

Université Aix-Marseille 1 – Université de Provence
U.F.R. Civilisations et Humanités

THÈSE

pour l'obtention du grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE I

Formation doctorale : Espaces, cultures, sociétés

présentée et soutenue publiquement par

Patrick DE MICHÈLE

décembre 2012

**Le centre monumental de la ville d'Apt
à l'époque gallo-romaine**

TEXTE

Directeur de thèse : M. Xavier LAFON



JURY :

M. Guy BARRUOL
M. Xavier LAFON
M. Jean GUYON
M. Jean-Charles MORETTI
M. Antonio MONTERROSO

« Ne t'attarde pas à l'ornière des résultats ».

René Char. Feuilletts d'Hypnos

à R. A.
R. B.
R. C.

Remerciements

Je tiens à remercier Monsieur XAVIER LAFON, Directeur et Professeur à l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (USR 3155 du CNRS), qui a bien voulu accompagner ce cursus universitaire en dirigeant ce travail, tout en l'orientant, et en me prodiguant de précieux conseils.

Je voudrais ici exprimer ma profonde gratitude à Monsieur FRANCIS CHARDON, topographe au sein du Service d'Archéologie du Département de Vaucluse qui m'a initié aux subtilités de la topographie ainsi qu'à celles du théodolite.

Mes chaleureux remerciements vont à Messieurs GUY BARRUOL, JEAN GUYON (Directeurs de recherches émérites au CNRS) et Monsieur PIERRE GROS (Professeur émérite de l'Université de Provence et de l'Institut Universitaire de France).

A Monsieur CLAUDE HAUT, Sénateur et Président du Conseil Général de Vaucluse pour son aide et la confiance qu'il m'a toujours prodiguées durant ces années de recherche.

Pour avoir toujours été présentes pendant les moments difficiles particulièrement durant les travaux souvent périlleux et épuisants, je remercie Mesdames MARIE DE MICHELE, ROMAINE ISCARIOT-ABBES, STEPHANIE MALARTHE (née le 30 juin 1974, décédée en mai 2010), toutes les trois archéologues bénévoles, Messieurs GERARD LENCI, JEAN-JOSE APY respectivement Président et Vice-président de l'association Archipal et enfin Messieurs RENE BRUNI écrivain historien, LIONEL GRUENAIIS disquaire spécialisé, OLIVIER CUREL maire de la ville d'Apt, son Conseil Municipal, PIERRE BOYER Conseiller Général du Canton d'Apt.

Je tiens à assurer de ma reconnaissance Messieurs JEAN-MARIE GASSEND (IRAA/CNRS), pour ses aquarelles, qui restent de formidables outils de communication m'ayant souvent permis de faciliter la compréhension de la complexité de cette recherche souterraine, JEAN-PIERRE BOYER toujours présent pour faciliter et me permettre en toute confiance d'explorer les caves de son immeuble dans le contexte scénographique du théâtre, Mesdames MICKANEL, GUIGOU, VIGUIER, NIKKILÄ, pour la confiance et la disponibilité apportées durant mes recherches.

Pour leur soutien respectif mes remerciements vont également à Messieurs ALAIN BADIE (IRAA/CNRS), HENRI BROISE (IRAA/CNRS), JEAN-CHARLES MORETTI (IRAA/CNRS), DOMINIQUE TARDY (IRAA/CNRS), JEAN-LOUIS PAILLET (IRAA/CNRS), MARC HEIJMANN (CNRS), DAVID LAVERGNE (Service Régional de l'Archéologie PACA), pour son appui logistique, ANDRE KAUFFMAN (Conservateur en

Chef des Musées de la ville d'Apt), pour leur aide sur certains chantiers VINCENT FAURE (Archéologue au Service d'Archéologie du Département de Vaucluse), DOMINIQUE CARRU (Archéologue Départemental, Directeur du Service d'Archéologie du Département de Vaucluse) JEAN-MARC MIGNON (Archéologue au Service d'Archéologie du Département de Vaucluse), ISABELLE DORAY (Céramologue au Service d'Archéologie du Département de Vaucluse), SYLVIANE PAPINEAU (Secrétariat, Service d'Archéologie du Département de Vaucluse) pour les corrections orthographiques, AGNES VERBRUGGE (bibliothécaire du Service d'Archéologie du Département de Vaucluse).

Pour finir, je remercie le père EMMANUEL BERGER pour avoir fait le lien avec certaines personnes propriétaires d'immeubles et de caves, Mesdames et Messieurs EMMA USSEGLIO, PIERRE MODANGE, JEAN-LUC BICHON, DOMINIQUE PERRIC, JEAN-DANIEL BOUCHE, ALEXANDRE TAN-HAM, MAURICETTE DESCHAUMES, FLORENCE IZOARD-CEZANNE, PHILIPPE PREVOT, et les membres de l'Association Archipal.

Particulièrement émouvants restent les liens qui ont été tissés avec les Aptésiennes et les Aptésiens.

SOMMAIRE

Introduction générale	p.13
Présentation	p.14
CHAPITRE I : Cadre et méthodologie de la recherche	p.15
I.1. Le cadre	p.15
I.1.1. Les objectifs	p.15
I.2. Méthodologie	p.17
I.2.1. Du démarchage à la prospection diachronique	p.17
I.2.2. Modalités d'acquisition des données	p.17
I.2.2.1. L'exercice topographique	p.18
I.2.2.2. La couverture photographique	p.18
I.2.2.3. Zonage et enregistrement	p.18
CHAPITRE II : La cité d' <i>Apta Julia</i>	p.19
II.1. Historique des recherches	p.19
II.1.1. Etat des connaissances	p.19
II.1.1.1. Présentation des écrits laissés par les érudits et historiens aptésiens sur le centre monumental de la cité	p.21
II.1.1.2. Théâtre amphithéâtre ? Une tradition tenace	p.29
II.1.1.3. Repères historiques	p.31
II.1.2. Topographie urbaine	p.32
II.1.2.1. Eléments de voirie	p.32
II.1.2.2. Les constructions antiques	p.33
CHAPITRE III : Présentation des résultats	p.35
III.1. Le théâtre	p.35
a- Délimitation de l'espace de travail	p.35
b- Protocole de lecture des vestiges architecturaux	p.36

III.1.1. Les structures de la <i>cavea</i> , de l'orchestra et de la façade curviligne du théâtre antique	p.36
III.1.1.1. Les immeubles et caves des rues de l'Amphithéâtre (nord)	p.36
III.1.1.1.1. Parcelle AV28, les caves du Musée archéologique	p.36
a- les structures bâties (<i>cavea</i> , <i>ambulacre</i> , <i>orchestra</i>)	p.36
b- les niveaux d'occupation	p.37
III.1.1.1.2. Parcelle AV33, les caves Wideandale	p.37
a- les structures bâties (<i>cavea</i> et gradins)	p.37
b- les niveaux d'occupation	p.38
III.1.1.2. Les immeubles et caves de la rue Juiverie	p.38
III.1.1.2.1. Parcelle AV361	p.38
a- les structures bâties (<i>cavea</i> et murs rayonnants)	p.38
b- les niveaux d'occupation	p.39
III.1.1.2.2. Parcelle AV362	p.40
a- les structures bâties (pilier de façade, ambulacre)	p.40
b- les niveaux d'occupation	p.40
c- La destruction immeuble Liberté	p.40
III.1.1.2.3. Parcelle AV24	p.41
a- les structures bâties (façade, ambulacre, dallage)	p.41
b- les niveaux d'occupation	p.42
III.1.1.3. Parcelles AV458, AV473	p.44
III.1.1.4. Les immeubles et caves de la rue Juiverie	p.44
III.1.1.4.1. Parcelle AV29	p.44
a- les structures bâties (murs rayonnants de la <i>cavea</i>)	p.44
III.1.1.4.2. Parcelle AV30	p.44
a- les structures bâties (couloir axial, sol, <i>cavea</i>)	p.44
b- les niveaux d'occupation	p.45
III.1.1.4.3. Parcelle AV31	p.45
a- les structures bâties (<i>cavea</i> , escalier, ambulacre)	p.45
b- les niveaux d'occupation	p.46

III.1.1.4.4. Les immeubles et caves de la rue Juiverie nord	p.46
III.1.1.4.5. Les caves AV323 est, 325 et 332 (fig. 33)	p.46
III.1.1.4.6. Parcelles AV323 ouest, AV5, AV296	p.46
a- les structures bâties (pilier de la façade curviligne)	p.46
b- les niveaux d'occupation	p.47
III.1.1.5. Les parcelles cadastrales de la place Carnot	p.47
a- Le fond photographique Ferry de la Bollone	p.47
et la destruction de la place Carnot	p.47
III.1.2. Les structures du <i>parascaenium</i> oriental	p.47
III.1.2.1. Les immeubles et caves de la rue Sainte-Delphine	p.47
III.1.2.1.1. Parcelle AV44	p.47
a- les structures bâties (bâtiment scène, <i>parascaenium</i>)	p.48
b- les niveaux d'occupation	p.49
III.1.2.1.2. Parcelle AV43	p.50
a- les structures bâties (<i>parascaenium</i> , <i>postscaenium</i>)	p.50
b- les niveaux d'occupation	p.50
III.1.3. Les structures de la scène	p.50
III.1.3.1. Les immeubles et caves de la rue de l'Amphithéâtre (sud)	p.50
III.1.3.1.1. Parcelle AV47	p.50
a- les structures bâties (sol, ambulacre)	p.50
b- les niveaux d'occupation	p.51
III.1.3.1.2. Parcelle AV36	p.51
a- les structures bâties (machineries rideau de scène, <i>frons scaenae</i>)	p.51
b- les niveaux d'occupation	p.52
III.1.3.1.3. Parcelle AV35	p.52
a- les structures bâties (rideau de scène, <i>hyposcaenia</i> , <i>frons scaenae</i> , statuaires)	p.52
b- les niveaux d'occupation	p.54
c- La <i>favissa</i> de la fosse du rideau de scène	p.55
III.1.4. Analyse structurelle du théâtre	p.57

III.1.5. Genèse diachronique de l'édifice	p.63
a- Les premiers niveaux d'occupation	p.63
b- Le niveau d'inondation	p.64
c- Les derniers niveaux d'occupation du théâtre	p.65
III.2. Les structures du secteur de la cathédrale (fig. 1)	p.66
III.2.1. Les immeubles et caves de la place de la cathédrale (fig.1 et 114)	p.67
III.2.1.1. Parcelle AV292	p.67
a- les structures bâties	p.67
b- les niveaux d'occupation	p.67
III. 2.1.2. La cathédrale Sainte Anne	p.67
a- les structures bâties	p.67
III.2.1.3. La chapelle Sainte Anne et le jardin de la cathédrale	p.68
a- les structures bâties	p.68
III.2.1.4. La crypte inférieure de la cathédrale	p.68
a- les structures bâties	p.68
III.2.3. Analyse structurelle des vestiges du secteur de la cathédrale	p.70
III.3. Les structures du complexe monumental méridional	p.72
III.3.1. Les immeubles et caves des rues des Marchands et Sainte Anne	p.72
III.3.1.1 L'édifice des parcelles AV270, 263, 264, 265 et 266	p.72
III.3.1.1.1 Parcelle AV270 rue des Marchands (rues, égouts, escaliers, salle de réunion publique ?)	P.72
a- les structures bâties	p.73
b- les niveaux d'occupation	p.77
III.3.1.1.2 Parcelle AV263 rue des Marchands (aménagement urbains, rues, égouts, escaliers, salle de réunion ?)	p.78
a- les structures bâties	p.78
b- les niveaux d'occupation	p.78
III.3.1.1.3 Parcelle AV264 rue Sainte Anne (salle de réunion publique ?)	p.78

a- les structures bâties	p.78
b- les niveaux d'occupation	p.80
III.3.1.1.4. Parcelle AV265 rue Sainte Anne (salle de réunion publique ?)	p.80
a- les structures bâties	p.81
b- les niveaux d'occupation	p.81
III.3.1.1.5. Parcelle AV266 rue Sainte Anne (salle de réunion publique ?)	p.81
a- les structures bâties	p.81
b- les niveaux d'occupation	p.82
III.3.2. Analyse structurelle des vestiges de l'édifice des parcelles AV270, 263, 264, 265 et 266	p.82
III.3.3. l'édifice cultuel de la rue des Marchands (aménagement urbains, rue, architecture religieuse, temple ?)	p.83
III.3.3.1. Parcelle AV262 rues des Marchands et Sainte Anne (aménagement urbains, podium)	p.83
a- les structures bâties	p.83
b- les niveaux d'occupation	p.84
III.3.3.2. Parcelle AV477 rue des Marchands (aménagement urbains, rue, architecture religieuse temple ?)	p.84
a- les structures bâties	p.85
III.3.3.2.1. Analyse structurelle des vestiges de l'édifice cultuel de la rue des Marchands	p.92
III.3.3.3. Parcelle AV252 et 251 (aménagement urbains, forum)	p.95
a- les structures bâties	p.95
III.3.3.4. Parcelle AV482 (aménagement urbains, forum)	p.95
a- les structures bâties	P.95
III.3.4. Les immeubles et caves de la place Jean Jaurès	p.95
III.3.4.1. Parcelle AV255	p.95
a- les structures bâties	p.97
b- les niveaux d'occupation	p.97
III.3.4.2. Parcelle AV250	p.97

a- les structures bâties	p.97
b- les niveaux d'occupation	p.97
III.3.4.3. Parcelle AV480	p.98
a- les structures bâties	p.98
b- les niveaux d'occupations	p.98
III.3.4.4. Les vestiges de la place Jean Jaurès	p.98
a- les opérations de fouilles	p.98
III.3.5. L'immeuble et la cave de la Rue Murraines	p.101
III.3.5.1. Parcelle AV259	p.101
a- les structures bâties	p.101
b- les structures bâties	p.102
III.3.6. L'immeuble et caves de la rue René Cassin	p.102
III.3.6.1. Parcelle AV54 (aménagement urbains)	p.102
a- les structures bâties	p.102
b- les niveaux d'occupations	p.102
III.3.7. L'immeuble et caves de la rue Scudéry	p.102
III.3.7.1. Parcelle AW70 (aménagement urbains) (fig.xx)	p.103
a- les structures bâties	p.103
b- les niveaux d'occupations	p.103
III.3.7.2. Parcelle AW210 (aménagement urbains)	p.103
a- les structures bâties	p.103
b- les niveaux d'occupations	p.103
III.3.7.3. Parcelle AW39 (aménagement urbains)	p.103
III.3.7.4. Analyse structurelle des vestiges de la rue Scudéry	p.104
CHAPITRE IV : Analyse structurelle du centre monumental d'Apt à l'époque gallo romaine	p.104
CHAPITRE V : Eléments de comparaison	p.112
CHAPITRE VI : La place du centre monumental dans la cité	

tardo antique p.119

CHAPITRE VII : Conclusion p.121

Bibliographie p.122

Introduction générale

Si l'on suit vers les Alpes, d'ouest en est, le tracé de la voie domitienne¹, c'est avec l'emblématique pont Julien que la présence romaine se manifeste pour la première fois à l'ouest de la ville d'Apt. Sa présence monumentale au milieu d'un paysage champêtre détonne quelque peu ; on sait, à la fin de sa visite, que l'on vient de franchir une étape importante ; pourtant les quelques kilomètres qui nous séparent d'Apt confirment, par ailleurs, l'absence d'autres vestiges gallo romains. Nous pénétrons cependant dans un pays remanié et modelé dont cet ouvrage d'art reste finalement l'emblème. C'est pratiquement au dernier moment que l'on découvre au fond d'une cuvette, la cité d'Apt ramassée autour de sa cathédrale constituant le cœur ancien de la cité. De sa romanité plus rien ne transparait de nos jours, comme si elle avait été absorbée, dissoute par l'urbanisme moderne.

Notre rencontre avec Monsieur Guy Barruol en 1997, sur le pont Julien, a très certainement été à l'origine de notre intérêt pour le sous-sol de la ville d'Apt. Lors d'une conversation, il fut en effet question des vestiges antiques enfouis à l'intérieur des caves du centre-ville. La lecture de son ouvrage sur la topographie d'*Apta Julia*² et les résultats obtenus lors de nos premières visites de caves confirmèrent le potentiel archéologique inédit que cela représentait³. Par la suite, et à l'occasion de ses visites, il nous a donné régulièrement de précieux indices témoignant de sa pratique et de ses connaissances expertes du terrain. Particulièrement attaché à cette cité, Guy Barruol agrémentait nos discussions de souvenirs personnels pour finalement faciliter grandement notre démarche au sein de la population et des autorités locales.

Membre du Service d'Archéologie du Département de Vaucluse⁴, nous avons déjà eu l'occasion d'assister Francis Chardon, topographe de ce Service, dans diverses missions topographiques, notamment à travers la totalité du canton d'Apt. C'est à cette occasion que nous avons pu vérifier l'importance du potentiel archéologique et architectural conservé et disséminé dans les différents espaces de caves de la ville d'Apt. Nous avons, dès 1997, entrepris un travail d'approche auprès de la population du centre ancien, rencontrant diverses manifestations de sympathie et d'encouragements pour la suite de nos recherches à l'époque à l'état embryonnaire. L'année 2002 verra le début de notre complète et totale autonomie dans la conduite des opérations de prospection. Nous étions désormais en mesure de poursuivre l'ensemble du travail de topographie dans les caves du centre ville.

¹ Tollard, 2009, pp. 101-114.

² Barruol, 1968.

³ Markiewicz 1996a.

⁴ Fonctionnaire titulaire en qualité d'assistant principal 1^{er} classe de conservation du patrimoine.

Depuis, avec Francis Chardon, nous avons continué à topographier le cœur ancien de la cité d'Apt, accumulant ainsi une quantité formidable de minutes topographiques. La réalisation en 2005 d'un premier plan informatisé, régulièrement corrigé, augmenté et vérifié à plusieurs reprises, nous a permis de localiser avec précision les diverses structures repérées, en les superposant au tracé du cadastre moderne. La densité et l'abondance des découvertes archéologiques et architecturales, le nombre des disciplines concernées par cette recherche ainsi réalisée et la nécessité d'adopter une méthode de travail scientifique, nous ont décidé à intégrer un cursus universitaire.

C'est en juillet 2006 que nous obtenions auprès de l'Université de Provence un Master de recherche dans lequel est présenté l'état d'avancement des recherches menées sur le théâtre antique d'Apt. Ce diplôme constitue par ailleurs l'aboutissement d'un processus de validation des acquis et de l'expérience professionnelle que nous n'aurions pu mener à bien sans l'appui de Monsieur Xavier Lafon. En 2006, nous avons eu le privilège de nous inscrire en thèse auprès de l'école doctorale 355 de l'université de Provence-Aix-Marseille 1.

L'objectif était d'étudier le centre monumental d'Apt à l'époque gallo romaine, de sa conception originelle à sa complète disparition du paysage urbain moderne.

Présentation

Le premier chapitre de ce mémoire est consacré au cadre et à la méthodologie de notre recherche : des modalités d'intervention à la couverture photographique. Ensuite, nous procédons à un état des lieux du contexte urbain augustéen dans lequel se place la création des colonies romaines et latines.

Dans le second chapitre, nous traitons l'historique des recherches archéologiques et l'apport des érudits locaux dans notre connaissance, leur perception des monuments antiques au cours de l'histoire. Nous définissons plus largement le cadre historique et politique de la cité, en abordant ce que l'épigraphie peut nous apprendre de l'organisation municipale et culturelle de la colonie.

Le troisième chapitre permet d'entrer dans le cœur du sujet avec la description des structures du centre monumental complet, illustrées par des plans, des coupes et des photographies.

L'analyse structurelle des monuments est l'objet d'un quatrième chapitre et leur chronologie sera traitée dans le sixième.

La dernière partie de ce mémoire s'attache à élargir, tant du point de vue architectural, urbanistique que chronologique, les principaux résultats acquis par rapport aux autres cités antiques d'abord du département de Vaucluse et plus largement en prenant en compte des comparaisons empruntées à l'ensemble de l'empire romain.

Dans le cadre de ce mémoire, nous utilisons la documentation réunie lors des différentes opérations et prospections archéologiques, en particulier celles inhérentes aux phases "tardives" de la réoccupation des édifices étudiés. Nous donnons également plusieurs annexes à ce travail, une partie de l'inventaire et de l'étude typo-chronologique du mobilier archéologique correspondant aux unités stratigraphiques les plus significatives de l'histoire des monuments et les fiches signalétiques des différentes parcelles cadastrales concernées par ce secteur, les fiches des analyses de radio carbone effectuées là aussi dans des unités stratigraphiques correspondant à des niveaux et à des structures majeures pour la

compréhension de l'organisation altimétrique et planimétrique du centre monumental de la colonie gallo romaine aptésienne.

CHAPITRE I : Cadre et méthodologie de la recherche

I.1. Le cadre

Alors qu'en centre-ville la destruction de vestiges antiques alimentait la chronique des monuments en péril, aiguissant encore plus notre désappointement, nous décidions en réaction à ce constat d'échec, de mettre en place une stratégie de « sauvegarde nécessaire par l'urgence absolue ». Cette opération diligentée par le Service d'Archéologie du Département de Vaucluse avec l'autorisation administrative du Service Régional de l'Archéologie devait permettre de contrôler, surveiller et protéger avec plus d'acuité que par le passé, le centre ancien de la cité : l'idée de recenser et d'étudier par le biais de prospections et de véritables études du bâti les éléments conservés dans les caves du centre-ville semblait désormais la meilleure solution pour lutter contre l'ignorance générale.

I.1.1. Les objectifs

A partir de janvier 1999, début de notre premier programme de prospection, la visite des espaces des caves eut pour but de rechercher, identifier et localiser les vestiges du théâtre romain et plus largement du centre monumental de la cité antique.

La première découverte importante effectuée dans la cave de la parcelle AV30 (fig.1) annonçait, pour la suite de notre recherche, un extraordinaire potentiel archéologique caractérisé, dans cet espace de cave, par un état de conservation remarquable des structures architecturales antiques. Dès lors, il a fallu penser à restituer la position des vestiges exhumés en les superposant aux parcelles cadastrales et bâties présentées sur le cadastre moderne. C'est donc à partir du printemps 1999 que nous avons abordé la réalisation de notre deuxième objectif, l'amorce du relevé topographique des structures du théâtre.

Parallèlement à la poursuite de cette entreprise d'envergure, il fut décidé de continuer l'exploration des caves contiguës à nos premières découvertes. C'est ainsi que durant plusieurs mois nous avons continué, avec l'aide de Francis Chardon, à étendre notre relevé topographique à l'ensemble des immeubles et rues du centre ancien, glanant au passage des renseignements et des promesses de visites futures. Les parcelles AV323, AV325 ne recélaient aucun vestige apparent et les parcelles AV32, AV29 et AV31 nous étaient, pour le moment, fermées. La mise au net des données collectées ouvrait alors la perspective de la réalisation d'un nouvel objectif, la restitution d'un plan précis de l'édifice de spectacle.

Au début de l'année 2000, nous avons procédé pour la première fois aux relevés des caves du Musée Archéologique. Ce travail venait compléter le premier plan dressé par Guy Barrauol et André Dumoulin dans leur publication sur le théâtre romain d'Apt⁵. Au printemps de la même année, le Service Régional de l'Archéologie nous autorisait à procéder à une série de sondages à l'intérieur du *parascaenium* oriental situé rue Sainte-Delphine. Devant l'état de délabrement et de décrépitude des vestiges présents dans les caves de la parcelle AV44, nous décidons de nous imposer un nouvel objectif, la préservation des vestiges du monument.

A partir de 2001 et jusqu'au milieu de l'année 2002, notre travail porta sur l'exploration des caves de l'îlot Bodet (parcelle AV361, 362 et 24), nous permettant de reconnaître les niveaux de circulation antique et de préciser l'articulation des fondations modernes avec les vestiges antiques.

C'est au début de l'année 2003, avec les premières explorations des caves AV35, 36 et 47, que nous avons redécouvert le collecteur est-ouest déjà signalé par Guy Barrauol⁶. Puis dans la cave de la parcelle AV43 est apparue la façade en arrière du mur de scène et l'angle oriental du théâtre. Enfin, en décembre 2003, nous avons découvert la fosse du rideau de scène. Parallèlement il devenait indispensable de procéder au développement d'une nouvelle technique photographique.

A partir de l'année 2004, nous nous sommes intéressé à l'exploration de la scène de l'édifice située dans la parcelle AV35. Commençait alors avec l'élargissement de notre problématique à l'étude des espaces de caves périphériques à celles du théâtre, toujours en cours, la recherche sur le centre monumental de la colonie, particulièrement au niveau de sa monumentalisation et de son fonctionnement.

C'est avec la reconnaissance à l'intérieur des caves des parcelles AV270, 263, 264, 265, qu'à partir de 2006 nous avons mis en évidence les structures d'un nouvel édifice dont les élévations en grand appareil se poursuivent à l'intérieur du second étage de l'immeuble moderne de la parcelle AV270. A la base de cette architecture et après avoir procédé à l'exploration des maçonneries et du sous sol, nous avons découvert plusieurs vestiges antiques : une rue antique nord sud (*cardo*) avec à la base du mur un système de caniveaux pour la récupération des eaux pluviales des murs gouttereaux.

En 2007, nous avons investi les caves de la parcelle AV477 abritant les substructions d'un édifice axé sur le théâtre antique. Cet ensemble visité et étudié par Guy Barrauol est considéré comme le soubassement de la *cella* d'un temple⁷. Nous avons alors décidé de sonder chaque mur de cette construction afin de définir le détail des fondations ainsi que la chronologie de cette construction.

C'est en 2008 que nous avons découvert, toujours dans la même parcelle, une portion d'un dallage antique⁸ et, côté nord, une rue de direction est ouest (*decumanus maximus*). La transformation d'un garage occupant, côté est et place Jean Jaurès, la parcelle AV25 nous a, toujours en 2008, permis de découvrir l'agencement du mur est de l'édifice de la parcelle AV477 et la face sud du mur nord d'une place publique de la cité antique. A cette occasion, nous avons mis en évidence l'organisation altimétrique de cet

⁵ Barrauol, Dumoulin, 1968.

⁶ Barrauol 1968, p.130.

⁷ Barrauol, 1968, p.135.

⁸ Gros, 2008, p.72.

ensemble architectural avec le niveau de circulation sur les dalles de cet espace public est (Place Jean Jaurès), l'agencement de la décoration en placage d, recélant de MRI7, les scellements des agrafes pour y accoler les plaques de marbres ainsi que le chaînage d'angle de l'édifice présent dans la parcelle AV247. A partir de ce moment, une coupe est ouest de cet ensemble architectural a été réalisée faisant apparaître le détail de toutes nos observations.

Début 2009, nous avons pu sonder les caves de la parcelle AV259 et y découvrir l'angle dans l'exact prolongement du mur ouest de l'édifice de la parcelle AV477, ainsi que les fondations et élévations de la façade méridionale de la place publique.

En 2010 et 2011, nous sommes retourné à l'intérieur des caves de la parcelle AV270. Poursuivant le dégagement des structures du second édifice situé à l'ouest, nous avons découvert un escalier composé de trois marches préservées permettant d'accéder vers l'est à l'intérieur d'un édifice ou sur une esplanade surélevée. De part et d'autre de cet escalier, au nord et au sud, nous avons réussi à entièrement dégager l'escalier et mettre en évidence les deux massifs encadrant les marches. Depuis, nous nous sommes fixé toute une série d'objectifs afin de parvenir à une étude systématique de cet ensemble monumental tant au niveau de son architecture que de sa chronologie.

I.2. Méthodologie

I.2.1. Du démarchage à la prospection diachronique

Préalablement au travail de terrain, la consultation des documents d'archives et des diverses publications portant sur le centre historique de la cité, l'observation sur les plans cadastraux de la direction radiale des murs maîtres de certains immeubles (fig.1), nous ont permis une première sélection de caves à fort potentiel archéologique. La première phase de notre enquête qui s'était d'abord concentrée sur les spécificités du théâtre antique, nous aura permis, pour cette seconde phase de recherche élargie, de bénéficier d'une certaine reconnaissance de la part de la population.

Nous avons alors commencé, une importante enquête auprès de la population du centre-ville : il s'est agi, dans un premier temps, d'expliquer le but de notre démarche, de mettre en quelque sorte en confiance nos interlocuteurs pour, dans un second temps, se faire ouvrir les portes de leurs caves. A cette occasion, les informations et les témoignages concernant les travaux dont la ville fut l'objet durant les décennies passées ont été soigneusement consignés, constituant autant d'indices et de renseignements qui deviendront par la suite, très précieux et complémentaires de nos recherches.

Une fois la confiance gagnée contre le scepticisme et la méfiance, la visite des caves a pu s'effectuer, toujours en présence des propriétaires : après une première analyse des maçonneries, il a été généralement proposé de prendre en charge le nettoyage des sols de ces espaces afin de réaliser un diagnostic plus précis des vestiges susceptibles d'être conservés.

I.2.2. Modalités d'acquisitions des données

Dans le cas d'une découverte, les résultats ont été enregistrés pour une première évaluation. Nous nous sommes ensuite imposé, pour poursuivre l'exploration, de prendre en compte la faisabilité de l'opération aussi bien au niveau technique (terrassement,

stockage, sécurité) que scientifique (possibilité de relevés, de photographies ou de prélèvements). Le stockage de la terre s'est avéré, à ce niveau, particulièrement délicat : plus d'une fois, en effet, un stockage de plusieurs m³ de déblais a dû être déplacé pour pouvoir accéder à la totalité d'une découverte (comme la fosse du rideau de scène ou dans les espaces correspondant l'espace public méridional et à l'édifice de la parcelle AV477 par exemple). Au final, l'ensemble des opérations de terrassement représente environ 250 m³ de déblais qu'il a fallu déplacer manuellement dans des conditions particulièrement difficiles. Seuls la destruction et le sondage de l'îlot Bodet ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique.

Ce n'est qu'à l'issue de ces manutentions qu'a pu être entrepris le travail de dessin, la prise des photographies et l'analyse des divers vestiges exhumés.

I.2.2.1. L'exercice topographique

Le relevé topographique présenté dans ce document a été réalisé par Francis Chardon et nous-même, assistés de Mesdames Romaine ISCARIOT-ABBES, Mauricette DESCHAUMES, Marie DE MICHELE, Stéphanie MALARTE et Florence CEZANNE-ISOARD. Monsieur Jean-Marc MIGNON du Service d'Archéologie du Département de Vaucluse a également participé aux relevés. L'épure a été dessinée conjointement par Francis Chardon et nous-même. Nous avons réalisé les relevés stratigraphiques, les divers dessins et le traitement informatique de ces données.

I.2.2.2. La couverture photographique

La prise des photographies a également représenté un très important travail d'adaptation : le manque de lumière inhérent aux caves nous a obligé à rechercher pendant plusieurs années des techniques d'éclairage particulières afin de rendre et restituer le mieux possible les couleurs naturelles ainsi que les détails comme, par exemple, le travail des joints soulignés au fer ou les ciselures conservées sur les blocs de fondation demandant une lumière rasante pour permettre de visualiser les reliefs.

Une série d'éclairages a donc été retenue. En effet, l'utilisation conjointe de plusieurs types de lampes et projecteurs a rendue possible la différenciation entre les diverses maçonneries rencontrées. Par exemple, comme avec la figure des structures de la parcelle AV270 (fig. n°138), on devine ici deux états, plus exactement, deux constructions d'époques différentes. Le parti pris a été d'apporter aux structures antiques, une coloration naturelle également appelée couleur du jour. C'est avec la démocratisation des éclairages à leds que la chose a pu être rendue possible. A l'arrière plan une lumière halogène, nous a permis de légèrement colorer les murs modernes de la cave, créant par la même occasion une facilité dans le repérage des structures.

L'utilisation des appareils numériques a grandement facilité la vérification immédiate de la qualité photographique, ce qui, il y a quelques années était particulièrement compliqué à gérer. En effet, nous devions souvent attendre les résultats des développements de nos pellicules avant de reboucher nos sondages sauf à perdre, quelques rares fois heureusement, de précieux clichés.

I.2.2.3. Zonage et enregistrement

Au cours de l'ensemble de nos recherches, la localisation des caves a été définie par les numéros cadastraux des parcelles. Dans le cas où une cave était formée de plusieurs

espaces, la dénomination alphabétique a été retenue pour les différencier. Pour les sondages, l'enregistrement est resté tributaire de la parcelle dans laquelle ils ont été réalisés, la numérotation des unités stratigraphiques (US) ainsi que des structures architecturales comme les murs s'est effectuée selon un ordre croissant et continu (MR). Un cahier de fouille et un classeur descriptif des unités stratigraphiques ont été tenus très régulièrement ; toutes les minutes topographiques ont été réunies dans un second classeur qui permet également de retrouver le détail de toutes les opérations. Des fiches concernant les objets particuliers (tabletteries, numismatiques, céramiques, verres, échantillonnages divers) ont également été réalisées.

CHAPITRE II : La cité d'*Apta Julia*

II.1. Historique des recherches

II.1.1. Etat des connaissances

A l'époque médiévale, comme nous le découvrirons dans le détail avec les écrits des érudits locaux (chapitre suivant), la présence monumentale romaine rythmait encore le quotidien des habitants de la cité. Confrontée à la réalité de nos découvertes et à celles des nos prédécesseurs, cette existence s'avère d'une précision et d'un réalisme surprenant. Cet environnement imposait alors un cadre de vie architectural qui prenait en compte les vestiges monumentaux demeurés incontournables. De nos jours, la cadastration moderne porte encore la marque indiscutable du parcellaire antique même si rien ne transparait de cette monumentalité antique en dehors des modestes vestiges d'un pilier mis au jour lors d'une opération de sondage que nous avons réalisée, rue de la Juiverie⁹.

La première description écrite de cet urbanisme antique, correspond plus à une évocation qu'à un exposé détaillé (cf. *infra* p.23). Il s'agissait, pour l'auteur, de rendre plus vivante la Vie de Saint Auspice, premier évêque supposé d'Apt¹⁰. On y apprend qu'à l'emplacement actuel de la cathédrale coexistaient deux monuments antiques, au sud, comme posé sur une esplanade, un temple capitolin et un *forum* et, partiellement évoquées, les structures du théâtre antique au nord. Toujours est-il, cette remémoration est d'une justesse et d'une précision remarquable. Elle nous donne à intégrer une situation topographique réaliste compte tenu de nos connaissances actuelles. On visualise un centre monumental vraisemblablement en partie ruiné, mais cohérent qui se caractérise par l'implantation de plusieurs monuments concentrés dans l'actuel centre ville ancien.

Au nord et à l'emplacement actuel de la cathédrale, les deux premières structures architecturales reconnues par les érudits et chercheurs sont le théâtre antique et une deuxième identifiée comme un amphithéâtre. Ils furent à plusieurs occasions observés dans le sous-sol de la cité, en particulier lors de deux grandes campagnes de travaux : la première, lors de la réalisation en 1643-1655 d'une chapelle dédiée à Sainte Anne, greffée au nord du vaisseau de la cathédrale romane ; la seconde en 1870-1880, à l'occasion de la construction des Halles qui entraîna la destruction de l'Hôtel d'Autric de Vintimille, puis, quelques années plus tard, lors de l'ouverture de la Place Carnot (cf. *infra* p. 30). C'est afin de procéder aux redressements des façades et à l'élargissement des ruelles qu'une importante série de travaux avait été diligentée à la fin du XIX^e siècle¹¹.

⁹ De Michèle, 2007, pp. 132-135.

¹⁰ Barruol, Dumoulin, 1968, p. 159-160.

¹¹ Archives Départementales de Vaucluse, 1Z196 sous Préfecture chemise "projet de Halle".

Avant le début du XX^e siècle, les vestiges du théâtre avaient fait l'objet de plusieurs travaux d'érudition sans que la nature de ces édifices soit totalement éclaircie. Subsistait en effet un curieux dilemme : le monument observé était-il un théâtre ou un amphithéâtre, ou, version soulevée par l'un d'entre eux¹² la cité était-elle dotée de ces deux types de monuments ?

Ce sont finalement les recherches entreprises en 1929 par Jean Barraol dans les caves Boyer (parcelle AV35), puis en 1966 et 1967 par Guy Barraol et André Dumoulin dans les caves du Musée archéologique, ancienne maison curiale (AV28) et celles, mitoyennes de la Société Générale (AV33) d'une part et celles, d'autre part, de l'ancien Hôtel de Sinéty (AV44), aujourd'hui immeuble à usage locatif, rue Sainte-Delphine, qui mettent un terme à ces interrogations.

Ces recherches¹³, les toutes premières effectuées selon une méthodologie et une approche scientifiques, ont en effet permis de reconnaître dans les structures étudiées celles d'un théâtre. Elles ne donnaient pourtant qu'un éclairage très partiel sur ce monument : quelques gradins et quelques mètres d'une galerie de circulation de la partie basse de la cavea dans les caves du Musée, l'angle interne du *parascaenium* oriental dans les caves de l'Hôtel de Sinéty.

En 1993, une opération de surveillance de travaux de voirie concernant l'ouest de la cathédrale, a permis de repérer quelques séquences stratigraphiques médiévales, plusieurs tombes et un imposant mur antique orienté est-ouest à une profondeur d'un mètre cinquante sous le niveau de la rue moderne. A cette occasion, quelques blocs d'architectures ont été récupérés par le Musée Archéologique, dont un remarquable fragment avec une corniche simple. En définitive, nous savons aujourd'hui que nous nous trouvons à l'emplacement du passage d'un des murs de la scène du théâtre antique (fig.125)¹⁴.

Ces résultats prometteurs appelaient l'exploration systématique et méthodique des caves dans tout le secteur présumé occupé par le théâtre antique et, par conséquent, à travers les vestiges encore observables, une étude plus exhaustive des autres monuments éventuels et de leurs articulations dans ce contexte urbain monumental. Cette démarche a donc été entreprise par le Service d'Archéologie du Département de Vaucluse au cours de plusieurs campagnes qui sont détaillées dans le chapitre II.

Devant l'importance des vestiges découverts, il fut convenu avec les services de l'Etat, de l'obtention d'une autorisation couvrant six mois de l'année 2008. C'est à cette occasion que nous avons découvert les détails de l'agencement architectural de l'édifice central présent dans les caves de la parcelle AV477, des structures de l'esplanade de la place Jean Jaurès pouvant abriter le forum de la ville antique avec leurs différents niveaux de circulation¹⁵.

Avec cette série de découvertes majeures pour la compréhension de l'organisation du centre monumental de la colonie latine, nous avons pu, dans un dernier effort, découvrir un nouvel édifice construit en grand appareil avec un escalier et son complet agencement à l'intérieur des caves de la parcelle AV270. C'est durant cette série d'exploration que nous avons finalement pu mettre en évidence la présence inespérée d'un croisement de deux rues antiques avec leurs aménagements respectifs, à savoir égouts, caniveaux et surface de

¹² Garcin, 1886, p. 188.

¹³ Barraol, Dumoulin 1968, pp. 159-200.

¹⁴ Peyric, 1994, p. 195.

¹⁵ De Michèle, 2008.

roulement. La première rue de direction nord sud est certainement un *cardo*, mais surtout la seconde, majeure pour l'urbanisme antique, de direction est ouest, correspond vraisemblablement au *decumanus maximus* de la cité antique.

Pour finir, nous signalons une très remarquable découverte, parcelle AV36, à l'angle sud-ouest de la cour intérieure et dans le prolongement du mur pignon sud de la propriété Boyer (AV35), un bloc antique au cœur des maçonneries modernes¹⁶. Ce bloc surcreusé en arc de cercle pour le forage d'un puits est un remploi antique. Par contre, en 2009, nous avons pu entreprendre l'exploration de la chemise du puits se trouvant à l'aplomb de ce bloc. A deux mètres sous le niveau de sol de la cour, plusieurs autres assises en place ont ainsi pu être repérées. Elles sont visibles dans le chemisage jusqu'à la cote 218,00 NGF environ (Fig. 61, 62, 63 et 64).

II.1.1.1. Ecrits laissés par les érudits et historiens aptésiens sur le centre monumental de la cité¹⁷

Joseph-François de Rémerville

Joseph-François de Rémerville est né en Apt le 11 avril 1653 et y décède le 7 juillet 1730¹⁸. Le premier biographe de cet érudit aptésien est le chanoine P. de Terris. Au demeurant, on connaît également quelques détails de sa vie grâce à d'autres notices rédigées par plusieurs érudits provençaux : d'Expilly, Pitton, Didot, Archard¹⁹, la célèbre revue Aptésienne le *Mercure Aptésien*²⁰, du 9 mai 1840, Barjavel, Berluc-Pérussis et Augustin Roux²¹.

Jean-François de Rémerville doit être véritablement considéré comme le premier et l'un des principaux érudits Aptésiens en particulier pour son sens de l'observation et sa perpétuelle présence sur les lieux dignes d'intérêt. C'est avec une trentaine de sites et de zonages archéologiques disséminés sur l'ensemble de la cité, qu'il peut, à juste titre, proposer une vue d'ensemble de l'urbanisme antique de la colonie latine. A la lumière des connaissances que nous avons pu acquérir lors de nos recherches archéologiques à l'intérieur des caves de la cité d'Apt, nous pouvons affirmer que ses observations, sont d'une très grande richesse en matière d'archéologie et d'architecture. Elles ont toujours été pour nous une des bases de nos investigations. Par exemple, lors de découvertes, nous nous référons à ces écrits pour que, dans la continuité logique de nos prospections, nous puissions bénéficier d'une vérification topographique éprouvée en élargissant la zone de nos recherches. Ce fut le cas, par exemple, avec les caves du *parascaenium* oriental, situé rue Sainte Delphine²². Il inspira également d'autres auteurs tout en suscitant des convoitises. Par exemple, Boze, dans sa préface de son *Histoire d'Apt* écrit: « Les matériaux de cet ouvrage seront puisés dans les mémoires que Mr. de Rémerville nous a laissés. Nous devons à cet auteur estimable, les connaissances qui nous restent sur l'Histoire de notre pays ; elles seraient encore éparées et cachées dans les premières

¹⁶ Barruol, Dumoulin, 1968, pp. 159-200.

¹⁷ Nous avons choisi de présenter une synthèse des connaissances données par les textes des érudits, ayant traité des données du centre monumental gallo romain de la colonie.

¹⁸ D'après Jean Barruol.

¹⁹ Achard, 1787, vol. 2, pp. 148-150.

²⁰ La totalité des publications et notes est conservée en Apt, chez la petite fille du fondateur de la revue dénommé Jean Sauveur.

²¹ Roux, 1957, pp. 87-94.

²² De Michèle, 2000.

sources, s'il n'avait pris la peine de les en tirer, ou peut-être même les sources n'existant plus, il nous serait impossible d'y recourir, et l'ignorance seule serait notre partage. Mais le travail de Rémerville, quoique précieux à l'Ecrivain, n'est pas sans défaut pour les simples lecteurs ; tout y est d'une diffusion presque sans bornes, les mêmes choses y sont répétées souvent plus d'une fois, et toujours accompagnées de réflexions peu intéressantes »²³. Fernand Sauve, plus nuancé note, au sujet de l'œuvre de Rémerville : « Doué d'une érudition peu commune, et d'une patience remarquable, ne négligeant aucune source d'information, Rémerville fut un historien sérieux et ses productions, presque toutes restées en manuscrits, témoignent d'un labeur incessant et d'une probité historique indiscutable ; sa réputation a franchi les limites de la province mais il mérite d'être mieux connu. On peut lui reprocher d'avoir accepté trop bénévolement les fables inventées par Grossi, mais il n'y a pas ajouté une foi absolue »²⁴. Jean Barraol apporte également son point de vue respectueux : « Il travaillait avec méthode, érudition et conscience et il avait dépouillé avec soin les cartulaires des grandes abbayes du sud-est ». Voisin de l'abbaye de Saint-Eusèbe située à proximité de son domaine de Saint-Quentin, Jean Barraol nous apprend que Rémerville avait sa propre bibliothèque, et qu'il fréquentait avec assiduité l'importante bibliothèque de l'abbaye²⁵.

Des écrits de Rémerville, l'essentiel de sa correspondance a été versée à la bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras le 8 novembre 1838 et réunie dans un manuscrit intitulé «Correspondance de M. de Remerville, sieur de Saint-Quentin, avec M. de Castellane d'Auzet et quelques autres personnages de 1694 à 1728». D'après la liste établie par C.-F.-H. Barjavel, Rémerville entretenait des relations suivies avec : « de Ruffi et le Père Antoine Pagi, cordelier à Aix, l'avocat Raybaud d'Arles, Guinrandy d'Avignon, Piganiol-de-la-Force à Paris, Le Bret intendant en Provence, le marquis de Buous, d'Ardenne, d'Antelmi prévôt de Fréjus, le sieur de Gourdon lieutenant général en la sénéchaussée de Grasse, etc. et surtout avec Castellane-d'Auzet »²⁶. Au sujet de cette dernière correspondance avec Castellane d'Auzet, P. de Terris écrit notamment : « Les nombreuses recherches que nécessita la composition de ce travail [son *Histoire de la ville d'Apt*] inspirèrent Castellane d'Auzet, auquel il soumettait fidèlement ses difficultés et ses découvertes ». Fernand Sauve écrivit quant à lui : « La correspondance de cet historien, intéressante à plusieurs points de vue, remplit plusieurs volumes »²⁷.

Ses travaux d'historien, se caractérisent par une importante production manuscrite. Parmi ceux qui intéressent la période antique, on relève une Histoire ecclésiastique de la ville et du diocèse d'Apt. Selon Barjavel, un exemplaire se trouvait à Apt chez M. Frédéric Rousset, mais des copies de mains différentes apparaissaient dans « plusieurs cabinets ». L'original est signalé par ce même auteur dans la bibliothèque du séminaire d'Avignon, où il fut probablement déposé par l'Abbé Sollier, alors directeur. Une autre copie d'Edouard Cartier est conservée à la bibliothèque Ceccano d'Avignon.

Daté de 1690, un autre manuscrit traite plus amplement de l'Antiquité d'Apt et s'intitule : « Histoire de la ville d'Apt contenant tout ce qui s'y est passé de plus mémorable dans son estat politique depuis sa fondation jusques au règne de Louis le Grand, XIV du nom, roi de France, comte de Provence, etc., l'histoire chronologique des évêques et la généalogie des maisons nobles de la mesme ville, tant des familles esteintes que de celles qui subsistent encore à présent ». Là aussi, plusieurs copies ont été produites. Toujours d'après Barjavel, l'Abbé Rose en possédait une, composée de 463 pages. Une autre plus

²³ Boze, 1813, p. 3.

²⁴ Sauve, 1903a, p. 117.

²⁵ Barraol, 1970a, p. 340.

²⁶ Barjavel, 1841, II, p. 310.

²⁷ Sauve, 1903a, p. 118 ; Terris, 1880, p. 81.

importante et beaucoup plus explicite de 810 pages, est conservé à la bibliothèque de Carpentras. Elle comprend des additions complémentaires en fin ainsi qu'une table alphabétique pour les deux premiers livres. Il existe encore deux autres exemplaires de cette version complétée ; l'un daté de 1692 (965 p.), est conservée à la bibliothèque d'Apt. Cette version a servi de base à nos recherches. Un autre exemplaire, daté de 1696, est conservé à la bibliothèque Mazarine à Paris. Enfin, une copie abrégée de cette œuvre, datée de 1696 se trouve à la bibliothèque Méjanès à Aix. Cette histoire couvre les origines celtiques de la ville jusqu'en 1660. Barjavel définit scrupuleusement les sources de Rémerville : « les notes de Grossy, prieur de Lioux, les œuvres de Raimond de Soliers, de Legrand, et de tous les auteurs qui se sont occupés de l'histoire de Provence, les mémoires de Sirijanis théologal d'Aix, de Camaret prieur de Caromb, de Castellane Bénéficiaire de l'église d'Apt, les écritures de divers notaires (Bernard Girard à Rians, Jordan Manentis et du Canton à Apt, Jacques Garcin à Forcalquier etc.), les archives du château de Sault, de la chambre des comptes d'Aix, de plusieurs abbayes, de l'hôtel-de-ville, du chapitre et de l'évêché d'Apt, les registres du Parlement de Provence, les actes de l'assemblée tenue à Tarascon en 1394, et celle tenue à Aix en 1399, etc., etc. »²⁸.

Enfin, une *Histoire de la ville d'Apt* (depuis sa fondation jusqu'en 1660), datée de 1696, rédigée par Rémerville, est mentionnée à la bibliothèque de Carpentras. Peut-être s'agit-il du manuscrit original ?

Il nous paraît utile d'analyser ce qui, dans les ouvrages de Rémerville, aborde en l'évoquant très succinctement, l'urbanisme antique de la cité.

- Cette immersion commence avec sa copie manuscrite de la Vie de Saint Auspice²⁹, réunie dans le *Collectanea variorum diplomatum ecclesiae Aptensis*³⁰. Rémerville se serait inspiré d'un « très ancien manuscrit des archives du Chapitre » qu'il datait du IXe siècle. Saint Auspice serait le premier évêque attribué à la cité d'Apt. Rémerville le fait évoluer pendant le règne de Trajan, ce qui, compte tenu des connaissances actuelles du monde paléochrétien, est impossible. Si son existence était confirmée, il faudrait plus raisonnablement placer sa charge épiscopale au milieu ou la fin du IIIe s. de notre ère.

D'après Guy Barraol et André Dumoulin³¹, il est fort probable que l'on puisse attribuer la rédaction de cette hagiographie à l'évêque d'Apt Alphant entre 1056 et 1060 et, vraisemblablement, à partir de sources plus anciennes. L'un des principaux intérêts du texte est la description du paysage urbain qui devait environner Saint Auspice et ses contemporains. On y apprend, par exemple, la présence d'un Capitole³², d'un amphithéâtre, du théâtre, d'un *aditus regius* certainement la *valva regia* ou porte royale du théâtre, de l'enceinte de la ville avec ses hautes tours et d'un *patens spatium ludis scaenicis* que nous pensons pouvoir qualifier de *porticus post scaenam* puisque située à l'arrière donc au sud de la scène du théâtre.

A ce propos, la présence immédiatement à l'arrière du théâtre, côté sud, d'un amphithéâtre est pour le moins problématique. De par sa position restituée à l'arrière du mur de scène du théâtre et de la caractéristique architecturale de la *porticus post scaenam*, dont le périmètre est constitué d'une colonnade, d'une succession d'arc délimitant une vaste esplanade³³, il peut y avoir eu, de la part des observateurs, une confusion évidente

²⁸ Barjavel, 1841, II, p. 312.

²⁹ Qui serait le premier évêque d'Apt.

³⁰ La copie du manuscrit est conservée à la bibliothèque d'Apt, (f° 16-23).

³¹ Barraol, Dumoulin, 1968, pp. 159-160.

³² Ibidem f° 21-22.

³³ Vitruve, De *architectura*, livre IV, ch. VI.

quant à la réalité de l'édifice encore visible durant le Haut-Moyen-âge. Cet argument est d'autant plus crédible, qu'au regard de nos connaissances actuelles validées par Pierre Gros³⁴, mais aussi de la description par l'auteur d'un Capitole au sud du théâtre, rend pratiquement impossible cette proximité monumentale (fig.2)³⁵. Par ailleurs, dans ce manuscrit, ce qui est très intéressant, reste la description imposante de l'enceinte de la ville flanquée de hautes tours.

L'abbé Jean-Jacques Boze

Jean-Jacques Boze est né en Apt le 4 mars 1760 et y décède le 22 juin 1840. Fernand Sauve résume avec lucidité son œuvre : « Ces divers travaux ne sont qu'un résumé fautif et mal digéré de l'œuvre de Remerville ; ils sont dépourvus de toute documentation et la légende y tient la plus grande place ; à ces titres ils ne doivent être consultés qu'avec prudence »³⁶.

En revanche, la correspondance de l'abbé Boze, déposée à la bibliothèque Ceccano d'Avignon, dans un recueil intitulé Lettres de savans françois ou étrangers, écrites à M. Joseph de Seytres, et datée de 1718-1720, mériterait très certainement une étude plus approfondie³⁷.

Son apport à l'archéologie reste très modeste. Par contre, fin observateur, il lèguera une série de descriptions monumentales qui ne sont pas sans intérêt.

Par exemple, la démolition des remparts de la ville, commencée en 1787, afin d'élargir les quais pour une meilleure circulation, lui permet de procéder à l'enregistrement de nombreuses observations judicieuses. Grâce à lui et à ses remarques, nous connaissons relativement bien l'enceinte fortifiée de la cité telle qu'elle existait au Moyen-Âge avec pratiquement la totalité de ses portes et tours. Malheureusement, aucune description archéologique ne vient étayer sa présentation, pourtant il est fort vraisemblable qu'une étude de certains tronçons des remparts aurait pu nous apporter d'importantes informations sur la présence ou non d'une enceinte gallo romaine.

André-Marius Garcin

André-Marius Garcin est né en Apt le 16 juillet 1821 et décède le 2 octobre 1906. Greffier au tribunal, il effectue ses études aux Ecoles chrétiennes d'Apt. Précocement, il se passionna pour l'histoire locale et les prospections archéologiques. Fernand Sauve lui a consacré un article dans les Mémoires de l'Académie de Vaucluse³⁸ et plus récemment René Bruni dans Archipal³⁹.

Membre fondateur de la Société Littéraire, scientifique et historique d'Apt en 1862, André-Marius Garcin publia dans les Annales et Mémoires plusieurs articles de grande qualité. Il publia un très intéressant « Essai épigraphique sur l'arrondissement d'Apt »⁴⁰, et dans les Mémoires de l'Académie de Vaucluse dont il était le doyen, un article intitulé « La colonie aptésienne du I^{er} au IV^e siècle », dressant une première approche topographique

³⁴ Gros, 2010, pp. 72-73.

³⁵ Avec le plan que nous vous proposons d'Aoste, on peut facilement se rendre compte des proportions nécessaires à cette organisation architecturale et immédiatement comparer avec le plan d'Apt.

³⁶ Sauve, 1903a, p. 110.

³⁷ Barjavel, 1841, pp. 281-282 ; Barruol, Bonnetain, Bruni, Dumas, 1997, pp. 4-5.

³⁸ Sauve, 1908, pp. 315-322.

³⁹ Bruni, 1997, pp. 9-10.

⁴⁰ Garcin, 1869.

d'*Apta Julia*⁴¹. Ce texte a été rédigé l'année de la découverte dans un puits de la propriété Reboulin du fameux « Trésor d'Apt »⁴². Même si la qualité scientifique est à l'image des connaissances de l'époque, Garcin en dresse un inventaire rigoureux et fait une description détaillée illustrée de dessins de l'inscription de la lampe dédiée au Génie de la colonie. Dans ses autres publications, on trouve également un essai sur la géographie des *Albici*.

Des cahiers et des notes manuscrites qu'il avait réunis, sont de nos jours perdus. Ce grand collectionneur avait rassemblé, dans une précieuse bibliothèque, de rares et beaux ouvrages, une importante quantité de manuscrits, d'archives, de copies de documents disparus ainsi que plusieurs fonds provenant des familles d'Agoult, de Mazarin, de Montmorency et de la marquise de Pompadour.

Fernand Sauve dressa un inventaire sommaire cette l'importante collection que cet érudit accumula durant cinquante années, débordant le cadre de la cité d'Apt⁴³.

Au fil des années, il se constitua une véritable collection digne d'un musée. Il ouvrait souvent ses portes à tous les chercheurs et son souhait était de voir un jour son œuvre muséale intégrer un musée en Apt. Ses collections étaient, du point de vue des antiquités, l'une des plus riches de Provence et comptaient plus de 20 000 pièces. René Bruni écrit à ce sujet : « Cette seule collection privée, mentionnée à l'époque par tous les guides locaux, était un véritable musée, dont les pièces sont aujourd'hui, hélas, presque toutes dispersées »⁴⁴.

Frédéric Lazard

Frédéric Lazard, né à Sivergues le 9 mai 1862, décède à Apt, au lieu-dit Roc Salière en novembre 1945.

C'est à lui avec Marc Deydier⁴⁵, notaire à Cucuron et Anfon Martin, instituteur à Bonnieux, que nous devons l'origine de la Société Préhistorique de France créée en 1904 sur les bords de la Combette dominant l'Aiguebrun, cours d'eau parcourant la combe de Lourmarin à l'intérieur du Lubéron. Frédéric Lazard sera, de plus, l'un des premiers correspondants de l'incontournable et très scientifique revue *Rhodania*. Il publie, en 1943, un très intéressant inventaire Les environs d'Apt préhistoriques⁴⁶ permettant d'aborder les occupations humaines des origines de la vallée d'Apt.

Jean-Sauveur Jean et le Mercure Aptésien

L'hebdomadaire le Mercure Aptésien fondé en 1839, perdura jusqu'en 1936. Son créateur Jean-Sauveur Jean, rédacteur et imprimeur de son état⁴⁷, fit du Mercure Aptésien le principal observateur et informateur du bassin d'Apt en diffusant avec précision et rigueur toutes les nouvelles découvertes archéologiques. Le dépouillement et la lecture des numéros est une source intarissable alimentée en plus par les meilleures plumes du territoire.

Particulièrement importante, sa présence a été cruciale lors des grands travaux urbains du XIXe siècle. Le Mercure Aptésien nous a permis de rassembler une série de témoignages sur la présence d'éléments architecturaux monumentaux antiques.

⁴¹ Garcin, 1886.

⁴² Cavalier, 1988.

⁴³ Sauve, 1903a, p. 112 ; 1908, pp. 315-322.

⁴⁴ Bruni, 1985.

⁴⁵ Muller, 2005.

⁴⁶ Lazard, 1943.

⁴⁷ Jean-Sauveur Jean avait commencé sa carrière dans le journalisme à Paris au sein de la rédaction du célèbre Journal chrétien libéral l'Avenir dirigé par Lacordaire, Lamennais et Montalembert.

Fernand Sauve

Fernand Sauve, né le 23 août 1869 à Montoux (Vaucluse), décède en 1940 à Eyrargues (Bouche-du-Rhône). Il commence ses études au séminaire de Sainte-Garde-des-Champs, avant d'intégrer la Caisse d'Épargne d'Apt. Comme son frère Casimir, qui était secrétaire en chef au sein de la mairie d'Apt, il devient en 1892 secrétaire de l'état-civil à la Mairie. Toujours dans la même année, il devient archiviste communal pour la municipalité dirigée alors par Monsieur Reboulin. En 1900, il prend la succession de son frère et occupe jusqu'en 1919, les fonctions d'archiviste paléographe, de bibliothécaire et de rédacteur en chef de la Gazette aptésienne. C'est très certainement à partir de cette période que sa passion pour l'archéologie et l'histoire locale s'amplifie. En 1920, il quitte Apt pour Marseille. Il tente de créer un Organe régional de relations économiques et de contentieux. A partir de cet échec, il tente de repartir en ouvrant une petite librairie qui va le ruiner définitivement. C'est à Honoré Labande historien, paléographe et archiviste en chef du Prince de Monaco qu'il doit, toujours en 1920, de sortir de la misère dans laquelle il était en train de sombrer. Labande le fait nommer archiviste-adjoint. Il assura cette fonction jusqu'à ce qu'il perde définitivement la vue. Il se retire à partir du 16 avril 1934 dans sa maison d'Eyrargues où il meurt en 1940.

Tout comme Rémerville, on lui doit une quantité considérable d'études historiques et archéologiques consacrées au pays d'Apt. Il publie, en 1903, une précieuse Monographie de la ville d'Apt⁴⁸, annonçant une grande Histoire sociale, politique et religieuse de la ville d'Apt, en quatre volumes, restée malheureusement inachevée et qui devait, selon lui, être « le tableau fidèle, impartial et pittoresque de la vie des Aptésiens, du passé de leur cité, du rôle qu'elle a tenu dans l'histoire générale de ses institutions d'autrefois »⁴⁹. Comme le stipule René Bruni sa monographie « reste d'une étonnante actualité » et « exprime clairement quel était le souci de précision que Sauve apportait dans ses recherches ». René Bruni poursuit en notant très judicieusement que son œuvre est « à la fois un outil précieux pour l'historien et une réelle tentative de démythification » ajoutant « Ceci explique que, quatre-vingts ans plus tard, elle reste la source irremplaçable des chercheurs locaux »⁵⁰. On doit également à Sauve deux articles essentiels pour l'archéologie aptésienne dans les Mémoires de l'Académie de Vaucluse⁵¹ : « Buoux et le vallon de l'Aiguebrun », un autre, un an plus tard⁵² : « La Région Aptésienne. Etudes d'histoire et d'Archéologie. II. Gargas » ; des « Notes épigraphiques sur la région d'Apt » publiées dans la Revue Epigraphique en 1904 et surtout un article paru en 1910 dans les actes du Congrès archéologique de France tenu à Avignon en 1909 : « Découvertes gallo-romaines à Apt », il s'agit d'une remarquable étude de synthèse issue des travaux réalisés au domaine du Clos lors de l'ouverture des grands boulevards au début du siècle. Brillante communication à la suite de laquelle on lui remet la médaille d'argent⁵³. De par sa fonction d'archiviste paléographe et bibliothécaire, Fernand Sauve appuyait toujours ses recherches sur les documents d'archives ou les registres notariaux qu'il pouvait aisément consulter. Il a également permis de sauver, en procédant à leur réorganisation, les archives communales, en particulier pour les série AA et BB qui étaient à l'état d'abandon⁵⁴. Sa capacité de

⁴⁸ Sauve, 1903a.

⁴⁹ Bruni, 2003, p. 36.

⁵⁰ Bruni, 2003, pp. 37-38

⁵¹ Sauve, 1904.

⁵² Sauve, 1905.

⁵³ Bruni, 2003, p. 43.

⁵⁴ Barruol, Bonnetain, Bruni, Dumas, 1997, p. 13 ; Bruni, 2003, p. 47.

travail lui permit également de procéder parallèlement à ses travaux, à la publication de l'Obituaire de l'Eglise d'Apt (Monaco-Paris, 1926).

En 1934, Sauve a légué l'ensemble de ses archives (29 liasses et 4 registres) aux Archives Départementales de Vaucluse (Avignon)⁵⁵. Ce fond est d'une richesse remarquable. Notons en particulier les dépouillements réalisés par cet érudit, notamment dans les registres notariaux. On trouve aussi dans ce fond près de 70 ouvrages, brochures et tirés à part, ainsi qu'une collection de près de 40 documents imprimés antérieurs à 1830, et 15 documents manuscrits, dont certains remontent au XIV^e siècle⁵⁶. Bien évidemment, pour notre recherche, nous avons dépouillé une grande partie de ses remarquables notes, où se trouve concentrée une masse considérable d'observations. Elles sont souvent accompagnées de dessins et de croquis sur les découvertes archéologiques faites à Apt⁵⁷, comme par exemple avec le plan de la localisation des structures antiques de la partie sud de la cité⁵⁸.

Jean Barrauol

Jean Barrauol est né en Apt en 1898 et y séjourna de 1912 à 1928. Il décède à l'âge de 85 ans. L'essentiel des publications de Jean Barrauol est paru régulièrement au sein des sociétés savantes et associations généralement en petits tirages, mais également lors de communications, notamment dans les Annales de Hautes-Provence, Provence Historique, Alpes de Lumière, le Bulletin des Amis du Luberon. Régulièrement, durant nos prospections archéologiques, nous avons suivi Jean Barrauol. Par exemple, lors de l'aménagement de la parcelle AV 35, il avait pu descendre à l'intérieur du grand collecteur du théâtre et ainsi en dresser un premier plan d'implantation. De ses contributions, on retiendra : « Les origines de l'Eglise aptésienne », « Le Mystérieux tombeau d'Apt », « Le livre de raison de Rémerville »⁵⁹. René Bruni a pu dénombrer une cinquantaine de publications. Il le qualifie également d'excellent conférencier comme « un vulgarisateur avisé et passionnant ». Ce chercheur inlassable finit par acquérir une connaissance et une maîtrise, en particulier des arcanes de la cité antique d'Apt qui ont toujours été pour nous une référence⁶⁰.

André Dumoulin

André Dumoulin est né à Saint-Rémy-de-Provence le 24 décembre 1913 et décède le 15 septembre 1981 à Cavaillon. Après des études au lycée Frédéric Mistral d'Avignon, il fait, au début des années trente, la connaissance de Sylvain Gagnière qui allait devenir l'un des fondateurs de l'archéologie provençale et de Pierre Brun, géologue réputé. André Dumoulin commence sa carrière comme instituteur à Robion. Ce savant commence alors à engranger tout un savoir pluridisciplinaire sur son nouveau terroir.

Qu'il s'agisse d'archéologie, d'histoire, de botanique, de géologie, il réalisa également avec brio une carrière parallèle de musicien de bal où sa dextérité à l'accordéon lui faisait parcourir toutes les fêtes votives du département. C'est finalement en 1946, qu'il est nommé conservateur du musée de Cavaillon où il parvient à réorganiser la totalité du

⁵⁵ Perrin, Thomas, 1996, p. 43.

⁵⁶ Perrin, Thomas, 1996, pp. 7-8.

⁵⁷ Concrètement dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive que nous avons réalisée en octobre 2011, à l'emplacement de l'ancienne caserne des pompiers, nous avons pu vérifier et retrouver l'ancien chemin dit de Marseille, que Fernand Sauve avait à juste titre localisé et relativement bien calé sur le plan de la figure.

⁵⁸ Tallah, 2004, p.130.

⁵⁹ Jean Barrauol, 1963, 1967, 1970.

⁶⁰ Barrauol, Bonnetain, Bruni, Dumas, 1997, p. 5.

musée en innovant tant au niveau de la présentation qu'à celui de l'animation. Tout en procédant à d'importantes fouilles archéologiques sur la totalité du canton de Cavaillon, il publia bon nombre de brochures historiques sur Cavaillon. A la vue de cette énergie, les aptésiens, désireux depuis longtemps de voir naître leur propre musée archéologique, lui demandèrent, au début des années cinquante, d'assurer cette tâche. La chapelle Sainte-Catherine⁶¹ servit de premier local et rapidement le musée reçut des dons de collections préhistoriques et antiques, des récoltes de la collection d'André-Marius Garcin, de Frédéric Lazard et la collection Brunel.

Initiateur de nombreuses fouilles archéologiques, notamment à Cavaillon sur la colline Saint-Jacques, siège de l'oppidum de la fédération des Cavares⁶², c'est en 1951, sur l'oppidum de Perréal plus proche d'Apt, qu'il réalisa une autre importante fouille en dégagant un important mobilier protohistorique. Ainsi, lors son inauguration en 1952, le musée comportait un ensemble de pièces non négligeable, mis en valeur par la rapide publication de Dumoulin d'une brochure de présentation intitulée *Le Musée archéologique d'Apt*. En 1954, il organise une exposition dont le thème est celui de « la céramique à travers les âges » et relance, avec le soutien de Jean Chaume, l'idée de création d'un second musée consacré à la faïence. En 1958, la découverte fortuite d'une nécropole romaine à l'emplacement de l'usine Louis Piton, rue du Gaz, augmente encore les collections. André Dumoulin demande alors une extension du bâtiment, ce qui aboutit, dès 1960, à l'aménagement de salles d'exposition dans les caves. Durant les années soixante, A. Dumoulin fut également chargé de fouilles à Vaison-la-Romaine, où il contribua en tant que conservateur des musées du département à la mise en place ou à la rénovation, des musées de Sault⁶³.

C'est en 1971 qu'il devient membre du Conseil d'Administration de l'Académie de Vaucluse qu'il avait intégrée en 1933. Il a été décoré et reçut le titre de chevalier des Palmes Académique, des Arts et des Lettres et de l'Ordre National du Mérite⁶⁴. Toujours en 1971, le musée d'Apt fut transféré dans l'ancienne cure, rue de l'Amphithéâtre. C'est lors de cette opération qu'on pu être fouillés, avec Monsieur Guy Barraol, les vestiges du théâtre antique qui subsistaient dans les caves du nouveau lieu de conservation⁶⁵. De nombreuses manifestations culturelles et expositions y furent alors organisées au cours de cette décennie, jusqu'à ce qu'André Dumoulin soit atteint d'une maladie qui lui fut fatale. La presse locale écrivit ces quelques mots « André Dumoulin vient de nous quitter à l'âge de 68 ans. Une vie qui paraît bien courte mais bien remplie au regard de son œuvre », résumant la brillante carrière de cet historien, archéologue et conservateur, très estimé des aptésiens pour son œuvre et son humanité⁶⁶.

A côté de ses fonctions, André Dumoulin s'est aussi impliqué dans l'avancement des recherches historiques et archéologiques, en publiant plusieurs articles dans des revues scientifiques : « Découverte de sépultures gallo-romaines à Apt (Vaucluse) », dans *Rhodania*, 1956 ; « Découvertes archéologiques à Apt », dans *Arts et Livres de Provence*, 1957 ; *Recherches archéologiques dans la région d'Apt (Vaucluse)*, dans *Gallia*, 1958 ; « Notes sur les nécropoles gallo-romaine, d'après les récentes découvertes à Apt et Sannes », dans *Provence Historique*, 1963 ; « Le théâtre romain d'Apt », en collaboration avec G. Barraol, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 1968, etc⁶⁷. René Bruni

⁶¹ Il s'agit bien de la chapelle Sainte Catherine, rue Scudéry et non de la chapelle Sainte Anne, comme l'affirme Linda Tallah, 2004, p. 50.

⁶² De Michèle, 2006, pp. 30-31 Aux origines de Cavaillon.

⁶³ Gagnière, 1982, p. 44.

⁶⁴ Gagnière, 1982, pp. 44-45.

⁶⁵ Barraol, Dumoulin, 1968, pp. 159-200.

⁶⁶ Bruni, 1985.

⁶⁷ Bonnetain, Bruni, 1997.

écrivit au sujet de ce personnage : « En toutes les circonstances de sa vie, André Dumoulin réussit la plupart des tâches qu'il avait entreprises parce qu'il sût toujours faire preuve d'une étonnante ténacité et qu'il avait le don de convaincre. Cette volonté opiniâtre était certes quotidiennement conquise sur une profonde sensibilité qui était sa vraie nature »⁶⁸. Un hommage particulier lui a également été rendu dans les Mémoires de l'Académie de Vaucluse, par Sylvain Gagnière « à cet homme droit et généreux, qui a tant donné de sa personne et qui, par là même, s'est montré le digne représentant de toute une génération de chercheurs qui ont apporté, avec des moyens souvent modestes, une contribution des plus précieuses à l'histoire et à l'archéologie provençales »⁶⁹.

II.1.1.2. Théâtre amphithéâtre ? Une tradition tenace

Jusqu'à une époque relativement récente, le théâtre d'Apt a été considéré comme un amphithéâtre. Pour preuve demeure aujourd'hui encore une rue dénommée "de l'Amphithéâtre" (il s'agit de la rue où se trouve le Musée archéologique) ; cette méprise ne pouvait que rendre confuse dans l'esprit des habitants et des touristes la réalité du monument qui jadis se dressait dans le quartier. Nous avons toujours été étonné de constater le peu de connaissance de la population à cet égard, particulièrement lors des visites effectuées chez les habitants.

Les sources épigraphiques connues, si elles évoquent à travers certaines épitaphes le passé antique d'*Apta Julia* et le rôle politique ou religieux des défunts dans la cité⁷⁰, sont en revanche totalement floues pour ce qui concerne son théâtre.

La découverte au XVIIème siècle d'un fragment d'inscription, aujourd'hui disparu, est venue ajouter une incertitude supplémentaire au problème des monuments présents dans la cité. Ce fragment d'inscription signale en effet la construction d'un monument de jeux publics. Celle-ci, (CIL, XII, 1121=ILN, IV, 24) :

...f]lam(en) Romae et diui Aug(usti) suff[r]agiis ?...
 ...porti]cus et arcum cum ostiis et clu[sur]is...
 ...im]pensa s(ua) ludos publi[cos]...

est ainsi traduite :

...flamine de Rome et du divin Auguste,...a fait élever des portiques et un arc, avec des ouvertures et des portes (?),...à ses frais, il a fait organiser des jeux publics...

Un manuscrit du XIème siècle, La vie de Saint Auspice (premier évêque présumé d'Apt) signale explicitement l'existence à Apt d'un amphithéâtre (Cf. supra p. 23). Le texte du manuscrit est suffisamment obscur cependant pour conduire les historiographes aptésiens à privilégier même avec prudence la thèse de l'amphithéâtre : P. Legrand, J.-F. de Rémerville, P. Marmet de Valcroissant au XVIIème siècle, V. Chambaud et A.-M. Garcin au XIXème siècle, puis F. Sauve au début du XXème siècle, reprennent sans discontinuité cette hypothèse⁷¹. Parmi eux, seul, H. Bouche⁷² affirme que la cité possède « encore de beaux monuments de l'Antiquité [...] comme des arcs de théâtre,

⁶⁸ Bruni, 1985a, fig.7.

⁶⁹ Gagnière, 1982, p. 45.

⁷⁰ Gascou, Leveau, Rimbart, 1997.

⁷¹ Barruol, Dumoulin, 1968, pp. 159-164.

⁷² Bouche, 1664, I, p. 221.

qu'on voit en divers endroits de la dite ville ». Un autre, A.-M. Garcin⁷³, témoin de l'ouverture de la Place Carnot en 1870, écrit : « un théâtre aux nombreux portiques se dressait à l'emplacement même où se trouve notre nouvelle halle ; un amphithéâtre aux vastes proportions faisait face au théâtre et occupait tout l'espace compris par notre vieille cathédrale »⁷⁴.

Julien Compain, architecte de la Chapelle Sainte Anne, dresse même le plan de cet amphithéâtre, mais ce document est malheureusement perdu. Toutefois, J.-F. de Rémerville (1690 ; 1692 ; 1696) situe les contours de cet édifice, de façon imprécise, il est vrai, et revenant plusieurs fois entre 1690 et 1696 sur son implantation exacte, à l'intérieur d'un large périmètre compris entre la rue d'Estienne d'Orves et la rue Pasteur. Le monument aurait même reçu l'appoint, affirme-t-il, d'un aqueduc souterrain⁷⁵ captant les eaux du vallon de Rocsalère, sur la rive méridionale du Calavon et dirigeant celles-ci vers « la grotte de Sainte Anne » (la crypte de la cathédrale) pour y alimenter des naumachies.

La fonction d'amphithéâtre semble être confortée jusque dans le détail par un double témoignage.

P. Legrand⁷⁶, dit avoir observé dans le cimetière attenant à la cathédrale et dans les caves des maisons voisines des « vestiges et marques visibles [...] des arènes » et, entre autres motifs ornementaux, « des testes de taureaux ». Cette observation est confirmée par un commentateur anonyme du XVIII^e siècle d'un manuscrit de Rémerville qui précise avoir vu « une corniche d'où sort une tête de bœuf toute en relief, laquelle était placée dans un endroit éminent de l'amphithéâtre ».

Quoi qu'il en soit, les grands travaux urbains du XVII^e siècle permettent de découvrir des vestiges considérables. Ainsi, lors de la construction de la chapelle Sainte Anne, au milieu du XVII^e siècle, qui détruit la partie centrale du mur de façade du théâtre, Rémerville (1690) signale que « les pans de murailles qui en paraissaient il y a environ 40 ans [1650] furent détruits pour construire la Chapelle Ste Anne » et Marmet de Valcroissant⁷⁷ ajoute que « les pierres, d'une prodigieuse grosseur, ont été employées à divers bâtiments et surtout à la nouvelle Chapelle de Ste Anne ».

En 1870-1871, lors du démantèlement de l'Hôtel d'Autric de Vintimille, deux niveaux d'arcades antiques sont dégagés dans les maçonneries. La photo d'époque⁷⁸ donne la mesure des destructions et montre le désintérêt des édiles municipaux pour le patrimoine archéologique de leur cité (fig. 3, 4, 5, 6).

Théâtre ou amphithéâtre ? Tous les témoignages, toutes les observations militent en faveur de l'amphithéâtre jusqu'à Sauve⁷⁹ compris au début du XX^e siècle : analysant les découvertes faites au cours des terrassements de 1870, il rappelle qu'entre autres « débris antiques » ont été mis au jour « blocs de pierre, marbres brisés, poteries, bases de colonnes, ossements de sangliers, de cerfs, de taureaux ayant à combattre dans l'arène ».

La tradition de l'amphithéâtre demeure donc jusqu'aux travaux de Guy Barruol et d'André Dumoulin en 1966-1967.

⁷³ Garcin, 1886, p.188.

⁷⁴ Voir les clichés photographiques de la destruction de la place Carnot (figure 3, 4, 5, 6).

⁷⁵ Trois conduits d'adduction d'eau observés dans les caves Guigou, face à la Cathédrale d'une part, et le collecteur d'égout aménagé sous la *cardo* de la Place Jean-Jaurès d'autre part, rendraient crédible en effet la possible présence de réseaux hydrauliques se dirigeant vers le nord entre l'ensemble monumental et le théâtre.

⁷⁶ Legrand 1605, pp. 67-68.

⁷⁷ Marmet de Valcroissant 1685, p. 13.

⁷⁸ Fonds photographique (1875-1880) mis à notre disposition par S. Clin, collectionneur aptésien. Voir aussi G. Barruol et A. Dumoulin. op. cit., pp. 167-168.

⁷⁹ Sauve 1903, p. 77.

Ce n'est que très récemment, avec la découverte de la *favissa* de la fosse du rideau de scène et son recouvrement précoce que la question se pose à nouveau de la transformation de la scène et de l'orchestra en arène d'amphithéâtre (Cf. infra p.52).

II.1.1.3. Repères historiques

On s'accorde à penser qu'*Apta Julia*, capitale du territoire des *Albici*, avait été fondée vers 45-30 avant J.-C.⁸⁰. Ces *Albici* « rudes montagnards habitués à porter les armes »⁸¹ sont connus par Strabon comme des Albiens ou des Albièques⁸². Le géographe grec les localise de façon très laconique dans « les régions septentrionales des montagnes » (au nord de Marseille, entre les Salyens au sud et les Voconces au nord et à l'est) (fig.7). Selon Guy Barruol⁸³, ils ne forment qu'une seule et même tribu. Celui-ci situe leur territoire dans tout « le bassin moyen et supérieur du Calavon, affluent de la Durance », localisant, pense-t-il, leur capitale sur l'oppidum de Péréal, à 7 km au nord-ouest d'Apt, sur la commune de Saint-Saturnin-d'Apt.

La fondation d'*Apta Julia* serait la conséquence d'un mauvais choix politique, de l'alliance malheureuse des *Albici* avec Pompée et les Massaliotes dans leurs luttes contre César. Ce dernier évoque cet épisode dans sa Guerre des Gaules⁸⁴ et on sait que la défaite de Marseille en 49 avant J.C. entraîne un lourd tribut pour ses alliés. Ainsi les *Albici* voient-ils leur capitale détruite et aussitôt « remplacée par une ville romaine créée de toutes pièces à quelques kilomètres de là, sur la route des Alpes, *Apta Julia* ».

Dans la région soumise, plutôt que pacifiée, la nouvelle agglomération s'installe en plaine, sur le tracé de la *Via Domitia*, en un point resserré de la vallée du Calavon facilement contrôlable et particulièrement stratégique. Ainsi, « politiquement, militairement, économiquement, Apt se substituait à Péréal »⁸⁵

Créée vraisemblablement par César, *Apta Julia*, du nom de son fondateur, la nouvelle capitale ne sera élevée au rang de colonie latine qu'un peu plus tard, probablement sous d'Octave, entre 40 et 27 avant J.C. La question reste controversée mais on ne peut imaginer qu'Apt, de moindre importance que Nîmes qui reçoit le titre de colonie en 42, ait pu accéder à cette distinction avant la cité gardoise⁸⁶.

Quoi qu'il en soit, Pline écrit vers 79 ap. J. -C. mais s'appuyant vraisemblablement sur des documents antérieurs (augustéens ?) qu'à l'exemple d'autres cités voisines, Apt peut s'enorgueillir de ce nouveau statut : « *oppida latina, Aquae Sextia Salluviorum, Avenio Cavarum, Apta Julia Vulgientium* »⁸⁷.

On peut s'interroger sur le nom des *Vulgientes*, possibles habitants de Péréal⁸⁸, associés au statut de la nouvelle cité, concrétisé par le titre de colonie latine. Il semble qu'ils soient finalement récompensés, ce qui signifierait alors qu'ils pourraient être à l'origine de la création de la colonie latine acceptant sans réserve le pouvoir romain. Ainsi, la création d'*Apta Julia* eut pour conséquence d'imposer une nouvelle organisation

⁸⁰ Barruol 1999.

⁸¹ César, *Bellum civile*, 1, 57.

⁸² Strabon, Géographie, livre IV, 6, 4.

⁸³ Barruol 1999, p. 274.

⁸⁴ César, *Bellum civile*, 1, 34.

⁸⁵ Barruol 1999, 276.

⁸⁶ Gascou, Leveau, Rimbert 1997, 21-22.

Gros 2010, pp. 24-30

⁸⁷ Pline, N. H. , III, 4, 36.

⁸⁸ Barruol 1999, p.276-277.

politique, religieuse et sociale à une cité dorénavant codifiée par l'usage romain et d'établir sur le passage de la grande voie militaire d'Italie un verrou particulièrement efficace destiné à assurer la sécurité et le libre fonctionnement des échanges. On peut également voir dans l'implantation de cette nouvelle cité, l'extension indirecte de l'emprise romaine sur un vaste territoire.

II.1.2. Topographie urbaine

II.1.2.1. Eléments de voirie

Le site d'*Apta Julia* choisi pour des raisons stratégiques voit sous le régime d'Auguste son rapide développement avec la mise en place d'une trame urbaine rigoureuse.

La Voie Domitienne, de direction est-ouest, évitait très certainement la cité en épousant la rive droite du Calavon, au pied de la colline Saint-Michel mais un embranchement permettait de pénétrer à l'intérieur de la ville en amont et en aval de celle-ci en franchissant la rivière par deux ponts. L'existence de ces deux ouvrages est parfaitement attestée par Rémerville⁸⁹ ; les ruines de l'un, celui de la Bouquerie à l'ouest étant encore visibles au XVII^e siècle ; la mention de l'autre, à l'est, apparaissant dans une délibération de la ville du 16 mai 1294, qu'il cite. D'autres voies d'accès, moins importantes, sont signalées par Guy Barraol dans son Essai sur la topographie d'*Apta Julia*⁹⁰.

Un grand axe parfaitement rectiligne traversait *Apta Julia* d'est en ouest, alignement majeur qu'il faut identifier comme le *decumanus maximus* de la cité. Le cadastre de la ville de 1779 (fig.44) en garde la trace dans l'alignement presque parfait des rues Poulasserie, Solarié et la partie est-ouest de la rue Canorgue et, plus à l'est, de la rue des Biards (la *carriera recta* du Moyen Age, aujourd'hui rue des Marchands et son prolongement à l'est, rue Saint-Pierre) (fig.8).

L'identification du *cardo maximus* est moins aisée. Considérant le cadastre de 1779, on pouvait être tenté avec Guy Barraol⁹¹ de voir dans l'alignement de la rue des Beissans (actuelle rue Sainte Delphine) et du tronçon nord-sud de la rue Canorgue l'axe nord-sud de la cité. Si la présence, en effet, d'un élément de voirie existait sûrement rue Sainte-Delphine, en bordure orientale du théâtre, son prolongement vers le sud paraît en revanche moins assuré : cette hypothèse n'est confortée par aucun indice archéologique. La découverte par André Kauffmann⁹², entre 1981 et 1984, Place Jean-Jaurès, d'un *cardo* décalé d'une dizaine de mètres vers l'ouest par rapport à celui, présumé, du prolongement de la rue Sainte-Delphine rend peu crédible l'hypothèse traditionnelle, la cohabitation de deux rues parallèles si faiblement espacées paraissant tout à fait inhabituelle. Faut-il donc considérer le *cardo* de la Place Jean-Jaurès comme le *cardo maximus* de la cité ? Pour soutenir cette proposition, on observera que l'alignement de cette voie se prolonge au nord et au sud avec deux éléments forts du parcellaire : le parement extérieur du chevet de la cathédrale au nord, la façade occidentale des maisons de la rue Saint-Martin au sud.

De ce fait existait, entre la rue Sainte-Delphine au nord et l'axe de rue Place Jean-Jaurès, une étrange configuration en baïonnette avec un effet d'asymétrie peu conforme à l'idéal romain et peu imaginable dans la conception du plan de la cité alors qu'aucune contrainte ne s'opposait à la construction d'un plan régulier.

⁸⁹ Rémerville 1692, ms. N°9549 f° 415.

⁹⁰ Barraol 1968, 115-116.

⁹¹ Barraol 1968, 115-116.

⁹² Kauffmann 1984.

La découverte que nous avons faite dans la cave AV270 ouest, rue des Marchands, d'un axe de rue nord-sud, exacte réplique de la voie mise au jour Place Jean-Jaurès apporte plusieurs éléments de réponse :

- ces deux voies sont parfaitement symétriques par rapport à l'axe du théâtre et cette axialité paraît plus conforme aux critères des urbanistes romains,

- cette nouvelle voie est située à une dizaine de mètres à l'ouest de l'actuelle rue Sainte-Anne (rue Horloge-Vieux sur le plan de 1779 et rue Neuve en 1593, ouverte tardivement au XV^{ème} ou XVI^{ème} siècle), axe de voirie qui n'avait probablement aucune réalité à l'époque antique. L'hypothèse de situer un *cardo* rue Sainte-Anne doit donc être abandonnée ;

- Cette cave correspond à l'angle nord-ouest d'un îlot antique parfaitement centré sur l'axe du théâtre, à l'intersection d'un *cardo* et du *decumanus maximus*, débouchant très probablement sur un espace ouvert devant la façade du théâtre.

Il faut donc imaginer à l'ouest du théâtre, à la périphérie de la *cavea*, à l'emplacement de l'actuelle rue d'Estienne d'Orves, un espace de voirie semblable à celui de la rue Sainte Delphine. Mais il n'est pas possible pour l'instant de dire s'il s'agit d'une rue ou d'un espace aménagé sur toute la périphérie du monument ; toujours est-il qu'en l'état de nos prospections, cette découverte nous permettra, à terme, de nous intéresser plus particulièrement à l'implantation du théâtre dans le schéma urbain de la cité antique.

Il est trop tôt par ailleurs pour localiser avec certitude d'autres axes de voirie à l'intérieur de la cité. Tout au plus, peut-on, avec Guy Barraol⁹³ et Linda Tallah⁹⁴, en analysant le plan de 1779, proposer quelques hypothèses qu'il conviendra de vérifier lors de futures explorations. Parmi les axes forts, outre ceux qui viennent d'être décrits et sans développer davantage, retenons les plus évidents : pour les rues décumanes, du nord au sud, la rue du Chemin ou du Lion d'Or (actuelle rue de la République), une partie de la rue Saint-Pierre (aujourd'hui rue Saint-Elzéar), la rue Sainte-Croix (aujourd'hui Jules-Ferry) et à l'est une partie de la rue Camaret ou Saint-Georges, les rues des Pénitents Blancs, de l'Hôpital Saint-Castor et des Guiards ou du Petit Puits (aujourd'hui rues Scudéry et L. Rousset) ; et pour les rues cardinales secondaires, d'ouest en est, la rue Toulousette (aujourd'hui rue de la Sous-Préfecture), la rue de l'Evêché (actuel boulevard Maréchal Foch), le rue de la Barre, la place et la rue du Septier, la rue du Mazel (aujourd'hui rue Pasteur), enfin à l'est l'axe constitué par les rues du Puits des Quatre Poulies et Triperie et les rues des Gébelins ou Galère (actuelle rue de la Merlière).

Il faut signaler lors d'une de nos premières visites de caves⁹⁵ l'existence d'un secteur bâti vers l'est, rue Saint-Georges (fig. 129). Trois murs antiques de direction nord-sud (AV223 et 219) ont pu être reconnus. De plus, les structures d'un collecteur d'égout s'écoulant du sud vers le nord (AV224) à proximité d'un probable axe de voirie de semblable direction ont également été repérées⁹⁶. Ce collecteur se poursuit en suivant l'alignement du tronçon nord-sud de la rue Saint Georges et de la rue Pasteur, anciennement rue du Mazel (fig.129).

II.1.2.2. Les constructions antiques

⁹³ Barraol 1999, 128-129.

⁹⁴ Tallah 2004, 88-124.

⁹⁵ De Michèle 1999, 159.

⁹⁶ Tallah 2004, 123.

Deux ensembles bâtis s'organisent de part et d'autre de la rue des Marchands, identifiés comme le *decumanus maximus* antique. Au nord de cet axe majeur, et au nord de la cathédrale, les vestiges du théâtre occupent la quasi totalité de l'espace. Ils s'inscrivent à l'intérieur d'une zone quadrangulaire bornée au sud par le massif de la Cathédrale, à l'est par la rue Sainte Delphine et au nord par l'arc grossier matérialisé par le tracé de la rue de la Juiverie où la structure rayonnante du parcellaire moderne (parcelles AV29, 27, 26, 25, 24 et 362) porte la marque indiscutable d'une cadastration antique profondément influencée par la construction du théâtre (fig.1).

Ces vestiges sont répartis dans plusieurs espaces de caves :

- d'abord ceux du Musée archéologique (parcelle AV28) et des caves voisines, dites de la Société Générale (AV33) où Guy Barruol et André Dumoulin ont identifié plusieurs éléments de l'*ima cavea* (gradins, galerie de circulation, égout de drainage des eaux pluviales);
- complémentaires des précédentes les structures de la parcelle AV31 avec le mur nord de l'ambulacre et l'imposant massif de la cavea ;
- d'autres vestiges plus périphériques, visibles dans les caves de l'immeuble Bodet (AV361, 362 et 24) où là, ont été découverts plusieurs éléments (pilier de la façade curviligne, dallage et ambulacre extérieur) rentrant dans la composition de la façade de l'édifice, à l'est de ce premier ensemble et plusieurs caves situées rue de la Juiverie, (AV30, 5, 296 et 323), où se lisent des fragments de murs rayonnants de la partie supérieure de la *cavea* ainsi que les assises d'un pilier de la façade ;
- puis des éléments de la partie sud et sud-orientale du théâtre dans les caves de la rue Sainte-Delphine (AV44 et 43), où l'on voit les structures puissantes de l'angle interne et externe du *parascaenium* ; dans les caves Boyer (AV35), en cours d'exploration, où l'égout repéré dans les caves du Musée se jette dans un important égout collecteur de direction est-ouest, avec dans les autres espaces de caves récemment explorées les impressionnants dispositifs de scène, et enfin la cour et les caves de la parcelle AV36 où la descente à l'intérieur de la chemise du puits extérieur nous a livré les structures du *frons scaenae* et dans la cave contigüe à la fosse du rideau, côté est, la salle des machines du rideau de scène.

Au sud du théâtre, la zone (AV37) où se trouve actuellement la cathédrale était probablement occupée par un vaste espace pouvant correspondre à une cour à portique telle que la décrit Vitruve : *porticus post scaenam*⁹⁷. Les deux niveaux de crypte de la Cathédrale située dans la partie médiane de cet espace épousent un mur circulaire dont plusieurs auteurs pensent qu'il pouvait appartenir à un bâtiment absidial⁹⁸.

Au sud de la rue des Marchands, un ensemble bâti est composé de plusieurs travées parallèles se développant d'ouest en est sur près de 64 mètres, des caves Viguié à l'ouest (AV270) à un groupe de caves situées à l'est (AV246, 480, 482, 250, 251 et 252). D'importants aménagements intérieurs modernes ont complètement bouleversé la lisibilité de ces espaces de caves, cependant au début du XXème siècle, Sauve avait observé d'importants vestiges⁹⁹. Par contre, la parcelle AV255 nous a récemment livré de spectaculaires et inédits résultats. Ils nous permettent de définir l'emprise des murs orientaux et méridionaux du supposé forum, ainsi que son niveau de circulation. Ce vaste ensemble, d'une grande homogénéité architecturale, se refermant à l'ouest et à l'est par deux murs puissants bordant deux axes de voirie nord-sud, l'un à l'ouest de la cave Viguié

⁹⁷ Vitruve, De *architectura*, livre IV, ch.VI, 204-206.

⁹⁸ Barruol 1999, 143-145.

⁹⁹ Tallah 2004, 95-103.

(AV270), l'autre Place Jean-Jaurès, constituait un îlot monumental créant un effet de parfaite symétrie par rapport à l'axe du théâtre.

Au centre de l'îlot, les caves Guigou (AV477) constituent un ensemble de trois nefs remarquablement conservées, voûtées en plein cintre et d'égales dimensions dont la nef centrale est là aussi exactement centrée sur l'axe du théâtre. La découverte récemment de vestiges d'un enduit de couleur rouge dans la travée centrale sur la voûte confirme bien la conservation totale du bâti antique depuis sa conception originelle. Cet ensemble a été interprété par Guy Barraol comme les trois substructions de la *cella* d'un temple capitolin¹⁰⁰.

Dernièrement, dans la travée de direction est ouest située au nord des trois travées, nous avons découvert une portion de dallage antique¹⁰¹. Ce dernier se poursuit côté ouest sous le sol de la parcelle AV262. Rythmant ces quelques dalles miraculeusement préservées, deux stylobates et un emmarchement ont pu être également découverts. Ces aménagements appartiennent à un premier état de construction que l'on peut attribuer au début du règne d'Auguste.

La limite sud de l'îlot n'est pas vraiment connue mais c'est dans cette zone ouverte à l'est, actuellement occupée par la Place Jean-Jaurès et à l'époque médiévale par le Chapitre cathédral, que Guy Barraol¹⁰² situe le forum de la cité.

Cependant, c'est dans la parcelle AV259 que nous avons mis au jour deux murs en grand appareil formant un angle droit. Nous pensons être en présence d'une des constituantes architecturales majeures de l'îlot monumental, soit du temple (avec les massifs encadrant l'escalier devant permettre d'accéder au *pro cella*, ou peut-être la limite méridionale de ce complexe monumental.

La partie occidentale de l'îlot était probablement bâtie comme en témoigne la présence de constructions antiques dans toutes les caves qui bordent la rue Sainte Anne côté ouest (AV262, 263, 264, 265, 266, 270) jusqu'au sud de la rue Jules-Ferry (AV54), où un mur semble même prolonger le mur occidental de la cave Viguiet. Les caves plus au sud n'ont pas encore été explorées.

Plus au sud de la Place Jean-Jaurès, un premier mur antique de direction est-ouest est lu sur une quinzaine de mètres environ dans deux caves bordant au nord la Place Ripert de Monclar (AV70 et 71). Ce mur est dans l'exact prolongement de l'enceinte médiévale de la rue Scudéry et pourrait matérialiser au sud l'emprise de la cité romaine. C'est dans la parcelle AV210 que nous avons pu mettre en évidence un très important massif de maçonneries de facture antique. Nous pensons être en présence d'un tronçon de rempart ou peut-être d'un endiguement. Avec cette limite face au mur antique de la parcelle AV70 et 71, nous sommes peut-être dans la zone occupée anciennement par le second bras du Calavon. Cette zone soumise par ailleurs à un important travail d'érosion des collines de Rocsalère ne devait pas créer un terrain favorable à l'implantation de quartiers d'habitations¹⁰³.

CHAPITRE III : Présentation des résultats

III.1. Le théâtre (fig.8)

¹⁰⁰ 1999, 135-136 et 142-143.

¹⁰¹ Gros 2009, 72.

¹⁰² Barraol 1999, 143-145.

¹⁰³ Barraol 1999, 105-113.

a- Délimitation de l'espace de travail

Désormais bien repérés, les vestiges de l'édifice s'inscrivent à l'intérieur d'une zone quadrangulaire bornée, au sud, par le massif de la Cathédrale, à l'est, par la rue Sainte Delphine (le *cardo maximus*), au nord, par l'arc grossier matérialisé par le tracé de la rue de la Juiverie qui débouche sur la place Carnot, où l'on trouve au sud, l'imposant bâtiment de l'actuelle bibliothèque municipale. C'est dans le sous-sol de cette vaste zone que l'on trouve aujourd'hui, les vestiges du monument de spectacle.

Ce théâtre est construit sur un sol plat préalablement aménagé avec l'aide d'une platée constituée d'une dalle de béton de chaux étanche (nous traiterons ultérieurement dans la synthèse générale de cette caractéristique architecturale). A l'intérieur de cette dernière, est implanté, un ensemble rigoureux de murs concentriques et radiaux en *opus caementicium*, dont les extrémités sont en blocs de molasse locale taillée en grand appareil. Les parements de ces murs en *opus isodome* imparfait¹⁰⁴ sont ici bien représentés. Cette structure est chargée de supporter la conque des gradins et les divers aménagements techniques de la *cavea* (vomitoires, ambulacre intérieur, extérieur, précinctions...), l'ensemble, aménagé à l'intérieur de la maçonnerie. Bien qu'il subsiste encore, de nos jours, quelques élévations antiques (place de la Juiverie, rue Sainte Delphine) et à l'intérieur de certains immeubles modernes, l'essentiel des vestiges architecturaux s'observe à partir des caves modernes dont généralement les sols correspondent au niveau de circulation antique généralement reconnu entre 220 et 219,50 NGF.

b- Protocole de lecture des vestiges architecturaux

Les différentes caves seront examinées par zone géographique correspondant à la numérotation du parcellaire cadastral et à la zone architecturale du théâtre antique :

- l'ensemble Musée archéologique-Wideandale, situé au nord de la rue de l'Amphithéâtre correspondant dans le théâtre à la *cavea* et à l'*orchestra*, (chapitre III.1.1.1)
- l'îlot Bodet, détruit depuis avril 2004, îlot de constructions qui se situait à l'est du musée archéologique recélant les structures de la façade curviligne de l'édifice, (chapitre III.1.1.2)
- aux caves de la rue de la Juiverie sud et nord avec plusieurs vestiges de piliers de la façade extérieure et de l'*ambulacre*, (chapitre III.1.1.4).
- aux caves de la rue Sainte Delphine où nous trouvons les vestiges du *parascaenium* oriental et du *postscaenium*, (chapitre III.1.2)
- et enfin, à l'ensemble des caves Pondicq et Boyer situé au sud de la rue de l'Amphithéâtre où nous trouvons le secteur de la scène du théâtre, l'*orchestra*, et le *frons scaenae*, (chapitre III.1.3.)

III.1.1. Les structures de la *cavea*, de l'*orchestra* et de la façade curviligne du théâtre antique

III.1.1.1. Les immeubles et caves des rues de l'Amphithéâtre (nord) (fig. 9)

III.1.1.1.1. Parcelle AV28, les caves du Musée archéologique

¹⁰⁴ Ginouvès, Martin 1985, 99.

Ces caves, comme celles dites Wideandale (AV33) qui les jouxtent à l'ouest, explorées par Guy Barruol et André Dumoulin en 1966, ont déjà fait l'objet d'une importante publication¹⁰⁵.

a- les structures bâties (*cavea*, *ambulacre*, *orchestra*)

Dans la cave occidentale, cinq rangées de gradins de la *cavea* sont partiellement conservées. Ils appartiennent à l'*ima cavea* (fig.10). Les blocs de molasse, hauts de 0,40 m, larges de 0,80 m sauf le premier plus étroit (environ 0,65 m) considéré comme un marchepied, reposent sur une maçonnerie en *opus caementicium* aménagée en escalier visible aussi contre le mur nord de cette cave où elle constitue un blocage de fondation (cote maximum : 222,54). Les faces supérieures des gradins correspondent aux niveaux suivants :

gradin no 1 (marchepied)	: 220,29
gradin no 2	: 220,73 (h: 0,44m)
gradin no 3	: 221,12 (h: 0,39m)
gradin no 4	: 221,52 (h: 0,40m)
gradin no 5	: 221,95 (h: 0,43m)

Un couloir de circulation (*praecinatio*) large de 90cm environ, aménagé à la base des gradins jusqu'à l'engravure d'encastrement du *balteus* (disparu), sépare la *cavea* de l'*orchestra*. Il repose sur les dalles puissantes (niveau de circulation : 219,88) d'un grand égout semi-circulaire (fig.11). A la surface on a percé ponctuellement des avaloirs destinés à absorber les eaux pluviales. L'égout, dont les parois sont composées de petits moellons réguliers, est large de 0,88 m et haut de 2,20 m sous les dalles qui prennent appui de chaque côté sur une large feuillure. Le fil d'eau de l'égout est à la cote 217,26.

Côté sud du *balteus* on a relevé le départ d'une large banquette circulaire, interprétée comme un élément de la *proedria* destinée à recevoir les sièges mobiles des magistrats ou édiles locaux.

Dans la cave médiane et surtout dans la cave orientale, on suit les contours d'une large galerie de circulation en demi-cercle dont seule la partie basse est conservée (fig.12 et 13). Celle-ci vraisemblablement l'*ambulacre* intérieur, large de 2,35 m, s'inscrit entre les maçonneries support des gradins, très arasées vers l'extérieur (niveau 221,35), mais culminant encore à la cote 223,56 vers l'intérieur. Ces maçonneries concentriques, larges de 10 mètres environ pour la maçonnerie interne, de 4 mètres pour la maçonnerie externe, reposent sur une assise de fondation à la cote moyenne de 221,10. En outre, à la périphérie du massif externe et perpendiculairement à celui-ci, on voit sur une longueur de 0,50 m seulement le départ d'un mur rayonnant.

b- les niveaux d'occupation

Sans reprendre dans le détail l'analyse proposée par Guy Barruol et André Dumoulin en 1966, on rappellera que deux sondages ont été réalisés, l'un dans la cave ouest où un habitat tardif daté par le mobilier fin IV^{ème}, V^{ème} et peut-être VI^{ème} siècle est aménagé dans la partie basse de la *cavea*, l'autre dans la cave est où est visible la galerie de circulation.

Dans ce dernier, deux sols de circulation antiques ont été identifiés, séparés par une épaisse (0,40 m) couche de limons et de graviers (couche d'abandon, d'inondation ?) Le plus ancien, interprété comme le sol d'origine à l'intérieur de la galerie est à 0,30 m sous le ressaut de fondation des parois de la galerie à la cote 220,75. Matérialisée par un niveau de déchets de taille, cette couche était malheureusement stérile. Le niveau d'abandon (cote

¹⁰⁵ Barruol, Dumoulin 1968, 172-187.

221,39) reposant sur une couche charbonneuse est daté par du matériel céramique (D.S.P.) de la fin IV^{ème}-V^{ème} siècle (fig.14).

III.1.1.1.2. Parcelle AV33, les caves Wideandale

a- les structures bâties (*cavea* et gradins)

A l'ouest du Musée, les vestiges du théâtre ont été reconnus à l'intérieur de deux caves.

Dans la première apparaissent deux gradins noyés dans la maçonnerie d'un mur moderne de direction est-ouest. Leurs faces supérieures sont respectivement aux cotes 222,36 et 222,85, valeurs qui, comparées à celles des gradins du musée, permettent de les identifier immédiatement comme les gradins n° 6 (fig.15) et 7 (fig.16a) de la *cavea*. Par ailleurs, un dégagement réalisé à l'intérieur d'une galerie technique ouverte récemment par le propriétaire, nous a permis de mettre au jour un troisième gradin dont le niveau de la face supérieure (221,57) est comparable à celui du gradin n° 4 dans la cave du musée (fig.16b).

L'arrière cave située en retrait offre la particularité d'avoir été profondément creusée à l'intérieur de la maçonnerie support des gradins si bien que les murs latéraux est et ouest de la cave se trouvent fondés sur l'arasement de la maçonnerie antique (cote maximum : 223,03). Ce puissant massif prend place sur une surface aménagée de moellons liés au mortier de chaux qui en constitue le niveau de pose (cote 219,51).

b- les niveaux d'occupation

Au cours de notre intervention, aucune stratigraphie cohérente n'a été mise en évidence ni dans la galerie technique ni dans l'arrière cave, si ce n'est quelques tessons de céramique typique de la fin du XVII^{ème} siècle correspondant sans doute à la construction de l'hôtel particulier.

III.1.1.2. Les immeubles et caves de la rue Juiverie

III.1.1.2.1. Parcelle AV361

Cet îlot entièrement détruit en avril 2003 était composé de trois parcelles (AV 361, 362 et 24). Il était jusqu'à une époque récente (10 ou 20 années) rattaché à l'ensemble de l'îlot compris entre les rues de l'Amphithéâtre et de la Juiverie. Il fut amputé des parcelles AV 25, 26 et 27 pour réaliser l'aménagement de la Place de la Juiverie située au nord-est du musée (fig.17). Dans cet îlot, seules les caves AV 361 et 362 étaient accessibles.

L'étude des dernières parcelles s'est déroulée en 2001 et 2002, avec l'appui du musée archéologique, distant de quelques dizaines de mètres, grâce à qui nous avons pu bénéficier d'un branchement électrique et d'un appui logistique non négligeable. Cette étude consista, pour l'essentiel, à effectuer le dégagement des structures antiques et un important travail de topographie, complété par des relevés de coupes stratigraphiques. Pour la parcelle 24 subsistait une incertitude en ce qui concernait la présence ou non de caves : après l'ouverture du sondage d'avril 2003, nous y avons découvert une cuve.

a- les structures bâties (*cavea* et murs rayonnants)

Dans cette cave, la plus proche du Musée à l'est, un dégagement superficiel a permis de mettre au jour deux murs antiques rayonnants et d'orientation sud-ouest-nord-est solidaires chacun à leur extrémité est d'un massif en grand appareil sur lequel repose un

pilier de retombée du voûtement de la cave. Ces murs sont en *opus caementicium* dont seul le mur méridional (MR4) est visible sur ses deux faces (fig.18). Ils sont tous les deux larges de 1,35 m avec les faces parementées en appareil isodome imparfait constitués de petits moellons réguliers liés au mortier de chaux avec leurs joints soigneusement soulignés au fer. Ils sont conservés jusqu'à la cote moyenne de 219,80. Leurs massifs d'extrémité affleurent à la cote 220,05 pour le mur nord (MR3) et 220,08 pour le mur sud. Ce dernier, totalement dégagé sur sa face ouest, est composé de trois blocs assemblés à joint sec d'une largeur totale de 1,67 m pour une hauteur de 0,52 m en moyenne. La profondeur de ce massif est de 0,72 m, plus courte que celle du massif nord dont la face est n'a pas été atteinte (fig.19).

Il nous faut ici noter que, lors de notre première prospection de 1999, nous avons été très intrigué par la présence d'un pilier constitué de plusieurs blocs, aux dimensions alors jugées anormales environ 0,60 m de hauteur et visible côté Place de la Juiverie, au revers du mur nord (mais à 4 m au dessus !).

C'est avec l'opération de sondage de 2003 et la destruction de l'îlot Bodet que nous avons eu la confirmation de la présence dans les maçonneries d'un pilier antique correspondant à l'élévation de l'extrémité du mur nord (MR3). Le détail de cette opération est abordé dans le chapitre III.1.1.2.2.

b- les niveaux d'occupation

Cette cave a fait l'objet d'une analyse stratigraphique fine (fig.20). Un sondage pratiqué à l'aplomb du mur mitoyen des parcelles AV 361 et 24, entre les murs rayonnants décrits ci-dessus, a révélé la présence de plusieurs niveaux antiques, particulièrement de deux sols d'occupation clairement individualisés.

On a pu ainsi identifier, à la cote 218,84, le premier niveau de circulation antique, sol chaulé à la surface duquel est venue se déposer une fine couche noirâtre constituant la base d'un épais dépôt d'inondation. Ce premier niveau de sol (fig.21), recouvert d'une mince couche de chaux, présentait quelques dépressions dont l'une semble avoir été comblée par des adobes posées à plat (fig.22), puis une autre où se sont accumulés quelques fragments de céramiques. Ceux-ci permettent de dater le phénomène comme le résultat d'une inondation du début du 1^{er} siècle de notre ère. Le mobilier recueilli se compose en effet de quelques fragments de vases à parois fines présentant un décor sablé caractéristique de l'époque tibéro-claudienne, associés à des fragments de lampes à volutes également attribuables au début du 1^{er} siècle (liste complète de l'étude des céramiques dans l'annexe 1).

L'abandon de ce premier niveau de circulation du théâtre semble intervenir rapidement : le niveau de destruction qui recouvre l'épais dépôt d'inondation, riche en plaques de revêtement brisées et en fragments de corniche en marbre, recélait en effet un mobilier très comparable en datation à celui de la base de la couche d'inondation. On y trouve, associés à quelques tessons de céramique à parois fines toujours à décor sablé, un minuscule fragment de coupe sigillée Drag. 33 dont la diffusion est attestée dès les années 20-30 après J.-C. et les fragments de deux cruches (l'une claire à pâte calcaire, l'autre grise à pâte kaolinique) dont la forme évoque également une datation relativement haute dans le premier siècle de notre ère. Pour finir, associé à ce mobilier, un *dupondius* de la colonie Nîmoise (type IV) frappé entre 10 et 14 années de notre ère atteste de la précocité de ce niveau de sol¹⁰⁶.

¹⁰⁶ Dupondius frappé en Gaule, Nîmes (Type 4, de +10 à +14).

Avers : Tête d'agrippa à gauche avec couronne rostrale et Tête d'Auguste à droite avec couronne de chêne. IMP DIVI F / P/P (caractéristique du Type IV). > l'Empereur fils du Divin / Père de la Patrie. Revers : COL - NEM >

La réoccupation tardive des lieux est attestée par la destruction par incendie d'une installation vraisemblablement sommaire observée entre les cotes 220,70 et 220,80 environ correspondant globalement au niveau d'arasement des structures bâties : un sol simplement induré, une poutre de bois calcinée et des fragments de tuiles brisées apparaissant dans une épaisse couche mêlant également cendres, pierres et charbons. Parmi les différents tessons de céramique commune grise issus de cette couche d'incendie se trouvaient les fragments d'une coupe en céramique à revêtement argileux de type luisante et d'une assiette en D.S.P., toutes deux caractéristiques de l'époque tardo-antique. Cette réoccupation tardive se voit, par ailleurs, confirmée par la datation au C14 de fragments de poutre calcinée prélevés dans cette même couche d'incendie, datation qui propose en effet une fourchette comprise entre 417 et 556 après J.-C. ¹⁰⁷.

III.1.1.2.2. Parcelle AV362

a- les structures bâties (pilier de façade, *ambulacre*)

Il faut souligner dans cette cave la particularité des murs périmétraux orientés sud-ouest nord-est qui trahit très certainement une orientation antique.

Aucune structure bâtie n'est apparemment en place sauf un énorme bloc antique noyé dans la maçonnerie du mur mitoyen entre les parcelles AV 362 et 24 et une profonde et large fosse de récupération d'un puissant massif de fondation.

Seul aménagement dans le mur nord de cette parcelle, une bonde, qui laisse présager côté ouest la présence d'une cuve très certainement dans la parcelle AV 24.

b- les niveaux d'occupation

Le sol de cette cave est très perturbé par des aménagements modernes mais aussi, semble-t-il, par des dégâts précoces subis par le théâtre provoqués très certainement par l'affouillement des constructions lors des crues du Calavon. Rappelons que nous nous trouvons au point le plus proche de cette rivière (environ 25 m), mais également, en surface à l'intersection des rues de la Juiverie et de l'Amphithéâtre au niveau le plus bas (222,22) du secteur où sont enfouies les fondations du monument (fig.1 et 8). Toujours est-il, cette destruction particulièrement importante dans cette partie du monument, a probablement entraîné la récupération du massif de fondation dont la fosse a été ensuite progressivement comblée par l'apport successif de plusieurs couches consécutives à des inondations.

Les quelques fragments de céramique piégés entre les interstices des blocs abandonnés au cours de la destruction sont à nouveau caractéristiques de l'époque tibéro-claudienne. Il s'agit de fragments de céramique à parois fines présentant ici aussi un décor sablé et de formes précoces de sigillée gauloise, pour l'essentiel directement inspirées du répertoire italique (assiettes Drag. 15 et 17a, coupelles à bord guilloché Drag. 27 et 24/25) ; la coupe Drag. 33 attestée dès les années 20-30 est également présente. (Liste complète de l'étude des céramiques dans l'annexe 1).

Un niveau de circulation bien individualisé composé d'un épais béton de chaux (0,60 m d'épaisseur) correspond à la cote 219,57. Il se prolonge sous les murs mitoyens des caves entre les parcelles AV 361 et 362 et 24 (fig. 21). De par sa position entre les massifs d'extrémités présents dans la parcelle AV 361 précédemment décrits et, à l'arrière de la fosse de récupération d'un puissant massif très certainement lié à la façade nord-est du théâtre, permettent d'y reconnaître le béton de circulation de l'*ambulacre* extérieur.

> COLonia NEMausus > Colonie de Nîmes. Crocodile à droite, enchaîné à un palmier. Au-dessus du palmier, 2 serpents.

¹⁰⁷ Datation réalisée par le: centre de datation par le radiocarbone de l'Université Claude Bernard Lyon1 UMR 5138 CNRS code laboratoire de l'échantillon : Ly-11450.

Cette hypothèse sera d'ailleurs confirmée lors du creusement du sondage dans la parcelle 24 décrit ci-dessous.

c- La destruction de l'îlot Liberté

A la suite de la chute de plusieurs pierres et blocs sur la voie publique la mairie de la ville d'Apt a dû, dans le courant de l'année 1999, prendre un arrêté de péril à l'encontre de l'immeuble Bodet sis place de la Juiverie. Sa destruction s'effectua sous une surveillance archéologique que nous avons réalisée durant le mois de mars 2003. Rien de remarquable ne fut découvert dans les maçonneries de l'immeuble ; il faut néanmoins signaler le emploi dans la construction de cet îlot d'une grande quantité de moellons, de blocs (dont certains étaient percés d'un trou de louve), de la même molasse ayant servi à l'édification du théâtre antique.

Pour finir, lors de la destruction de l'îlot, nous avons convenu avec l'entreprise chargée des travaux de démolition, de conserver les dalles béton des rez-de-chaussée des parcelles 361 et 362 afin de solidifier les voûtements de caves en vue de leur conservation. Les conditions particulières de la destruction n'ont pas permis de tenir ces objectifs et nous le regrettons beaucoup : conséquence logique, les voûtes se sont donc effondrées.

Préalablement au début des travaux nous avons pris les précautions nécessaires à la protection des vestiges en procédant aux recouvrements des structures avec du tissu géotextile.

III.1.1.2.3. La parcelle AV24 (fig. 17, 26 et 27)

a- les structures bâties (façade, ambulacre, dallage)

Au cours de cette surveillance, une attention particulière fut apportée au revers du mur nord situé Place de la Juiverie, ce dernier déjà repéré et signalé lors de l'exploration de la parcelle AV 361 en 2001. Avant la destruction de l'immeuble nous avons décroûté l'enduit moderne qui recouvrait sa face nord repérant ainsi des blocs assemblés à joint vif. (fig.24)

L'étude du relevé topographique (fig.17 et 19) démontrait indiscutablement le parfait positionnement de ces assises avec celles de l'extrémité nord du mur ouest présent dans la cave 361. Il s'agissait bien de l'élévation d'un pilier ou trumeau du théâtre encore conservé et remployé dans les maçonneries modernes de l'immeuble.

Lors de son dégagement, il fut observé au niveau de la septième assise deux joints montants désolidarisés laissant apparaître leurs cadres d'anathyrose. Il pourrait s'agir des vestiges d'une plate-bande formée d'une clef et de deux sommiers, transformant ce pilier en socle commun chargé de recevoir deux arcs correspondant :

- à celui de l'*ambulacre* extérieur de direction nord-sud dont le voûtement court tout au long et immédiatement après la façade curviligne de l'édifice,
- et à celui, perpendiculaire, de la baie orientée est-ouest qu'il devait constituer avec l'autre pilier d'extrémité du mur méridional présent dans la parcelle AV 361 (fig.17).

Finalement de la Place de la Juiverie où il émergeait, on pouvait compter jusqu'à cinq assises lors de sa découverte. Ce trumeau culminait alors à 228,602NGF (fig.23, 24) !

Malheureusement la fragilité des assises du pilier considérablement amaigri, bûché et de surcroît fortement mis à l'épreuve lors de la destruction de l'îlot, empêcha pour d'évidentes raisons de sécurité la conservation totale de ses assises. Nous avons, dès lors, stocké les blocs disjoints dans le jardin nord du musée archéologique.

Pour finir, en juin 2004, durant l'aménagement de la place de la Juiverie, les services techniques de la mairie d'Apt, ont tenté de protéger les assises restantes du pilier antique. Ils resteront à cet endroit les uniques témoins du monument de spectacle (fig.25).

Une fois la démolition terminée, nous avons procédé au creusement du sondage dans la parcelle 24¹⁰⁸. Son emprise se limita respectivement aux murs nord et ouest des parcelles 361 et 362. La parcelle 24 ayant fait l'objet d'aménagements modernes, nous avons été contraint d'en réduire la surface en pratiquant des paliers (banquettes) afin de sécuriser la zone de travail. En effet, d'énormes contreforts (jambages) en béton armé ancrés jusqu'au troisième étage de l'immeuble détruisirent le sous-sol sur environ 1,50 m à 2 m de profondeur (fig.26).

Le sondage creusé avait pour dimensions 5 m x 6 m atteignant la cote de 220. A l'ouest une première banquette de direction nord-sud d'environ 1,50 m de large et 4 m de long et au nord une seconde de direction est ouest de 3 m de largeur pour 3,50 m de longueur. Pour rappel, l'enrobé, (goudron) présent sur la place de la Juiverie se trouve à 222,41.

b- les niveaux d'occupation

Dans un premier temps lors du creusement avec la pelle mécanique, nous avons découvert une cuve. Cette dernière affleurant à 221,30 mesurait environ 4 m de largeur pour 5 m de longueur, atteignant 1,85 m de profondeur (219,45).

Lors de l'exploration de la parcelle 362 courant 2001 nous avons relevé, bâtie au revers du mur nord-est de cette cave, une bonde et son réceptacle correspondant à la vidange de cette cuve libellée comme "réceptacle cuve à vin" dans la figure 20. Très certainement destinée au stockage d'un liquide (vin ou eau), l'intérieur était entièrement tapissé de carreaux d'Apt vernissés (20 cm x 20 cm) de couleur rouge foncé très connus dans la région.

Généralement, on attribue leur fabrication à la fin du XVIIIème ; toujours est-il, son installation a détruit le sous sol jusqu'à la cote de 219 marquant par la même occasion de son emprise le centre de la parcelle 24. Les couches dans cette partie du sondage étaient, par conséquent, complètement remaniées. Seules quelques céramiques modernes attribuables au XVIIIème ont été découvertes.

Lors du nettoyage pour la préparation de la stratigraphie n°2 (fig.27) nous avons entrepris manuellement de redresser la berme ouest, verticalement et horizontalement sur la totalité de son emprise. Partant de l'enrobé moderne nous sommes descendus jusqu'aux premières couches. L'unité stratigraphique n°3 (US3) correspondant très certainement à des niveaux de circulation, aucune céramique n'y a été retrouvée. C'est en abordant pratiquement au centre de la berme une forte résistance que nous avons découvert les premiers éléments d'un ensemble remarquable (US8) de plusieurs blocs d'architectures (corniches sculptées, fûts de colonnes cannelées) (fig.28). Très rapidement, l'ensemble de ce massif fut nettoyé et nous apparut comme le montre la figure 29 scellé et en place.

Le décor de la corniche relativement bien conservée est attribuable au début du premier siècle de notre ère¹⁰⁹. De par ses proportions elle devait très certainement trouver sa place dans la décoration de l'édifice (fig.30). Associés à cette dernière (fig.29), deux tambours de colonnes cannelées d'environ (0,46 m de diamètre), dans un très mauvais état de conservation, étaient disposés l'un derrière l'autre sur le niveau de sol (US1). Par dessus un bloc de corniche simple (largeur : 0,55 m, longueur : 1,64 m, hauteur : 0,61 m), était posé sur une assise de réglages faite de déchets de blocs toujours de la même molasse.

¹⁰⁸ Cette opération a été réalisée durant les mois de Mars et avril 2003 suite à un accord passé avec D. Lavergne (SRA) où il fut décidé d'intégrer ce sondage avec l'autorisation de prospection (De Michèle 2003).

¹⁰⁹ Information donnée par Dominique Tardy et Jean-Charles Moretti (IRAA /CNRS) lors d'une visite sur le site, confirmé par Pierre Gros.

A côté, au sud, sur l'architrave, un second bloc (l : 1,20 m x L 0,43 m x h : 0,45 m) recouvrait cette dernière. Ce bloc est posé sur un troisième, placé à la suite de l'architrave vers l'ouest. Au milieu de cet aménagement une série de moellons et de déchets de taille termine la liaison entre les blocs précédemment décrits. Cet ensemble laisse deviner un massif d'environ 1,50 m de côté pour 1,70 m de largeur. La fonction de cet aménagement semble dévolue à l'obturation d'une des baies du monument, peut-être à des fins de fortification du monument.

La mise en place de ce comblement paraît également de datation tardo-antique. Nous avons en effet pu découvrir, mêlés au blocage de pierres (US2), différents fragments de céramiques datés de la fin du IV^e au V^e s : quelques tessons informes de céramique à revêtement argileux de type luisante et divers tessons de céramique D.S.P. de production provençale parmi lesquels on a pu reconnaître les formes 5, 16 et 29. Ces productions étaient associées à des fragments de céramiques communes sombres attribuables aux V^e-VI^e s et déjà attestées à Apt place Jean Jaurès (notamment le bol/jatte à lèvre formant un bourrelet interne et la coupe/jatte tronconique).

Parmi les quelques fragments de verre recueillis dans cette couche, un pied conique de couleur vert olive clair appartient vraisemblablement à un verre à pied attribuable au VI^e s.

Une monnaie de Constantin se trouvait à la base de ce comblement.

Côté ouest et nord du sondage, en vert sur le plan (fig.26), subsistait en limite du périmètre de la cuve une fine bande d'environ 1 à 1,50 m de largeur. Cette dernière, correspondant à l'US1 (fig.27), a été identifiée comme un niveau de sol en place. Caractérisé par un fort pendage (entre 10 et 15%) vers l'intérieur du monument, ce niveau de circulation légèrement chaulé semble correspondre à une utilisation tardo-antique matérialisée par la présence de nombreux fragments de céramique D.S.P. de production provençale (parmi lesquels on a pu reconnaître les formes 1, 4, 6, 8, 8/56, 16, 17 et 31 bien connues en Provence) et de fragments de céramiques communes sombres (notamment des coupes/jattes à paroi tronconique) déjà attestées à Apt (place J. Jaurès- André Kauffmann, 1985) dans des niveaux datés des V^e-VI^e s. A ces productions étaient associés quelques fragments de céramiques du IV^e s. (Inventaire du mobilier annexe 1).

A l'intérieur du sondage (en rouge fig.26) à 220,18, une seconde excavation (d'environ 1m de côté) a été creusée manuellement. Son emplacement fut déterminé pour vérifier le périmètre exact de la façade du monument. A la cote 218,40 nous avons retrouvé une assise de fondation d'un pilier d'une des baies du théâtre (fig.31). Cette dernière parfaitement conservée n'a pas pu être entièrement dégagée. Seul son angle nord ouest l'a été ; néanmoins, de par sa position, cette fondation nous a permis de préciser l'emprise exacte du périmètre de la façade du théâtre.

Le creusement de ce sondage a également donné lieu à une fine analyse de son comblement ; il a en effet livré un mobilier hétérogène, mêlant des céramiques tardo-antiques (fragments de céramique D.S.P. et de communes sombres caractéristiques des V^e-VI^e s. de notre ère) à quelques productions (fragments de sigillée et d'amphores de production gauloise, tesson de verre) arrachés aux niveaux antiques bouleversés à cette occasion.

En outre, la fosse de récupération du pilier nous a permis de récolter de précieuses informations sur l'architecture du monument (US6) (fig. 28 et 32). En effet, dans la berme ouest de la fosse, nous avons découvert un mur soigneusement appareillé (large d'environ 0,50 m). De par sa position par rapport au pilier (devant sa face ouest) on peut envisager d'y voir un des raidisseurs ou semelle filante reliant chaque pilier de la façade du monument entre eux. La fonction essentielle de ces structures était d'assurer une plus importante stabilité au monument au regard des énormes contraintes imposées par :

- la hauteur de la façade à cet endroit cette dernière atteint sa hauteur maximale,
- la reprise des multiples charges s'exerçant, d'une part, sur les arcs intérieurs de l'ambulacre et, d'autre part, des baies de sorties rythmant la façade du théâtre à cet endroit.

Un dernier élément appartenant très certainement aux structures originelles du théâtre a également été mis au jour dans la même berme que le mur précédemment décrit. Il s'agit d'un morceau de dalle de 0,30 m d'épaisseur parfaitement scellée. Il pourrait correspondre à un fragment de dallage encore en place ayant recouvert l'immédiate périphérie du monument. Affleurant juste au dessus du mur raidisseur à l'ouest de l'assise de fondation de la baie qu'il venait très certainement compléter en épousant la face ouest du pilier, ce témoin affleurant à 220,40 pourrait donc être un vestige de l'aménagement du dallage extérieur du théâtre.

Pour finir avec l'exploration de cette fosse de récupération, nous avons également reconnu plusieurs couches pulvérulentes, caractéristiques de la construction de l'édifice, composées pour l'essentiel de déchets de sciages et de taille des blocs, traces du chantier de la construction du théâtre (fig. 32).

III.1.1.3. Les parcelles AV458, AV473

Ces deux parcelles correspondent désormais aux habitations à loyer modérées dit immeuble Liberté. Construit en 1985, le terrain avait été sondé par Michel-Edouard Bellet¹¹⁰.

Les sondages se sont avérés négatifs.

III.1.1.4. Les immeubles et caves de la rue Juiverie sud (fig. 33)

On distinguera les caves du côté sud de cette rue de celles du côté opposé, en rappelant que la cave AV32 n'a pu être visitée.

III.1.1.4.1. Parcelle AV29

On y trouve deux espaces, l'un au nord de plain-pied avec la rue de la Juiverie, l'autre au sud, en niveau de cave, au revers de la cave occidentale du Musée. Aucun indice antique n'y est directement observable, sinon la configuration des murs est et ouest de ces caves dont l'oblicité signale immédiatement la présence de murs rayonnants et souligne, dans ce quartier, la pérennité des orientations antiques dans l'organisation du bâti moderne. Les sols de ces caves, bétonnés, n'ont pas permis de sondage.

a- les structures bâties (murs rayonnants de la *cavea*)

En janvier 2005 lors de la réfection par son propriétaire de la façade est de l'immeuble situé au nord du Musée Archéologique, nous avons pu constater le emploi massif de parpaing de molasse récupérés très certainement dans les matériaux de construction du théâtre. Retailés avec soin mais mal jointés, il ne faisait plus aucun doute, après analyse, que cette maçonnerie appartient à la construction de l'immeuble. D'autre part, une porte bouchée construite à la base de ce mur et totalement inconnue a par ailleurs été découverte lors de cette réfection. Elle ouvrait sur un espace de cave dont l'état de conservation s'avéra très rapidement dangereux.

III.1.1.4.2. Parcelle AV30 (fig. 32)

¹¹⁰ Directeur à cette époque du Service d'Archéologie du Département de Vaucluse.

a- les structures bâties (couloir axial, sol, *cavea*)

Cette cave est située à l'ouest de la cave nord précédente. Un dégagement du sol a fait apparaître sur une courte distance deux puissants murs antiques, de direction nord-sud, distants l'un de l'autre de 2,10 m environ. Ils sont construits selon la technique de *l'opus caementicium*.

Le mur occidental (MR1 sur le plan de la figure 1), large de 1,35 m (niveau supérieur : 220,05 environ), sert de fondation à un mur médiéval plus étroit sur lequel s'appuient les structures de la cave (fig. 33). Un sondage réalisé à l'ouest de ce mur a révélé l'existence d'un sol à la cote 219,85.

Le mur oriental (MR2 sur le plan de la figure 1) (fig. 34), partiellement engagé sous des aménagements modernes, affleure côté sud, à la cote 220,17. Un puits, dont le chemisage utilise ponctuellement le parement antique, permet de mesurer le niveau de son assise de fondation (218,45 environ).

Ce mur possède un aspect particulièrement soigné avec des moellons réguliers dont les joints sont soulignés au fer (fig. 35) : l'espace compris entre les deux murs est, en raison de sa position, un couloir de circulation. Un sondage réalisé entre les deux murs n'a pas permis de retrouver le niveau de circulation culminant à 219,85, les couches superficielles étant totalement remaniées.

En revanche, un sol caladé a été découvert à la cote 218,895 composé d'une succession de galets plats d'1 cm d'épaisseur pour un diamètre moyen de 2 cm, recouvrant une fine couche d'argile de couleur verdâtre. Ce sol enveloppait la base du mur.

Signalons enfin la découverte à la cote 218,720 d'un niveau de sol constitué d'une dalle de béton de chaux (platée) d'environ 0,30 à 0,40 m d'épaisseur (fig. 36). Le long de la face ouest du mur oriental une tranchée d'environ 0,40 m de largeur témoignait de l'implantation du mur à l'intérieur de cette dalle.

b- les niveaux d'occupation

Il est difficile d'attribuer une chronologie à cet espace de cave compte tenu du peu d'échantillon de céramiques collectées. Seul le niveau caladé a permis de récolter une anse d'amphore gauloise avec son col, de la céramique commune à pâte claire (de couleur beige) un morceau de céramique à pâte rouge, le tout attribuable aux I^{er} et II siècles de notre ère.

III.1.1.4.3. Parcelle AV31 (fig. 32)

Cette parcelle regroupe deux espaces de caves, jouxtant au nord la parcelle AV 30 et à l'est la cave sud de la parcelle AV29. Le mur nord bordant la rue Juiverie et le mur de refend entre ces deux espaces reposent sur un substrat de moellons antiques noyés dans de la chaux. L'ensemble des maçonneries est arasé en moyenne à 220,15 NGF.

a- les structures bâties (*cavea*, escalier, ambulacre)

Un sondage a été creusé à l'aplomb du mur nord de la cave est (fig. 37). Nous avons mis en évidence deux murs antiques de direction nord-sud ; ils s'inscrivent naturellement dans le prolongement de ceux déjà reconnus dans la parcelle AV30. Ils sont construits selon la technique de *l'opus caementicium* (architecture moulée) et leurs faces respectives sont soigneusement parementées avec des moellons équarris avec les joints soulignés au fer. Seul le mur ouest a pu être mesuré, affichant 1,35 m de large. En parfaite corrélation avec le plan de l'édifice, ces deux murs définissent, comme pour la parcelle

AV30, le prolongement d'un axe de circulation, large de 2,10 m et arasé à la cote 220,10. A 1m environ vers le sud, cet espace de circulation est clos par le parement nord d'un massif de chaux (MR3). Dégagé sur la totalité de la parcelle lors du nettoyage, il forme avec les deux murs un angle à 90°. Cet espace définit ainsi une sorte de caisson, appartenant à la construction initiale de l'édifice (fig. 38).

Comme pour d'autres théâtres construits sur terrain plat, dont la *cavea* est portée par des murs rayonnants et concentriques (plan de théâtre latin), il est normal de rencontrer ce type de caisson. Ils sont généralement chargés de garantir et de renforcer la rigidité des substructions dans cette partie du monument. Il reste néanmoins difficile dans le cas de cette découverte de lui attribuer une véritable fonction comme, par exemple, de supporter le palier d'un escalier ou le seuil d'une porte. Par contre, il reste possible d'envisager que cette structure initialement devait se trouver sous le niveau normal de circulation, enfouie dans la maçonnerie. Un niveau de sol chaulé a été reconnu, à l'intérieur de cet espace, culminant à la cote 219,40.

La poursuite du nettoyage de la totalité des espaces de cette parcelle a permis également d'identifier le parement nord de l'ambulacre intérieur (fig. 39). Ce dernier, déjà reconnu dans les caves orientales et médianes du musée archéologique (fig. 12 et 13), autorise désormais la restitution d'une grande partie de son diamètre tout en confirmant sa largeur de 2,35 m. Comme on peut le lire sur le plan de la figure 32, ce massif semble bien correspondre à une seconde structure concentrique chargée de recevoir les gradins de la *media cavea*.

a- les niveaux d'occupation

Seul le niveau de sol retrouvé à l'intérieur du caisson nous a livré quelques fragments de céramique de l'antiquité tardive attribuables aux V^e et VI^e siècles. Signalons la datation identique par C14 d'un échantillon de charbon de bois récupéré dans ce qu'il est convenu d'attribuer à une caisse de bois calcinée. Elle contenait les restes d'une gallinacé sous laquelle nous avons également récupéré des coquilles d'œufs intacts. On peut penser qu'il s'agissait du nid d'une poule, morte carbonisée durant le V^eme de notre ère, qui très certainement n'avait pas eu le temps de quitter son nid. La date obtenue après l'analyse nous donne comme âge calibré une fourchette chronologique comprise entre 894 et 1022 après J.- C.¹¹¹.

III.1.1.4.4. Les immeubles et caves de la rue Juiverie nord

III.1.1.4.5. Les caves AV323 est, 325 et 332 (fig. 32)

On n'observe aucun indice antique apparent dans ces caves sinon le profil en ligne brisée des murs de séparation entre les caves AV325 et 332.

Le mur de la cave AV332, de direction nord-sud, anormalement épais, sans toutefois présenter dans son élévation un caractère antique, pourrait reposer sur un mur antique.

III.1.1.4.6. Parcelles AV323 ouest, AV5, AV296 (fig. 40)

a- les structures bâties (pilier de la façade curviligne)

¹¹¹ Code laboratoire : LY-13078.

Engagées obliquement dans les assises inférieures du mur de séparation de direction nord-sud entre les trois parcelles, les extrémités d'un spectaculaire massif en grand appareil apparaissent de façon inégale dans chacun de ces espaces.

Modestes dans les parcelles AV296 et 5, les vestiges sont beaucoup plus éloquents dans la parcelle 323 ouest. Dans les deux premières, l'angle nord-ouest de ce massif affleure à la cote 220,07 (AV296) (fig. 41) tandis que l'angle nord-est n'atteint la cote 218,90 que dans la cave AV5 (fig. 42).

La cave ouest (AV323) en revanche offre dans son angle nord-ouest un exceptionnel ensemble de trois blocs juxtaposés, larges chacun de 0,70 m environ, représentant la partie méridionale du massif : le premier à l'ouest affleurant à un niveau bûché de 219,37 mais dont la face supérieure d'une autre assise vue dans le mur apparaît à la cote 220,06, puis les deux autres blocs à l'est conservés à un niveau moins élevé (219,05).

Ce massif, restituable sur trois assises, mesure 2,12 m sur sa face méridionale et mesurerait 2,15 m environ sur ses faces latérales (fig. 43).

Les niveaux de circulation antique ont probablement été détruits lors de l'aménagement des caves dont le niveau de sol le plus bas se trouve à la cote 219,39.

Dans la cave AV296, à l'ouest de ce massif, se dresse un énorme blocage de moellons apparemment antique contre lequel est adossée la maçonnerie d'une cuve à vin mais, en l'absence de sondage, rien ne permet d'affirmer qu'il est structurellement solidaire du massif.

b- les niveaux d'occupation

Le dégagement de l'angle nord-est du pilier présent dans la cave AV5, nous a livré un tesson de céramique D.S.P. avec un décor très détérioré.

III.1.1.5. Les parcelles cadastrales de la place Carnot (fig. 44)

a- Le fond photographique Ferry de la Bollone et la destruction de la place Carnot (fig.3, 4, 5, et 6)

C'est environ une dizaine de parcelles et la totalité de l'hôtel d'Autric de Vintimille qui ont été détruites pour permettre de créer la place Carnot. Ces opérations dont les acquisitions des terrains par la municipalité commencent à partir de 1869¹¹².

Les espaces de caves n'ont pas été détruits, du reste comme en témoigne le cliché de la figure 43, certains blocs juchant le sol appartiennent aux structures du théâtre.

III.1.2. Les structures du *parascaenium* oriental

III.1.2.1. Les immeubles et caves de la rue Sainte-Delphine (fig. 45)

Dans cette rue, seules les parcelles AV44 et 43 ont été étudiées, les caves des parcelles AV45, 46, 48 et 49 n'ayant pu encore être visitées.

III.1.2.1.1. Parcelle AV44

¹¹² Archives du Département de Vaucluse, série 1Z196, sous chemise "Projet des Halles".

Cet immeuble où sont situées les caves (parcelle AV44) est en retrait par rapport à l'alignement général de la rue Sainte-Delphine qui se développe selon un axe nord-sud. Cet immeuble est limité au nord par une courte impasse d'orientation est-ouest.

Les trois caves de cet immeuble, dites caves Pelloux du nom de son ancien propriétaire, autrefois caves de l'Hôtel de Sinéty, avaient fait l'objet en 1966 d'une première exploration par Guy Barruol et André Dumoulin¹¹³, puis ces dernières années d'une nouvelle campagne conduite par nous¹¹⁴, campagne qui a permis d'élargir ces premiers résultats. Les structures découvertes ont été interprétées comme appartenant au *parascaenium* oriental du théâtre.

a- les structures bâties (bâtiment de scène, *parascaenium*) (fig. 46)

Les structures antiques se répartissent dans deux de ces caves. Celles-ci sont disposées en L, l'une orientée nord-sud où l'on voit les structures basses du mur oriental du *parascaenium*, l'autre est-ouest où sur son mur méridional, se développe la face interne du mur de façade du théâtre.

Le mur oriental, de direction nord-sud, se compose de deux éléments séparés par un large espace de 4,80 m environ, probablement une porte communiquant avec l'espace de voirie situé au revers de ce mur (emplacement de l'actuelle rue Sainte-Delphine).

Le premier élément (massif n°4) (fig. 47), côté nord, se développe sur une longueur de 4,25 m. Haut de 2,90 m environ (cote maximum : 222,94), il comprend cinq assises en grand appareil dont les hauteurs varient entre 0,52 et 0,61 m. Les blocs, ornés de bossages au moins pour les deux assises inférieures, sont appareillés à joint sec. Le piédroit de la porte, large de 1,02 m, orné d'un bossage, est intact et sur sa face en retour côté est subsistent les restes très dégradés d'une colonne engagée ou d'un pilastre (peut-être les vestiges de ces « belles colonnes » observées rue Sainte-Delphine par Rémerville en 1690).

Cette imposante élévation repose sur un puissant massif de fondation de quatre assises visibles (un sondage profond n'a pas permis d'aller au delà), en ressaut par rapport à l'aplomb du mur supérieur d'une vingtaine de centimètres sur sa face ouest et 0,36 m sur sa face sud. Le niveau de la semelle de fondation est 220,07.

Ce mur est réaménagé à une époque tardive, dans sa partie médiane : creusement d'un escalier logé dans son épaisseur puis tardivement comblé, ce qui pourrait être un accès aux niveaux de caves aménagés lors de la construction de l'immeuble (fig.48).

Le second élément (massif d'angle n°1) (fig. 46 et 49), au sud, constitue l'autre piédroit de la porte. Il a subi une double transformation : démaigrissement de 0,45 m de son parement ouest et destruction du piédroit d'origine entraînant un élargissement du passage entre les deux éléments. Limitée pour des raisons de sécurité, la fouille n'a pas permis de reconnaître la nature de celui-ci (large portail ou portes jumelées ?) ni celle du seuil de communication avec l'extérieur.

Ce second mur se compose de sept assises hautes de 0,60 m en moyenne (niveau maximum atteint : 223,35 environ) et repose sur un massif de fondation plus bas et plus large que celui du mur précédent (niveau supérieur : 219,44), probablement pour absorber les poussées et les tensions plus fortes exercées dans l'angle du monument (fig. 50). Une seule assise de fondation a pu être observée.

Cet élément de mur, placé dans l'angle interne du *parascaenium*, s'articule à un second qui lui est perpendiculaire et se développe donc d'est en ouest. Ce mur méridional se compose d'un court élément puis, séparés les uns des autres par des intervalles réguliers, de deux piliers (piliers n° 2 et n° 3) (fig. 51, 52 et 53), larges de 1,75 m pour le premier et de 1,65 m pour le second, conservés respectivement sur une hauteur de 2,50 m et 2,20 m,

¹¹³ Barruol, Dumoulin 1968, 188-195.

¹¹⁴ De Michèle 2000.

sur lesquels repose le voûtement de la cave. Ils sont composés de quatre assises alternées chacun dans le but d'assurer une plus grande cohésion et une plus grande résistance du pilier (une assise monolithe présentant un carreau sur chant, la suivante étant composée de trois blocs en boutisse). Fortement remaniés lors de l'aménagement de la cave, ils montrent encore un décor à bossage notamment sur leurs faces latérales.

Ils reposent sur une semelle de fondation (niveau supérieur : 220,08) à la surface de laquelle sont visibles de fines marques de traçage et des cavités pour le logement de leviers utilisés pour la mise en place et le calage des blocs. Cette semelle, vue sur deux assises, est en ressaut d'une vingtaine de centimètres par rapport à l'aplomb du mur supérieur (fig. 54). Les intervalles qui séparent les piliers, larges d'environ 1,90 m, correspondent à des portes obturées tardivement par des remplois antiques. Reposant sur la semelle de fondation du massif d'angle précédemment décrit, la pierre de seuil de la première porte à l'est a été découverte à la cote 220,08.

Dans une troisième cave, située au nord de la cave nord-sud et de même direction que celle-ci, aucun vestige antique n'est apparent. Toutefois, cet espace surprend à plus d'un titre : par l'épaisseur exceptionnelle (2,30 m) du mur de refend entre les deux caves (ce mur pourtant, peu fondé, ne repose sur aucun support antique) ; par la direction générale de ce mur, très oblique par rapport aux trois autres murs de la cave qui semble converger vers le même point de raccordement que les murs rayonnants antiques observés dans les caves AV30 et 361.

Au rez-de-chaussée de l'immeuble, enfin, dans le hall d'entrée, à la verticale du mur méridional de la cave, sont visibles sept assises en grand appareil de hauteurs variables et quatre claveaux puissants parfaitement axés sur la porte orientale située au-dessous. Ainsi, entre les assises de fondation les plus basses, précédemment décrites, et les assises les plus hautes que nous avons dégagées au rez-de-chaussée, nous savons désormais que les structures du *parascaenium* s'élèvent sur plus de 10 mètres (fig. 55).

b- les niveaux d'occupation

Plusieurs sondages effectués dans ces caves devant les structures du *parascaenium* ont permis de faire un certain nombre d'observations développées en 2000¹¹⁵.

On est frappé tout d'abord par le faible enfouissement des niveaux antiques à l'intérieur des caves, de même que par l'absence totale de niveaux médiévaux et de l'Antiquité tardive, probablement détruits par le décaissement du sol réalisé lors de la construction de ces caves.

Sous la feuillure de pose d'un dallage (disparu) qui devait couvrir le sol de cette partie du monument à la cote 220,10 environ, les sols antiques affleurent à la cote moyenne 219,85-219,90, scellés par une fine couche de sable orangé. Le matériel recueilli consiste principalement en fragments de céramique sigillée sud-gauloise (assiettes Drag. 18a et b, bol Drag. 27c et coupe Drag. 33a1 et, par ailleurs, d'un fond estampillé *BASSUS*), de fragments d'amphores gauloises Dressel formes 7 à 11 et de céramiques à parois fines, productions typiques du premier quart du 1^{er} siècle après J.-C. Toutes ces productions confortent l'hypothèse d'une première occupation du théâtre au cours de la première moitié du 1^{er} siècle après J.-C.

Une fosse tardive creusée au revers du mur méridional du *parascaenium*, emplie d'une grande quantité de coquilles d'huîtres, contenait aussi quelques fragments de céramique claire B de forme malheureusement indéterminée.

¹¹⁵ De Michèle 2000.

III.1.2.1.2. Parcelle AV43 (fig. 56 et 57)

a- les structures bâties (*parascaenium*, *postscaenium*)

Cette cave située au sud de la parcelle AV44 est, en fait, séparée de cette dernière par une cuve à vin de 20 m³ dont il a fallu percer les parois pour atteindre le mur mitoyen entre les deux caves.

Derrière la paroi nord de la cuve se dresse une impressionnante élévation antique en grand appareil haute de près de 4 mètres (cote maximum : 224,00 environ), au revers même de l'angle interne du *parascaenium* observé dans la cave AV44 (fig. 57). Cette élévation, bûchée en surface, qui se compose de six assises complètes de blocs d'une épaisseur moyenne de 60 cm plus une septième partiellement dégagée, représente le parement extérieur du théâtre entre l'angle oriental du mur de façade et le piédroit est de la première porte d'accès au monument (fig. 58).

Ces assises reposent sur une semelle de fondation débordante en ressaut sur la face orientale du monument, qui se poursuit en semelle filante sous la porte où elle constitue le seuil de celle-ci. Le niveau s'établit à la cote 220,08, identique à celle mesurée dans la cave AV44.

Seul le piédroit est de la porte est visible, orné d'une imposte érodée à 2,85 m du seuil qui annonçait la retombée d'un arc de couverture. Celui-ci, malheureusement, a été bûché à la verticale du piédroit et il n'est pas aisé de restituer avec certitude l'arc qui couvrirait la porte.

L'épaisseur du mur dont les deux parements, nord et sud, ont été bûchés, n'est plus actuellement que de 0,59 m.

Le seuil de la porte est précédé d'un blocage de béton, partiellement dégagé à la cote 219,89, accusant un modeste pendage vers le sud, dont on ne peut apprécier actuellement l'étendue (fig.59).

b- les niveaux d'occupation

Aucune stratigraphie n'est à ce jour clairement apparue. L'absence de mobilier archéologique empêche donc d'attribuer une chronologie à cette parcelle.

III.1.3. Les structures de la scène (fig. 60)

III.1.3.1. Les immeubles et caves de la rue de l'Amphithéâtre (sud)

Situées au sud de la rue de l'Amphithéâtre, entre la Place Carnot et la rue Sainte-Delphine, elles concernent les parcelles AV47 et 36 pour les caves Pondicq et la parcelle AV35 pour les caves Boyer.

III.1.3.1.1. Parcelle AV47 (fig. 60)

a- les structures bâties (sol, ambulacre)

Dans cette parcelle composée de deux caves, le mur mitoyen avec la parcelle AV46 de la cave ouest repose sur un mur ouest de direction est-ouest composé de 10 assises de petits moellons affleurant à la cote 219,80 environ. Il possède un ressaut de fondation à 218,85.

Le mur ouest de cette cave sur l'élévation duquel aucun indice antique n'est apparent épouse un tracé en ligne brisée grossièrement circulaire.

b- les niveaux d'occupation

Un sondage effectué contre le mur antique a révélé la présence d'un sol antique à la cote 219,50 environ. Cette couche contenait des fragments de *tegulae* et des débris de céramique non identifiables qui ne nous permettent pas de dater avec précision la période d'occupation de ce sol.

De part sa position topographique et des vestiges ténus d'une dalle de béton antique complètement arasée dont ne subsistait finalement que l'empreinte du négatif de sa présence, nous pouvons sans problème affirmer qu'il s'agit bien du sol de l'ambulacre intérieur.

III.1.3.1.3. Parcelle AV36 (fig. 60)

a- les structures bâties (machineries du rideau de scène, *frons scaenae*)

Cette vaste parcelle située entre les caves Boyer à l'ouest (AV35) et la cave AV47 précédemment décrite se compose de cinq caves principales.

La cave la plus à l'est s'inscrit parfaitement dans l'emprise de l'ambulacre intérieur. Une très rapide intervention afin de repérer avec les propriétaires de l'immeuble le potentiel des espaces de caves, nous permet désormais de confirmer la présence à 0,50 m sous le niveau de sol du parement antique de la face est du mur ouest de l'ambulacre intérieur. Compte tenu de la densité des vestiges archéologiques présents dans les autres espaces de caves de cette parcelle, il a été convenu avec l'ensemble des ayant droits de procéder à une fouille préventive des vestiges archéologiques. En effet, le dégagement du couloir de la fosse du rideau de scène nous a conduit à passer sous les niveaux de sol de la cave la plus à l'ouest. C'est là que se situe bien évidemment la salle de la machinerie de la fosse du rideau¹¹⁶ ; en revanche, dans la cave médiane deux groupes de blocs antiques engagés dans les maçonneries modernes attirent aussitôt l'attention : un bloc (non en place) dans l'angle nord-est de la cave, puis deux autres superposés affleurant aux cotes 223,61 et 223,34, engagés dans le voûtement de l'angle sud-ouest de celle-ci mais probablement déplacés.

Les maçonneries modernes de l'angle nord-est de la cave occidentale reposent sur un blocage de moellons antiques (cote maximum : 222,09). Dans l'angle sud-ouest de la cour intérieure de cette propriété et dans le prolongement du mur pignon sud de la propriété Boyer (AV35) par ailleurs, on remarque un autre bloc antique (face supérieure : 225,60 environ) au cœur des maçonneries modernes, surcreusé en arc de cercle pour le forage d'un puits¹¹⁷.

Dans l'angle sud-ouest de la cour intérieure de cette parcelle et dans le prolongement du mur pignon sud de la propriété Boyer (AV35), on remarque un bloc antique au cœur des maçonneries modernes. Ce bloc surcreusé en arc de cercle pour le forage d'un puits est un remploi antique.

En 2008, nous avons pu entreprendre l'exploration de la chemise du puits se trouvant à l'aplomb de ce bloc. À deux mètres en dessous, plusieurs autres assises en place ont ainsi pu être repérées. Elles sont visibles dans le chemisage jusqu'à la cote 218,00 NGF environ (fig. 61). On est en droit, au vu du cliché de la figure 62, de se demander à quelle

¹¹⁶ La quantité importante de marbres et de vestiges archéologiques en place que l'on peut aisément attribuer à la fin du Second siècle de notre ère nous impose de procéder, à la réalisation d'un dossier et d'une demande de fouille programmée.

¹¹⁷ Il a été observé en 1966 par Guy Barruol et André Dumoulin.

partie architecturale appartiennent ces blocs bûchés si soigneusement et en particulier ceux en élévation : massif du *frons scaenae*, stylobate avec socle et colonne entièrement débité longitudinalement ? Pour avoir insisté en procédant à l'enlèvement de deux moellons du chemisage en contacts avec les élévations antiques nous pouvons certifier qu'il s'agit bien d'un stylobate, du socle et d'une colonne. Nous avons vérifié et les blocs ont conservé leurs rotondités originelles. L'ensemble devait initialement appartenir à la décoration du *frons scaenae* (fig. 63 et 64).

La dangerosité de l'opération demande pour procéder à l'étude fine que nous projetons de réaliser un échafaudage.

b- les niveaux d'occupation

A part l'accès sur quelques mètres vers l'est, que nous a permis l'exploration de la fosse du rideau de scène, nous n'avons pour l'instant qu'une idée partielle des datations inhérentes à cette parcelle cadastrale. La récupération des mobiliers dans le relevé stratigraphie de cette partie de la fosse est à mettre en relation avec les résultats déjà obtenus, à l'ouest dans le comblement et l'obturation de la fosse. L'abandon de son fonctionnement est à situer à la fin du II^e s. de notre ère, avec les traces d'une réoccupation à partir du début IV^e s de notre ère. Une remarquable collection de meules a été découverte sur le dallage. Elle a fait l'objet d'une fine analyse qui chronologiquement la situe durant la même période tardo antique. Les résultats sont consultables dans le cadre de la publication d'une thèse¹¹⁸.

III.1.3.1.3. Parcelle AV35 (fig. 60)

a- les structures bâties (rideau de scène, *hyposcaenia*, *frons scaenae*, statuaire)

Elles se composent de trois espaces de caves et d'un couloir de distribution bordant le mur ouest de la parcelle.

Plusieurs vestiges spectaculaires se trouvent disséminés dans les trois espaces. La cave située au nord-est, en bordure de la rue de l'Amphithéâtre laisse voir, partiellement recouvert par le mur oriental de la cave et parallèlement à celui-ci, l'égout semi-circulaire observé dans les caves du musée (fig. 65). Les couches de terre recouvrant l'égout étant, à cet endroit trop instables, nous n'avons pu malheureusement exploiter comme nous l'aurions souhaité cette découverte. Néanmoins nous avons pu extraire de ce collecteur le minimum. Ce dernier large de 0,88 m, haut de 2,15 m et couvert de dalles puissantes épaisses de 0,42 m, se jette dans un grand collecteur de direction est-ouest au fond duquel on accède par un puits carré aménagé lors de la construction de l'immeuble (début XVIII^e siècle) dans l'angle sud-est de la cave. Le fil d'eau de l'égout semi-circulaire (217,25, cote mesurée à la verticale du puits) s'abaisse ensuite progressivement jusqu'à la cote 217,00, fil d'eau du grand collecteur, le couverture de dalles de l'égout semi-circulaire s'abaissant par un système de deux dalles placées en encorbellement dont la plus basse s'ajuste latéralement à la paroi nord du grand collecteur. La dalle de raccordement, longue de 1,76 m, haute de 0,60 m, est évidée en son milieu en segment d'arc pour favoriser l'écoulement des eaux pluviales (fig. 66).

Le grand collecteur, large de 1,25 m, haut de 1,80 m, est voûté en plein cintre, construit en petits moellons réguliers liés à la chaux, les parois verticales composées de 9 assises reposant sur un bandeau de pierre haut de 0,31 m. Il se développe d'est en ouest sur une distance impossible à apprécier du fait de son remplissage (aux $\frac{3}{4}$ de sa hauteur) et des

¹¹⁸ Longepierre 2012, p.125.

effondrements de la voûte. Les distances mesurées à partir du point de raccordement entre les deux conduits sont de 37 m vers l'ouest et 5 m vers l'est (fig. 67).

Ce grand collecteur reçoit l'apport sur sa paroi méridionale de deux goulottes latérales ; la première à l'aplomb de l'exutoire de l'égout semi-circulaire semble bien correspondre à la vidange du rideau de scène ou des structures de la scène, la seconde 4,50 m vers l'ouest, leur fil d'eau s'établissant respectivement aux cotes 218,35 et 218,23. 7,50 m plus à l'ouest, le voûtement en plein cintre est interrompu par une dalle plate large de 0,80 m qui réduit la section de passage de 0,10 m environ (face inférieure de la dalle : 218,72).

Dans la cave centrale, toujours en cours d'études, un sondage d'exploration (2003) a fait apparaître les structures remarquablement bien conservées de la fosse du rideau de scène de l'édifice de spectacle. L'endroit que nous avons choisi pour réaliser notre stratigraphie nous conduisit à l'aplomb d'une dalle culminant à 219,029 NGF, dont l'extrémité nord-ouest était cassée. Préalablement et comme nous le faisons régulièrement pour d'évidentes raisons de sécurité, nous avons introduit à l'intérieur de cette fosse une caméra vidéo. Après visionnage, constatant que tout danger était écarté, nous avons pu alors, sans pour autant engager d'importants travaux de terrassement, nous introduire à l'intérieur de ce couloir. Ce dernier de 0,60 m (2 pieds) de largeur, d'une longueur totale impossible à apprécier (les extrémités en étant effondrées) est visible sur une longueur de 13,60 m (fig. 68). Les parois verticales composées de 12 assises sont bâties en petits moellons réguliers liés à la chaux dont les joints sont soulignés au fer ; cet ensemble très soigné repose sur un dallage constitué par des blocs en grand appareil. Son niveau de circulation est établi, dans sa partie axiale, à 217,662 NGF. La fosse conservée sur une hauteur de 1,75 m, est recouverte de dalles d'une épaisseur moyenne de 0,36 m, posées précocement durant la période antonine afin d'aménager l'espace de la scène et de l'*orchestra* peut-être en arène pour y organiser des jeux ou des combats de gladiateurs, puis en habitation, très certainement vers la fin du IV^{ème} siècle de notre ère.

Cette fosse se développe d'est en ouest, parallèlement au grand collecteur d'égout, à 2 m environ au sud de celui-ci. Elle est rythmée par 12 puissantes glissières verticales constituées pour chacune d'entre elles de 4 blocs en forme de U assemblés à joints vifs, disposées, face à face à l'intérieur de la fosse (fig. 69). Les blocs, côté *orchestra* se caractérisent par une rainure centrale plus importante de 0,31 m de longueur pour 0,23 m de largeur, contre 0,14 m de largeur et 0,25 m de longueur côté *hyposcaenia* (fig. 70). Au contact avec le dallage le dernier bloc est particulièrement bien ajusté. La dalle creusée sur environ 0,60 m de profondeur devait recevoir très certainement la structure en bois nécessaire au mécanisme de levage du rideau de scène.

Avec le travail de réflexion que nous avons mené avec Jean-Marie Gassend¹¹⁹ sur le fonctionnement mécanique de la fosse, nous vous proposons avec cette série d'aquarelles et notre texte d'aborder ce fonctionnement (fig. 71 et 72).

Nous sommes parvenus avec l'étude détaillée d'une petite partie accessible de cette structure à isoler quelques marques et traces d'usure caractéristiques du fonctionnement du mécanisme. Comme le montre la figure 71 plusieurs points d'attaches ont été localisés sur les montants nord des glissières. Il s'agit, pour l'essentiel, de plusieurs taraudages présentant la caractéristique d'être double. Une fine observation nous permet d'y reconnaître les scellements de guide qui devaient servir à conduire un câble ou un cordage.

¹¹⁹ Architecte (émérite) au sein de l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique du CNRS d'Aix-en-Provence.

Ce dispositif devait servir soit à guider le long de la glissière un poids ou contre poids, ou directement comme pour les mats et voilures dans la marine antique, la remontée du mat au dessus de la fosse. En effet, il semble toujours plus facile pour actionner la montée du mat d'exercer une traction à sa base comme le montre le détail de la figure 71.

Sur les faces intérieures des glissières nous avons également découvert des repères de niveaux gravés sous la forme de traits horizontaux. L'intérieur des glissières comporte également une surface particulière bien redressée. A la base, nous trouvons un trou de poteau certainement destiné à ancrer la structure bois (cassette) du mécanisme (fig.74). Qu'il s'agisse des blocs constituant les glissières, chargés de soutenir les mats, cordages, poulies et autres enrouleurs du rideau ou bien des traces présentes sur l'enduit particulièrement soigné des parements internes de la fosse, nous avons également récolté quelques éléments de la numérotation présente sur plusieurs glissières (fig. 73). Les travaux de dégagement futurs doivent nous permettre d'inventorier d'autres éléments techniques complémentaires. Le but est d'en comprendre le fonctionnement¹²⁰ (fig. 75).

Dans la cave méridionale et engagée sous le mur sud de celle-ci apparaît l'assise d'un puissant massif en grand appareil large de 1,55 m, haut d'environ 0,63 m, affleurant à la cote de 219,70 (fig. 76). Dégagée en 2002, cette assise repose sur une série de blocs monumentaux dont le relevé donne un premier aperçu (fig. 77a). Ce massif semble destiné à supporter les imposantes structures du mur de scène du théâtre (*frons scaena*) d'une part, et d'autre part d'être le contre fort nord de la fosse située sous la scène (*pulpitum*) appelée *Hyposcaenia* (fig. 77b). Nous n'avons pas atteint le niveau le plus bas des fondations du *frons scaenae*. Elles se poursuivent au-delà de 217,29 NGF.

b- les niveaux d'occupation

Deux sondages pratiqués dans le collecteur d'égout de direction est-ouest, l'un à la jonction de celui-ci avec l'égout semi-circulaire qui recueillait les eaux de pluie de la *cavea*, l'autre dans une section courante du collecteur à 5 mètres vers l'ouest du premier sondage, ont révélé une stratigraphie significative.

Si l'on admet un entretien et un curage régulier de ces canalisations, le mobilier céramique issu du comblement de cet égout caractérise plus particulièrement sa dernière utilisation. La céramique sigillée y est abondante, avec des formes souvent postérieures à l'époque flavienne : les formes produites postérieurement aux années 60-70 après J.-C. sont en effet présentes (Drag. 35/36, 37 et 44a, Hermet 24 et Knorr 78) associées à des variantes tardives de formes du 1^{er} siècle (Drag.27 et Ritt. 8). On notera toutefois, malgré la présence dans ces comblements des importations africaines couramment attestées dès le début du II^e siècle dans nos régions (coupe Hayes 9 en sigillée claire A, plats et marmites à feu Hayes 23A/B et Hayes 196), la quasi absence de la céramique sigillée claire B pourtant caractéristique du II^e siècle et uniquement représentée ici par deux fragments d'une forme par ailleurs précoce (bol Desbat 8).

Tout porte à croire que l'utilisation de ces égouts, comme d'ailleurs le recouvrement de la fosse du rideau de scène, directement liés au fonctionnement du théâtre, s'est arrêtée au milieu du II^e siècle, antérieurement en tous cas à la diffusion massive des céramiques à revêtement argileux de type claire B, quasiment absentes du mobilier céramique recueilli, et avant la disparition des sigillées gauloises en revanche particulièrement bien représentées dans le comblement. Une nouvelle fois un élément chronologique vient compléter nos observations architecturales, en effet alors que vraisemblablement la scène du théâtre ainsi que l'orchestra disparaissent recouvertes sous

¹²⁰ Fincker, Moretti 2010, 309-329.

des remblais attestés, l'égout à son tour se remplit lentement de limons de sables issus justement des remblais de comblement.

La réutilisation de ce système d'égouts au moment de la réoccupation du secteur du théâtre est perceptible, matérialisée par la présence de nombreux fragments de céramiques communes sombres des V^e et VI^e siècles de notre ère.

Dans la cave centrale (parcelle AV35), l'aménagement de l'espace en habitat est quant à lui très bien datable compte tenu d'une stratigraphie très riche (fig. 78). Il est possible de dater l'occupation de cette habitation de la fin IV^e ou VI^e siècle de notre ère (fig. 79 et 80). Le dégagement partiel de cet espace, dont l'étude ne fait que commencer, nous a livré dans la maçonnerie du mur est de cet espace d'habitation, un remarquable chapiteau corinthien tardif (fig. 81). Lors de sa visite Monsieur Gros nous confia oralement que son aspect et sa décoration pourraient remonter au II^e siècle de notre ère (fig. 82). Accolé à ce dernier au sud un fût de colonne évidée est disposé sur le même alignement. Creusé jusqu'au trou de louve, cette cuve semble avoir offert la possibilité d'être vidangée, une petite goulotte de lauzes bâties sur le sol de cet espace, conduit l'écoulement de la cuve vers la fosse du rideau de scène distante d'environ 2 m de ces aménagements domestiques.

Depuis le mois d'août 2005 nous poursuivons le dégagement et le nettoyage du comblement de la fosse du rideau de scène (fig. 83a et 83b). Reposant sur le fond dallé de la fosse (US26), on note la présence en grande quantité de céramiques africaines, d'éléments de tabletteries en os et en ivoire, ainsi que des profils de verres à pied correspondant au II^e siècle. Au dessus, une couche d'abandon de 0,10 m est caractérisée par une terre argileuse très noire, avec, à sa surface, beaucoup de petits gastéropodes et bris de végétation. Scellant cet ensemble, on trouve une couche de 0,20 à 0,30 m d'épaisseur recelant une collection remarquable de céramiques paléochrétiennes mêlées à des déchets de taille et de débitage issu de la pierre du théâtre. C'est donc très certainement à partir de cette période que la scène se voit réoccupée par un habitat soigné. Cette dernière phase correspondant au réaménagement général de l'édifice en habitat, les premiers résultats de cette stratigraphie complètent et confirment les données déjà récoltées dans d'autres espaces du monument durant les précédentes campagnes de prospection et sondages, sans oublier les travaux de Guy Barruol et André Dumoulin.

c- La *favissa* de la fosse du rideau de scène (fig. 84, 85 et 86)

C'est pendant cette étude stratigraphique que nous avons découvert le buste acéphale de Dionysos (fig. 87a). En effet, une poche d'argile obturant complètement le passage au travers de la fosse céda. Derrière elle, le niveau du remplissage restait modeste, n'occupant plus que la moitié de la hauteur de la fosse à 218,50 NGF. Là, pratiquement posé sur le comblement nous avons découvert le buste (fig. 87b).

Une rapide exploration de cette nouvelle portion de fosse nous permit alors, de découvrir entre deux dalles couvrant la fosse, la statue acéphale du drapé féminin soigneusement enchâssée en travers de la fosse, appuyant respectivement les épaules sur l'arase du mur sud de la fosse et les jambes côté nord à une altitude de 219,40 (fig. 88 et 89). Un peu plus loin, et toujours soigneusement intercalé, mais cette fois-ci dans le sens de la longueur du mur méridional de la fosse, nous avons trouvé un nouveau bloc de marbre blanc, le buste acéphale de Pan culminant à 219,75 (fig. 90, 91, 92).

Cette série de découvertes majeures vient confirmer la dotation pour l'édifice aptésien d'un remarquable cortège dionysiaque. Le couple Dionysos/Pan, correspond à des reliefs sculptés presque entièrement en ronde bosse. En effet un petit fond plat d'environ

0,22 m de large sur 0,06 m d'épaisseur subsiste : ils sont réalisés dans un marbre blanc à grains serrés. Les deux reliefs sont décapités et mutilés ; seuls les bras droits subsistent ainsi qu'une grande partie des cuisseaux du Pan. Ce dernier mesure 0,57 m de long pour 0,34 m de largeur et 0,18 m d'épaisseur. Le Dionysos affiche 0,30 m de longueur pour 0,31 m de large et 0,19 m d'épaisseur (fig. 93, 94, 95, 96, 97, 98 et 99).

En ce qui concerne le détail de leurs attributs, on constate qu'ils sont tous deux affublés respectivement d'une nébride : les têtes désossées et dépecées des faons ainsi que leurs sabots pendent respectivement de chaque côté des sculptures : à gauche pour le Dionysos et à droite pour le Pan (fig.97, 105 et 110). Ce dernier arborant en plus de sa nébride une seconde peau appartenant très certainement à un lynx (fig.107 et 108) Il tient dans sa main droite une Syrinx dont les tuyaux ont été taraudés dans un souci de réalisme (fig. 111 et 116). Du même côté s'ébauche son *lagobolon*, ou massue, bâton de défense, servant également à la conduite de son troupeau¹²¹ (fig. 105 et 117).

Ce type de relief sculpté devait trouver sa place dans le cadre d'un cortège dionysiaque très certainement au niveau de la scène où comme dans le théâtre de Dionysos à Athènes sous le *pulpitum* du théâtre (fig. 118), Dionysos étant considéré comme l'instigateur, voire la divinité majeure du théâtre dès les origines du théâtre en Grèce¹²².

Pour la statue du drapé féminin, mesurant 0,95 m de longueur, 0,38 cm de large et 0,19 m d'épaisseur, il s'agit très certainement aussi d'une divinité. Les mains et les pieds ont également disparu ; au niveau du cou, une cavité creusée devait permettre de changer les têtes des édilités en fonction des nouvelles nominations. On note la grande qualité du détail du drapé notamment au niveau des festons et des boutonnières croisés courant le long des bras, un peu comme dans certaines statues de types ioniennes (fig. 100, 101, 102, 103 et 104)).

Lors de nos recherches au dépôt archéologique d'Orange, nous avons, avec l'aide de Madame Maryse Woehl conservatrice du Musée municipal d'Orange et Monsieur Vincent Faure¹²³ responsable du Dépôt, découvert dans la multitude des fragments de marbre plusieurs échantillons de statues féminines identiques en tous points à celle d'Apt, particulièrement au niveau des coutures semblables. A avec un autre fragment toujours en marbre blanc, nous avons identifié un fragment de syrinx avec un morceau de main qui à l'origine, devait courir le long de la jambe du personnage sculpté.

Cet ensemble, de très grande qualité artistique, se singularise par une maîtrise, une qualité d'exécution et un traitement du rendu des formes remarquable. Très certainement réalisée par un atelier réputé, la codification contenue dans ces deux reliefs témoigne également d'une très haute connaissance de la culture hellénistique.

Depuis cette découverte, nous avons poursuivi l'étude et le dégagement du comblement de la fosse. Comme le présente la figure 119, les aménagements se trouvant immédiatement après le lieu de la découverte des statues sont particulièrement soignés. Un renforcement des maçonneries et l'observation au travers des interstices et joints des blocs, nous indiquent la présence de marbres en grand nombre. Il est par conséquent indispensable de procéder prochainement au dégagement de cet ensemble constituant à notre sens le centre de cette *favissa*. Elle doit receler vraisemblablement la suite des statues du cortège dionysiaque mis à l'abri durant le II^e siècle¹²⁴.

¹²¹ Borgeaud 1979.

¹²² Moretti 2001, pp.82-88.

Salles 2003, pp. 181-189.

¹²³ Agent du Patrimoine au Service d'Archéologie du Département de Vaucluse.

¹²⁴ De Michèle 2009, 41-47.

En effet, l'étude du contexte archéologique nous apprend que vraisemblablement construite dans les premières décennies du I^{er} siècle après J.- C., comme du reste l'ensemble du théâtre, la fosse du rideau a cessé de fonctionner dès la fin du II^e siècle de notre ère. L'analyse de son abandon par l'obturation et le recouvrement de son conduit, intervient au même moment que l'enchâssement des statues dans sa partie sommitale.

On peut y reconnaître pas moins de vingt-six dalles qui étaient, à l'origine, utilisées comme couverture de l'égout semi-circulaire et pour l'aménagement de la scène (*proscenium, frons scaenae*). La présence de marques caractéristiques comme par exemple, l'engravure d'encastrement du *balteus* ou, sur certaines d'entre elles, d'avalements percés comme ceux déjà observés dans la cave du musée archéologique, ne laissent aucun doute sur leur origine.

Une question essentielle se pose : comment dans ce cas précis pouvait fonctionner normalement le théâtre si les éléments architecturaux de son *orchestra* de son *balteus* et de sa décoration étaient comme ici, démontés ?

La fosse abrite, dans sa partie axiale, une construction particulièrement soignée et puissante. Elle se situe côté ouest à la suite de l'espace où ont été remises les trois sculptures. Les traces d'une fréquentation du lieu, matérialisée par des dépôts culturels découverts à l'intérieur de l'unité stratigraphique 26 (fig. 83a, 83b et 84), démontre la transformation de cette partie de la fosse à des fins de cultuelles que l'on peut assimiler à une *favissa*.

Cet ensemble culturel très riche était positionné à l'aplomb des statues. Il est désormais très bien daté grâce à diverses analyses convergentes et situe la création de cette *favissa* durant la période antonine. Un lot de monnaies faisant également partie des offrandes permet d'attribuer la dernière fréquentation du lieu sous le règne d'Antonin le Pieux. Enfin, une datation de C14 d'un échantillon de bois nous apprend que les dates les plus probables sont comprises dans une fourchette chronologique couvrant les années 84 et 119 de notre ère¹²⁵.

Du reste le comblement de la fosse a livré une importante quantité de marbres, comportant des fragments de cimaise, base moulurée, listels, de corniches, d'encadrements, d'architraves, de dallages, de placages muraux et d'autres éléments architecturaux. Issus des plus prestigieuses carrières de l'Empire, ils témoignent du soin apporté à la décoration du théâtre d'Apt. On retrouve par ailleurs ces riches placages de marbre dans les autres théâtres gallo-romains de la région, qu'il s'agisse d'Orange, Vaison ou d'Arles - ce dernier étant vraisemblablement le premier théâtre construit en Narbonnaise à l'ornementation hors du commun¹²⁶.

III.1.4. Analyse structurelle du théâtre

On progressera pour l'analyse à partir des structures dégagées en 1966 par Guy Barroul et André Dumoulin dans les caves du musée et identifiées comme les éléments de la partie basse de la *cavea* du théâtre, c'est-à-dire de façon générale du centre à la périphérie de la *cavea*. Ensuite, nous examinerons les éléments appartenant au mur de

¹²⁵ Code laboratoire Ly-13430.

Il s'agit d'une datation concernant l'archéologie française. Dès son obtention, ce résultat est incorporé dans la banque nationale de données radiocarbones (BANADORA) qui peut être consultée sur le site :

<http://www.mom.fr/ceram/banadora>. Il suffit ensuite de rentrer le code laboratoire.

¹²⁶ Gros 2009 pp.45-48.

scène en commençant là aussi par le centre, et pour terminer nous procéderons à quelques comparaisons.

Les premiers éléments de la *cavea* parcelle AV28, (fig. 9, 10, 11 et 12) dénommés *Ima cavea* reposent sur une maçonnerie pleine large de 10 m composée d'assises de petits moellons aménagés en escalier qui constituent un lit de pose pour les gradins. Elle commence au sud avec MR5, correspondant au parement sud de l'égout semi-circulaire et se termine au nord par le parement nord de l'*ambulacre* intérieur. Cette maçonnerie qui atteint un niveau maximum de 223,56 dans la cave est du musée est visible dans deux autres parcelles : celle de la Société Générale (cote 223,03) et la cave ouest de la parcelle AV36 (cote 222,09). Elle reçoit plusieurs rangées de gradins : cinq (n° 1 à 5) dans la cave ouest du musée dont le plus bas, plus étroit, est interprété comme un marchepied, trois dans les caves de la Société Générale (n° 4, 6 et 7), deux enfin dans la cave médiane de la parcelle AV36, malheureusement déplacés mais qui peuvent être identifiés comme les gradins nos 8 et 9, le plus haut s'élevant à la cote 223,61.

Au-delà de cette première maçonnerie, une galerie de circulation (*ambulacre* intérieur) large de 2,35 m et probablement couverte à l'origine par un voûtement en plein cintre, se développait en demi-cercle sous les gradins supérieurs, permettant d'atteindre ceux-ci par des vomitoires rayonnants. Le nombre de ces derniers ni leur localisation n'ont pu être clairement établis. Seule une cavité, maladroitement bouchée sur la face nord de l'*ambulacre* intérieur pourrait être mise en relation avec l'emprise d'un vomitoire. Un sol de circulation tardo-antique à l'intérieur de la galerie a été repéré à la cote 220,75.

En s'éloignant encore vers l'extérieur, un second massif de maçonnerie, large de 4 mètres, plein lui aussi et très arasé correspondant aux substructions de la *media cavea* a été également mis en évidence. D'abord dans la cave est du musée (cote maximum : 221,35) et dans la cave ouest de la parcelle AV31 où il atteint la cote 221,59. Cette seconde maçonnerie, très détruite, ne fait apparaître aucun gradin en place et il est par conséquent impossible, dans l'état actuel de nos recherches, d'affirmer si aux deux maçonneries correspondaient deux *maeniana* distincts séparés l'un de l'autre par une précinction ou si, au contraire bien que cela ne soit pas fréquent, les gradins s'élevaient d'une seule volée de bas en haut de la *cavea*.

Au delà de la seconde maçonnerie, les gradins étaient construits sur des voûtes rampantes reposant sur des murs rayonnants puissants observés dans plusieurs caves (parcelles AV30, 28, 361 et 47). Nous pensons qu'il s'agissait du secteur de la *summa cavea*. Construits en petits moellons réguliers soigneusement appareillés, aux joints soulignés au fer, ces murs très larges (1,35 m) bâtis en *opus caementicium* butaient probablement chacun comme dans la cave AV361 sur un massif en grand appareil (niveau supérieur moyen : 220,05).

Derrière ces massifs, il faut sûrement restituer la présence d'une galerie de circulation périphérique (*ambulacre* externe) dont le niveau de sol est lu dans la parcelle 24 à la cote 219,54 dans les caves AV361 et 362 à la cote 219,57, cette galerie s'ouvrant vers l'extérieur par autant de portes que de travées rayonnantes. Les piédroits de ces portes retombaient sur de puissants massifs en grand appareil (dimensions 2,15 x 2,15 m) dont deux d'entre eux ont pu être identifiés et positionnés. Le premier parfaitement conservé dans les caves AV296, 5 et 323 affleure à la cote 220,06. Le second, découvert lors du sondage pratiqué dans la parcelle 24, repéré grâce à une de ses assises de fondation à 218,45 et pour finir un troisième massif reste identifiable seulement par sa fosse de récupération. Il est localisé dans la cave AV362. Signalons la présence d'un fragment de dalle appartenant à l'aménagement extérieur de la façade curviligne mesuré à l'altitude de 220,50 environ.

Ici, la description part de la périphérie pour aller vers le centre. Au pied de la *cavea*, l'*orchestra* constitue l'espace semi-circulaire qui s'étend au centre des gradins. Dans l'angle sud-ouest de la cave occidentale du Musée (AV28), quelques m² visibles permettent d'en comprendre l'organisation. C'est d'abord une étroite précincton (niveau de circulation : 219,88), limitée à l'origine par le parapet du *balteus* dont subsiste la rainure d'encastrement aménagée dans l'épaisseur des dalles d'un puissant égout destiné à drainer les eaux pluviales s'écoulant des gradins. A cet effet, trois orifices circulaires servant d'avaloirs y ont été découverts, régulièrement percés dans les dalles de couverture. En avant du *balteus*, le départ d'une large banquette annonce la présence du gradin supérieur des notables.

L'égout semi-circulaire, quant à lui, de section rectangulaire (0,88 x 2,20 m) s'écoule dans un grand collecteur de direction est-ouest, son fil d'eau s'abaissant de la cote 217,26 à 217,00 dans le collecteur. Celui-ci, visité dans le sous-sol de la cave AV35, est voûté en plein cintre (dimensions : 1,25 x 1,80 m de hauteur). Il reçoit l'apport de deux goulottes latérales recueillant probablement les eaux pluviales des structures de la scène. Un *opus quadratum*, enfin, est enchâssé dans le voûtement du collecteur à l'aplomb de la partie centrale de l'*orchestra*. Sa présence et sa fonction ne sont pas clairement expliqués mais de par sa position axiale il semble correspondre à un élément essentiel dans la configuration de l'*orchestra*. Nous pensons qu'il aurait pu servir d'assise de fondation à un autel posé dans l'*orchestra*.

Parallèlement à ce grand collecteur et à 2 mètres au sud de celui-ci, se développe une puissante maçonnerie (en cours de dégagement) qu'il faut interpréter comme le mur antérieur du *pulpitum*, le *frons pulpitum* ou *proscenium*, dont la hauteur par rapport au plan de l'*orchestra* n'est pas encore connue mais doit, selon Vitruve, être inférieure à 5 pieds (1,48m).

Cette maçonnerie percée d'un étroit couloir large 0,60 m, effondré à ses extrémités dont la longueur est d'une vingtaine de mètres environ, constitue la fosse du rideau de scène. Celle-ci est équipée de 8 glissières verticales régulièrement espacées d'environ 2,60 m qui recevaient les dispositifs de levage du rideau (fig. 68 et 75)¹²⁷.

De modestes structures, vues dans la cour intérieure de l'immeuble Pondicq (parcelle AV36) et dans la cave Boyer sud (parcelle AV35), parallèles au mur de façade décrit ci-après, pourraient appartenir au mur antérieur du *postscaenium* délimitant un ensemble de salles techniques situées derrière le mur de scène proprement dit. Un dégagement partiel de ces structures, notamment dans AV35, nous permet d'ores et déjà d'affirmer que nous sommes en présence du mur sud des *hyposcaenia* : une impressionnante maçonnerie de blocs en grand appareil émergeant à 219,10 NGF, large d'environ 2,50 m, délimite cette nouvelle fosse.

Donc, entre la fosse du rideau et les *hyposcaenia* nous arrivons à un espace d'environ 9 à 10 m de largeur, dont la structure devrait être précisée au cours des prochains travaux de prospection. Mais cet impressionnant assemblage de blocs pourrait également appartenir aux puissantes structures du *frons scaenea* dont la complexité reste une constante dans les théâtres antiques à partir de l'époque augustéenne.

Pour leur part, les puissants murs du *parascaenium* oriental sont particulièrement éloquents dans les caves AV44 (caves de l'ancien Hôtel de Sinéty déjà prospectées par Guy Barruol et André Dumoulin en 1966) et AV43 qui la jouxte au sud et qui toutes deux bordent la rue Sainte-Delphine. Dans les caves AV44 (fig. 45 à 59), l'angle interne du *parascaenium* oriental (massif d'angle n°1) du théâtre, puissamment ancré sur de larges

¹²⁷ A noter la distance entre chaque glissière augmentant au fur et à mesure de la progression vers le centre du dispositif. C'est très certainement pour rattraper les distances de mise en œuvre des cordages et palier à l'effet d'élasticité des cordages entre chaque mat et glissières.

assises de fondation (cote 219,44), se développe de façon spectaculaire sur une dizaine de mètres du nord vers le sud, puis d'est en ouest. Le mur oriental, séparé du massif d'angle par un large portail (ou deux portes jumelées ?) s'élève jusqu'à la cote 222,94 et repose sur une profonde semelle de fondation affleurant à la cote 220,08. Le mur méridional était percé de deux portes au moins (obturées tardivement) séparées par de puissants piliers reposant sur des semelles de fondation respectivement aux cotes 220,11 et 220,09.

L'élévation extérieure du mur de façade apparaît au revers de ce mur dans la cave AV43, entre l'angle externe du théâtre et la première porte de communication avec l'extérieur. Cette élévation est reconnue sur six assises jusqu'à la cote 224,00 environ. Elle repose sur une assise de fondation légèrement en ressaut sur la face est du monument à la cote 220,08 correspondant au niveau de seuil de la porte. L'élévation de celle-ci, très détruite, semble faire apparaître le départ d'un arc de couverture au dessus d'une discrète imposte (cote 222,93) puis, vue au rez-de-chaussée de l'immeuble AV 44 où l'élévation se poursuit jusqu'à la cote 227,41, un arc de décharge (ou une baie ?) dont l'intrados est coté à 226,15 environ (fig. 55 et 59).

Le niveau de circulation à l'intérieur du *parascaenium* paraît s'établir à 220,10 environ, parfaitement coordonné avec les niveaux de fondation des structures bâties à l'intérieur de cet espace. Ce sol pourrait avoir été couvert d'un dallage, aujourd'hui détruit.

La richesse des résultats obtenus ne doit pas masquer pourtant les questions qui demeurent concernant cette partie du monument, où l'absence de sondages à l'intérieur des caves n'a pas permis de faire apparaître les puissantes structures d'une *basilica* ni leur articulation avec la *frons scaenae*.

L'aspect originel du théâtre par ailleurs ne peut actuellement être restitué avec certitude. Mais on peut quasiment assurer que le mur de façade en arrière du mur de scène se développait de bout en bout de façon rectiligne comme le laisse supposer l'alignement des parcelles cadastrales situées immédiatement au nord de la cathédrale. En revanche, si la présence de deux portes latérales (*Valva hospitalis*) a été formellement reconnue dans la partie orientale du monument, on ne sait rien de la porte triomphale, la *Valva regia*, située dans l'axe du théâtre, probablement détruite lors de la construction de la chapelle Sainte-Anne. Seul le massif des assises de la *frons scaenae* (parcelle AV35) pourrait nous apporter quelques indications sur l'agencement et l'organisation de son passage quelques centimètres plus à l'ouest.

De même, on reste sans réponse sur l'ornementation du mur de façade, de toute évidence richement décoré (des « belles colonnes » de Rémerville ?). La découverte récente dans les parcelles AV24 et 35 d'éléments d'architectures (corniches et tambours de colonnes cimaises) réalisés dans le calcaire utilisé pour le reste de la construction établit un fait sur les caractéristiques de sa décoration. Comme nous le faisait remarquer Pierre Gros lors de sa visite je cite : « il est étonnant de ne trouver dans ce théâtre, que les éléments d'une décoration appartenant à la première dotation de l'édifice » (attribués aux premières décennies de notre ère).

Finalement durant cette recherche, nous n'avons jamais découvert d'éléments architecturaux monumentaux réalisés dans du marbre, hormis quelques éléments de placages découverts, essentiellement dans la fosse du rideau. Il semble que cet édifice n'ait jamais reçu une dotation équivalente aux autres théâtres comme Arles, Vaison ou Orange, où s'y déployait une puissante décoration marmoréenne comme l'évoque encore de nos jours, les colonnes de marbres des théâtres d'Orange ou d'Arles¹²⁸.

¹²⁸ Gros 2008, pp.46-48.

On soulignera toutefois le caractère monumental de la place devant le théâtre et la parfaite axialité de celui-ci par rapport aux constructions qui lui font face au sud du *decumanus*. Ceci nous amène à penser qu'un plan d'urbanisme concerté a probablement présidé à l'élaboration de la trame antique. On ne peut s'empêcher de citer ici l'exemple éloquent de Mérida en Lusitanie en Bétique où le théâtre d'*Augusta Emerita* fait face à un sanctuaire consacré à Auguste, parfaitement centré sur l'axe du théâtre et avec *Lepcis Magna* avec sa *porticus post scaenam* (fig. 120 et 121).

L'implantation de ce théâtre entre *decumanus* et Calavon, dans un espace plutôt resserré au nord de cette modeste cité appelle un certain nombre de remarques. Ce théâtre est une construction totalement artificielle, bâtie sur sol plat, qui n'utilise aucun relief naturel et s'insère en respectant les orientations cardinales à l'intérieur d'une trame urbaine contemporaine du projet (nous aborderons dans le détail la réalisation de cette construction dans la synthèse générale).

Le secteur choisi est un sol plat mais aussi alluvionnaire qui a nécessité des fondations profondes et exposé le monument aux crues violentes du Calavon et par conséquent conduit très vite à surélever les niveaux de circulation à l'intérieur du théâtre.

Comment à présent, à partir d'éléments épars, séparés à l'intérieur de plusieurs espaces de caves, restituer le monument ?

Si les structures du *parascaenium* oriental demeurent bien lisibles en plan et en élévation et autorisent une restitution partielle de cette partie du théâtre, les vestiges sont en général très arasés, défigurés par les destructions et ne permettent de proposer que de timides hypothèses pour leur élévation.

Le travail de restitution planimétrique paraît plus facile mais en apparence seulement. La restitution du plan du théâtre et de la *cavea* en particulier pose en effet de multiples problèmes et celle-ci n'est possible qu'à partir de la recherche du centre de constructions du monument doté d'une *cavea* supposée parfaitement circulaire. Mais la localisation de ce centre géométrique, établi au point de concours d'un nombre actuellement limité de structures rayonnantes, est tributaire de possibles maladresses de construction des bâtisseurs mais aussi, en dépit de la rigueur que nous avons apportée au travail topographique, d'éventuelles imprécisions de nos mesures. Aussi, dans l'état actuel de nos recherches, les propositions qui vont suivre ne doivent-elles être comprises qu'à titre indicatif et ne pourront être affinées qu'au prix de la poursuite du recensement de toutes les structures encore en place.

C'est aussi à partir du centre géométrique que les Romains bâtissaient leurs théâtres. Selon Vitruve :

« Pour dessiner le plan d'un théâtre, dit-il, il faut après avoir placé son centre, décrire un cercle dont la circonférence forme le circuit du bas du théâtre ; dans cette circonférence, il faut inscrire quatre triangles équilatéraux, de sorte que les sommets de leurs angles touchent la circonférence et la divisent de la même manière que font les astrologues pour placer les douze signes célestes [...] »

Mais on sait que ce modèle théorique qui devrait idéalement distribuer le plan de la *cavea* en six secteurs égaux de 30° (les *cunei*) séparés par sept escaliers rayonnants permettant d'atteindre la première précinctio pouvait se diversifier à l'infini en affectant toutes les parties du monument. Cela en Italie même où existent de multiples variantes et, à plus forte raison dans les provinces. Considérant l'état de destruction des vestiges, on ne peut assurer que ce schéma convenait pour le théâtre d'*Apta Julia*. Quant à la distribution des *vomitoria*, escaliers et couloirs dans les parties hautes de la *cavea*, on ne peut rien affirmer non plus.

La structure supposée régulière des murs rayonnants, pour sa part, autorisait une possible restitution de la *cavea* à partir de six murs seulement, les seuls actuellement dégagés, sur un demi-cercle complet, comme on le pensait jusqu'à présent, et telle était notre démarche au début de ce travail. Mais la présence dans le sol du grand collecteur d'égout est-ouest en deçà du centre géométrique du théâtre invitait à repenser cette hypothèse et repousser vers le nord le puissant mur latéral de la *cavea*, donc à proposer un plan de la *cavea* inférieur au demi-cercle. Les murs rayonnants se distribuent alors avec une fréquence angulaire de 6°20', régulière sur la presque totalité de la *cavea* sauf quatre exceptions dans le quart nord-est du cercle, proposition qui, d'emblée, pouvait paraître satisfaisante (fig. 122).

La distribution annulaire en deux (ou trois) *maeniana* n'est pas non plus assurée et on peut penser que les constructeurs du théâtre ont peut-être opté pour un nombre limité de précinctions afin de tirer le meilleur parti d'un espace rendu étriqué par la contrainte du lit peu stable de la rivière au nord. La figure 113 propose une restitution vraiment provisoire de l'élévation du théâtre avec le parti pris d'une seule précinction médiane délimitant deux secteurs de la *cavea*, *ima cavea* pour la partie basse, *summa cavea* pour la partie supérieure.

Au niveau du sol, deux ambulacres, l'un dans la partie basse de la *cavea* observé dans les caves du musée, l'autre, externe, à la périphérie du monument, facilitaient le mouvement des spectateurs ainsi qu'un ou plusieurs couloirs rayonnants permettant le passage de l'un à l'autre mais dont l'existence n'est pas formellement attestée. L'un d'entre eux, supposé, de direction nord-sud, placé dans l'axe du théâtre, fera l'objet d'une prochaine intervention et l'on saura si celui-ci est un réel couloir de circulation ou s'il constitue un espace fermé (*taberna*).

Nous restituons à l'étage, sous les gradins de la *summa cavea*, un second ambulacre à la verticale de l'ambulacre externe du rez-de-chaussée. Il n'est pas possible toutefois de dire si l'on y accédait par les escaliers rayonnants de l'*ima cavea* ou encore par des escaliers aménagés à chaque extrémité de la *cavea* à partir des *parodoi*.

Le niveau le plus élevé de la *cavea* était probablement occupé par une galerie à portique se développant de bout en bout jusqu'aux massifs latéraux des *basilicae*. Entre ceux-ci se déployaient probablement les fastes marmoréens de la *frons scaenae* dont le théâtre antique d'Orange nous offre encore aujourd'hui un si bel exemple. Il n'est pas possible dans l'état actuel de nos recherches, de préciser si la *frons scaenae* du théâtre d'*Apta Julia* était rectiligne ou animée d'exèdres ou d'avant-corps. Un dégagement complet de la cave Boyer méridionale (parcelle AV35) nous apprendrait beaucoup sur ce secteur proche de la *porta regia* mais aussi sur les structures profondes des *hyposcaenia*.

Il faut enfin souligner une particularité du plan du théâtre antique d'Apt, où l'architecte semble s'éloigner du schéma vitruvien. Alors que ce dernier place le *frons pulpitum* (*proscenium*) dans l'axe géométrique du théâtre et l'alignement du mur de scène dans le prolongement de la base du triangle équilatéral la plus proche de la scène, la formule choisie ici semble avoir consisté en un glissement de ces deux structures vers le sud, le *frons pulpitum* se retrouvant dans le prolongement de la base du triangle équilatéral et l'alignement de la *frons scaenae* tangent au cercle du bas de la *cavea* (ici le bord interne du 2^{ème} gradin).

Dans cette hypothèse, le schéma est éloigné du modèle latin et proche, toutes proportions gardées, de certaines réalisations connues en Gaule (Alba, Drevant, Sanxay, Valognes mais surtout Vieil-Evreux), où le déplacement du *proscenium* lié à l'outrepassement de la *cavea* entraîne une hypertrophie de l'*orchestra*. Devons-nous pour autant, en l'absence de preuves archéologiques formelles, conclure que cette configuration particulière de l'*orchestra* aurait permis de donner aussi dans ce théâtre des

spectacles d'amphithéâtre ? Pourtant avec notre récente découverte du réaménagement de la scène du théâtre en arène, nous pourrions expliquer cette anomalie ; ou bien les contraintes liées à l'implantation du monument dans un secteur étriqué auraient conduit les constructeurs à choisir un plan adapté à la situation ? Les questions restent posées et si tel était le cas, cette double fonction permettrait, de façon paradoxale de concilier les deux attributions envisagées pour cet édifice.

Les principales mesures et caractéristiques du monument que nous retenons provisoirement pour ce théâtre peuvent être ainsi résumées :

- longueur du mur de façade : 89 m environ ou 300 pieds¹²⁹
- diamètre externe + largeur de la scène du théâtre : 64,20 m environ
- hauteur estimée sur la base d'une *cavea* divisée en 2 *maeniana* : 20 m environ
- diamètre intérieur de la *cavea* (gradin n°2) : 28,40 m ou 96 pieds
- diamètre de l'*orchestra* : 23,50 m ou 79 pieds
- diamètre interne de l'égout semi-circulaire : 24,80 m ou 84 pieds
- diamètre externe de l'égout : 26,60 m ou 90 pieds
- diamètre int. de l'ambulacre interne : 47,40 m ou 160 pieds
- diamètre ext. de l'ambulacre interne : 52,10 m ou 176 pieds
- largeur de l'égout semi-circulaire : 0,88 m ou 3 pieds env.
- largeur de la fosse du rideau de scène : 0,60 m ou 2 pieds env.
- largeur de l'ambulacre interne : 2,35 m ou 8 pieds env.
- nombre de *cunei* : 6 selon Vitruve
8 à Apt dans le cas d'une *cavea* outrepassée
- nombre d'escaliers rayonnants : 7 ?
- nombre de structures rayonnantes : 28 pour l'hypothèse d'une *cavea* réduite
30 pour une *cavea* à plan outre passé
- nombre de gradins : 32 dont un marche pied
- nombre supposé de *maeniana* : 2
- capacité d'accueil : 6000 à 6500 spectateurs¹³⁰

III.1.5. Genèse diachronique de l'édifice

A la lumière des données stratigraphiques, très peu nombreuses à ce jour puisque seuls quelques sondages ont été réalisés dans un nombre limité de caves, mais particulièrement significatives dans les parcelles AV361, 362 et 24 (caves Bodet ouest et est) et AV35 notamment, mais aussi dans les coupes pratiquées à l'intérieur du grand collecteur d'égout est-ouest, nous pouvons désormais retracer l'histoire du théâtre dans ses trois grandes phases.

Les premiers niveaux d'occupation

Pour l'heure, aucun indice ne nous permet d'établir avec certitude la date de construction du théâtre. Nous pensons qu'il faut désormais écarter avec certitude la période pré augustéenne. En effet, comment imaginer que cet édifice aurait pu être érigé

¹²⁹ Les conversions de mètres en pieds romains sont calculées avec la valeur de 1 pied = 0,296m.

¹³⁰ Le nombre de spectateurs est estimé selon la règle de 3 spectateurs pour 2 mètres de gradin.

avant le théâtre de Marcellus ou celui d'Arles¹³¹ ! Deux édifices que l'on doit considérer comme les modèles de la diffusion architecturale augustéenne.

Il nous paraît raisonnable de placer cette réalisation sous le règne des Julio-claudiens du moins au début du changement d'ère.

Les niveaux les plus anciens, apparus dans les caves de l'ancien Hôtel de Sinéty (parcelle AV44), ne sont en fait que des niveaux de construction des puissantes structures du *parascaenium* et ne peuvent être considérés comme des sols de circulation durables. Ils apparaissent aux cotes 218,34, 218,69 et 218,96 et sont pratiquement stériles.

Un sol ténu, légèrement induré, à la cote 219,40, pourrait représenter un dernier niveau de construction dans cette partie du monument. Il est daté par une monnaie gallo-grecque frappée à Marseille à partir de 49 avant J.-C., mais cette date ne représente naturellement qu'un *terminus post quem* et comme les couches précédentes appartiennent très certainement aux remblais de nivellement (voir synthèse générale).

Les niveaux antiques suivants affleurent au niveau moyen 219,85-219,90, peut-être entamés superficiellement par la dépose d'un dallage qui aurait couvert primitivement le sol du *parascaenium*. Ces niveaux sont datés par du mobilier céramique (sigillées et parois fines) attribuable à la première moitié du 1^{er} siècle.

Un niveau de sol à la cote 220,75 dans les caves du musée (parcelle AV28) et interprété en 1966 comme le sol de circulation à l'intérieur de l'ambulacre sous la *cavea* nous paraît, lorsqu'on le compare au niveau de circulation de la précincton aménagée au bas des gradins (cote 219,88), étonnamment élevé. Un sondage profond sera nécessaire pour reconnaître éventuellement d'autres niveaux de circulation.

Dans la cave AV30 (rue de la Juiverie sud), trois niveaux de sol ont été observés. Le plus ancien, dégagé entre deux murs rayonnants de la *cavea*, est un sol relativement horizontal constitué de graviers et de sable du Calavon, apparu à la cote 218,45. Immédiatement posé dessus une dalle de béton de chaux culmine à la cote de 218,78. Le plus récent, apparu dans un autre sondage et dégagé en surface seulement, est à la cote 219,87.

La stratigraphie mise au jour dans la cave Bodet ouest (parcelle AV361) apporte des éléments de datation indiscutables. Le mobilier recueilli à la surface d'un sol chaulé à la cote 218,84 confirme les informations données par les sondages de la cave AV44 : fragments de vases à parois fines et fragments de lampes à volutes datables du début du 1^{er} siècle ainsi que deux as de Nîmes (*dupondius* type IV émis entre 20 avant et 20 après J.-C.). Dans la parcelle voisine (AV362), un sol interprété comme le sol de circulation de l'ambulacre externe, est apparu à la cote 219,57. Tout le mobilier céramique découvert à la surface de ce sol est daté du milieu du 1^{er} siècle après J.-C. Le récent sondage réalisé dans la parcelle 24 des caves Bodet nous apporte également une série d'informations sur le niveau de circulation du monument avec un fragment de dallage découvert à la périphérie immédiate de la façade extérieure à la cote 220,41.

Les stratigraphies réalisées à l'intérieur du grand égout collecteur est-ouest sous les caves Boyer (parcelle AV35) enfin, révèlent la présence de mobilier céramique issu de la dernière utilisation de cet égout et attribuable au milieu ou à la seconde moitié du II^e siècle. Ce qui nous ramène, chronologiquement à la transformation de la scène, induisant par le rehaussement de son niveau avec un important remblai de terre, l'impossibilité de voir fonctionner normalement, l'égout semi-circulaire et le grand collecteur est-ouest.

Le niveau d'inondation

¹³¹ Monterroso checa 2011.

Cette couche apparaît dans la coupe stratigraphique de la cave Bodet ouest (parcelle AV361), et témoigne de la soudaineté et de la brutalité du phénomène qui, par un effet d'affouillement des structures les plus exposées aux crues du Calavon, pourrait avoir provoqué d'importants dommages à la partie nord-est du théâtre.

La couche de destruction qui recouvre ce dépôt d'inondation révèle la présence, avec de nombreux fragments de corniches ou de plinthes en marbre et autres blocs de destruction, de mobilier céramique tout à fait comparable à celui observé à la base de la couche d'inondation. Ce sont encore les vases à parois fines à décor sablé, un fragment de céramique sigillée Drag. 33 et plusieurs fragments de céramique commune, tous attribuables au 1^{er} siècle. Sans pouvoir actuellement préciser davantage, il faut placer cette inondation dans le courant du 1^{er} siècle après J.-C.

Les derniers niveaux d'occupation du théâtre

Après cet événement qui semble affecter le théâtre, le monument est apparemment transformé. Nous en avons détaillé la genèse avec le recouvrement de la fosse du rideau. Nulle trace d'occupation n'apparaît dans les stratigraphies relevées à l'intérieur du théâtre pendant de longues décennies. Les comblements à l'intérieur du grand égout collecteur à cet égard sont parfaitement révélateurs : le fonctionnement de celui-ci semble s'arrêter au début du second siècle.

Toujours est-il le site sera réoccupé dans l'Antiquité tardive, mais le théâtre n'existe plus alors en tant que tel et les niveaux observés révèlent l'existence d'habitats sommaires qui ont pris possession des ruines.

Les stratigraphies des caves Bodet (AV361, 362 et 24) sont tout à fait claires. La réoccupation des lieux est attestée par une couche d'incendie (cote 219,70-219,80) à l'intérieur de laquelle se mêlent fragments de céramique commune de type luisante et fragments d'assiette D.S.P. typiques des productions tardo-antiques et les restes d'une poutre calcinée. La datation au C14 d'un échantillon de cette dernière a permis d'inscrire la période d'occupation de ce niveau à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 417 et 556 après J.-C.¹³².

Sur l'espace central de la parcelle AV35 où nous trouvions à l'origine la scène du théâtre, une seconde analyse d'une poutre de toiture nous donne comme fourchette chronologique les dates de 409 à 555 après J.-C.¹³³ Dans l'espace C où nous avons découvert les structures de l'*hyposcaenia*, nous avons également procédé à une analyse d'un second échantillon de poutre de toiture. Les dates obtenues couvrent les années 210 à 350 après J.-C.¹³⁴.

Dans le cadre de la révision des notices du volume (à paraître) de "*topographie chrétienne*" Jean Guyon suggère je cite :

« Le tournant des III^e et IV^e siècles est marqué dans le théâtre désormais désaffecté par la construction sur la scène d'un bâtiment dont subsiste un mur de facture soignée, long de plus de 18 m, qui prend appui sur le mur méridional de la fosse du rideau, tandis que l'espace plus au sud conserve un dallage, dont une datation par la méthode du radiocarbone « situe la mise en œuvre entre 220 et 428¹³⁵ » Le bâtiment a été détruit par un incendie à situer dans « une fourchette comprise entre 417 et 556 »¹³⁶.

¹³² Code laboratoire : LY-11450.

¹³³ Code laboratoire : LY-12351.

¹³⁴ Code laboratoire : LY-12350.

¹³⁵ Code laboratoire : LY-12349.

¹³⁶ Nous avons communiqué l'ensemble de nos datations à Jean Guyon.

Cette construction de qualité contraste avec l'habitat plus fruste, aux sols en terre battue, qui a été identifié dans la plupart des sondages au sein de la *cauea*, assis sur les éléments qui en étaient conservés. Nul misérabilisme cependant dans cette occupation « parasitaire » de l'édifice ; elle a été accompagnée en effet d'une remise en service du réseau d'égouts qu'atteste « la présence, dans les comblements, de nombreux fragments de céramique tardive du V^e au VII^e siècle ».

Côté ouest du couloir de la fosse, une imposante maçonnerie faite d'éléments architecturaux récupérés à l'intérieur du théâtre (corniche monumentale, élément de podium, *opus quadratum*), située au dessus du niveau de l'arase de la fosse donc à 221,10 NGF garde, malgré l'effondrement d'une partie de sa construction, l'aspect d'un escalier. (fig.119). Longeant le parement nord de MR9, cet ensemble vient prolonger les structures tardo-antique du bâtiment occupant la scène. Ensuite, à l'ouest, la fosse se poursuit avec la reprise particulièrement soignée de son obturation composée de dalles issues de la scène et de l'*orchestra*. Cette fois, les joints des dalles, plus larges laissent apparaître un dallage composé de fragments divers de plaques de marbres.

A partir de ces observations inédites que nous avons pu réaliser au printemps 2012, nous pensons qu'un important édifice est présent sur la fosse. Il occupe la largeur de la chapelle Sainte Anne soit environ une quinzaine de mètres.

Parallèlement, les réseaux d'égout sont à nouveau utilisés comme le confirme la présence dans les comblements de nombreux fragments de céramique tardive des V^e au VII^e siècle. La découverte du tesson de céramique D.S.P. lors du dégagement de l'angle nord-est du pilier de la façade du théâtre dans la cave AV5, ainsi que les récentes découvertes réalisées dans la cave Boyer et dans le sondage pratiqué lors de la destruction de l'immeuble Bodet viennent également compléter ces observations.

On soulignera la parfaite cohérence de ces résultats avec les observations faites par Guy Barruol et André Dumoulin dans les caves du musée à l'intérieur de deux sondages, l'un dans la partie basse de la cavea réoccupée par un habitat du Bas-Empire, l'autre dans l'ambulacre où dans une couche charbonneuse le mobilier céramique recueilli est typique des productions des IV^{ème} et V^{ème} siècles.

Les niveaux médiévaux ont disparu dans la plupart des caves que nous avons visitées (parcelle AV44 notamment), probablement détruits par le décaissement des sols effectué lors de l'aménagement des caves, aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Toutefois, ces niveaux étaient encore présents dans deux sondages effectués dans les caves Boyer (parcelle AV35), l'un à la partie supérieure du comblement de l'égout semi-circulaire, l'autre dans les niveaux de comblement de la cave sud, immédiatement au contact des niveaux de destruction antiques. Ces niveaux, qui contenaient des fragments de céramique verte et brune, production typique du XIV^{ème} siècle, ont été reconnus dans une cave de l'ensemble monumental (parcelle AV270), piégés dans un caniveau médiéval. Ces observations montrent que, lorsqu'ils n'ont pas été détruits, les niveaux médiévaux constituent parfois même le niveau de circulation à l'intérieur des caves.

III.2. Les structures du secteur de la cathédrale (fig. 1)

Il s'agit avec ce secteur de la deuxième composante monumentale de la colonie aptésienne. Son emprise correspond à l'emplacement de la cathédrale jouxtant au nord le *postscaenium* du théâtre, bordant à l'est le *cardo* (actuelle rue Sainte Delphine), longeant à l'ouest une seconde voirie de direction nord sud incluse dans les parcelles AV295, 294, 293, 292, 289 et 270, pour finalement être limitée au sud par la présence de MR17 qui par

son imposante élévation devait clore ce secteur sur la totalité de son emprise sur une longueur d'environ 63,50 m.

Nous trouvons, d'abord en position axiale, un édifice dont ne subsiste que l'abside, remployée dans la construction de la crypte de la cathédrale, à l'extrémité méridionale les aménagements d'une galerie avec son dallage et à l'ouest un escalier l'ensemble pouvant appartenir aux aménagements de la *porticus post scaenam* du théâtre, et parcelle AV292 un fragment de la dalle de couverture de l'égout nord sud longeant la voirie.

III.2.1. Les immeubles et caves de la place de la cathédrale (fig.1 et 124)

III.2.1.1. Parcelle AV292

Les caves de cet immeuble jouxtent au nord l'ancien hôtel d'Autric de Vintimille détruit en 1860 pour la construction de la Halle à grains, actuelle médiathèque (Cf. *supra* pp. 19 et 47). Ces caves sont situées pratiquement dans l'axe et à 10 m du mur est de la cathédrale Sainte Anne.

a- les structures bâties

Nous avons procédé à deux dégagements du sol d'environ 0,60 m de profondeur, creusés dans la travée orientale. Le premier a fait apparaître quelques assises d'un mur de direction nord sud perpendiculaire (à la cave) composé, pour l'essentiel, de moellons et de *tegulae* (fig.1). Le second, sous la rampe d'escalier desservant l'accès aux caves, a permis de mettre en évidence le passage de l'égout nord sud matérialisé par une dalle de couverture identique à celles découvertes dans les caves de la parcelle AV270 (Cf. *infra* p.73). Cette modeste opération de repérage matérialisée par un sondage carré de 0,30 m de côté et de 0,60 m de profondeur confirme ainsi l'organisation des égouts avec la vérification du passage du collecteur et son raccordement au grand collecteur est ouest repéré dans le théâtre se trouvant à 35 m environ au nord, mais il ne nous a pas été possible d'explorer plus en profondeur cet espace¹³⁷.

b- les niveaux d'occupation

Les mobiliers céramiques collectés permettent d'attribuer au tronçon de mur découvert une datation entre les II^{ème} et V^{ème} siècles de notre ère.

III. 2.1.2. La cathédrale Sainte Anne

Ancrée au cœur du centre monumental de la cité, la cathédrale n'a pas fait, de notre part, l'objet d'investigations approfondies pour des raisons évidentes d'absence d'autorisation.

a- les structures bâties

Les seules informations récentes sont issues d'une surveillance de travaux conduite en 1993 par Dominique Peyric à l'extérieur du monument, au contact du mur ouest¹³⁸ (fig. 125). Cette opération a permis de dégager très partiellement à 1,50 m sous le niveau de la chaussée (soit à 222 NGF), environ, un mur antique se développant d'est en ouest.

¹³⁷ De Michele, 2000, p. 159.

Tallah, 2004, p. 107.

¹³⁸ Peyric, 1993, p. 195.

Certains blocs en grand appareil, dont une corniche moulurée, ont ainsi pu être récupérés et entreposés dans le jardin du musée archéologique, où ils se trouvent encore de nos jours.

Contrairement au positionnement topographique retenu par l'infographiste de la CAG 84/2¹³⁹, le mur repéré est plutôt à replacer au nord de la rue de la Cathédrale. Il vient parfaitement se raccorder au mur du *postscaenium* du théâtre repéré dans les caves de la parcelle AV44 (fig. 1 et 125). Bien évidemment, nous ne pouvons que regretter l'impossibilité pour l'archéologue en charge de cette surveillance de travaux acquise après de longs pourparlers, de n'avoir pu relever et observer plus largement les substructions situées à l'arrière du mur en grand appareil, ne serait-ce que pour y repérer les constructions et l'organisation du *postcsanium* et son raccordement avec la *porticus post scaenam*.

III.2.1.3. La chapelle Sainte Anne et le jardin de la cathédrale

En 1643, face au nombre croissant de fidèles attirés par le culte et la renommée de Sainte Anne, l'évêque, le Conseil de Ville et le Chapitre décidèrent de la construction d'un nouvel édifice dédié à Sainte Anne. Cette réalisation prit place en appendice au nord-ouest du collatéral nord de la cathédrale¹⁴⁰ (fig.1).

Le 9 septembre 1643 l'architecte maçon, Julien Compain, est chargé par les autorités de la construction de la nouvelle chapelle à partir des plans établis par François des Royers de La Valfenièrre, architecte réputé d'Avignon, auteur de nombreuses constructions civiles ou religieuses en Provence¹⁴¹. Cet édifice prend place dans la partie ouest du cimetière jouxtant la cathédrale dont le terrain avait été préparé à cet effet¹⁴².

A- les structures bâties

Nous avons porté prioritairement nos efforts sur l'emprise du jardin situé au nord de la cathédrale. Même si la construction de la chapelle Sainte Anne a détruit la surface et le sous-sol du jardin côté ouest, l'alignement de la limite nord du parcellaire s'inscrit parfaitement dans le prolongement du théâtre. En effet, entre les parcelles AV35, 36, 44 ainsi que l'AV37 correspondant à l'emprise de la cathédrale, le mur nord de séparation en mauvais état se superpose à la maçonnerie du *postscaenium*. Gorgé d'eau, ce jardin que nous avons sondé en plusieurs points nous a permis néanmoins d'observer la présence de blocs en grand appareil sans pour autant avoir la chance de pouvoir, là aussi, les topographier et les intégrer dans notre plan d'ensemble. A ce propos, nous n'avons pas retrouvé le plan que l'architecte Julien Copain avait dressé des vestiges du théâtre, rencontrés lors de la construction du mur nord de la chapelle.

Nous avons seulement lu une partie du prix fait où figure l'évocation du terrain devant recevoir la chapelle, ainsi que le détail précisant les conditions de récupération des pierres rencontrées lors de l'édification¹⁴³.

III.2.1.4. La crypte inférieure de la cathédrale

¹³⁹ Tallah, 2004, p. 102.

¹⁴⁰ Bruni, De Michèle, 2010, p. 29-32.

¹⁴¹ Archives communales d'Apt, BB 30.

¹⁴² Archives Départementales de Vaucluse 3E3/21.

¹⁴³ AD84 3E3/21 fol.500 Honoré Courtois.

a- les structures bâties

Seuls les deux niveaux de cryptes sur lesquels se fonde une partie du chœur de la cathédrale peuvent nous apporter quelques indices sur l'urbanisme antique de la cité. Nous sommes ici à mi-distance entre le théâtre au nord et le complexe monumental lui faisant face au sud de la rue des Marchands (fig. 126).

Comme le signale Guy Barraol, c'est l'architecte P. Renaux qui, en 1841, avant les importantes transformations réalisées en 1861, porte à notre connaissance, pour les avoir observés, les vestiges d'un mur absidial à l'aspect antique. Il en dresse soigneusement le plan et les relevés¹⁴⁴.

On atteint la crypte supérieure en empruntant quelques marches. Le mur semi-circulaire (exèdre) fermant cet espace est fondé sous le niveau de sol de la crypte inférieure produisant une élévation totale de 5 m, délimitant ainsi, côté est, la galerie de circulation de la crypte romane. Cette abside antique d'une ouverture de 7 m est profonde de 3,80 m. Son niveau de sol moyen est à 221,64, culminant à 226,64 environ, ce qui correspond au reste de l'élévation de l'abside romane avant sa destruction en 1716. Le parement de cet exèdre est en partie masqué par des arcatures aveugles abritant six niches latérales où l'on trouve des ossuaires déposés dans des sarcophages tectiformes médiévaux longtemps considérés comme antiques.

Un escalier à double révolution conduit côté ouest à la crypte inférieure qui est assurément la partie la plus ancienne de la cathédrale. C'est un corridor long de 7,10 m et large en moyenne d'un mètre s'élargissant légèrement dans sa partie est qui, au contact de l'exèdre antique, adopte elle aussi sa forme semi circulaire. Ce mur courbe est construit avec une maçonnerie composée pour l'essentiel d'*opus caementicium* au parement de moellons équarris dont les joints ont dû être soulignés au fer. Les reprises de mortier de chaux ont effacé les marques caractéristiques des joints soulignés horizontalement et verticalement. Le niveau de sol constitué d'une dalle de béton moderne est situé à 218,18. Comme le signale Guy Barraol¹⁴⁵, le véritable niveau antique a disparu. Pour des facilités de circulation à l'intérieur de cet espace, le sol antique a été décaissé. Néanmoins, si l'on tient compte des deux ressauts du segment de mur est de l'exèdre correspondant au niveau originel, ils culminent à 219,18 pour le plus haut et à 219,06 pour le ressaut le plus bas.

Dans le couloir d'accès de la crypte inférieure on remarque, côté sud, des niches (dont une avec une grille forgée). La « tradition » place là « l'invention miraculeuse » des reliques de Sainte-Anne. Nous avons étudié la totalité de cette maçonnerie, détaillant en particulier la réalisation qui a été donnée aux joints de mortier simulant les claveaux d'un petit arc. Ce dernier identique aux deux exutoires d'aqueducs présents dans le soubassement du temple de la parcelle AV 477 n'est ici qu'une imitation réalisé à partir d'un épais mortier de chaux imitant ceux présents dans les caves AV477. L'excavation a été creusée dans le remplissage du mur, construit avec un mortier de chaux différent de celui utilisé pour les monuments antiques.

Toujours dans le couloir d'accès de cette crypte inférieure, en guise de couverture, deux plaques de cancels, ornées de motifs typiques (entrelacs, fleurs et fruits, caractères d'époque surajoutés en graffitis, etc.) indéniablement tardo antique proviennent certainement de l'église édifiée à cette époque¹⁴⁶.

¹⁴⁴ Barraol, 1968, pp. 147-150.

¹⁴⁵ Barraol, 1968, p. 149.

¹⁴⁶ Tallah, 2004, pp. 105-106

Signalons la présence dans les deux cryptes de vestiges antiques avec dans la *crypte* inférieure, une base en calcaire [haut. 105 cm ; larg. 65 cm ; épais. 60 cm] décorée sur les faces latérales d'un *apex* à gauche, d'un *lituus* et d'un *guttus* à droite. Sur la face principale, dans un cadre mouluré, on lit la dédicace :

C(aio) Allio, C(aii) fil(io), / Volt(inia tribu), Celeri, / IIIuir(o), flam(ini), / augur(i) col(onia) Iulia) / Apt(a), ex V dec(uriis). / Vordenses / pa[ga]ni / pa[tro]no,

est ainsi traduite :

« A Gaius Allius Celer, fils de Gaius, appartenant à la tribu Voltinia, quattuorvir, flamine, augure de la colonie *Iulia* d'Apt, membre des cinq *décuries*. Les habitants du *pagus* des Vordenses à leur patron » et déjà signalé par Peiresc, en 1620¹⁴⁷.

La seconde dans la crypte supérieure, là où Peiresc l'a signalée le 20 avril 1612, un grand cippe funéraire [haut. 92 cm ; larg. 62 cm ; épais. 46 cm], où dans un cadre mouluré, on lit une inscription, en très belles lettres :

T(ito) Camullio / T(iti) fil(io), Volt(inia tribu), Aemi/liano, flamini, / IIIuiro col(onia) Iul(ia) Apt(a), / ordo A[pte]nsium/[- - -]. a / t[- - -]honore co[n]tentus, impen]dium / remis[it],

est ainsi traduite :

« A Titus Camullius Aemilianus, fils de Titus, appartenant à la tribu Voltinia, flamine, quattuorvir de la colonie *Iulia* d'Apt, le sénat des Aptésiens. Satisfait de l'honneur qui lui a été fait [de l'offre d'une statue ?], il a pris la dépense à sa charge »¹⁴⁸.

Pour finir, signalons la présence en remploi d'un chapiteau corinthien servant de support à un autel paléochrétien dans la crypte supérieure (fig.126).

III.2.3. Analyse structurelle des vestiges du secteur de la cathédrale

En l'absence de vestiges archéologiques indiscutables et de niveaux d'occupation, il est toujours délicat d'apporter des éléments de chronologie à cette zone médiane du centre monumental. On peut, en revanche, procéder à des observations d'ordre topographique.

Si l'on procède à une vérification altimétrique du probable niveau antique de la crypte inférieure qui, rappelons le, est calculé à partir de la lecture faite sur les deux ressauts de l'abside, nous trouvons une altitude moyenne de 219,10. En comparaison le niveau de circulation antique repéré dans les caves de la parcelle AV270, à plus de 60 m vers l'ouest, sur la dalle d'égout de la voirie cardinale, est à 219,22 ; 26 m au sud, parcelle AV477, sur le dallage antique à 219,40 ; à l'intérieur du théâtre 40 m au nord parcelle AV35, avec le niveau de sol restitué de l'*orchestra* repéré à 219,10 ; dans le théâtre, parcelle AV44, vers l'est à 30 m (cf. *supra* p. 48). On peut aisément envisager la

¹⁴⁷ A) *I.L.N.*, 1997, n°22, 60

B) Sauve, 1900, III F 1.

C) Tallah, 2004, p.105.

¹⁴⁸ A) *I.L.N.*, 1997, n°23, p. 62.

B) Tallah, 2004, p. 106.

compatibilité et la cohérence de toutes ces constructions aux niveaux souvent semblables pour ne pas dire voisins.

Nous ne retiendrons pas l'hypothèse de voir dans l'exèdre de la crypte inférieure les vestiges d'un bassin ou d'une fontaine. Les récents travaux que nous avons menés sur les aménagements hydrauliques rendent possible l'acheminement du flux d'eau jusqu'au théâtre. A partir des niveaux des diverses conduites et aqueducs repérés dans les caves sud de la rue des Marchands (AV477), et au nord de la chapelle Sainte Anne dans la parcelle AV35 devant la scène du théâtre antique au niveau du sol de *l'orchestra*, il existe bien une compatibilité altimétrique pour alimenter tous ces espaces en eau. On peut même penser qu'une fontaine pouvait être alimentée dans la *porticus post scaenam* (fig. 127).

Une seconde hypothèse doit être également envisagée, celle de la présence d'une basilique. D'abord l'espace est ouest disponible couvrant pratiquement la totalité de la nef principale de la cathédrale, soit environ 40 m de longueur pour 15 m de large ; la superposition des piliers de la cathédrale sur cet emprise ne semble pas fortuite, compte tenu des forces que reprennent les piliers ; et la découverte évoquée et que l'on trouve par annotée par un commentateur anonyme du XVIII^{ème} siècle d'un manuscrit de Rémerville qui précise avoir vu « une corniche d'où sort une tête de bœuf toute en relief, laquelle était placée dans un endroit éminent de l'amphithéâtre » (cf. *supra* p. 30)¹⁴⁹. Pour comparaison nous vous renvoyons à l'ouvrage de Pierre Gros¹⁵⁰. C'est avec cette frise caractéristique des décors de basiliques qu'il nous paraît utile de compléter notre propos (fig. 128).

Pour la partie nord de la cathédrale, en particulier à propos du mur mitoyen des parcelles AV35, 36 et 44 avec son jardin, l'analyse que Guy Barruol nous propose à la page 147 de son "essai sur la topographie d'*Apta Julia*", est indiscutable. Les descriptions relatant la présence d'"arcs monumentaux" aux abords de la cathédrale rentrent parfaitement dans le cadre de l'architecture d'un théâtre antique. Cet ensemble correspondrait aux portes du *postscaenium* (*valva regia* et les deux *valva hospitales*), devant normalement déboucher côté sud sur l'organisation de la *porticus post scaenam* du théâtre. Par ailleurs, l'emplacement retenu pour la construction de la chapelle Sainte Anne correspond exactement à l'emprise de la *valva regia* et de la *valva hospitalis* ouest.

Le plan d'ensemble des structures antiques, maintes fois vérifié, confirme la position axiale de la chapelle par rapport au plan du théâtre et finalement pour l'ensemble des vestiges étudiés au sud de la rue des Marchands. Par exemple, l'emprise architecturale du clocheton de la chapelle (fig. 1), ou l'on trouve aujourd'hui exposé le trésor de la cathédrale, se substitue à la *Valva regia*.

D'autres observations permettent également de souligner l'alignement et les correspondances d'ordre topographique de cette construction absidiale (Fig. 129). Ce mur courbe se situe à équidistance entre le théâtre au nord et les autres édifices du centre monumental localisés au sud de la rue des Marchands, en particulier avec le temple de la parcelle AV477, chaque fois à environ 20 m au nord et 20 m au sud. Le mur circulaire des deux cryptes s'inscrit avec justesse dans l'alignement de l'*ambulacre* intérieur du théâtre.

Pour les vestiges de la parcelle AV292, c'est avec le plan d'ensemble des structures que l'on constate l'alignement de cette portion de mur avec les vestiges antiques de la parcelle AV270, où l'on trouve véritablement l'organisation du centre monumental avec, d'une part la symétrie avec la limite est de l'esplanade de la place Jean Jaurès et d'autre

¹⁴⁹ Legrand, 1605, pp. 67-68.

¹⁵⁰ Gros, 1996, pp. 248-259.

part le passage des dalles d'égout (AV270) pouvant permettre d'envisager de donner une emprise possible à la *porticus post scaenam* du moins côté ouest.

Ainsi la cathédrale pourrait occuper l'emplacement de la *porticus post scaenam* du théâtre (Cf. *infra* p. 92). D'autre part, plusieurs auteurs anciens dont Rémerville signale : « Il est certain qu'au temps de Saint Auspice l'endroit où la cathédrale est à présent située, et un grand espace aux environs, est entièrement occupé par l'amphithéâtre et par le prétoire ; ainsi d'habiles ouvriers l'ont reconnu de nos jours en y élevant des maisons »¹⁵¹. On peut voir dans cette analogie architecturale une confusion qui aurait pu induire les observateurs de l'époque à voir dans la structure du quadriportique une arène plutôt que l'esplanade de la *porticus post scaenam*. Cela peut se comprendre car il semble difficile aux témoins d'antan de prendre la mesure de la rotondité ou du plan carré des structures rencontrées.

III.3. Les structures du complexe monumental méridional

Avec ce chapitre nous abordons désormais le troisième secteur bâti du centre monumental. Il est composé d'une vaste esplanade surélevée sur laquelle sont érigés deux édifices un premier en position axiale et considéré comme un temple et à l'ouest un second monument.

Cette esplanade côté nord est limitée par MR17, à l'ouest et à l'est par les deux voies antiques. Une incertitude demeure sur la clôture de son emprise méridionale, seul demeure comme certitude l'entrée du temple.

III.3.1. Les immeubles et caves des rues des Marchands et Sainte Anne

III.3.1.1 L'édifice des parcelles AV 270, 263, 264, 265 et 266

Ce n'est que très récemment qu'il nous a été possible de visiter certaines parcelles cadastrales appartenant à la partie ouest du complexe monumental (fig. 1). Plusieurs vestiges et bon nombre d'observations d'ordre topographique nous interpellaient depuis déjà pas mal d'années. Il existait en effet des corrélations entre certains murs de caves comme, par exemple, entre les parcelles AV270 et à l'est les parcelles, 265 et 266 où visiblement les murs mitoyens (MR13 et14) de direction nord sud partageaient la même architecture monumentale. Pour lier entre eux ces vestiges, il nous manquait les parcelles AV263 et AV264 sises rue des Marchands pour la première et rue Sainte Anne pour la seconde. Avec la très récente opportunité qui nous a été offerte de visiter ces deux parcelles, nous avons pu clore et définir un nouvel édifice quadrangulaire.

Nous avons donc choisi de rassembler, pour en faciliter la lecture, l'ensemble des parcelles recelant les vestiges du nouveau monument antique dans un même chapitre. Une grande partie du corps de bâti de cet édifice oriente et conditionne, il est vrai, l'ensemble des murs modernes (MR 13, 14, 15 ,16) des caves environnantes (parcelles AV270, 263, 264, 265 et 266) (fig. 130).

¹⁵¹ Cartier, 1844, livre I, feuillet 19.

III.3.1.1.1 Parcelle AV270 rue des Marchands (aménagement urbains, rues, égouts, escaliers, salle de réunion publique ?)

Cette parcelle est actuellement occupée par deux magasins se partageant deux travées de cave de direction nord sud dont la porte de communication a été bouchée. Le premier magasin à l'ouest (AV270a) vend de la lingerie féminine et le second à l'est (AV270b) de la vaisselle et des fournitures de cuisine. Dans ce dernier, un showroom de présentation de céramique a été installé dans la travée orientale dont subsistent les vestiges de deux murs antiques (MR13 et 14). Un panneau de publicité interpelle les passants sur cette présence architecturale.

Remarquable à plus d'un titre, c'est au rez-de-chaussée du magasin de lingerie que l'on trouve l'élévation d'un mur de façade antique (MR13) qui, au milieu du magasin, a été conservé et mis également en valeur (fig. 131). Autre fait notable, la position symétrique de ce mur avec celui (MR26) clôturant à l'est les structures antiques de la place Jean Jaurès (cf. infra p. 98) (fig. 1).

Afin de trouver une explication rationnelle à cette élévation monumentale, nous avons porté nos efforts comme à l'accoutumée dans les espaces de caves. Lors de notre première visite, rien dans les murs bâtis avec des moellons non équarris liés à la chaux ne pouvait laisser espérer que nous trouverions les assises inférieures sur lesquelles auraient dû, normalement, reposer les élévations du rez-de-chaussée de la parcelle AV270a. Nous décidions alors de percer le parement de la cave moderne, et, après plusieurs tentatives, découvrons enfin les assises inférieures, dans un état de conservation remarquable (fig. 132). Elargissant nos investigations nous mettions au jour alors le reste du bâtiment et les aménagements attachés au fonctionnement de l'édifice (voiries (fig. 133), escaliers (fig. 134), collecteur d'eaux usées, caniveaux).

a- les structures bâties

Elles sont réparties dans les deux travées de cave, au rez-de-chaussée et au premier étage dans l'axe de la parcelle.

La première travée, AV270a est située à l'ouest (fig. 135 et 136) elle est mitoyenne à l'ouest de la parcelle AV369. Elle mesure 14,73 m de longueur pour 3,10 en moyenne de largeur, le niveau de sol moderne est une calade établie à la cote de 219,79 NGF et l'intrados de son voûtement culmine à 221,61 NGF.

Deux constructions bien distinctes chronologiquement ainsi que les vestiges d'une rue antique de direction nord sud sont enchâssées dans le mur oriental de cet espace de cave. Ces vestiges se développent sur une longueur totale de 12,50 (Cf. infra p. 82).

Le premier état, le plus ancien, vraisemblablement contemporain du théâtre, est composé d'un ensemble d'éléments architecturaux appartenant aux aménagements urbains de la colonie. Le premier élément découvert est un escalier droit extérieur. Ce dernier se situe au nord de l'espace de cave et mesure 7 m de long du nord au sud et, pour ce que nous avons pu en dégager, 1,29 m d'est en ouest (fig. 137 et 138). Dans le détail, cet escalier est constitué de deux massifs (murs de cage) comportant chacun 11 assises de moellons soigneusement équarris correspondant aux parements des murs et jointés avec un mortier de chaux. Ils devaient, à l'origine, être recouverts d'un enduit peint de couleur blanche. Ces deux massifs sont couronnés de corniches en calcaire tendre identique à celui utilisé dans les décorations originelles du théâtre (fig. 139). On remarque, avec le massif d'escalier sud, que la corniche est composée de deux tronçons dont le montage est réalisé à joint sec. Le premier, côté nord, est endommagé. Il n'en reste que 0,55 m de longueur par 0,67 m de large sur 0,29 m de hauteur. Seul le tronçon méridional est conservé intact. Il

mesure 1,00 m de longueur par 0,62 m de largeur et 0,32 m de hauteur, pour s'établir à 220,94 NGF (fig. 140).

Les deux massifs d'escalier dont nous avons trouvé le ressaut correspondant à l'arase des fondations, sans en atteindre le fond, culminent à 220,94 NGF corniches incluses. Des deux massifs, le plus au nord s'élève jusqu'à 219,18 NGF au dessus du sol antique. Il se développe sur une longueur nord sud de 2,58 m et n'a conservé, à son extrémité sud, qu'une infime partie de sa corniche. Le massif méridional, quant à lui, long d'environ 1,77 m et d'une largeur d'environ 1,50 m culmine à 219,31 NGF du sol antique. Il est contenu dans sa partie méridionale par les blocs en *opus quadratum* qui, correspondent comme nous le verrons plus loin au second état des constructions antiques.

Au centre, entre les deux massifs nous trouvons l'embranchement de l'escalier. L'escalier est parfaitement implanté dans l'alignement des deux massifs et mesure de 2,34 m de large. Il se compose de quatre marches pleines à angles vifs établies pour :

- la marche de départ à : 219,31
- la seconde : 219,57
- la troisième : 219,80
- la quatrième : 220,03.

La hauteur moyenne des contre-marches est de 0,23 m. A noter les marques d'usure résultant de son utilisation sur les giron légèrement surcreusés et les arrondis caractéristiques de l'angle supérieur des marches de l'ensemble des degrés. On peut finalement y localiser la ligne de foulée engravée dans l'axe de l'escalier¹⁵². Pour finir, au contact entre l'escalier et à 0,10 cm du massif méridional, subsistent les marques d'une série de taraudages ayant dû servir au scellement d'une rampe d'appui installée sur le côté sud du giron, à partir du second degré.

La deuxième construction, située côté sud à la suite de l'escalier est un mur de façade (MR13) construit sous les Sévères comme nous le verrons dans la partie suivante traitant des niveaux d'occupation (Cf. infra p. 77). Implanté après le massif méridional de l'escalier, où subsiste un coup de sabre, il nous a été possible d'apercevoir le détail de l'agencement de la troisième assise. Il s'agit de deux boutisses en parpaings alternées avec dessous au niveau de la seconde assise (bloc n°3), une assise de carreau, panneresse dont la largeur est établie à environ 1,28 m (fig. 132 à 137).

Les premiers blocs émergeant à 218,78 du sol antique de la cave, nous n'avons pas atteint les fondations, ni compris la façon avec laquelle cet ensemble s'articule avec la première construction. Ce mur de façade occupe également la totalité de la hauteur du rez-de-chaussée du magasin et culmine à 226,53 NGF, ce qui nous donne une élévation de 7,65 m. Au rez-de-chaussée la largeur du mur conservé est de 0,62 m (fig. 131 et 137). Le bûchage excessif des blocs et leurs habillages modernes nous empêchent d'appréhender la totalité de la construction, même si dans la cave nous avons pu mettre au jour une grande partie des assises. Ici, pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible de tout dégager.

Nous trouvons donc pour MR13, 29 blocs (*opus quadratum*) répartis en 11 assises, et pour MR14, 2 assises et 13 blocs :

- assise n° 1 : correspondant à une des deux assises de fondation dont les blocs ne sont que grossièrement épannelés, affleurant à 218,72
- bloc n° 1 : 1,43 m de longueur par 0,61m de hauteur,
- bloc n° 2 : 0,86m en partie occulté, par 0,60 m de hauteur,
- assise n°2 : assise de fondation émergeant à 219,34,
- bloc n°3 : 0,78 m de longueur par 0,61 m de hauteur,
- bloc n°4 : 1,09 m de longueur par 0,60 m de hauteur,

¹⁵² Ginouvès ,92, p. 200.

- bloc n°5 : 1,30 m de longueur par 0,60 m de hauteur,
- assise n°3 : posée sur l'assise n°2 à 219,95 elle est composée, pour cette face, de 3 blocs aux vestiges de décoration de bossage particulièrement éloquent,
- bloc n°6 : 1,23 m de longueur par 0,61 m de hauteur,
- bloc n°7 : 1,09 m de longueur par 0,60 m de hauteur,
- bloc n°8 : 0,44 m de longueur par 0,61 m de hauteur,
- assise n° 4 : ici, sur les blocs n° 9 et 10 composant cette assise les décorations à double bossage sont visibles. Cette assise est posée sur l'assise n° 3 à 220,56 NGF,
- bloc n° 9 : 1,42 m de longueur par 0,58 m de hauteur, comporte à son extrémité sud un encadrement de lissage de 0,08 m de largeur et l'amorce lisible d'un second encadrement définissant le double encadrement soulignant le bossage en pointe de diamant,
- bloc n° 10 : 1,26 m de longueur par 0,58 m de hauteur, comporte à son extrémité nord un encadrement de lissage de 0,08 m de largeur, identique dans sa conception au bloc n° 9,

Dans la partie méridionale de la cave, la construction d'une chaudière à charbon a détruit en partie MR13. Les aménagements nécessaires à sa réalisation ont adaptés les scellements de la chambre de chauffe de cette chaudière aux *opus quadratum*. Malgré cela, nous avons retrouvé deux blocs en place et le fragment d'une colonnette de modeste diamètre déplacée puisqu'utilisée pour la construction de la chaudière.

- blocs n° 11 et 12 : enchâssés à l'intérieur des aménagements d'une chaudière, n'ont pu être mesurés convenablement de par leur extrême dégradation. Néanmoins ils sont exactement positionnés au niveau de l'assise n° 4 à 220,58 NGF,
- assise n° 5 : en partie occultée par le parement moderne de la cave, elle repose sur l'assise n° 4 à 221,13 NGF,
- bloc n° 13 : 0,74 m de longueur lisible par 0,62 m de hauteur,
- assise n° 6 : en partie occultée par le parement moderne de la cave, posée sur l'assise n° 5 à 221,75 NGF,
- bloc n° 14 : 0,42 m de longueur lisible par 0,42 m de hauteur,

Au rez-de-chaussée, nous trouvons 5 assises représentant 3,195 m d'élévation. Particulièrement amaigris et détruits dans leur intégrité architecturale les assises et les blocs ont été repérés et topographiés. La liaison entre l'assise n° 6 culminant à 221,80 NGF et l'assise n° 7 émergeant du plancher du magasin à 223,335 NGF nous donne une épaisseur de plancher d'environ 1,535 m, ce qui du fait de la hauteur mesurée du bloc n° 14 établie à 0,42 m pourrait permettre de restituer deux assises manquantes d'environ 0,60 m de hauteur, noyées dans le béton du plancher moderne et du voûtement de la cave. Nous avons procédé à l'exploration de MR13 au premier étage. Il ne nous a pas été possible, en revanche, de mettre en évidence d'autres assises sans détruire les enduits de la cage d'escalier moderne. Voici donc les mesures que nous ont livrées les assises présentes au rez-de-chaussée :

- assise n° 7 : émergeant du sol à 223,334 NGF,
- bloc n° 15 : 1,24 m de longueur (nord sud) par 0,47 m de largeur (est ouest) et 0,62 m de hauteur,
- bloc n° 16 : 0,37 m de longueur (nord sud) par 0,26 m de hauteur
- assise n° 8 : mesurée à 223,95 NGF d'altitude,
- bloc n° 17 : 1,24 m de longueur par 0,53 m de largeur et 0,58 m de hauteur,
- bloc n° 18 : 0,12 m de longueur par 0,58 de hauteur,
- assise n° 9 : émergeant à 224,50 NGF
- bloc n° 19 : 1,22 m de longueur par 0,53 m de largeur et 0,64 m de hauteur,
- assise n° 10 : culminant à 225,09 NGF
- bloc n° 20 : 1,36 m de longueur par 0,71 m de largeur et 0,64 m de hauteur,

- assise n° 11 : émergeant à 225,77 NGF
- bloc n° 21 : 1,40 m de longueur par 0,71 m de largeur et 0,62 m de hauteur,

Finalement nous avons retrouvé suffisamment de blocs pour atteindre avec ce second état de construction 9,61 m d'alignement nord sud.

Les dégagements nécessaires à la poursuite de nos recherches nous ont obligés à décaper le niveau de sol moderne de la cave. Bien évidemment, toute une série de découvertes majeures et inédites sont venues compléter nos données (fig. 130 et 133).

D'abord, parallèles au mur de façade précédemment décrit, nous avons dégagé 11 dalles rectangulaires appartenant à la couverture d'un grand égout nord sud. Elles sont taillées dans le calcaire habituel utilisé pour les autres constructions antiques, en moyenne avec une épaisseur de 0,48 m. Elles mesurent du nord au sud :

- dalle n° 1 : située à l'ouest du massif de l'escalier nord nous n'avons pas pu en prendre les mesures mais seulement la caler topographiquement, c'est le même cas de figure pour les dalles suivantes :

- dalle n° 2, dalle n° 3, dalle n° 4,

- dalle n° 5 : 1,66 m de long par 0,96 de large culminant à 219,224 NGF,

- dalle n° 6 : 1,70 m de long par 0,80 de large calée à 219,220 NGF,

- dalle n° 7 : 1,75 m de long par 0,90 de large cotée à 219,241 NGF,

- dalle n° 8 : 1,65 m de long par 0,92 de large mesurée à 219,192 NGF,

- dalle n° 9 : 1,62 m de long par 0,91 de large positionnée à 219,185 NGF

- dalle n° 10 : 1,56 m de long par 0,89 de large, posée à 219,275 NGF. A noter, la présence dans la partie médiane de la dalle, d'un avaloir vraisemblablement creusé à l'emplacement initial du trou de louve.

- dalle n° 11 : dégagée sous la première marche d'un escalier moderne nous n'avons pu prendre que sa longueur établie à 1,59 m,

Nous avons observé grâce aux joints larges caractérisant certaines dalles le quasi remplissage de l'intérieur de l'égout. Notons qu'à la page 130 de son "essai sur la topographie d'*Apta Julia*", Guy Barroul signale qu'en 1865, en creusant une cave rue Sainte Croix, à une trentaine de mètres au sud de la parcelle AV270, et à 6m sous le niveau de la rue, fut découvert un tronçon d'égout. Toujours dans le même quartier Fernand Sauve relate également sans pour autant véritablement trancher de façon détaillée la découverte de : "conduites maçonnées". Tous ces éléments laissent supposer qu'à proximité, l'organisation des éléments de voirie de cette rue antique devait se poursuivre vers le sud.

A la base du mur de façade, au contact avec les dalles, il est à noter le remarquable aménagement d'un petit caniveau chargé très certainement de récupérer les eaux du mur gouttereau et de les évacuer à l'intérieur du grand collecteur dans sa partie sommitale au niveau du contact avec le massif méridional de l'escalier (fig. 137 et 141). Le fil d'eau de ce dispositif a été établi à 218,641 NGF. Ce remarquable aménagement devait très certainement être recouvert d'une dalle de couverture comme on peut le voir sur la photographie de la figure 135, avec la présence des ressauts.

Côté ouest, nous avons mis en évidence deux portions de la surface de roulement d'une rue de direction nord sud (fig.143). Son implantation est symétrique à celle découverte lors des fouilles de la place Jean Jaurès¹⁵³. Le premier tronçon de voie situé au sud a été dégagé sur une longueur d'environ 1,72 m (est ouest) sur 0,60 m de large. Deux états ont ainsi pu être repérés. Le premier a été mesuré à 219,39 NGF le second caractérisé par une épaisseur de recharge, lui, a été enregistré à 219,57 NGF. Pour mémoire le sol moderne de la cave constitué d'une calade de galets culmine 219,79 NGF.

¹⁵³ Kauffmann, 1984, 35.

Plus modeste, la deuxième portion de voie dégagée 4,50 m au nord est une bandelette d'environ 0,80 m de longueur sur 0,25 m de large culminant 219,10 NGF. Un troisième point altimétrique a pu également être pris entre les deux portions de voie. Il a été mesuré à 219,19 NGF.

La surface de roulement du premier état de cette voie nous a livré très distinctement deux ornières d'environ 0,05 m de profondeur. La première située devant le mur de façade comme le montrent les clichés des figures 135 et 136, est engravée parallèlement au caniveau à environ 0,30 m vers l'ouest. La seconde, quant à elle, est nettement moins marquée et se trouve sur la dalle n° 5.

La seconde travée, AV270b située à l'est, mesure 10,55 m de long sur 3,73 m de large. Le sol de cette galerie est recouvert de graviers. Il est établi à 220,428 NGF, ce qui semble normal du fait de la présence, côté ouest, de l'escalier antique. L'intrados de son voûtement, quant à lui, est situé à 222,88 NGF. Cette travée est caractérisée par la présence de deux murs parallèles en *opus quadratum* (MR13 et MR14) d'où émergent, à chaque extrémité, nord et sud d'imposantes assises bûchées et noyées dans le voûtement de la cave (fig. 144).

Pour MR13 face ouest on dénombre, 4 assises composées de 8 blocs, du nord au sud. Ils mesurent respectivement :

- assise n°12 : culminant à 221,13 NGF,
- bloc n° 22 : 0,38 m de longueur par 0,60 m de hauteur en partie occulté par les aménagements modernes,
- bloc n° 23 : 1,57 m de longueur par 0,60 m de hauteur,
- bloc n° 24 : 1,96 m de longueur par 0,60 m de hauteur,
- bloc n° 25 : 2,03 m de longueur par 0,60 m de hauteur,
- bloc n° 26 : 2,04 m de longueur par 0,60 m de hauteur ce dernier a été bûché et réaménagé tardivement par un remplissage moderne,
- bloc n° 27 : 1,72 m de longueur par 0,60 m de hauteur,
- bloc n° 28 : 1,09 m de longueur par 0,59 m de hauteur qui ici a été entièrement évidé,
- assise n° 13 : culmine à 221,80 NGF, elle est, côté nord, matérialisée par un bloc retaillé pour épouser la forme du voûtement :
- bloc n° 29 : 0,40 m de longueur par 0,60 m de hauteur.

La lecture des assises suivantes est ici impossible puisque bûchée et réparée avec des moellons.

Pour MR14 face ouest on dénombre du nord au sud, 8 blocs composants 3 assises. Ils mesurent respectivement :

- assise n°14 : établie à 221,131 NGF
- bloc n° 30 : 0,66 m de longueur par 0,59 m de hauteur en partie noyé par les aménagements modernes,
- bloc n° 31 : 2,72 m de long par 0,60 m de hauteur pour le second,
- bloc n° 32 : 2,20 m de long par 0,60 m de hauteur pour le troisième,
- bloc n° 33 : 1,43 m de long par 0,60 m de hauteur le quatrième,
- bloc n° 34 : 2,05 m de long par 0,60 m de hauteur pour le cinquième,
- bloc n° 35 : 1,62 m de long par 0,60 m de hauteur pour le sixième,
- bloc n° 36 : 0,32 m de long par 0,60 m de hauteur pour le septième en partie bûché
- assise n°15 : établie à 221,69 NGF, est, côté nord, matérialisée par un bloc retaillé pour épouser la forme du voûtement,
- bloc n° 37 : 0,70 m de hauteur,

Côté sud on dénombre deux blocs mesurant :

- bloc n° 38 : 1,48 m de long par 0,60 m de hauteur pour le premier,
- bloc n° 39 : 0,66 m de longueur visible par 0,60 m de hauteur,

- assise n° 16 : mesurée à 222,223 NGF, on ne dénombre qu'un seul bloc apparent,
- bloc n° 40 : 0,63 m de hauteur.

b- les niveaux d'occupation (fig. 143)

Lors de l'exploration de cette parcelle, deux unités stratigraphiques ont été relevées. La première US1a est issue du dégagement du mur de façade en *opus quadratum* et de la rue (*cardo* secondaire) qu'elle recouvrait vraisemblablement lors de la restructuration du centre monumental. Cette unité stratigraphique homogène et cohérente est, pour l'essentiel, composée d'un mélange de terre argilo sablonneuse particulièrement indurée. Elle est ainsi repérée comme le montre la figure 143 en recouvrant le premier état de construction correspondant à l'escalier. L'US1a est comprise entre 219,31 à son point le plus bas pour culminer à 220,49 NGF à son niveau conservé. Une très importante quantité de mobiliers céramiques a pu être récupérée et étudiée. L'ensemble très cohérent quant à la datation obtenue nous permet de lui attribuer une fourchette chronologique couvrant la fin du Second siècle et le règne des Sévère. Cette unité stratigraphique d'une hauteur de 1,50 m en moyenne correspond à une couche de remblai qui recouvrait complètement l'escalier, grevant du même coup son fonctionnement normal. Comme le montre la stratigraphie de la figure 143, une véritable restructuration transforma alors cette partie du centre monumental. Même dans l'espace nord de la parcelle AV477 où nous trouvons le dallage peut-être de la *porticus post scaenam* la même couche de remblai recouvrait complètement le dallage. Nous l'avons mesuré à 220,62 NGF de hauteur.

La deuxième unité stratigraphique US1b, quant à elle, est immédiatement identifiable sous l'US1a. Elle est issue des observations que nous avons pu réaliser lors de la découverte de l'escalier situé au nord, mais aussi du ressaut de fondations du mur de façade en *opus quadratum* (fig.130). Là, nous nous sommes appliqués à récolter dans le sondage réalisé à l'aplomb du massif nord de l'escalier, un échantillonnage de céramique prouvant la datation de cette construction sous la dynastie des Julio claudiens (Tibère, Claude) du moins pour ce qu'il en est de son dernier état avant sa transformation, sous le règne des Sévère.

III.3.1.1.2 Parcelle AV263 rue des Marchands (aménagement urbains, rues, égouts, escaliers, salle de réunion publique ?)

a- les structures bâties

L'essentiel des structures repérées est situées dans le mur ouest de cet espace de cave. Elles ont, dans le chapitre précédent, déjà été décrites (fig. 130). Il s'agit de l'escalier droit extérieur avec ces deux murs cages. Il parcourt la parcelle AV263 jusqu'à sa limite avec AV270 sur 7 m de long du nord au sud et visible sur 1,29 m d'est en ouest. Pour accéder et explorer cet agencement antique, nous sommes passés par l'excavation réalisée dans le mur est de la cave AV270. Nous savons que le réaménagement du magasin occupant cette parcelle a complètement obturé les espaces de cave de cette zone nord de la parcelle.

b- les niveaux d'occupation

Le dégagement du massif nord de l'escalier nous a permis néanmoins de retrouver dans la stratigraphie générale des structures ouest du centre monumental la même chronologie, à savoir une série de céramiques correspondant au règne des Julio-Claudiens (Tibère, Claude) et recouverte par une couche de remblai attribuable au règne des Sévère.

III.3.1.1.3 Parcelle AV264 rue Sainte Anne (salle de réunion publique ?)

Cette parcelle d'environ 25 m² est actuellement occupée par un immeuble de quatre étages en cours de réfection. La cave de forme quadrangulaire est composée d'une travée de direction nord sud dont les murs du voûtement reposent sur deux murs antiques (MR14 et 15). Son niveau de sol, culmine à 221,09 NGF il est en terre battue, mais ici véritablement gorgé d'eau et plutôt insalubre. Située au sud de la parcelle AV263, mais surtout dans l'alignement des structures nord du complexe monumental, les visites de la cave et du rez-de-chaussée se sont avérées fructueuses (fig. 144).

a- les structures bâties

Le premier mur côté ouest, correspond à la face orientale de MR14. Il se caractérise par la présence à son extrémité nord des substructions imposantes d'un pilier antique noyé dans la maçonnerie du mur de séparation des parcelles AV263 et 264 (fig. 145 et 146). C'est une anomalie (boursoufflure énorme en forme d'arc) du mur de séparation d'AV263 et 264 qui nous a permis de découvrir la suite d'autres assises liées au pilier présent dans la cave jusqu'à la cote de 227,615 NGF. Il s'agit d'un arc de direction est ouest qui devait prendre appui sur MR16 (fig. 144 et 147).

Côté sud, avec MR16 la présence d'une cuve nous a empêché de procéder à des vérifications ; néanmoins il nous paraît improbable d'envisager l'absence d'un pilier compte tenu de la retombée de cet arc antique.

Dans la parcelle AV270, mitoyenne la vérification de la présence des joints nous permet comme le montre la figure 141 de restituer fidèlement l'élévation du pilier et d'une partie de son arc. Nous sommes ici sur la face est de MR13. Nous constatons qu'il s'agit de la partie sommitale de l'assise n° 4 décrite (cf. supra p.74) on dénombre :

- assise n° 17 : culminant à 221,09 NGF trois blocs bûchés et dénaturés mesurant du nord au sud

- bloc n° 41 : 1,75 m de longueur pour 1,19 m de large,

- bloc n° 42 : 1,75 m de longueur pour 0,58 de large,

- bloc n° 43 : 0,32 m de longueur pour 0,37 de large,

- assise n° 18 : atteignant l'altitude de 221,733 NGF,

- bloc n° 44 : complètement dénaturé par un bûchage excessif ne peut que nous livrer sa hauteur compris autour de 0,60 m,

- assise n° 19 : culminant à 222,299 NGF,

- bloc n° 45 : condition de calcul identique au bloc n° 43, hauteur estimée à 0,60 m,

- assise n° 20 : culminant à 222,857 NGF,

- bloc n° 46 : identique aux blocs n° 43 et 44, hauteur estimée à 0,60 m,

- assise n° 21 : émerge du palier d'accès à la cave pour culminer à 223,418 NGF,

- bloc n° 47 : longueur lisible sur 0,48 m par 0,59 m de hauteur,

- assise n° 22 : culminant à 223,995 NGF,

- bloc n° 48 : longueur lisible sur 0,53 m, par 0,58 m de hauteur,

- assise n° 23 : culminant à 224,745 NGF,

- bloc n° 49 : longueur lisible sur 0,46 m par 0,75 m de hauteur,

- assise n° 24 : culminant à 226,152 NGF,

- bloc n° 50 : longueur lisible sur 0,66 m par 0,62 m de hauteur,

les deux blocs suivants appartiennent à des voussoirs de l'arc antique sachant qu'il est difficile de donner la totalité de leurs mesures puisqu'en partie ils sont noyés dans les maçonneries modernes :

- bloc claveau n° 51 : culminant à 226, 80 NGF dont la longueur lisible est de 0,69 m,

- bloc claveau n° 52 : culminant à 227, 482 NGF dont la longueur lisible est de 0,76 m,

- bloc claveau n° 53 : il a été impossible de prendre ces mesures, néanmoins il est présent traversant le plafond de la cage d'escalier à 227,615 NGF.

Le second mur situé à l'est est conservé sur une hauteur d'environ 1,70 m. Nous l'avons aperçu sur une très courte distance. Il est bâti à partir d'une fondation en moellons non équarris sur laquelle vient se poser une semelle de blocs en grand appareil mesurant en moyenne 0,60 m d'épaisseur pour 1,20 m de longueur. Nous n'en dénombrons qu'une seule assise culminant à 221,56 NGF. Sur cette dernière, subsistent en élévation, 7 rangs de moellons soigneusement équarris selon la technique des *opus caementicium* atteignant 222,83 NGF. Côté nord, il ne nous a pas été possible d'explorer plus en avant cette maçonnerie antique puisque obturée par une cuve.

b- les niveaux d'occupation

Aucune collecte de mobilier n'a été réalisée dans cette parcelle.

III.3.1.1.4. Parcelle AV265 rue Sainte Anne (salle de réunion publique ?)

Cette parcelle s'inscrit dans le prolongement côté sud, d'AV263. Elle recèle trois murs antiques : la face est de MR14, la face nord de MR15 et MR16 qui, ici, ne nous a livré que sa face ouest, ce dernier supportant le mur gouttereau oriental donnant sur la rue sainte Anne (fig. 1, 144).

La Rue Sainte Anne percée durant la deuxième moitié du XVI^e siècle pour mettre en valeur la cathédrale Sainte Anne n'appartient donc pas à l'urbanisme antique de la cité. C'est très vraisemblablement la présence des deux murs antiques servant de fondations aux immeubles des parcelles AV264, 265, 266 et 262 qui ont dû conditionner son implantation, comme le signale Guy Barruol¹⁵⁴.

a- les structures bâties

Dans la cave de cette parcelle une importante cuve tapissée de carreaux occupe une grande partie de l'espace disponible. Nous trouvons donc avec MR14 une longueur totale de blocs antiques de 4,47m :

- assise n° 25 : affleurant du niveau de sol de cave en terre battue à 220,72 NGF
- bloc n° 54 : 0,48 m de longueur par 0,53 m de hauteur,
- bloc n° 55 : 1,54 m de longueur par 0,53 m de hauteur,
- bloc n° 56 : 2,09 de longueur par 0,55 m de hauteur,
- bloc n° 57 : 0,36 de longueur obturé au nord par la cuve par 0,53m de hauteur,

C'est avec MR15 (fig. 148), perpendiculaire aux murs MR16 (fig. 149) et MR14 (fig. 150), que nous trouvons une porte obturée tardivement. Indéniablement antique, nous avons procédé au creusement très superficiel d'un sondage afin de déterminer la présence soit d'un seuil de porte ou d'une semelle de fondation (fig. 151). Nous avons finalement trouvé la semelle de fondation reliant les deux piédroits de cette ouverture bâtie à partir de moellons équarris liés avec un mortier de chaux. La porte large de 2,21 m ne peut être mesurée en hauteur. Le piédroit et son contact avec l'intrados du voûtement de la cave sont établis à 223,66 NGF, ce qui donnerait dès lors une hauteur minimale de 2,94 m.

Nous trouvons donc côté ouest un ensemble de blocs bûchés rendant particulièrement délicate la lecture de l'agencement de ce piédroit. Commençons par une assise de fondation en partie enfouie dans le niveau de sol de la cave et qu'il nous a fallu dégager :

- assise n° 26 : culminant 220,458 NGF

¹⁵⁴ Barruol, 68, p. 137.

- bloc n° 58 : 0,72 m de longueur par 0,60 m de hauteur (après avoir sondé),
- assise n° 27 : mesurée à 221,418 NGF,
- bloc n° 59 : 0,70 m de longueur par 0,96 m de hauteur,
- assise n° 28 : culminant à 222,018 NGF,
- bloc n° 60 : 1,42 m de longueur par 0,60 m de hauteur, lecture de la largeur en partie amputée par la retombée du voûtement,
- assise n° 29 : mesurée à 222,618 NGF,
- bloc n° 61 : 1,32 m de longueur par 0,60 m de hauteur, lecture de largeur en partie amputée par la retombée du voûtement,
- assise n° 30 : mesurée à 223,178 NGF, le bloc d'encadrement côté est de la porte est manquant,
- bloc n° 62 : 1,41 m de longueur par 0,58 m, à noter la poursuite à travers MR14 de l'assise bûchée.

Côté est, donc rue Sainte Anne, nous trouvons le piédroit oriental de la porte constitué d'un ensemble de blocs taillés et bûchés affleurant au niveau du sol de la cave mesuré à 221,005 NGF (fig. 148) :

- assise n° 31 : culminant à 221,649 NGF, le bloc d'encadrement côté ouest est manquant,
- bloc n° 63 : 0,42 m de longueur sur 0,64 m de largeur par 0,63 m de hauteur,
- assise n° 32 : culminant à 222,001 NGF,
- bloc n° 64 : taillé et bûché en biais il mesure 0,40 m de longueur sur 0,66 m de largeur par 0,60 m de hauteur, lecture de largeur en partie amputée par la retombée du voûtement, le bloc est tronqué et taillé laissant apparaître un débord de 0,12 m.
- assise n° 33 : mesurée à 222,56 NGF,
- bloc n° 65 : 1,02 m de longueur sur 0,66 m de largeur par 0,60 m de hauteur, lecture de largeur en partie amputée par la retombée du voûtement, le bloc est tronqué et taillé laissant apparaître un débord de 0,25 m.
- assise n° 34 : mesurée à 223,387 NGF,
- bloc n° 66 : 1,04 m de longueur sur 0,66 m de largeur par 0,56 de hauteur, lecture de la longueur en partie amputée par la retombée du voûtement, le bloc est tronqué et taillé laissant apparaître un débord de 0,37 m (fig. 148).

Dans le prolongement côté nord de MR16, nous dénombrons 5 blocs d'*opus quadratum*, la partie nord étant enduite d'une couche de ciment est restée illisible (fig. 152). Le niveau de sol de la cave, légèrement décaissé sur 0,20 m, laisse apparaître la fondation de béton de chaux et moellons sur laquelle est posée la semelle.

Au dessus des semelles 10 rangées de moellons sont soigneusement agencées, correspondant au parement ouest de MR16 bâti en *opus caementicium*. Lors de ses prospections en septembre 1967, Guy Barruol avait également repéré cet espace de cave. Il spécifiait alors que le mur parementé était conservé sur une hauteur de 2,20 m ce qui le faisait correspondre, comme nous aujourd'hui au niveau de la rue moderne¹⁵⁵.

Nous trouvons donc au contact avec le bloc 63 de l'assise n° 31 établie à 221,649 NGF :

- bloc n° 67 : 1,09 m de longueur pour une hauteur de 0,64 m,
 - bloc n° 68 : 1,17 m de longueur pour une hauteur de 0,64 m,
 - bloc n° 69 : 0,73 m de longueur pour une hauteur de 0,64 m,
 - bloc n° 70 : 0,62 m de longueur pour une hauteur de 0,64 m,
- au dessus de l'assise, nous retrouvons le mur parementé qui culmine à 222,663 NGF.

b- les niveaux d'occupation

¹⁵⁵ Barruol, 1968, p. 138.

Il semble bien qu'ici dans cet espace de cave le sol a été surbaissé. A part un morceau de placage de marbre, aucun mobilier antique n'est venu apporter une datation à cette parcelle.

III.3.1.1.5. Parcelle AV266 rue Sainte Anne (salle de réunion publique ?)

a- les structures bâties

Avec cet espace de cave, nous trouvons le parement méridional de MR15. Seul est discernable le piédroit oriental de la porte antique, l'autre piédroit étant masqué par l'escalier desservant la cave (fig. 153).

Nous trouvons donc :

- assise n° 35 : en partie obturée par une cuve et culminant à 221,989 NGF
- bloc n° 71 : 1,24 m de longueur par 0,32 m de hauteur,
- assise n° 36 : culminant à 222,587 NGF
- bloc n° 72 : 1,80 de longueur par 0,61 de hauteur.

b- les niveaux d'occupation

Une exploration approfondie des niveaux de sol n'était pas possible du fait de la présence d'une dalle de béton dans tous les autres espaces de cette parcelle. La dalle a été mesurée à 222,515 NGF.

III.3.2. Analyse structurelle des vestiges de l'édifice des parcelles AV270, 263, 264, 265 et 266

Après la réalisation de notre plan d'ensemble des structures antiques, nous avons appliqué, dans notre recherche, le principe de la symétrie avec les parcelles recelant des vestiges antiques. En partant du *cardo* et de MR26 situé place Jean Jaurès et de son contact possible avec la partie méridionale du *postscaenium* créant un effet de baïonnette, nous étions tombé sur la parcelle AV270a. S'il existait à l'est de la place Jean Jaurès, un *cardo* avec son égout, il semblait évident que nous devrions trouver, côté ouest un dispositif urbain identique.

Les premiers vestiges découverts au rez-de-chaussée dans la parcelle AV270a nous confirmaient nos intuitions, ils s'articulaient et se complétaient parfaitement avec le *cardo* de la place Jean Jaurès (fig. 1).

Une fois déterminée la nature des structures présentes et implanté topographiquement la voie et le mur de façade, les explorations des parcelles voisines nous ont alors confirmé la présence d'une architecture différente de celle que nous avons rencontrée lors de nos précédentes explorations.

Nous sommes en présence d'une construction soignée caractérisée par l'emploi d'*opus quadratum* complété par des piliers côté nord et une porte côté sud définissant un ensemble bâti. Guy Barraol avait signalé également lors de son passage dans les parcelles AV263, 264, 265, 270 cette caractéristique architecturale de qualité¹⁵⁶. La découverte récente dans la parcelle AV264 de l'arc antique et de sa présence à l'intérieur des maçonneries modernes du premier étage, nous laisse penser que nous sommes en présence d'un édifice appartenant la dotation monumentale de la colonie. Comme le montre la figure 2, cet édifice mesure à l'extérieur des murs, environ 14,70 m de longueur côté nord sud sur 11,40 m de largeur côté est ouest. L'étude des claveaux de l'arc culmine

¹⁵⁶ Barraol, 1968, p. 138.

vraisemblablement autour de 227, 482 NGF (mesure prise sous l'intrados) Comme nous le remarquons également sur le plan de la figure 129, MR14 se place dans l'axe du bâtiment formé par les murs MR13, MR14 et MR16.

Les parements internes des parcelles AV270b, 264 et 265 sont constitués généralement de semelles en *opus quadratum* sur lesquelles des moellons équarris aux joints soulignés au fer sont ici très bien façonnés et particulièrement lissés. Même les semelles sont très soignées. Peut-être faut-il y voir la volonté de rendre ces espaces praticables tout en veillant à les rendre esthétiques.

En résumé, si l'on synthétise ces observations avec :

- les dimensions du corps de bâti pratiquement quadrangulaire,
- la robustesse de la construction en particulier du mur de façade MR13 et à l'intérieur avec MR14,
- la présence de l'arc au rez-de-chaussée de la parcelle AV264, dont nous pensons qu'il devait être doubles avec pour la partie ouest un second arc parfaitement symétrique,
- l'élévation atteinte par cet édifice,
- le niveau de circulation moderne du magasin au rez-de-chaussée établi à 223,68 pratiquement équivalent au niveau de circulation avéré et repéré sur une dalle en place dans la parcelle AV477 culminant à 223, 95,
- la présence en sous-sol d'une porte s'ouvrant en sous-sol vers l'ouest et des vestiges de claveau.

Nous pensons qu'en définitive nous pourrions être en présence des vestiges d'un nouveau bâtiment de la colonie. Peut-être d'une curie construite sous la dynastie des Sévères ayant procédé aux réaménagements du complexe monumental originel. Ce nouvel agencement aurait rendu impossible l'utilisation de l'escalier. Lorsque nous avons procédé à son dégagement nous avons constaté que son emmarchement était recouvert par un comblement de remblai antique, comme du reste le dallage de la parcelle AV477.

Si l'on compare les remarques faites plus haut avec l'ensemble des curies étudiées par Pierre Gros¹⁵⁷, on ne peut que constater certaines corrélations (surfaces, périmètres) entre ces constructions indispensables pour le fonctionnement civique d'une colonie.

Avec notre figure 130, nous avons décidé de faire apparaître les structures aperçues par Fernand Sauve au début du XX^e siècle¹⁵⁸, et reprise par Guy Barruol dans son plan d'ensemble des structures antiques du centre monumental¹⁵⁹.

Même s'il ne nous a pas été possible d'explorer dans son ensemble les espaces de cave de la parcelle AV262 et de retrouver MR18, néanmoins nous pensons comme Guy Barruol qu'il est vraisemblable que le mur de façade repose sur un mur antique, comme pour les parcelles AV263, 264 et 265 reposant sur MR16. Il est vrai que la largeur de la rue Sainte Anne correspond finalement aux travées des murs antiques rencontrées, peut-être faut-il voir dans le rythme de ces murs des solives afin de porter l'esplanade méridionale.

III.3.3. l'édifice cultuel de la rue des Marchands (aménagement urbains, rue, architecture religieuse, temple ?)

III.3.3.1. Parcelle AV262 rues des Marchands et de Sainte Anne (aménagement urbains, podium)

¹⁵⁷ Gros, 1996, pp. 261-269.

¹⁵⁸ Sauve, 1900-1910, III FI.

¹⁵⁹ Barruol, 1968, p. 136.

Cette parcelle est, aujourd'hui, occupée par une pharmacie, contiguë à l'ouest de la parcelle AV477. Elle partage avec cette dernière les substructions ouest du podium du centre monumental méridional (fig.158).

a- les structures bâties

Cette vaste parcelle de plus de 26,50 de longueur par 9,30 de large, est occupée aujourd'hui par une pharmacie dont la façade nord longe la rue des Marchands. Voisine à l'est des vestiges de la parcelle AV477 elle est contenue à l'ouest par la rue Sainte Anne. Son exploration a été rendue difficile par son encombrement, certaines parties de son espace étant devenues inaccessibles. Néanmoins il nous a été possible de reconnaître dans la partie est de la cave un mur antique en *opus caementicium* MR17 de 2,42 m de hauteur. Il émerge du sol constitué d'une dalle de béton moderne à 221,409 NGF. On y trouve :

- assises n° 36 : en partie noyée la dalle de béton et culminant à 221,989 NGF, un bloc en *opus quadratum*

- bloc n°73 : 0,94 m de longueur sur 0,72 m de largeur par 0,59 de hauteur (fig. 154).

Au dessus la maçonnerie est composée de 18 assises soigneusement parementées de moellons régulièrement équarris. On y décèle deux ressauts établie pour le premier à 223,019 NGF composés de 10 assises, et pour le second ressaut constitué de trois assises à 223,279 NGF. Le mur se termine avec 4 assises de moellons traversant le voûtement de la cave à 223, 70 NGF. Avec cette élévation manifeste nous pouvons désormais prétendre que MR17 obturait hermétiquement sur la totalité de sa longueur est ouest la face nord du complexe monumental (fig. 155). Du coup la présence de boutiques nichées au fond des travées formées par l'agencement architectural des substructions du podium n'est plus à envisager. Il faut donc désormais y reconnaître une zone où nous trouvons la limite formelle d'un troisième ensemble indépendant du théâtre de sa *porticus post scaenam* et d'un possible vestige avec la crypte de la cathédrale d'un édifice central (*basilica*). cette caractéristique induit par conséquent que l'ouverture et l'organisation des édifices présents sur le podium soient indépendantes les unes par rapport aux autres.

Guy Barruol¹⁶⁰ signale avoir observé le parement extérieur en grand appareil d'un mur correspondant d'après sa description précise au mur gouttereau ouest de l'édifice de la parcelle AV477. Son positionnement correspondant à la parcelle AV262, nous n'avons pas pu, compte tenu de l'encombrement de cet espace de cave, vérifier cette information, mais il est quasiment certain que la face ouest de ce mur est présente dans cette partie de la construction.

b- les niveaux d'occupation

Le sol bétonné ne nous a pas permis une nouvelle fois ici de procéder à la récolte de mobilier archéologique.

III.3.3.2. Parcelle AV477 rue des Marchands (aménagement urbains, rue, architecture religieuse temple ?)

En remontant la rue des Marchands, s'élève la Tour de l'Horloge, édiée de 1561 à 1568. Cette construction décidée d'un commun accord entre le Conseil de ville et le Chapitre, fut l'occasion de rétablir une communication est-ouest au cœur de la ville qui n'existait plus depuis longtemps. Il fallut ouvrir le jardin du Chapitre, déplacer le cimetière Saint Sauveur, détruire la chapelle de la famille de Beissan et fonder la dite Tour de

¹⁶⁰ Barruol, 1968, p. 136.

l'Horloge à l'intérieur des caves de la parcelle AV477 connue pour avoir abrité l'oratoire Saint Jean (baptistère paléochrétien ?). Par le truchement de cette construction, on réunit donc, en effet, deux secteurs de la ville séparés par l'histoire et la tradition (les habitants du quartier Saint-Pierre, *Sanpeirans*, et de la Bouquerie, *Bouqueirans*)¹⁶¹

On trouve, immédiatement à l'ouest, côté sud de la rue des Marchands, l'entrée de l'immeuble Guigou occupant la parcelle AV477. Les nombreux vestiges médiévaux disséminés au rez-de-chaussée nous rappellent, comme par ailleurs sur le mur sud de la cathédrale des enfeus, la présence de l'ancien chapitre. Cette parcelle est agrémentée, dans sa partie méridionale, d'un vaste jardin représentant plus de la moitié de sa surface (fig.1).

C'est à l'occasion d'importants dégâts des eaux occasionnés par une fuite d'eau que nous avons pu réaliser une série de sondages¹⁶².

a- les structures bâties (fig. 156)

C'est immédiatement après la porte d'accès située au sud, et en empruntant l'escalier médiéval ainsi dérobé, que l'on descend à l'intérieur d'un des ensembles de caves majeurs d'Apt. Guy Barraol nous en a donné une description¹⁶³, reprise par Linda Tallah¹⁶⁴ aussi, nous avons choisi d'en détailler l'architecture au travers de nos relevés topographiques et des clichés photographiques en complément d'une exploration méthodique de ses maçonneries.

Après l'escalier d'accès, on débouche sur un couloir (espace B) séparant les cinq principaux espaces de cave (fig. 157); d'abord le A côté nord, auquel on accède par une porte ouverte immédiatement à gauche après l'escalier, nous y avons découvert une portion d'un dallage peut-être de la *porticus post scaenam* et un fragment de voirie ; ensuite, derrière le massif d'escalier côté ouest, l'espace C, où nous avons repéré le prolongement méridional du dallage antique de l'espace A, et, côté sud, les travées D, E et F, recélant les soubassements du podium d'un édifice antique.

L'espace B longe, côté sud, un mur MR17 construit avec une alternance de blocs en grand appareil posés en boutisse (chainage en crémaillère) auxquels viennent s'ancrer des assises de moellons soigneusement équarris et aux joints soulignés au fer. Aujourd'hui, une grande partie d'entre eux ont été récupérés. Les chainages en crémaillère ont une fonction de raidisseurs, ils sont solidaires des murs MR20, 21, 22 et 24, dont ils constituent également les extrémités en grand appareil (fig. 156 et 158).

Cet espace a été complètement remanié à plusieurs époques et sur la totalité de sa longueur, soit environ 14 m. Une imposante chemise de puits adossée contre MR17 culmine jusqu'au rez-de-chaussée.

Pour commencer rationnellement l'étude nous avons entrepris de sonder très ponctuellement les fondations de MR17, d'abord face nord (espace B) dans le prolongement du puits vers l'est (sondage 1), dans les espaces D, E et F, côté sud, au contact de MR17 devant les quatre chainages avec MR24 (sondage 2), MR22 (sondage 3), MR21 (sondage 4), et MR20 (sondage 5), afin d'accéder aux détails des fondations de MR21 (sondage 6), dans l'espace C (sondage 7 et 8) et enfin dans l'espace A (sondage 9, 10). Nous avons inclus pour chaque sondage les résultats diachroniques ainsi obtenus (fig. 159)

¹⁶¹ Bruni, 2003, pp .68-69.

¹⁶² Autorisation de prospection par arrêté de la Préfecture de Région (PACA) n°7534 en date du 17 octobre 2007 et de sondage n° 4908 en date du 8 juillet 2008.

¹⁶³ Barraol, 1968, pp. 135-136.

¹⁶⁴ Tallah, 2004, pp. 94-96.

sondage 1 (fig. 160) : il a été réalisé dans la totalité de la surface de l'espace B, en suivant la face nord de MR17, le puits constituant l'extrémité ouest du sondage jusqu'au chaînage de MR17 et MR24, soit d'une longueur de 8,40 m de long pour une largeur moyenne de 3 m. Nous y avons découvert plusieurs types de constructions que nous vous proposons de découvrir chronologiquement du plus ancien aux plus récents : d'abord deux murs (MR31 et 32) que les quelques tessons de céramique (modélée des Alpilles, Campanienne) nous permettent de dater de la fin de la deuxième moitié du I^{er} avant Jésus Christ au plus tôt, une deuxième construction correspondant à MR17 contemporaine du théâtre de par le mobilier récolté lors du dégagement des fondations, correspondant à la période Julio claudienne, de réaménagement que l'on peut situer sous le règne des sévères et enfin un ensemble disparate de vestiges médiévaux majeurs ayant bénéficié comme pour les niveaux antiques d'analyse de C14.

Au centre du sondage, le premier mur MR31 est composé, pour l'essentiel, d'un mélange de terre composée des moellons non équarris lié par un mortier de chaux maigre. L'ensemble banché de chaque côté est décoré d'un enduit peint de couleur blanche, il est arasé à la cote moyenne de 220,05 NGF (fig. 161, 162). Ce mur de direction est ouest dégagé sur environ 6 m de longueur et 0,38 m de large est conservé sur une hauteur d'environ 0,45 m. Il a été détruit côté ouest par la construction du puits. Sa fondation, à 219,47 NGF, débordant d'environ 0,10 m est réalisée avec des moellons non équarris sur une épaisseur de 0,43 m. Comme le montre la fig. 160 MR31 n'est pas parallèle à MR17.

Côté est du sondage, nous trouvons un angle droit formé par un second mur MR32, perpendiculaire, sur une longueur 0,60 m du nord au sud, une largeur de 0,15 m et une hauteur conservée de 0,35 m. La construction de MR17 et au sud de MR24 a détruit le côté sud de MR32. Ce dernier est de même conception que MR32. Son arasement a été mesuré à 220,01 NGF. Sa face orientale est décorée d'un enduit peint blanc. Notons qu'à l'intérieur, recouvrant les faces internes de MR31 et 32, la présence d'une couche d'enduit blanc identique aux précédentes. Son état de conservation et la faible surface dégagée ne nous a pas permis de pousser plus loin nos investigations.

Les quelques centimètres carrés de dégagement réalisés à l'extérieur de cet angle à l'extrémité nord est, ont donné lieu à la découverte d'un fragment de calcaire molassique de 0,46 m de long, 0,28 m de large et d'environ 0,46 d'épaisseur (fig. 163 et 164). Les deux murs (MR31 et 32) sont posés dessus. Parfaitement de niveau et plane sur le dessus, il a été mesuré à 219,63 NGF. L'analyse du mobilier récupéré lors de ce creusement indique comme pour les deux murs banchés la même datation à savoir milieu de la deuxième moitié du I^{er} avant J.- C.

Côté sud du sondage, nous trouvons la seconde construction antique. Il s'agit de la face nord de MR17 où sont visibles les chaînages d'angles de MR22 et MR24. Avec ce dernier et dans le cadre du creusement de ce sondage, il ne nous a pas été possible de collecter des informations sur les fondations. En effet l'arrachement tardif de MR17 à cet emplacement afin de réaliser l'ouverture d'accès au espace D, E, et F, a complètement perturbé la lecture des vestiges ; il nous faudra atteindre avec le sondage n°2, face sud pour compléter nos données.

Avec MR22 le fond du sondage a été mesuré à 219,155 NGF. Nous trouvons un premier bloc de fondation toujours en *opus quadratum* posé sur le fond de la tranchée directement sur le sol naturel. Au dessus 4 assises de blocs culminent à 222,36 NGF, les assises supérieures étant recouvertes d'un enduit moderne.

Après un nettoyage méticuleux suivi d'une étude approfondie de la face nord du chaînage, nous avons mis en évidence plusieurs aménagements architecturaux. Avec les

trois premières assises grossièrement épannelées, nous trouvons, au milieu de la quatrième assise, une engravure horizontale à la cote de 221,255 NGF. Cette feuillure de 0,065 m de profondeur pour 0,175 m de hauteur que l'on lit sur 1,75 m de longueur a été également repérée sur le chaînage de MR24 à l'est du sondage n°1, où elle atteint l'altitude de 221,175 NGF (Fig. 165 et 166).

Avec le chaînage de MR22, le seul à avoir conservé son parement nord originel, au dessus de la rainure précédemment décrite, nous avons repéré une série de taraudages et de scellements.

Avec la face nord du chaînage de MR24, lorsque nous avons procédé à la vérification de la présence de l'engravure, nous avons trouvé, face est, un moellon descellé qui avait été tardivement posé ; après l'avoir retiré, nous avons découvert enchâssé à l'intérieur et le long du parement nord, un caveau avec, répandus à sa surface, des ossements humains appartenant à une tombe en coffre (fig. 166 et 168). Cette dernière construite d'est en ouest, longe les *opus quadratum* de MR24. Sa paroi nord est bâtie avec de blocs remployés, son couvercle est réalisé avec plusieurs fragments de dalles encastrées dans l'engravure de MR24 soit à une altitude de 221,175 NGF. Longue de 1,82 m pour une largeur 0,69 m et 0,25 m de hauteur, le comblement de cette sépulture culmine 220,793 NGF ; nous n'avons pas fouillé cette tombe, seulement mesuré et vérifié la présence de l'engravure qui se poursuit sur la totalité de la longueur de la sépulture soit 1,82 m.

Entre MR17 et MR31 nous avons découvert trois sarcophages endommagés par les fondations de la tour de l'Horloge (fig. 166 et 169), seul le sarcophage n°3 a livré un fragment de tibia en place. Ils ont été mesurés à :

sarcophage n°1 : longueur 2,06 m par 0,72 m de large, fond 219,756 NGF, la cuve a été rabotée,

sarcophage n°2 : longueur conservée 0,70 m, extrémité est cassée, pour 0,60 m de large, fond à 219,75 NGF,

sarcophage n°3 (fig.169) : longueur 1,60 m, extrémité ouest cassée, pour 0,39 m de large côté nord cassée, fond à 219,85 NGF, avec cette sépulture nous avons récupéré un fragment de tibia que nous avons envoyé pour analyse afin d'obtenir une datation par le biais du collagène de l'ossement. Les dates autour desquelles se situent le maximum de probabilités sont comprises entre les années 675 à 780 années après J.- C. ¹⁶⁵,

sarcophage n°4 : longueur 1,60 m, extrémité ouest cassée, pour 0,39 m de large côté nord cassée, fond à 219,80 NGF,

Côté nord du sondage, nous avons procédé à la vidange d'un silo médiéval, dont le fond a été atteint à la cote de 219,319 NGF, une datation au C14 d'un charbon de bois récupéré dans le comblement nous donne comme fourchette chronologique où se situent le maximum de probabilités les années 970 à 1030 après J.- C. ¹⁶⁶.

Lors de la réalisation, milieu XVI^e siècle, de la tour dite de l'Horloge, rue des Marchands, une importante et radicale restructuration de l'architecture de la cave a été réalisée. Les fondations de la Tour ont dans l'espace B affecté l'agencement du mur nord détruisant le sous-sol ce qui affecta les sarcophages précédemment décrits. La tour est fondée sur les dalles inférieures des sarcophages 2 et 4, soit à 219,80 NGF.

Sondage n°2 (fig.159) : il est situé à l'est de l'espace D à l'intersection de MR24 et MR17, et mesure 1,50 m de long pour une largeur de 1 m, nous y avons trouvé :

¹⁶⁵ Code laboratoire : Lyon-7428(GrA).

¹⁶⁶ Code laboratoire : Lyon-15280.

face sud de MR17, une première assise de fondation en *opus quadratum* à 219,53 NGF, de 0,62 m d'épaisseur pour 0,76 m de longueur et 0,63 m de large, comme le montre la figure 158 nous n'avons eu accès qu'à quatre assises d'élévation culminant pour la dernière à 223,460. Le contact du chaînage et de MR24 abrite dans son épaisseur un escalier d'un mètre de large. Il dessert vers l'est la parcelle voisine AV255, néanmoins lors de notre passage dans cette cave nous avons pu procéder aux relevés complémentaires et ainsi à la lecture continue des assises de MR17, qui nous donne finalement de 2,55 m de largeur.

Sur le côté sud de la cage d'escalier correspondant à MR24, nous trouvons deux stèles funéraire posées l'une sur l'autre en remploi dans MR24. La première a déjà l'objet d'une description par Guy Barruol¹⁶⁷. La seconde placée dessous en cours de nettoyage nous a livré deux lettres D. M. Cette opération de désincrustation des concrétions calcaire recouvrant sa face gravée est particulièrement longue et délicate aussi avons-nous pensé la signaler et procéder ultérieure à son analyse.

Sur la face ouest de MR24, nous avons dégagé sa fondation. Construite à partir de moellons non équarris liés à un mortier de chaux, elle est posée sur le sol naturel à 219,24 NGF et culmine à 220,836 NGF le sol de la cave en terre battue affleurant à 220,90 NGF. MR24 est un mur à la construction remarquable et particulièrement robuste. On y trouve, posée sur la fondation précédemment décrite, une imposante semelle de 3 *opus quadratum* de 0,65 m de hauteur dont un des blocs est mesuré à plus de 1,98 m de long¹⁶⁸, au dessus de cette semelle l'élévation se poursuit avec six assises de moellons méticuleusement agencés et aux joints soulignés au fer nous avons mesuré la dernière assise à 222,067. Au-dessus, repose la retombée de la voûte de la cave. À l'extrémité sud, nous trouvons une seconde assise matérialisée par un bloc en *opus quadratum* de 0,83 m de hauteur sur 0,68 de large dont l'intérieur a été évidé tardivement ; nous pensons qu'il devait servir pour poser le cintre du voûtement de cet espace, puisque pratiquement situé à l'horizontale de ce bloc un second est lui présent de l'autre côté à l'extrémité sud de MR22. Toujours est-il le premier bloc décrit se poursuit côté sud au travers de MR24 avec d'autres blocs en grand appareil détaillant ainsi la construction de cette seconde assise de MR24. Lors de la prospection à l'intérieur de la conduite de l'aqueduc de MR23, nous les avons aperçus sans pour autant avoir la possibilité d'en prendre les mesures.

La création moderne dans la parcelle contigüe AV255 de quatre cuves de stockage a percé MR24 de quatre bondes de vidange.

sondage n°3 (fig. 159) : il a été creusé à l'est de l'espace E au contact de MR22 et MR17. Il a pour dimensions 2 m de long et une largeur de 1,50 m :

face nord, nous y avons rencontré, à une profondeur de 219,653 NGF, une première assise en *opus quadratum* posée directement sur le fond de la tranchée avec pour dimensions 0,62 m d'épaisseur pour 1,86 m de longueur et 0,79 m de large. A cette occasion, nous avons collecté au contact avec le comblement de la de la fondation à 219,652 NGF, des échantillons d'ossements et de charbon de bois pour procéder à des datations croisées de C14 et de collagène. La fourchette chronologique apportant le plus de fiabilité se situe au final entre 15 et 58 années après J.- C. .

Nous avons procédé à un nettoyage situé au contact entre MR22 et MR17 dans la largeur du passage permettant d'accéder à l'espace E. Nous y avons retrouvé les assises de MR22 affleurant du niveau sol actuel, ancrée dans le chaînage de MR17, sa fondation peu profonde est ici située à 219,76. MR22 est construit de chaque côté avec 11 assises de

¹⁶⁷ Barruol, 1968, p. 135 ; *ILN*, 1997, pp. 83-84, n°36 ; Tallah, 2004, p. 95.

¹⁶⁸ Barruol, 1968, p. 136.

moellons aux joints soulignés au fer. La dernière assise culmine à 222,00 NGF et, c'est à partir de cette dernière que repose la retombée du voûtement de la travée.

Comme le montre la figure 158 nous comptabilisons 7 assises en grand appareil culminant à 224,430. L'intérieur de ce pilier ayant été évidé jusque sous l'intrados, nous y avons repéré une dalle d'une épaisseur de 0,32 m en place correspondant très certainement au niveau de circulation à l'intérieur de l'édifice antique. Nous en avons mesuré l'altitude qui est de 224,27 NGF.

sondage n°4 (fig. 159) : il a été pratiqué à l'extrémité nord est de MR21 au contact avec MR17, à l'ouest de l'espace E. Il mesure 1 m de long pour une largeur de 0,50 m. Nous y avons découvert :

au fond du sondage nous trouvons la première assise à 219,42 et, au dessus 10 assises d'*opus quadratum* chaînés à une série de moellons soigneusement calibrés. C'est à partir du palier et du mur sud de l'escalier d'accès à la cave que l'on peut apercevoir la suite des assises. Elles ont été retaillées afin d'y recevoir l'emmarchement de l'escalier (fig. 158). Cette élévation culmine à 225,72 NGF mais se poursuit au-delà du rez-de-chaussée.

Face nord, après avoir descendu l'escalier, nous trouvons les assises inférieures du chaînage. Les blocs sont endommagés par bon nombre de récupérations et une restructuration intérieure du pilier. Là, on constate qu'un des blocs conservé a été transformé en cuve à l'intérieur son fil d'eau est situé à 219,886 NGF. Au dessus, la majorité des blocs a été récupéré et les négatifs des *opus quadratum* ont laissé leurs empreintes et le détail de leurs agencements respectifs.

Face est, avec MR21 nous atteignons à 219,88 NGF la fondation de MR17. Signalons la présence côté nord, des assises conservées de part et d'autres de l'ouverture moderne reliant l'espace E et F indiquant qu'à l'origine MR21 était en élévation du moins jusqu'aux assises de moellons.

MR21 a été à plusieurs endroits détruit. Comme pour le sondage précédent nous avons retrouvé affleurant au niveau du sol de la cave des assises et le remplissage du mur bâti en *opus caementicium*. Il est construit avec 11 assises de moellons dont la dernière culmine à 221,975 NGF. La retombée de la voûte vient s'ancrer sur la dernière assise. Précisons que les ouvertures tardives réalisées dans ce mur, ont à leur tour, été enduites par un mortier de nature différente que celui ornant les travées D, E et F. Aujourd'hui ces ouvertures sont obturées de façon maladroite par assemblage de moellons hétéroclites.

sondage n°5 (fig. 159) : nous l'avons creusé à l'ouest de l'espace F, au contact entre MR20 et MR17 et mesure 2 m de long pour 1 m de large :

face nord, le premier bloc est posé à 219,21 NGF au fond de la tranchée de fondation. Comme son prédécesseur ce pilier a subi les affres d'une restructuration radicale. Nous y avons dénombré 4 blocs dont le dernier culmine à 222,47.

Contrairement au sondage n°1 où, côté nord, le dernier bloc de la semelle en grand appareil de MR24, est absent puisque nous trouvons l'escalier d'accès à la parcelle voisine (AV255), ici avec MR20 la semelle en *opus quadratum* est complète. Elle est composée pour l'essentiel d'une assise culminant à 221,58 NGF. Elle est posée sur une fondation bâtie avec des moellons non équarris coulée dans un mortier de chaux¹⁶⁹. Nous dénombrons 6 blocs dont certains mesurent 1,83 m et 1,90 m pour en moyenne 0,60 m de hauteur et au dessus 4 assises de moellons dont la dernière culmine à 221,974 NGF.

Côté nord, nous trouvons à partir de 220,69 NGF, les assises en moellons de MR17. Se poursuivant vers l'est, la fondation a été mesurée 219,89 NGF.

¹⁶⁹ Barruol, 1968, p. 136.

Lors du creusement du sondage dans sa partie sud, nous avons rencontré des ossements humains, appartenant à plusieurs individus. Une nouvelle fois nous avons expédié un fragment de tibia pour obtenir une datation. La fourchette chronologique la plus probable qui nous a été transmise est comprise entre 1357 et 1388 de notre ère.

sondage n°6 (fig. 159) : creusé dans l'espace E, nous avons exploré la fondation est de MR21 au niveau d'un aménagement technique matérialisé par une descente de gouttière provenant du rez-de-chaussée et peut-être des niveaux supérieurs. Le sondage mesure 2 m de long pour une largeur de 1 m nous avons atteint avec la cote de 219,35 NGF le fond du sondage. Notons la présence d'une couche relativement indurée à ce niveau, la fondation de MR21 composée comme les autres murs de moellons non équarris liés à un mortier de chaux, est établie à 219,77 NGF.

On discerne sur le parement de MR21, l'emprise du scellement d'une gouttière en calcaire froid. Elle est composée de deux sections ayant chacune 0,90 de longueur pour 0,29 m de large, les autres éléments sont recouverts par l'enduit du voûtement de la travée. Elle est parfaitement encastrée à l'intérieur du parement. Comme le montre la figure 170 elle affleure au niveau du sol de cave et sa bouche est située à 220,35 NGF. Nous avons pu mesurer l'intérieur de cette conduite à plus de 2,54 m, le diamètre interne est de 0,18 m.

Les espaces D, E, et f sont couvertes par des voûtements que nous avons mesurés à 223,743 NGF pour la travée F à 223,85 NGF pour la travée E et à 223,80 NGF pour la travée D.

Cet ensemble est clos, côté sud, par un puissant mur (MR23) bâti en *opus caementicium* aux joints de parement particulièrement soigné. Dans les parties est et ouest de MR23, correspondant respectivement aux espaces D et f, nous trouvons deux conduits voûtés d'arrivées d'eau (fig. 171)¹⁷⁰. Nous ne les avons que partiellement sondés, pour là aussi d'évidentes question de sécurité, néanmoins nous avons pu, à l'intérieur de chacune d'entre elles, mettre en évidence le détail de leurs constructions :

Le premier conduit situé (espace D) est construit avec 11 claveaux. Son fil d'eau est établi à l'altitude de 221,484 NGF. Son exploration menée jusqu'à environ 2 m de profondeur nous aura permis de retrouver une gouttière finement ciselée (fig.172). Nous avons, dans le comblement obturant le conduit, découvert une monnaie de bronze de l'empereur Gratien dont l'émission est fixée entre les années 367 et 375 après J.- C.

Le second conduit situé dans l'espace f est ici beaucoup plus endommagé. Son fil d'eau a été relevé à 221, 57 NGF, à l'intérieur de la canalisation côté ouest, ce qui correspond au parement oriental de MR20. Nous avons constaté la présence de deux assises supplémentaires en *opus quadratum* posées sur la semelle en grand appareil de MR20 se poursuivant vers le sud (fig. 173).

Nous savons, pour les avoir repérés, que les assises de MR23 se poursuivent à l'intérieur de l'appartement situé dessus au rez-de-chaussée. Nous n'avons malheureusement pas eu la possibilité de pouvoir les topographier.

Après avoir entrepris une étude approfondie de l'enduit recouvrant le voûtement de l'espace E, nous avons découvert au contact entre MR23 et MR21 les vestiges d'un enduit peint rouge pompéien (fig. 174).

sondage n°7 (fig. 159) : pratiqué dans l'espace C, la problématique étant de trouver la face nord de MR17 et le prolongement vers ouest de MR31. De forme carrée il mesure 1 m de côté. Nous avons comme dans le sondage 5, repéré à 220,56 NGF, la première assise

¹⁷⁰ Dans l'espace E une niche a été construite dans l'épaisseur du mur, elle ne correspond pas à une troisième arrivée d'eau.

conservée de MR17 construite en moellons non équarries se prolongeant vers l'est, et sa fondation à 219,86 NGF.

Côté est, nous trouvons un caniveau moderne qui se prolonge vers la chemise du puits. Ce conduit est à mettre en relation avec le fonctionnement et l'utilisation du puits. Peut-être servait-il à canaliser les eaux pluviales ou de ruissellements afin de les évacuer pour éviter une contamination de l'eau du puits. Ce canal néanmoins est construit à partir de moellons retaillés ayant en moyenne 0,10 m de largeur pour une hauteur de 0,47 m définissant la hauteur du caniveau. Il est couvert de dalles d'environ 0,50 m de large sur la totalité de sa longueur. Il mesure côté est 4,12 m de longueur et sa largeur intérieur est de 0,32 m. Sa couverture a été mesurée à 220,51 NGF et son fil d'eau à 219,66 NGF.

Côté nord du sondage, le canal se dirige vers un puits que nous n'avons pas exploré pour des raisons de gestion des déblais.

sondage n°8 (fig. 159) : creusé dans l'espace C, sur la face sud du mur moderne de la cave, ce sondage mesure 3 m de long pour 0,50 m de large. Nous y avons découvert la limite sud des deux dalles appartenant au dallage découvert dans l'espace A. Nous avons dégagé pour la première située à l'ouest 1,43 m et pour la seconde située à l'est, l'angle sud ouest mesurant 0,38 m. Elle culmine à 219,427 NGF.

sondage n°9 (fig. 159) : il est situé dans l'espace A, immédiatement après la porte d'accès à droite vers l'est ; cette exploration avait pour objectif de vérifier la présence du dallage et d'apporter une explication sur la présence d'un bloc dépassant d'environ 0,35 m de la base du mur moderne. Il mesure 1,50 m de long sur 1m de large. Très rapidement nous avons rencontré à 219,50 NGF une zone complètement bouleversée remplie de blocs jetés en vrac,

Côté sud, le bloc que nous avons dégagé appartient à un mur de direction nord sud. Il a été englobé à l'intérieur de la maçonnerie du mur moderne de la cave. Parallèle à MR32, sa face est correspondant au parement extérieur comportait sur 0,09 m les vestiges d'un enduits peint de couleur blanche de même facture que celui découvert avec MR31 et 32. Nous n'avons, pour des raisons de sécurité, pu extraire d'autres informations.

sondage n°10 (fig. 159): c'est ici dans la partie nord de l'espace A que nous avons réalisé ce sondage d'envergure. Il mesure 4,25 m de long pour 2,54 m de large. Sa profondeur a été conditionnée par la découverte d'une portion de dallage antique mesuré en moyenne à 219,450 NGF Dans cet espace le niveau de sol est constitué d'une solide calade. Elle a été mesurée 219,647 NGF (fig. 175).

C'est dans la partie sud ouest du sondage que nous avons, dans un premier temps, mis en évidence la présence d'un stylobate en molasse tendre ainsi que d'une dalle (n° 15) en calcaire froid, les deux affleurant à 219,54 NGF (fig. 175).

Avec le stylobate, nous trouvons comme dimensions un dès carré de 0,60 m de côté, pour une épaisseur d'environ 0,72 m. Sur sa surface de pose reste gravée l'empreinte du socle d'une colonne dont le diamètre a été mesuré à 0,48 m. Se prolongeant vers le nord la dalle n° 15 quant à elle mesure 1,35 m de long sur 0,54 m de large pour une épaisseur d'environ 0,40 m. A noter sur sa surface de pose la présence de fines ciselures vestiges de sa préparation afin de recevoir vraisemblablement une autre dalle, ce qui, dans ce cas, signifierait que nous serions en présence d'un emmarchement,

côté ouest nous avons dégagé une portion importante d'un dallage antique représentant 17 m² de surface. Nous trouvons donc (fig. 176 et 177) :

- dalle n°1 : comme pour les dalles suivantes 2 et 3, les côtés nord ont été retaillés vraisemblablement durant l'antiquité tardive. Cette dalle est visible sur 0,63 m de longueur

pour 0,54 m de large. Elle se poursuit sous le mur ouest de la cave dans le sous-sol de la parcelle AV262,

- dalle n°2 : nous mesurons 1,46 m de long pour 0,49 m de large,
- dalle n°3 : nous trouvons 1,19 m de longueur sur 0,28 m de large,
- dalle n°4 : dégagée dans sa partie est au niveau du joint en contact avec la dalle n°5, nous mesurons 0,50 m de longueur pour 0,61 m de largeur,
- dalle n°5 : intacte cette dalle mesure 1,445 m de longueur pour 0,615 m de large. Sur sa surface a été gravé un cercle parfaitement dessiné,
- dalle n°6 : nous mesurons 1,45 m de longueur pour 0,615 de large,
- dalle n°7 : cette portion de dalle vient, côté est, buter sur la dalle en pierre froide. Elle mesure 0,53 m de long pour 0,61 de large. Elle se caractérise au niveau de sa surface par un léger creusement atteignant en moyenne 2 cm de profondeur,
- dalle n°8 : en partie enchâssée dans le mur ouest, nous mesurons 0,65 m de longueur visible pour 0,615 de largeur,
- dalle n°9 : nous trouvons 1,395 m de longueur pour 0,615 m de large, cette dalle se caractérise par un ensemble de graffitis occupant la totalité de sa surface, à noter la présence relativement bien orientée d'un triangle désignant la direction du nord magnétique. Pour les autres graffitis, il pourrait s'agir du plan d'un jeu du type marelle (fig. 177),
- dalle n°10 : nous avons trouvé 1,40 m pour sa longueur pour 0,62 de largeur,
- dalle n°11 : nous mesurons 0,74 m de long dégagée pour 0,62,
- dalle n°12 : nous avons mesuré 1,035 de longueur son extrémité est étant endommagée pour 0,62 m de large, pour mémoire, nous rappelons que les dalles 13 et 14 ont été repérées dans l'espace C. Elles sont décrites avec le sondage 8.

Comme pour les structures de la parcelle AV270a une même couche de remblai recouvrait complètement le dallage (fig. 143) (cf. *supra* p.77). Nous l'avons mesuré à 220,62 NGF. La mise en place de ce comblement est attribuable à la période sévérienne.

A l'extrémité nord du sondage, avec les dalles n°1, 2 et 3 endommagées nous trouvons un empièchement correspondant à l'aménagement d'une voirie en lieu et place des dalles. Culminant à 219,64 NGF, ce modeste tronçon de rue recèle à sa surface l'engravure d'une ornière de voirie. Le peu de mobilier issu de cette portion nous permet néanmoins de lui attribuer un fonctionnement couvrant les périodes de la fin de l'empire jusqu'à l'Antiquité Tardive (fig. 156). Pour le reste de cet espace, nous avons procédé à plusieurs sondages portant les numéros 12, 13 et 14. Pour chacun d'entre eux le sous-sol a été emménagé en cuves, souvent profondes dont nous avons arrêté l'exploration rendue inutile.

Les aménagements tardifs de cet espace A ont en parti endommagé les dalles n°10 et 12. On retrouve d'ailleurs sur la face nord du mur de cave séparant les espaces A, B et C les vestiges de ces aménagements tardifs mais aussi sur le mur est de la cave les transformations de cet espace lors de la construction de la tour de l'Horloge et bien avant peut-être avec l'église Saint-Jean¹⁷¹.

III.3.3.2.1. Analyse structurelle des vestiges l'édifice cultuel de la rue des Marchands

De la construction la plus ancienne (deuxième moitié du I^{er} avant J.- C.), découverte dans l'espace B (sondage 1) et A (sondage 10) nous ne pouvons apporter qu'un éclairage partiel. Cette architecture construite à partir d'une terre banchée liée un mortier

¹⁷¹ Bruni, 2003, pp. 68-69.

de chaux maigre et de moellons non équarris appartient à l'une des toutes premières viabilisations du site.

Avec le dallage et le stylobate de l'espace A, nous trouvons un second état de construction contemporaine du théâtre (fin du règne d'Auguste jusqu'à celui de Claude). Il pourrait s'agir du dallage de la *porticus post scaenam*. Dans tous les cas de figure, le stylobate et son emmarchement sont venus transformer et compléter le dallage en rehaussant le niveau d'une dizaine de centimètres. En l'absence d'autres éléments côté est détruits par des aménagements tardifs on ne peut que rester prudent. Peut-être faut-il y voir le stylobate et son emmarchement la présence d'un portique quadrangulaire d'une surface modeste qui aurait pu abriter un autel ou des statues ; nous sommes, rappelons le, dans l'axe du centre monumental divisant en deux parties équidistantes l'ensemble des monuments (théâtre au nord, *porticus post scaenam* et complexe monumental méridional au sud) (fig. 1).

De toute évidence les vestiges les plus imposants sont ceux des espaces D, E, et F. Ils sont également contemporains de la construction du théâtre. On retrouve par ailleurs des corrélations dimensions des moellons, des joints des parements soulignés au fer, des dimensions des *opus quadratum*, de la nature même du mélange du béton.

Cette construction donne une impression de robustesse et de cohérence architecturale indéniable. Contigües et accolées sur leur plus grande longueur, elles s'ouvrent désormais au nord, par trois arcades prenant appui sur les chainages en crémaillères reliquats de l'élévation de MR17.

Les baies percées lors du réaménagement, peut-être médiéval, ont respectivement d'est en ouest 2,30, 2,40 et 2,80 m d'ouverture pour une hauteur moyenne de 3,15 m. Toutes comportent des archivoltes rudimentaires moulurées, à débord intérieur et extérieur qui de toute évidence sont tardives. Chacune des travées se caractérise par trois voûtements en plein cintre, réalisés à partir de la technique du béton de chaux coulé à l'intérieur de banches. Ils conservent les empreintes du coffrage ainsi réalisé, comme du reste à l'intérieur de l'égout est ouest du théâtre antique (parcelle AV35) (cf supra p. 52).

Ces trois espaces appartiennent au soubassement originel du podium d'un édifice majeur de la colonie aptésienne. La découverte récente d'enduits peints antiques sur le voûtement de l'espace E et l'analyse des composants du béton de chacune des trois travées (voutes, murs fondations) confirment bien l'utilisation d'un seul et même béton de chaux. Ils ont donc ainsi gardé intacte l'intégralité de leurs maçonneries d'origine.

Nous savons que les 15,75 m de MR17 compris entre les parements extérieurs de MR20 et MR24 correspondent à l'arrière du monument. Les transformations qu'a subies ce segment de mur rendent difficile la restitution de son état d'origine. Les vestiges témoignant de l'arrachement de ces assises inférieures et supérieures, apparaissent nettement :

- d'abord lors de la réalisation des sondages d'exploration (sondages 1, 2, 3, 4 et 5), où sont conservées les liaisons de MR17 avec les chainages d'angles, mais aussi les négatifs sur certains blocs de moellons arrachés pour créer les baies,
- sur le palier de l'escalier d'accès à la cave, où l'on trouve quelques fragments d'assises encore matérialisés par quelques moellons conservés en place et intégrés dans la réalisation d'un arc médiéval,
- sous l'intrados au nord de la travée D, on discerne là aussi d'autres assises de moellons conservés. Ils apparaissent soit encore liés à la maçonnerie, ou sous la forme d'empreintes en négatif témoignant de leurs récupération tardive.

A l'origine, MR17 devait clore intégralement l'arrière de ces trois espaces. Pour finir, constatons une nouvelle fois que l'axe de cet ensemble prolonge, côté sud, celui de l'ensemble des édifices du centre monumental.

Côté sud avec MR23, nous avons, dans les espaces D et F, reconnu deux conduits voutés d'arrivées d'eau (fig. 171, 172 et 173). La maçonnerie présente dans la travée E est une niche, construite à l'intérieur de l'épaisseur du mur. Elle est identique à celle réalisée sur la face ouest de MR22. Ces conduites d'amenées d'eau devaient servir de support à des canalisations en plomb. Lorsque nous avons procédé à leurs explorations respectives, nous avons d'une part constaté la présence de nodules de soudures de plomb et, d'autre part, l'absence de concrétion calcaire habituellement rencontrée dans les aqueducs ou conduites d'eau. Les découvertes de canalisation en plomb à proximité à l'est place Jean Jaurès par Joseph Sautel confirment au demeurant cette hypothèse¹⁷².

D'autre part, la présence à l'intérieur des travées D et F des conduites d'arrivée d'eau implique l'obligation pour les personnes en charge de l'entretien du bâtiment d'accéder au sous-sol. Peut-être faut-il voir dans l'escalier oriental situé à l'extrémité est de MR24, les vestiges de ce dernier.

Le niveau de sol actuel de ces trois travées est constitué de terre battue. Il a été vraisemblablement réaménagé lui aussi tardivement, comme à l'intérieur du *parascaenium* oriental, où le niveau des caves a été creusé faisant disparaître tous les niveaux tardo antique et médiévaux. Ici, avec les espaces D, E, et F, nous avons constaté que sous les blocs en grand appareil de MR24 à l'est et MR20 à l'ouest et au même niveau des assises en moellons de MR20, 21, 221 subsistent à 0,52 m du niveau de sol, les marques d'un important buchage. Comme Guy Barruol¹⁷³, nous pensons que le niveau de sol antique a été décaissé. Ce dernier aurait dès lors culminé à 221,00 NGF environ.

Après une fine observation du parement extérieur de MR17, nous avons mis en évidence la présence d'une engravure horizontale courant le long des chainages de MR22 et à l'est sur MR24. Cette rainure soigneusement réalisée a été mesurée à 221,250 NGF. Elle délimite ainsi deux zones distinctes du parement.

La première placée sous cette feuillure laisse apparaître les *opus quadratum* du chaînage de MR22 grossièrement épannelés et non redressés. Pour le peu que nous avons pu en juger, avec MR24 l'état brut des blocs est bien de même nature, le remplissage de la tombe en coffre nous ayant empêché d'en réaliser une observation plus détaillée. Toujours est-il, il nous semble peu probable que, dans le cadre d'une architecture gallo romaine, il puisse être envisagé de laisser en l'état, la façade d'un bâtiment. Nous sommes donc très certainement en présence de fondations. Cette partie du mur devait être occultée par un soubassement dont la limite supérieure coïncidait à l'encoche horizontale, cette dernière pouvant correspondre à l'encastrement d'un dallage protégeant l'arase supérieure du soubassement.

La seconde zone, elle, est située au dessus de l'engravure. Elle se caractérise par la présence d'une série de scellements et de taraudages (fig. 165). L'aspect lisse et redressé des blocs dénote avec celui des assises inférieures. Ce niveau indique que cette partie du parement extérieur était recouvert d'une décoration faite de placages (listels et corniches), comme l'était le théâtre situé, lui, plus au nord et, de la parcelle AV255.

¹⁷² Sautel, 1939, n°47, p. 10 ; Tallah, 2004, pp. 99-100.

¹⁷³ Barruol, 1968, p. 136.

Pour finir, cette construction conserve du sous-sol jusqu'au plafond du rez-de-chaussée 6,50 m d'élévations antiques, remployées depuis l'abandon du bâtiment et sa transformation par le Chapitre de la cité, jusqu'à nos jours¹⁷⁴ (fig.158).

D'autre part, avec la dalle en place découverte lors de l'exploration du chaînage de MR22, nous connaissons désormais le niveau de circulation à l'intérieur de l'édifice durant l'Antiquité (224,27 NGF). Il est semblable à celui de l'appartement qui, lui, est établi à 224,38 NGF. La parfaite superposition des murs est ouest nord et sud de cet appartement nous incite à y reconnaître soit la *cella* d'un édifice cultuel ou la salle d'un bâtiment civil de la colonie.

C'est très certainement dans le jardin de la parcelle AV477 que doivent se trouver aujourd'hui les vestiges de cet édifice, peut-être ceux du *pronaos* ou *vestibulum*. Nous n'avons pas eu l'occasion de pouvoir procéder à des explorations, mais cette disposition induit que l'on devait accéder officiellement à l'intérieur du bâtiment par le côté méridional, donc à partir de la rue Murraires.

III.3.3.3. Parcelle AV252 et 251 (aménagement urbains, forum)

Située rue des Marchands, on trouve d'abord la parcelle AV252 qui jouxte côté est AV477. Elle abrite la fondation orientale de la tour de l'Horloge et son escalier. Côté est on se trouve la parcelle AV251 (fig. 1).

a- les structures bâties

Nous avons visité ces deux espaces de caves, malheureusement les murs méridionaux sont occupés par des cuves couvrant la totalité de l'emprise des murs méridionaux. Nous n'avons, pour cette partie du parement nord de MR17, pu en identifier d'autres tronçons.

III.3.3.4. Parcelle AV482 (aménagement urbains, forum)

a- les structures bâties

C'est à Guy Barruol que nous devons la découverte dans cette parcelle d'une portion de MR17¹⁷⁵. Aujourd'hui, abritant une chocolaterie, on peut voir à l'intérieur de la cave, un mur antique de direction est ouest, parementé sur ces deux faces. Il nous a été possible d'apercevoir la semelle en grand appareil. Son élévation en petits moellons réguliers est de même nature que celle déjà repérée dans les autres espaces de caves (AV477, 265). Nous n'avons pas eu la possibilité d'exploiter ces données ni d'en faire un cliché photographique. Guy Barruol précise dans sa description que ce mur mesure 0,75 m de largeur et comporte des trous de scellement. Bien évidemment, il s'inscrit dans la continuité de MR17 et doit former, avec MR26 situé sur la place Jean Jaurès, un angle droit dans la parcelle AV480 plus à l'est.

III.3.4. Les immeubles et caves de la place Jean Jaurès

¹⁷⁴ Tallah, 2004, p. 96.

¹⁷⁵ Barruol, 1968, p. 138 ; Tallah, 2004, p. 93-98.

III.3.4.1. Parcelle AV255

Cette parcelle est sise dans le renforcement ouest de la place Jean Jaurès. A l'origine, il s'agissait du garage de l'habitation se trouvant au dessus. La complexité pour rentrer son véhicule eut pour conséquence d'en abandonner l'utilisation (fig. 178).

D'importants travaux réalisés par un artisan-maçon d'Apt avaient permis la découverte du palier d'un escalier moderne (fig. 179). Particulièrement intéressée par nos travaux sur l'urbanisme antique, la propriétaire¹⁷⁶ très sensibilisée à la préservation du patrimoine, fit stopper les travaux et nous demanda de procéder à une prospection et une étude du bâti. Nous avons dès lors demandé et reçu l'autorisation du Service Régional de l'Archéologie pour recueillir ces données archéologiques¹⁷⁷. La position de cette parcelle à l'est d'AV477 désignait bien évidemment comme l'un des espaces majeurs de l'organisation du secteur urbain antique.

a- les structures bâties

Cette parcelle de 11,30 m de longueur du nord au sud se développe sur 3,60 m de large en moyenne. Le sol est constitué par une dalle de béton moderne culminant à 224,377 NGF. Notre opération de sondage a consisté au creusement d'un seul sondage à l'aplomb du parement sud de MR17 sur la totalité de sa longueur soit 4,30 m pour 1,40 m de large. Le fond du sondage atteint les 4,30 m (fig. 180).

La totalité de cette parcelle a vu son sous-sol complètement bouleversé par la construction durant la fin du XVII^e siècle de quatre cuves d'environ 4,71 m de profondeur. Sur le plan de 1779 (fig.44), il apparaît que cette parcelle appartenait au Chapitre comme d'ailleurs l'actuelle place Jean Jaurès qui en était la cour. C'est en suivant un escalier moderne longeant le mur est de la cave, construit pour atteindre les bondes de vidange des cuves situées dans l'espace D de la parcelle AV477 (précédemment décrite), que nous avons atteint le fond du sondage à 219,660 NGF.

Nous y avons découvert une portion de 4,28 m de MR17 où nous trouvons de bas en haut:

- une fondation construite à partir de moellons non équarris liée à un béton de chaux particulièrement induré, sur une épaisseur remarquable de 1,65 m et dont nous n'avons pas atteint le fond,
- au dessus, nous trouvons une semelle composée de 6 blocs en grand appareil de 0,62 m de hauteur en moyenne et pour certains 1,60 m de long. Particulièrement bien jointés le parement méridional des blocs est très finement ciselé (fig.181),
- posée sur cette semelle, une élévation de 16 assises en moellons réguliers aux joints soulignés au fer ; à la base de la première assise de cette élévation, au contact avec la semelle en grand appareil, nous avons mis en évidence toute une série de scellement régulièrement espacés, composés de trous d'agrafes correspondant, là aussi, à l'installation de placages de décoration qui devaient orner le parement méridional de MR17. C'est donc à partir de cette cote que nous avons mesurée à l'altitude de 221,555 que nous situons le niveau de circulation durant l'Antiquité puisque c'est à partir de cette limite que la décoration de placage commence à se développer. Au dessus à 0,93 m de la semelle en grand appareil, nous trouvons deux ressauts débordant chacun de 0,06 m. Le premier établi à 222,545 NGF et le second à 222,756 NGF,
- côté ouest on trouve le puissant chainage d'angle du mur oriental gouttereau de l'édifice de la parcelle AV477 (MR24). Il est composé de 7 blocs en *opus quadratum* posés

¹⁷⁶ Madame Virginia Nikkila à qui nous réitérons nos remerciements pour son aide.

¹⁷⁷ Autorisation DRACAR n°4908 et 7534.

verticalement en crémaillère. Le dernier culmine à 224,52 NGF ; ils ont en moyenne 0,44 m de hauteur (fig. 182),

- côté est, les assises de moellons ont subi les affres du temps. On discerne parfaitement le coup de sabre marquant l'état d'origine de la maçonnerie et celle de sa réparation manifestement tardive. Lors de fortes pluies, nous pouvons observer la différence de coloration du parement dû en particulier à la capillarité de ces deux maçonneries distinctes. Toujours est-il cette portion d'assises en moellons soignés de MR17, devait, à l'origine, culminer à 223 NGF, ce qui dans le cas présent devait obturer la vue des personnes marchant sur l'esplanade et rendant du même coup étanche le centre méridional la *porticus post scaenam* et le théâtre au nord,

- côté est, un mur (MR25) perpendiculaire à MR17, chaîné en crémaillère avec des blocs en grand appareil a pu être dégagé partiellement sur une longueur de 0,88 m et une largeur de 0,58 m et 1,80 m de hauteur. Culminant à 220,95 NGF sa semelle en *opus quadratum* est composée de trois blocs dont le premier au fond du sondage a été mesuré à 219,28 NGF. Nous n'avons bien sûr pas poursuivi la réalisation de cette exploration pour d'évidentes raisons de sécurité, mais nous avons aperçu un autre bloc plongeant dans le sous sol. Nous pensons que MR25 fait partie des murs de cloisonnements de soutènement chargés de supporter l'esplanade du complexe monumental (fig. 158).

A l'ouest, à l'aplomb du chaînage de MR24, ce segment de MR17 est séparé de la parcelle AV477 par une fragile cloison de moellons posés sans mortier. On y trouve culminant à 221,568 NGF, la dernière marche de l'escalier desservant l'espace D. Le parement méridional de MR17 porte les traces des aménagements de l'escalier. Nous y trouvons quatre marches et des feuillures horizontales engravées. Nous avons choisi d'en divulguer avec cette parcelle, le détail (fig. 158).

L'escalier est implanté entre le parement méridional de MR17 et l'extrémité nord de MR24. Il mesure 1 m de large et se compose de quatre marches pleines établies pour :

- la marche de départ à : 220,41
- la seconde : 220,65
- la troisième : 220,89
- la quatrième : 221,12

La hauteur moyenne des contre-marches est de 0,23 m, la première marche environ 0,26 m.

b- les niveaux d'occupation

En l'état actuel de nos recherches, il nous paraît difficile d'apporter des éléments de datation concernant sa construction. Nous pensons néanmoins qu'il n'est pas impossible d'y arriver, par exemple, lors de l'ouverture d'une communication entre les deux parcelles. Nous pourrions alors procéder aux creusements de micro sondages afin de collecter des éléments de datation irréfutable.

Ce n'est qu'au niveau de l'assise de fondation à 219,85 NGF, que nous avons récolté quelques tessons de céramique et quelques fragments d'enduit peint blanc en tout point semblable à ceux de la parcelle voisine AV477. Cet ensemble cohérent nous indique une fourchette chronologique comprise entre la première moitié du I^{er} siècle av. J.- C. au plus tôt et les débuts du règne d'Auguste, ce qui, en l'état actuel de nos connaissances, place la réalisation et la pose de la semelle en grand appareil sous le règne des Julio claudiens.

III.3.4.2. Parcelle AV250

a- les structures bâties

Bien que n'ayant trouvé dans les maçonneries du rez-de-chaussée de cette parcelle aucun vestige antique, nous avons néanmoins eu accès, au sous-sol de cette dernière, lors du creusement du sondage d'AV477.

C'est en sape que nous avons pu prolonger l'observation de MR17 vers l'est, sur 0,65 m de longueur, en suivant les assises en *opus quadratum* et les deux premières assises en moellons. Nous avons donc prolongé, côté est MR17 en le connectant aux précédentes observations de Guy Barruol illustrées dans la figure 9 de sa publication¹⁷⁸

b- les niveaux d'occupation

En raison des conditions particulières de la réalisation de cette exploration, aucune récolte de mobilier n'a été réalisée.

III.3.4.3. Parcelle AV480

a- les structures bâties

Dans la cave de la parcelle AV 245 au nord la place Jean Jaurès, Guy Barruol signale un mur antique, en petit appareil avec un ressaut de fondation long de plusieurs mètres conservé sur une hauteur d'environ 1 m. Orienté nord-sud, il se place dans l'alignement de mur MR26 refermant tout en formant côté nord au contact entre les parcelles AV246, 479, 480 l'angle méridional de l'esplanade du complexe monumental méridional¹⁷⁹.

III.3.4.4. Les vestiges de la place Jean Jaurès

A l'extrémité méridionale de la place du Postel, nous trouvons l'actuelle place Jean Jaurès. Préalablement, se trouvait la cour du Chapitre détruit en 1923 (fig. 183). Cette large esplanade rectangulaire d'environ de 30 m par 20 m présente aujourd'hui dans un jardin archéologique aménagé, les vestiges de plusieurs états chronologiques des substructions est du centre monumental gallo romain. C'est précisément dans ce secteur que l'on situe la place principale du *forum*¹⁸⁰.

a- les opérations de fouilles

C'est au XX^e siècle que deux opérations archéologiques en ont exploré le sous sol. La première en 1938, a été réalisée à la suite de la construction du marché couvert, entraînant la destruction de l'ancienne place aux truffes.

La seconde opération se déroula en 1981, lors de la démolition du même marché couvert. Les réaménagements de l'esplanade, avec les mises en réseau et la réfection du sol de la place, entraîna la réalisation d'une fouille partielle en avril 1981 (fig.184).

¹⁷⁸ Barruol, 1968, p. 134.

¹⁷⁹ Barruol, 1968, p. 140.

¹⁸⁰ Kauffmann, 1984, p. 27.

C'est au Chanoine Sautel que l'on doit entre 1937 et 1938 le compte rendu succinct, des vestiges archéologiques exhumés lors du creusement des fondations du Marché couvert. L'ensemble des observations du Chanoine Sautel sont issues du creusement de seize fondations chargées de recevoir les piliers porteurs du dit Marché couvert¹⁸¹. L'emprise de l'opération représente un périmètre de 40 m sur 20 m environ. En moyenne, les sondages régulièrement disposés, atteignaient une profondeur de 4,5 m. C'est à ce niveau qu'affleurent les vestiges antiques.

Le chanoine Sautel, qui a suivi les découvertes, signale des : « piliers de grandes arcades en molasse, avec bossages, sur 80 m de longueur et 40 m de largeur ; [des] murs en petit appareil avec placages de marbre, [un] égout avec regard et [un] pavage de rue »¹⁸². La seule documentation graphique relatant ces découvertes concerne des photographies transmises par Sylvain Gagnière et qui ont permis à Guy Barraol de proposer une localisation des vestiges mis au jour sur un plan schématique¹⁸³.

On trouve dans le sondage n°2 situé au nord, quatre assises en grand appareil avec un pilastre décoré d'un bossage et l'angle d'un mur. Posée sur cette semelle une base ou une plinthe moulurée sur au moins deux faces participe à la décoration¹⁸⁴.

Comme nous le pensons avec Guy Barraol à propos des blocs en grand appareil, il doit s'agir de la semelle de fondation construite avec des *opus quadratum* grossièrement épannelés de même nature que ceux rencontrés dans les parcelles AV477 et 255.

Pour la plinthe ou la base moulurée et compte tenu de sa position au nord de l'actuelle place Jean Jaurès, nous proposons d'y revenir dessus dans notre synthèse générale en raisonnant avec le plan d'ensemble des structures antiques.

Poursuivant la description une nouvelle fois, la comparaison s'impose avec la portion de MR17 découverte dans la parcelle AV255. En effet, dans la même excavation aurait été découvert un puissant mur, reposant sur une large base en moellons (fondation en moellon ?) où repose une assise en grand appareil (semelle en *opus quadratum* ?) puis une élévation, en retrait (ressaut ?), construite en petits moellons. Sur un autre cliché, on discerne un mur perpendiculaire formant un T ou un L avec le mur précédent¹⁸⁵.

Dans la partie ouest de la place (sondage 4) un autre pilier en grand appareil avec un éventuel bossage a été reconnu. A l'est une base, plus modeste, a été repérée du côté opposé, (sondage 7), là où les investigations ultérieures détermineront la présence d'une rue. Pour le chanoine Sautel, ces constructions pourraient dater au maximum du I^{er} siècle apr. J.- C.

Comme Guy Barraol, nous pensons pouvoir démontrer l'analogie évidente caractérisant ces murs avec les maçonneries des parcelles visitées des rues Sainte Anne et des Marchands :

- d'abord les fondations en moellons déjà décrites avec la parcelle AV255 avec MR17,
- ensuite posées sur cette dernière les semelles en grand appareil observées avec MR17, 24, 22, 21, 20, 19 16, 14,
- les élévations en moellons soigneusement équarris dont les joints sont soulignés au fer.

La seconde opération archéologique d'envergure s'est déroulée après la démolition du Marché couvert, en avril 1981. C'est André Kauffmann¹⁸⁶ qui en a dirigé la fouille de sauvetage. Le projet d'intervention fixait comme objectif de reconnaître le carrefour présumé

¹⁸¹ Tallah 2004, pp. 99-102.

¹⁸² J. Sautel, 1939, p. 10, n° 47.

¹⁸³ Barraol, 1968, p.140.

¹⁸⁴ Barraol, 1968, p. 141.

¹⁸⁵ Barraol, 1968, p. 141 ; Tallah, 2004, P. 99.

¹⁸⁶ Conservateur en chef des Musées d'Apt.

du *cardo* et du *decumanus*, aux abords du *forum* que l'on supposait s'étendre sur cet emplacement le tout complété par une étude diachronique du site.

Les découvertes réalisées ont été interprétées sans avoir atteint les substructions découvertes précédemment par Joseph Sautel. Il a été identifié sur l'emprise du Marché, un bâtiment public, une rue nord-sud, et le détail des occupations de l'Antiquité tardive.

Sous les niveaux modernes et médiévaux (liés notamment à la construction du chapitre), sept périodes ont été reconnues :

- la plus ancienne correspondant à l'état 1 se caractérise par une collection de céramiques (indigène et campanienne) et une monnaie massaliote attribuable au I^{er} siècle av. J.- C. indiquant clairement l'occupation pré-augustéenne cette vaste zone.

- la dotation urbaine de la colonie, entreprise pendant le changement d'ère¹⁸⁷, se concrétise par la réalisation du programme monumental dont les substructions de soutènement de l'esplanade sont ici matérialisées par MR26, 27 et 28¹⁸⁸. Les aménagements architecturaux ont par conséquent été réalisés sur cette terrasse. Les soubassements de cette esplanade surélevée ont livré un réseau de canalisations antiques dont une section d'un tuyau en plomb avait été signalée par Joseph Sautel¹⁸⁹.

- sur l'esplanade, un sondage atteignant 4,20 m de profondeur relate la présence d'un bloc en grand appareil reposant sur un mur en petit appareil et perpendiculaire à MR26. Les fouilleurs y ont vu un bâtiment non daté. Nous pensons, étant donné la profondeur atteinte, qu'il s'agit de MR28 ou 27 tous deux perpendiculaires à MR26 constituant les substructions de l'esplanade,

- un second état, attribué aux années 60 et 70 apr. J.-C., décrit un dallage en calcaire mollassique remployé. Il est posé sur la terrasse supérieure longeant le parement ouest du mur de séparation. Il forme le sol d'une pièce (3,95 m x 2,50 m) avec une porte permettant de communiquer avec un second espace situé au nord. La fonction de cette construction n'a pas été clairement définie,

- avec l'état 3, ont été mis en évidence l'abandon et la destruction de la terrasse avec le recouvrement de MR26 avant la fin du IV^e siècle. Une dalle de béton de tuileau posée sur un radier occupe alors l'espace,

- avec l'état 4, à la fin du IV^e siècle, l'esplanade est réaménagée avec de petites structures faisant penser à des bains ou thermes, à l'intérieur du bâtiment, donc dans l'emprise des murs de soutènement de la terrasse. Il y a été découvert un conduit de chauffe et une pilette d'hypocauste encore en place. Un nouveau dallage en pierre est alors interprété comme un bassin ou une fontaine, la fourchette chronologique large le ou là placerait entre le I^{er} et le IV^e siècle¹⁹⁰

- avec l'état 5, de nouveaux aménagements démontrent la transformation de l'espace unité de production soit viticole ou oléiculture avec pressoir, à contrepoids à vis, utilisant côté ouest la différence de niveau marquée par MR26 large de 0,80 m pouvant effectivement supporter les contraintes techniques du pressage. Les niveaux des sols extérieurs sont datés des V^e-VI^e siècles¹⁹¹,

- l'état 6 correspond un sol d'habitat du haut Moyen Age,

- l'état 7, est situé entre les V^e et X^e siècles où sont situées les destructions générales des édifices antiques, remplacées par des utilisations et des fonctions publiques, thermales, artisanales et domestiques¹⁹².

¹⁸⁷ Donc sous le règne d'Auguste, et vraisemblablement sous celui des Julio-Claudiens.

¹⁸⁸ Kauffmann, 1993b, p. 14.

¹⁸⁹ Tallah 2004, pp. 99-100.

¹⁹⁰ Kauffmann, 1984a, p. 27.

¹⁹¹ Kauffmann, 1993b, p. 14-15.

¹⁹² Gauthier, 1984, p. 405-407.

Dans la partie orientale de la place, du côté du parement extérieur de MR26, un réseau de canalisations en relation avec une portion de voirie a été reconnu. De direction nord sud, cette voie est identifiée au *cardo maximus*. Son prolongement côté nord correspond aux rues Sainte-Delphine et Saint-Martin. Ce *cardo* de 3,50 m de profondeur, affiche une largeur de 7,50 m. Sa surface de roulement est en terre battue. Il longeait MR26 et les aménagements publics de l'esplanade, délimitant ainsi à l'ouest son extension. Côté est une série de seuils de piliers et de regards d'égouts alignés marque la séparation entre les domaines publics et privés. La présence de recharges d'argile, de céramiques pilées et de terre mêlées à des gravats démontre son entretien.

Au-dessous du niveau de circulation de ce *cardo*, ce réseau devait évacuer les eaux usées des maisons et des cours situées à l'est. Les conduites, au fond en tuiles larges de 0,20 à 0,25 m et profondes d'environ 0,30 m étaient recouvertes de dalles maçonnées. Ce réseau pouvait se raccorder à un collecteur central qui conduisait les eaux vers le Calavon. Ce dispositif technique a été réparé et réaménagé à plusieurs reprises, entre les I^{er} et IV^e siècles. La collecte de mobiliers céramiques recueillis dans les niveaux inférieurs permet d'attribuer l'état du *cardo* et de son réseau d'égout à la fin du I^{er} siècle apr. J.-C., mais peut-être faut-il y voir plutôt un état intermédiaire ne correspondant pas à sa création.

Le quartier d'habitation qui borde le côté oriental de ce *cardo* n'a jamais fait l'objet d'une recherche systématique. Seuls sont connus les niveaux de destruction appartenant à la première moitié du IV^e siècle, à la suite d'un incendie, comme en témoigne la découverte de poutres brûlées. L'étage des habitations était construit en briques crues (adobes d'argile et sable fin). Ces murs étaient décorés d'enduits peints à motifs géométriques de panneaux rouges soulignés de bandes vertes, filets noirs sur fond blanc.

Les sols des habitations étaient bétonnés. Après leur destruction située entre 330 et 380, les matériaux de ces maisons ont été épandus sur la rue constituant ainsi un rehaussement important.

Pour finir, il demeure une incertitude sur la fourchette chronologique obtenue suite à l'étude des céramiques paléochrétiennes. C'est entre la fin du IV^e ou au V^e siècle que le pressoir est installé, comme le montre le plan sur l'emprise du *cardo* du côté oriental de MR26, réduisant par voie de conséquence sa largeur¹⁹³

Cette opération a finalement permis d'engranger une importante quantité de céramiques couvrant l'Antiquité jusqu'au XI^e siècle. C'est le stock de céramiques dérivées de la sigillée paléochrétienne qui en constitue l'un des apports les plus importants pour la connaissance de la cité. André Dumoulin¹⁹⁴ avec une pelle mécanique avait sondé l'angle nord-est du Marché couvert sur une surface de 15 m² et 5 m de profondeur. A cette occasion il avait collecté une grande quantité de céramique, ainsi que celles issues des niveaux antiques et médiévaux. Ce premier ensemble a été étudié par J. et Y. Rigoir, complété par la suite avec d'autres lots récupérés entre mai 1981 et décembre 1984¹⁹⁵. Pour l'Antiquité tardive, la vaisselle montre un registre de décors originaux qui incite à supposer une origine, une évolution stylistique et une diffusion exclusivement aptésienne¹⁹⁶.

III.3.5. L'immeuble et la cave de la Rue Murrailles

¹⁹³ Kauffmann, 1983a, p. 9-12 ; 1984c, p. 22-23.

¹⁹⁴ Qui était conservateur du musée archéologique municipal d'Apt durant cette période.

¹⁹⁵ Kauffmann, Pelletier, Rigoir, 1987, p. 61.

¹⁹⁶ Kauffmann, Pelletier, Rigoir, 1987, p. 84.

Situé à l'angle sud ouest des rues Sainte Anne et Murrailles, cet immeuble donne côté nord dans les jardins de la parcelle AV477. C'est à l'occasion de travaux de réfection que nous avons eu la possibilité d'en explorer la cave. Sa position dans le prolongement sud de MR20 la désignait comme majeure pour la recherche de la fermeture méridionale du complexe monumental.

III.3.5.1. Parcelle AV259

a- les structures bâties

Préalablement à son exploration, il nous a fallu complètement vider l'intérieur de cette cave et procéder à son assainissement. Le sol en terre battue a été enregistré à 221,068 NGF. Elle mesure d'est en ouest 3,19 m et du nord au sud 3,40 m.

C'est au nord ouest à l'intérieur d'un renforcement que nous avons procédé au creusement de notre sondage (fig. 185). D'une largeur nord sud 1,28 m pour 2,46 m nous trouvons le fond du sondage à 219,468 NGF sans pour autant atteindre les autres blocs en grand appareil aperçus (fig. 186).

Comme nous l'avions projeté sur le plan de la figure 1 en poursuivant côté méridional le tracé de MR20, nous avons, dans un premier temps trouvé de nouvelles assises de MR20 et perpendiculaire à ce dernier un puissant chainage d'angle formé par un nouveau mur MR30 (fig. 187). On dénombre sur le parement méridional de ce dernier 12 *opus quadratum* dont la dernière assise est composée d'un bloc de 2,20 m de longueur pour 0,55 m de large, l'ensemble culminant à 222,257 NGF.

Une partie des blocs de MR30 a été récupérée, très certainement pour construire la niche. La largeur du sondage mesurée à 1,28 m et le remplissage pulvérulent du comblement correspond bien à l'enlèvement des premiers blocs de ce chainage. Côté est, à l'aplomb de la retombée du voûtement de la niche les assises en *opus quadratum* ont été conservées et se poursuivent à l'ouest.

Nous trouvons donc 2,74 m d'assises construites en grand appareil se développant en direction de la place Jean Jaurès. On aperçoit très bien le plan de montage des blocs (fig. 188). Perpendiculaire à MR30 en direction du nord dans l'exact prolongement de MR20, nous trouvons deux assises culminant à 220,718 NGF dont nous n'avons pu dénombrer qu'une partie de longueur mesurant 1,20 m vers le nord. Nous aborderons dans notre synthèse générale la position majeure de cette construction par rapport à l'organisation du centre monumental méridional.

b- les niveaux d'occupation

Quelques tessons de céramique sigillée et deux fines plaquettes de marbres ont été récupérées dans le fond du sondage. Chronologiquement, nous pouvons dater cette couche de la seconde moitié du II^e siècle de notre ère.

III.3.6. L'immeuble et caves de la rue René Cassin

III.3.6.1. Parcelle AV54 (aménagements urbains)

a- les structures bâties

Dans des caves de la parcelle AV 268, à l'angle formé par les *rues* Jules Ferry et René Cassin prolongeant au sud la rue Sainte-Anne, Christian Markiewicz a suivi, sur 2,58 m de long, un mur (orienté nord-sud) en petit appareil, conservé en élévation sur une douzaine d'assises (hauteur 1,2 m). Un second mur perpendiculaire a conservé un seul bloc en grand

appareil et forme un retour vers l'est (fig. 1). Nous pensons également, comme Christian Markiewicz, que cette construction s'inscrit dans la suite logique des substructions du complexe monumental¹⁹⁷.

b- les niveaux d'occupations

Nous n'avons aucune information ni étude diachronique concernant cette parcelle.

III.3.7. L'immeuble et caves de la rue Scudéry (fig. 129)

Au nord ouest de la rue Scudéry, nous trouvons l'ancienne Chapelle des Pénitents Blancs. Sa façade nord s'appuie sur une épaisse muraille qui n'est autre qu'une portion de l'ancien rempart du Haut Moyen Age¹⁹⁸. Joutant à l'est cet édifice, nous trouvons la Chapelle Sainte-Catherine ou « Chapelle des Filles ».

L'emprise de la rue actuelle correspondrait au lit du second bras du Calavon, comblé depuis par les alluvions du cours d'eau et le colluvionnement provenant du Luberon au sud¹⁹⁹.

III.3.7.1. Parcelle AW70 (aménagement urbains) (fig. 129)

a- les structures bâties

Dans deux caves Christian Marckiewicz et Francis Chardon ont repéré sur une longueur de 11,60 m et une hauteur moyenne de 3,40 m, un mur antique (MR33) construit en moellons aux joints soulignés au fer. Il correspond au mur gouttereau méridional de l'immeuble moderne (fig. 129).

b- les niveaux d'occupations

Aucune exploration du sous-sol n'a pu être entreprise dans cette parcelle.

III. 3.7.2. Parcelle AW210 (aménagement urbains) (fig. 129)

L'ordre des chanoinesses de Sainte Catherine, placé sous la règle de Saint Augustin, fut fondé en 1299 sous l'épiscopat de Raymond de Bot. La comtesse de Lunes, Brisande d'Agoult (XIV^e siècle), fille du grand sénéchal de Provence, Isnard d'Agoult, laissa des biens considérables pour l'achèvement de l'abbaye où elle fut ensevelie.

L'ordre soupçonné de « dérèglements » fut supprimé en 1748 sous l'épiscopat de Mgr de Vacon.

a- les structures bâties

De l'église primitive ne subsiste qu'une rosace de pierre (XIV^e siècle) aveuglée que l'on peut voir sur le mur extérieur est. La fontaine adossée (1657), de belle facture, a été déplacée au XIX^e, lors de l'élargissement de la place Ripert de Monclar²⁰⁰.

C'est à l'occasion des travaux d'aménagement réalisés à l'intérieur de la salle nord que nous avons procédé à une surveillance de travaux.

¹⁹⁷ Marckiewicz, 1996b, pp. 22-23.

¹⁹⁸ Barruol, 1968, pp. 131-133.

¹⁹⁹ Barruol, 1968, pp. 105-110 ; Bonnetain, 1995, pp. 75-82.

²⁰⁰ Bruni, De Michèle, 2009, pp. 16-18.

Nous y avons découvert une portion d'un mur antique (MR34) de direction est ouest se poursuivant sous la rue, d'une longueur de 2,16 m et d'une largeur de plus de 2,40 m affleurant à 223,30 NGF. Construit à partir d'un mélange de chaux et de moellons (*opus caementicium*) ; il est tout point semblable avec les massifs de la *cavea* présent dans les caves du musée archéologique (AV28) et dans la parcelle AV30. Nous avons pu dégager sur une profondeur d'environ 1,60 m les comblements qui l'obturaient sur son parement nord, le côté sud étant inaccessible puisque servant d'assises de fondation au mur nord de l'immeuble. Sans pour autant avoir atteint les fondations de ce segment de mur antique, nous l'avons mesuré jusqu'à une profondeur d'environ 221,07 NGF.

b- les niveaux d'occupations

Il ne nous a pas été possible de poursuivre cette exploration comme nous l'aurions souhaité, en conséquence nous n'avons pu prélever d'échantillon de céramiques.

III.3.7.3. Parcelle AW39 (aménagement urbains) (fig. 129)

C'est dans la partie sud ouest de cette parcelle que nous avons retrouvé le puits d'où en 1886 a été découvert le célèbre dépôt de bronze aujourd'hui propriété des collections du musée Calvet. Nous ne rentrerons pas ici dans les détails de cette découverte. Il est important de signaler que le véritable niveau correspondant à la découverte est calé à 217, 86. Ce dépôt est en rapport avec une *favissa* ou un temple dédié aux génies de la colonie²⁰¹.

III.3.7.4. Analyse structurelle des vestiges de la rue Scudéry (fig. 129)

Cette zone située à l'extrémité sud du cœur de la ville antique nous permet d'aborder la problématique du passage possible d'un second bras du Calavon. Lorsque l'on met en relation les portions de MR31 et 32 nous obtenons une largeur d'environ 8 m correspondant finalement à la rue Scudéry. Nous constatons, pour finir, qu'entre le bâtiment des Carmes à l'est et le débordement La Chapelle des Pénitents Blancs à l'ouest se forme un rétrécissement important amputant de plus de la moitié la largeur mesurée entre MR31 et 32.

Cette portion ainsi reconnue doit être prise en compte pour de prochaines opérations de travaux publics. Nous ne manquerons pas de procéder à une vérification.

CHAPITRE IV : Analyses structurelle du centre monumental d'Apt à l'époque Gallo romaine

Le choix de l'espace dévolu à l'urbanisation de la cité lors de sa création, occupait durant l'Antiquité exclusivement la rive méridionale de la rivière Calavon. La falaise abrupte côté nord, quartier Saint Michel ne comportait, à sa base, qu'une terrasse restreinte, où passait une bifurcation de la voie domitienne permettant le contournement du centre ville. Côté sud les contreforts du Luberon, constituaient le lieu privilégié où se sont développés les quartiers résidentiels. L'ensemble des parcelles a été aménagé en terrasses dominant ainsi le cœur urbain situé, lui, en contrebas²⁰².

²⁰¹ J. Sautel, 1939, n° 45, p. 9.

G. Barruol, 1968, p. 152-153 ; Cavalier 1988.

²⁰² Tallah, 2004, pp. 139-142.

L'agglomération antique s'étageait donc sur des terrains viabilisés situés entre des altitudes comprises entre 220 et 265 NGF²⁰³. Au final, la cité occupe une superficie n'excédant pas 15 hectares. D'après la proposition de Guy Barruol²⁰⁴, la ville était traversée par deux axes majeurs. Le premier d'est en ouest, le *decumanus maximus* sur une longueur de 600 m environ entre les quartiers Saint Pierre et Bouquerie. Le second, le *cardo maximus* longeant le centre monumental à l'est, se développe sur 350 m de long, à partir du Calavon au nord jusqu'au domaine du Clos situé au sud. Le cœur de cet îlot enserré entre les deux bras du Calavon²⁰⁵, occupe une superficie modeste de 8 hectares, qui avait été préalablement nivelé. Il offrait ainsi un terrain d'implantation parfaitement plane aux composantes monumentales de la colonie et à l'organisation de sa trame urbaine²⁰⁶. Cette situation procurait aux résidences et à leurs habitants un point de vue remarquable sur la panoplie urbaine posée en contre bas dans son écrin. On constatera de par sa position encaissée entre les deux montagnes qu'il devait être facile d'en faire le siège, de l'isoler, de dominer la cité (fig. 189).

Après plusieurs tentatives de prospections ciblées sur les limites du centre ville ancien, nous n'avons jamais trouvé de portions d'une enceinte antique qui auraient protégé la ville²⁰⁷.

Ce sont donc désormais trois entités architecturales bien distinctes qui composent le centre monumental de la colonie aptésienne. La première, au nord, correspond au théâtre de la cité avec sa *porticus post scaenam*, au centre matérialisé par l'abside de la crypte inférieure de la cathédrale un probable monument pouvant être assimilé à la basilique ou à la curie et enfin, la troisième entité, constituée par le complexe monumental méridional posé sur sa plate forme complètement indépendant et séparé des autres composantes côté nord par un haut mur (MR17). Les relevés altimétrique réalisés à différents points prouvent qu'il devait culminer à plus de 4 m par rapport au niveau du *decumanus* ou du dallage de la *porticus post scaenam*.

Avec cette exploration systématique du sous-sol, plusieurs caractéristiques architecturales ont été mises en évidence. Elles appartiennent toutes aux modalités de constructions choisies pour, dans un premier temps, viabiliser le terrain. Nous trouvons ensuite les premières constructions et enfin les édifices du centre monumental. Nous vous proposons d'en faire le récapitulatif en partant des niveaux les plus bas rencontrés.

Côté théâtre, avec la parcelle AV30 à 218,45 NGF, nous avons décelé une couche composée de sable et de gravier issus du Calavon, recélant manifestement les aspects d'un comblement de nivèlement, c'est-à-dire avec une partie sommitale uniformisée par l'action d'un épandage horizontal²⁰⁸. Immédiatement posée dessus à 218,88 NGF, nous trouvons une dalle de béton de chaux d'environ 0,30 d'épaisseur. La tranchée d'environ 0,40 m de largeur creusée dans cette dalle témoigne de l'implantation de MR2 à l'intérieur de cette platee.

Dans la parcelle AV5, lors de la recherche du parement nord du pilier de façade n°1, nous avons également récolté des fragments de dalle sensiblement à la même altitude à savoir 218,65 NGF. Comme pour AV30, sous les fragments de dalle, le même

²⁰³ Sauve, Labande, 1903, pp. 156-157 ; Sauve, Labande, 1903, n° XI, p. 158 ; Sauve, 1900-1910, F III 1 ; Sautel, 1939, p. 9 ; Carru, 1998, BSR, p. 153 ; Carru 2000, BSR, pp. 160-161.

²⁰⁴ Barruol, 1968, p. 107.

²⁰⁵ Tallah, 2004, p. 56.

²⁰⁶ Barruol, 1968, p. 112.

²⁰⁷ Tallah, 2004, pp. 139-142

²⁰⁸ L'exiguïté des tranchées de sondages, le respect des conditions de sécurité et la couleur généralement foncée (verdâtre et marron) du comblement, nous a toujours empêché de prendre des clichés ou d'en réaliser le relevé.

remplissage de graviers et sables a été repéré à 218,70 NGF. Nous n'avons jamais atteint la dernière assise de fondation du pilier de la façade.

Avec AV24, nous avons déterminé les mêmes caractéristiques, avec l'affleurement du remblai de gravier et sable situé à 218,45 NGF. Dessus avec une épaisseur d'environ 0,30 m, nous trouvons la platée culminant jusqu'à 218,85 NGF. L'exploration du pilier de façade n°2 ne nous a pas permis d'en atteindre la fondation qui se poursuit en dessous de 217,50 NGF.

Dans la parcelle AV44 correspondant aux *parascaenium* oriental du théâtre, nous avons, dans un premier temps, rencontré plusieurs fragments importants de platée pratiquement devant chaque pilier et massif à une altitude moyenne de 219 NGF. Ensuite, les massifs 1, 2 et 3 sont fondés dans le comblement de nivellement issu du Calavon affleurant à la cote de 218,90 NGF. A cette occasion, à la cote 218,60, nous fait procéder à une analyse du collagène de la mâchoire d'un équidé. La fourchette chronologique la plus probable obtenue couvre les années 16 avant J.- C. et 2 années après J.- C.²⁰⁹. Les assises de fondation, là aussi, se poursuivent au-delà de 217 NGF.

Avec la parcelle AV35, où est localisée la scène de l'édifice, nous avons atteint avec l'étude du *frons scaenae* et de l'*hyposcaenia* la couche alluvionnaire issue du Calavon à l'altitude moyenne d'environ 218,58 NGF. Les fondations du *frons scaenae* construites avec des blocs en grand appareil se poursuivent au-delà de 217,29 NGF.

Pour finir, c'est avec la parcelle AV47 à l'intérieur de la chemise du puits, où apparaissent les composantes est des structures du *frons scaenae* à 218,73 NGF que nous avons atteint le remblai de nivellement du Calavon.

Au sud, avec le complexe monumental méridional, nous avons également mis en évidence le même type de comblement, mais ici, à des altitudes légèrement plus hautes très certainement pour obtenir un nivellement régulier du fait d'un pendage naturel vers la rivière au nord.

Par exemple, avec la parcelle AV477, c'est à 219,15 NGF qu'affleure le remblai du Calavon. Une nouvelle fois, nous pu faire réaliser à une nouvelle analyse du collagène d'une seconde mâchoire d'équidé. La fourchette chronologique ainsi obtenue couvre les années 15 avant J.- C. et 58 après J.- C.²¹⁰

A l'est, avec la parcelle AV255, nous avons pu atteindre à la cote 219,35 NGF le même comblement.

N'ayant pas eu en notre possession le détail des nivellements des observations des chantiers de la place Jean Jaurès, nous ne pouvons que reprendre les observations de Joseph Sautel décrivant à la base du sondage n°2, la présence d'un hérisson de petites pierres et de l'autre côté dans la lecture de la stratigraphie, une succession de niveaux d'empierrements, en tous points comparables à celui que nous avons observé et précédemment décrit avec les parcelles AV30 et 25.

Dans la parcelle AV259, c'est à 218,80 dans la phase ultime de creusement du sondage que nous avons mis en évidence l'affleurement du comblement de rivière.

Avec les parcelles AV270 et 264 nous avons atteint le comblement, respectivement à 218,77 NGF pour AV270 et 218,66 NGF pour AV264 au niveau de la fondation du massif d'escalier nord lors de notre exploration.

Avec ces éléments nous sommes en mesure de proposer quelques observations :

²⁰⁹ Analyses réalisées par le Centre de Datation par le Radiocarbone de l'Université Claude Bernard Lyon I.
Code laboratoire : Ly-1995.

²¹⁰ Code laboratoire : Ly-4244.

- le comblement composé de graviers et de sable issu du Calavon et rencontré partout dans nos sondages,
- il se caractérise par une cohérence des niveaux indiquant le souci d'obtenir un nivellement général,
- il est souvent rencontré à l'intérieur des sondages d'une façon organisée et ne pourrait être en l'absence de couches alternées et de litages successifs confondu avec des limons et graviers de rivière déposés lors d'inondations
- c'est véritablement intentionnellement qu'il a été procédé au dispersement à l'épandage de cette couche de sable et graviers sur la totalité de la surface du cœur de ville,
- sa fonction première était de niveler le terrain avant de recevoir uniformément, une dalle (platée) dont nous avons rencontré quelques vestiges dans les sondages les plus profonds particulièrement sur l'emprise du théâtre,
- si l'on admet qu'en définitive les quelques vestiges des premières constructions ainsi que les collectes de mobiliers archéologiques issus des niveaux les plus profonds sont attribuables à la première moitié du I^{er} Av. J.-C., nous devons considérer que ce nivellement a été réalisé soit sous César, Octave ou au tout début du règne d'Auguste.

Généralement fondées sur cette couche de nivellement, les traces les plus anciennes d'occupations sont attribuables à la période pré-augustéenne. Elles sont matérialisées par des céramiques indigène et campanienne et modelées des Alpilles, associées à deux monnaies massaliotes du I^{er} Avant J.- C. (Place Jean Jaurès, parcelle AV 255 et 44).

C'est sans aucun doute dans les parcelles AV477 et 255 que nous localisons formellement la construction la plus ancienne²¹¹.

Dans la parcelle AV477, nous trouvons les vestiges d'une architecture composée de deux murs perpendiculaires (MR31 et 32). Néanmoins, il est délicat d'attribuer à cette construction une fonction, (habitat, aménagement urbain). Par contre ce type de maçonnerie banchée est souvent courante durant la première moitié du I^{er} Av. J.-C. . A ce propos, le niveau auquel nous avons découvert cette structure sur la couche de nivellement est tout à fait compatible avec cette fourchette chronologique avant le changement d'ère.

Avec le démarrage du programme monumental, l'ensemble des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et domestiques est préalablement réalisé. Tout indique que cette réalisation est le fruit de l'utilisation d'un modèle soigneusement appliqué (plan).

Qu'il s'agisse des deux collecteurs symétriques du complexe monumental méridional²¹² et de l'égout semi-circulaire du théâtre, tous se déversent dans l'égout est ouest du théâtre. On pourrait, dès lors, reconnaître à ce grand collecteur la fonction de *cloaca maxima*. On ne peut que constater la parfaite implantation de ce réseau d'égout à l'intérieur de la trame urbaine de toute évidence rendu possible par un espace totalement libre de toutes contraintes (bâti existant ou géomorphologique), *ex-nihilo*.

Avec les quelques niveaux mesurés en plusieurs points sur la voirie antique, nous proposons d'évoquer certes succinctement, une restitution de l'organisation de la circulation à l'intérieur du centre monumental. D'abord, avec le théâtre nous avons reconnu :

²¹¹ L'impossibilité d'approfondir l'excavation au-delà de 219 NGF a limité les possibilités de notre recherche. Néanmoins, nous devons signaler la présence de fragments d'enduits peints blancs marquant la présence évidente de vestiges plus anciens dans la parcelle AV255.

²¹² A l'est place Jean Jaurès et côté ouest de la parcelle AV270.

- parcelle AV44 correspondant au *parascaenium* oriental, nous trouvons une ouverture comprise entre le massif d'angle 1 et le massif 4. Cette porte orientale s'ouvre sur le *cardo* (actuelle rue Sainte Delphine), son niveau de circulation a été mesuré à 220,07 NGF. Pendant la fouille, nous n'avons pas retrouvé de seuil, aussi dans l'hypothèse où ce dernier aurait été récupéré, ce qui nous paraît délicat, le niveau de rue côté est devait obligatoirement se trouver plus bas de quelques centimètres. Dans cet ordre d'idées, il est possible de restituer la surface de roulement sur le *cardo* à une altitude comprise entre 219,50 et 219,30 NGF,
- parcelle AV477 située au sud à une centaine de mètres du précédent niveau, nous trouvons un fragment de voirie tardo-antique de direction est ouest²¹³, mesuré à 219,64 NGF. Il se trouve être placé au nord du dallage qui, lui, culmine en moyenne à 219,50 NGF,
- parcelle AV270 située à l'ouest et distante de la précédente d'environ 25 m, nous trouvons une portion d'un *cardo* secondaire longeant la façade ouest du centre monumental qui culmine à 219,74 NGF.

Enfin, on perçoit avec ces altitudes voisines, une cohérence certaine dans l'installation de la trame de la voirie. Un léger pendage en direction du côté nord, où se trouve le Calavon, pourrait indiquer le souci par les constructeurs de prendre en compte tout en le sécurisant et le facilitant le drainage des eaux de ruissèlement.

Avec la crypte inférieure de la cathédrale, son niveau actuel est situé à 218,68 NGF. Il semble bien avoir été décaissé et son véritable niveau serait plutôt à mettre en relation avec le deuxième ressaut que forme son parement aux moellons réguliers, ce qui nous le donnerait alors autour de 219,18 NGF. Toujours est-il, il reste plausible d'y reconnaître les vestiges d'un édifice de la dotation coloniale. Avec ces 7 m d'ouverture et 3,80 m de profondeur, cette abside s'inscrit parfaitement dans l'emprise d'un bâtiment comme par exemple, la possible curie d'Avignon²¹⁴ (fig. 190).

Lorsque nous observons sur le plan d'ensemble des structures antiques (fig.1) sa situation à l'intérieur du cadastre antique, comme du reste celle de l'édifice ouest de la rue des Marchands²¹⁵, nous constatons aisément leurs juxtapositions symétriques avec l'*ambulacre* intérieur (AV28). Effectivement lorsque ce couloir de circulation à l'intérieur de la *cavea* du théâtre débouche côté sud de l'*aditus maximus*, nous constatons que l'axe des deux sorties correspond exactement avec l'axe de l'exèdre côté est et l'axe du monument côté ouest. Une nouvelle fois, cette observation d'ordre topographique, signifie bien la prise en compte de son intégration dans le plan général gallo romain.

Pour finir, c'est avec les niveaux de circulation déterminés à l'intérieur des édifices qu'il convient de raisonner (fig. 122 et 123).

A l'intérieur du théâtre antique nos explorations nous ont conduit à reconnaître et proposer certains niveaux d'utilisation. Nous les avons déjà divulgués (cf. *supra* p. 57). Nous pouvons, par contre, rajouter un élément probant du niveau de sol de l'*orchestra* aperçu lors de l'exploration de la fosse du rideau. Composé d'une couche de béton de chaux, il se situe à une altitude de 219,43 NGF²¹⁶.

²¹³ Même si nous ne pouvons prouver la présence dans ce secteur du passage du *decumanus maximus*, nous devons en tenir compte.

²¹⁴ Gauthier, 1984, p.12.

²¹⁵ Englobé dans les parcelles AV270, 263, 264, 265, 266.

²¹⁶ Compte tenu du fait que le sol de l'*orchestra* pouvait être dallé, c'est à titre indicatif que nous proposons cette altitude. Il conviendrait, dans ce cas, de rajouter quelques dizaines de centimètres.

C'est avec les parcelles AV255 et 477 que nous pouvons nous faire une idée plus juste de l'organisation altimétrique du centre monumental. Nous savons désormais qu'un niveau de circulation était présent à l'altitude de 221,59 NGF au niveau de la parcelle AV255 côté méridional. Il semble également, qu'en coordination avec les structures de la place Jean Jaurès, une vaste esplanade couvrirait cette superficie. C'est le prolongement, côté est de MR17 et de la présence des scellements sur 6 m qui nous permet de l'affirmer.

En dehors du théâtre et en l'absence d'inscriptions honorifiques, il nous paraît difficile d'attribuer une identité ou une fonction aux monuments rencontrés. Peut-être est-il utile de revenir en le précisant sur le statut de la cité colonie. En effet, à chaque cadre juridique correspond des fonctions, des charges et des devoirs. Par voie de conséquence logique, une administration et un clergé doivent procéder aux contrôles et à l'application rigoureuse des modalités du règlement colonial et des célébrations culturelles, ainsi qu'à l'organisation des jeux.

La fondation de la colonie, qu'il faut bien sûr replacer dans un contexte de finalisation coloniale, est l'œuvre de César ou d'Octave. Comme pour la plupart des cités de Narbonnaise le qualificatif de *Iulia* l'indique parfaitement²¹⁷.

En l'absence de nouvelles découvertes épigraphiques, on peut penser qu'*Apta Iulia* n'a pas accédé au rang de colonie romaine. La magistrature de duumvirat attachée au statut de ce type de colonies provinciales n'apparaît dans aucune inscription honorifique de la cité d'Apt²¹⁸. Par contre, le quatuorvirat, spécifique aux colonies latines de Narbonnaise est, lui, particulièrement bien attesté²¹⁹.

Les citoyens d'Apt possédant de par leurs prérogatives et charges le droit de cité romain sont inscrits dans la tribu *Voltinia*, c'est à dire celle des colonies latines de Narbonnaise.

Dans les collectivités latines, en Narbonnaise comme ailleurs, la gestion des honneurs municipaux permet d'obtenir la citoyenneté romaine comme l'attestent *Strabon* pour Nîmes et la loi municipale Flaviennne pour les cités de la péninsule Ibérique²²⁰.

Apt, comme la plupart des cités de l'empire, n'a pas conservé de charte municipale, aussi, il nous paraît utile de prendre en exemple un modèle institutionnel donné par les lois d'Urso, une colonie de Bétique du I^{er} siècle avant J.- C.²²¹

Dans le cadre de la création d'une colonie, son statut est entériné par une loi publique réglant la nomination de l'*ordo decurionum*, des magistrats et du clergé de la nouvelle communauté. C'est le nouveau cadre institutionnel. Par exemple, les prêtres institués par la loi d'Urso sont les pontifes et les augures :

- En Apt un augure est attesté²²².

La charte codifie également le cadre précis de l'établissement des cultes publics par les décurions élus. Ce collège est chargé de fixer les dates et le nombre de jours de fête, les sacrifices à effectuer publiquement et les personnes devant s'occuper de ces sacrifices (art. 64). Les jeux publics sont célébrés *Ioui, Iunoni, Mineruae desis deabusque* par les duumvirs, c'est à dire réservés à la triade capitoline et aux autres dieux officiels adoptés par la colonie

²¹⁷ A titre d'exemple le nom de *Forum Iulii*, fondation césarienne appelée parfois *Forum Iulium*, d'après Cicéron, *Ad Fam*, 10, 15, 3 ; Tacite, *Ann.*, II, 63 ; Strabon, 4, 1, 9.

²¹⁸ *CIL*, XII, 717 (Arles) 1114, 1116 et 1120 (territoire d'Apt).

²¹⁹ Gascou, 1991, pp. 547-563.

²²⁰ Strabon, IV, I, 12.

²²¹ *ILS*, 6087. Cette méthodologie a été adoptée par J. Scheid, *Sanctuaires et territoire dans la colonie Augusta Treverorum*, «Les sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen » : actes du colloque de Saint-Riquier, 1990, Paris, 1991 p. 42-57.

²²² *CIL*, XII, 1114 et add., p. 823.

(art. 70). La charte fixe ensuite la participation des magistrats aux cultes publics (art. 70 et 71) :

Chaque magistrat dans l'exercice de sa fonction pouvait être amené à participer financièrement aux cérémonies publiques. La Charte stipule toutefois qu'en raison de leur nombre et de leur coût, les magistrats peuvent déléguer certains personnages, les *magistri ad fana templa delubra*, de la célébration, et du financement des *ludi circenses*, *sacriufia puluinariaque* dans les sanctuaires publics du chef-lieu et ou peut-être du territoire de la cité (art. 128).

Bien évidemment, il s'agit avec cet exemple de la charte d'Urso, d'apporter un éclairage partiel, un instantané sur l'organisation d'une colonie. Il y va de soi que le culte impérial est bien évidemment absent de cette charte.

Finalement, on s'aperçoit que la création d'une colonie latine induit le développement d'un schéma institutionnel bien précis avec :

- la restructuration de la communauté, pour Apt probablement dès le début du règne d'Auguste,
- la possibilité pour les notables d'accéder à l'*ordo decurionum*,
- aux carrières des magistratures municipales,
- à la double citoyenneté, romaine et locale,
- à la complète réorganisation du panthéon protecteur de la communauté,
- et, pour terminer, la création d'un nouveau cadre urbain conforme au droit sacré romain codifiant sous Auguste les pratiques religieuses, du moins celles relevant du domaine public (*ritus romanus*).

En définitive, l'épigraphie aptésienne permet de façon lacunaire de se faire une idée sur les cultes publics en vigueur dans la colonie.

Elle se présente sous la forme d'inscriptions funéraires déclinant le parcours municipal du défunt ou de dédicaces élevées par la ville à ses riches évergètes sur des socles de statues honorifiques qui normalement devaient trouver leur place sur le *forum* de la cité.

Nous trouvons l'augurat, le flaminat et la fonction de *sacerdos Romae aeternae*. Ici, le clergé aptésien est directement calqué sur celui en vigueur à la même époque à Rome.

On dénombre sur l'ensemble du canton d'Apt six inscriptions. Quatre d'entre elles sont issues d'Apt. Elles évoquent le flaminat²²³. Trois de ces notables, à la double nationalité (Aptésienne et Romaine) ont exercé la magistrature du *Quattuorvirat*, avant de parvenir au flaminat qui, lui, appartient à un statut supérieur. Il est fort probable qu'ici le flaminat soit augustal, c'est-à-dire lié au culte impérial. A ce propos, l'une des deux flaminiques aptésiennes porte le titre complet de *flaminica Augustae*²²⁴. Une seconde inscription fait état d'un *flamen Romae et diui Augusti*²²⁵.

Plus largement, ce clergé est chargé du culte impérial rendu aux empereurs et aux membres de leur famille, officiellement divinisés après leur mort. C'est une décision prise par le Sénat de Rome, induisant pour chacune des résolutions un clergé spécifique (flamine ou flaminique). Par voie de conséquence, et c'est ici que notre démonstration prend toute son importance, la cité doit être dotée d'autels et des temples correspondant aux déroulements sacerdotaux.

²²³ *CIL*, XII, (épithaphe arlésienne), 1114, 1116, 1118 (inscription funéraire trouvée non loin d'Apt).

²²⁴ *CIL*, XII, 1118.

²²⁵ *CIL*, XII, 1121 et add. p.823.

Concrètement, un des notables aptésiens a été augure, après avoir accédé au flaminat²²⁶. Un autre accède à la charge *sacerdos urbis Romae aeternae*²²⁷, ce qui correspond au culte et à la prêtrise de la Rome éternelle. Cette dernière devenant une divinité à part entière, apparaît au début du règne d'Hadrien.

Enfin, on rencontre un collège de *seuiri Augustales*²²⁸. Cette corporation religieuse formée de sévirs, est généralement composée de 6 riches personnalités, comme son nom l'indique. Ils se chargent des dépenses de la cité pour le culte de la *domus Augusta*.

Finalement, le culte impérial est donc particulièrement bien représenté en Apt, même s'il nous faut reconnaître l'absence d'inscriptions cultuelles. C'est avec la découverte au sud ouest de la ville durant le XVII^{ème} siècle, « au quartier du prè du cire » d'après Remerville²²⁹, de deux inscriptions votives en l'honneur de Jupiter capitolin²³⁰ et peut-être d'une dédicace consacrée à Junon²³¹ que se pose le problème de la présence ou non d'un *Capitolium* sur une colline de la cité ou en centre ville²³².

Nous ne pouvons que constater par la présence des structures tripartites des espaces de la parcelle AV477 qu'elles conviendraient particulièrement bien à un *Capitolium* (fig. 156).

De plus, le niveau de circulation à l'intérieur de l'édifice situé à 224,27 NGF et la présence de MR17 puissamment bâti dont la hauteur conservée en plusieurs points²³³ atteint une moyenne de 223,50 NGF, place le bâtiment et son environnement dans une position exceptionnelle et dominante (fig. 158). Isolé du théâtre par MR17, cet édifice devait s'ouvrir côté sud. Il est d'ailleurs fort probable que les structures monumentales de la parcelle AV259 fassent partie justement des vestiges d'un escalier monumental.

D'autre part, les structures du bâtiment reconnu dans les parcelles AV270, 263, 264, 265 et 266, nous permettent désormais d'envisager la présence d'un second édifice majeur de la colonie. Sa situation à l'ouest du complexe méridional le rapproche de la curie de la colonie avignonnaise. Là aussi, rien ne s'oppose à voir se développer côté sud une cour à portique comme pour le monument avignonnais. Son périmètre d'environ 14,50 m par 11 m la rapproche des surfaces habituelles.

La répartition sur la totalité de l'emprise de cette vaste esplanade méridionale de mur perpendiculaire à MR17 et la présence avec MR27 et 28 également perpendiculaires à MR26 place Jean Jaurès semblent bien confirmer notre hypothèse. Nous constatons qu'il existe entre chacun de ces murs une largeur comprise entre 3,50 et 3,70 m.

Mais c'est bien dans la parcelle AV259 qu'il faut situer la clef du complexe monumental. La présence de MR30, sa conception particulièrement puissante et l'angle formé avec MR20 pourrait indiquer qu'ici nous sommes dans la fermeture du complexe méridional. En effet, nous constatons que MR30 se poursuit exclusivement vers l'est. Nous n'avons pas retrouvé d'autres assises qui se seraient dirigées vers l'ouest.

Faut-il y voir la partie ouest de l'accès à l'édifice de la parcelle AV477 (rampe d'escalier), dont le pendant se trouverait à l'intersection des parcelles AV327 et AV258 ? Ce

²²⁶ *CIL*, XII, 1114 et add. P.823.

²²⁷ *CIL*, XII, 1120.

²²⁸ *CIL*, XII, 1005 (inscription de Glanum), 12117 (près d'Apt) et peut-être *ILNG*, 166.

²²⁹ Remerville, 1696a, pp. 126-127.

²³⁰ *CIL*, XII, 1070 et 1071.

²³¹ *CIL*, XII, 5831.

²³² Barruol, 1968, p.143.

²³³ Dans les parcelles AV262 à 223,70 NGF, dans AV477 à 223,45 NGF et dans AV255 à 223,747 NGF.

n'est pas impossible. Une observation du parcellaire à cet endroit souligne la position axiale de la limite du parcellaire entre AV259 et AV258 (fig.1).

Enfin, comme le stipule Pierre Gros, il est impossible pour l'*ordo decurionum* à savoir le sénat municipal ou colonial, dont la présence est attestée à Apt par deux inscriptions²³⁴ de se réunir ailleurs que dans un bâtiment canonique: la curie²³⁵.

Pour la colonie aptésienne la localisation de cet élément incontournable, garant de la représentativité et de la légalité coloniale n'a jamais été formellement reconnue. Néanmoins, deux emplacements possibles sont à retenir :

- le premier au niveau des cryptes de la cathédrale. Ce choix est particulièrement séduisant, nous rejoignons en cela Guy Barraol²³⁶,
- le second se situerait dans la partie ouest du complexe monumental²³⁷. En effet, les caractéristiques du monument englobé dans le bâti moderne nous le laissent penser. Ces dimensions 11,50 m de large pour 13,50 m de longueur dessinent un plan presque carré. Comme le montre avec la figure 195 nous constatons effectivement des analogies avec celle de Nîmes, ou de Feurs.

A titre de comparaison, l'exemple d'Avignon et le bâtiment localisé dans la partie ouest du forum de la cité (fig.190). Il est considéré comme la curie de la colonie et a été construite durant le I^{er} siècle après J.- C. ²³⁸. De par ses caractéristiques architecturales elle répond aux critères que nous venons d'aborder. Par exemple, l'édifice avignonnais mesure 14,30 m de côté ce qui le rapproche des dimensions de l'édifice de la rue des Marchands, également positionné à l'ouest du complexe monumental.

D'autre part, en Avignon nous trouvons une abside dont le plan est pratiquement identique à celle de la crypte de la cathédrale d'Apt. En Avignon nous trouvons 7,50 de diamètre par 4 m environ de profondeur, en Apt 7 m d'ouverture pour 3,80 de profondeur pour celle d'Apt. Si l'on tient compte de la présence d'une cour à portique devant l'ouverture méridionale de la curie avignonnaise, il reste également possible de voir dans le prolongement vers l'ouest du chœur de la cathédrale d'Apt, un espace suffisant pour envisager la présence de portique en Apt.

CHAPITRE V : Eléments de comparaison

En Apt, la création de la colonie latine répond de toute évidence à l'aboutissement d'un long processus d'intégration d'une modeste portion de territoire établi sur le passage de la via Domitia. Cette route stratégique est la plus ancienne voie romaine de Gaule²³⁹ car cet axe routier majeur garantissait les relations de toute nature entre Rome et l'Espagne. C'est après sa réfection et son aménagement sous les ordres de *Domitius Ahenobarbus* qu'elle prend le nom de voie domitienne²⁴⁰.

A propos du nom donné à la colonie, on doit rappeler que plusieurs toponymes comme, *Potentia*, *Pollentia* ou *industria* sont généralement utilisés pour refléter l'idéologie ambitieuse de la République²⁴¹: *Apta (Julia)* pourrait être traduit par la cité "harmonieuse" ou

²³⁴ *I.L.N.*, 1997, n°22 et 35.

²³⁵ Gros 1996, t. 1, p. 26.

²³⁶ Barraol, 1968, pp. 147-150.

²³⁷ Parcelles AV270, 263, 264, 265 et 266.

²³⁸ Gauthier, 1984, pp. 407-409.

²³⁹ Gros 2008, p.21.

²⁴⁰ De Michèle 2009d, pp.13-21.

²⁴¹ Haüssler 2008, p.157.

“favorable“ et Apt appartenir à cette dynamique coloniale²⁴². En revanche aucune inscription ne fait référence aux anciennes populations occupant à l’origine le territoire auquel appartient la cité romaine d’Apt, qu’ils s’agissent des *Albici* ou des *Vulgientes*. Cette absence se démarque de la tradition romaine d’intégrer le nom des peuples dans les créations de colonie. Nous sommes donc bien ici en présence d’une rupture recherchée avec le passé préromain. Cette posture, cette rigidité, peuvent s’expliquer soit par la volonté de César lui même de marquer sa réprobation à la suite des évènements marseillais durant lesquels les *Albici* se sont fait remarquer²⁴³, ou seulement marquer la volonté d’Octave ou d’Auguste d’être fidèle à l’héritage de son père adoptif.

Le Second Triumvirat reste la dernière période où l’on voit Rome déplacer l’emprise des guerres de pouvoir jusqu’à la Gaule méridionale. C’est durant cette phase de troubles politiques qu’Agrippa, préteur en 40 et consul désigné en 37 avant J.- C., séjourne en transalpine. Mandaté par Octave, il doit entériner les promesses de ce dernier envers ses vétérans. C’est là qu’il nous faut replacer les déductions militaires de Béziers avec la 7^e légion en 36 et vraisemblablement celle d’Orange avec la 2^e légion probablement en 35 avant J.- C., c’est également très vraisemblablement à partir de cette période que l’on doit placer la création des colonies latines d’Apt, Carpentras et Carcassonne²⁴⁴.

Pendant ces périodes troublées, la nouvelle colonie a dû recevoir l’appui logistique d’un contingent militaire chargé d’assurer la sécurité et le contrôle sur le passage de la voie domitienne. C’est durant cette phase correspondant aux dernières décennies du I^{er} avant J.- C. qu’est érigée, à partir d’un endiguement correspondant à l’actuel parcours du Calavon, l’ilot qui verra après le changement d’ère s’élever le centre monumental d’Apt.

Le choix de l’implantation du centre monumental d’Apt se fait donc *ex nihilo*, sur un terrain préparé à cet effet et libéré d’un modeste bâti à l’exemple de celui que nous avons précédemment évoqué avec la parcelle AV477 (cf. *supra* p.85). Le complexe monumental occupe au sein du schéma urbain, une position centrale (fig. 1 et 191).

A l’est (actuelle porte de Saignon de l’enceinte médiévale) comme à l’ouest (porte de la Bouquerie) nous mesurons une distance comprise entre 260 et 280 m et au sud ; à partir de la rue Scudéry, nous trouvons 280 m séparant l’emprise méridionale du complexe monumental du quartier résidentiel du Clos (fig. 191). Comme le stipule d’ailleurs Vitruve pour l’implantation des *fora* : « une fois le réseau des ruelles constitué et les avenues implantées, il faut étudier le choix des emplacements pour les édifices sacrés, le forum et les autres lieux communs en fonction de l’utilité publique et de l’intérêt général de la cité. Si l’enceinte borde la mer, l’emplacement pour implanter le forum doit être choisi près du port, mais pour une ville située à l’intérieur des terres, ce sera au milieu »²⁴⁵.

Cette configuration centrale est par ailleurs étroitement liée à la situation topographique urbaine, encaissée entre deux massifs proéminents, au nord les Monts du Vaucluse et au sud le massif du Luberon. A l’ouest, en suivant le cours du Calavon et le tracé de la voie domitienne, l’environnement de la cité s’ouvre sur une large plaine s’évasant de plus en plus jusqu’à la limite de la cité de *Cabellio*. Comme nous pouvons encore de nos jours le constater, l’implantation du centre ville posé au fond de cette cuvette permettait de découvrir la cité de n’importe quels points où l’on pouvait se trouver. Cette configuration particulière a dû en contre partie présenter des inconvénients, notamment pour ce qui regarde la sécurité et de la défense de la cité (fig. 189).

Pour apprécier l’urbanisme romain et l’implantation de leurs complexes monumentaux

²⁴² Barruol 1968, p. 102 ; Tallah 2004, p.56 ; Gascou, Leveau, Rimbert 1997, p. 21.

²⁴³ César, *Bellum civile*, 1, 57.

²⁴⁴ Gros 2008, pp. 24-25.

²⁴⁵ Vitruve I, VII, I.

dans l'actuel département de Vaucluse, nous disposons de trois cités qui autorisent un certain nombre de comparaisons.

Pour Orange, comme pour Apt nous ne disposons comme on l'a vu d'aucune certitude sur la date de la fondation de la colonie. Selon hypothèse la plus probable, il s'agit d'une déduction de vétérans dans une fourchette chronologique qui couvre en réalité les années 44 à 34²⁴⁶.

Sur le côté nord de la colline Saint Eutrope, qui occupe toute la largeur de la ville nous trouvons, les principaux attributs de la parure monumentale d'une ville augustéenne romaine. On y distingue, grâce à la perspective remarquable toujours prégnante dans la ville moderne qu'elle offre depuis l'arc, son *cardo maximus*. Cet axe majeur partage la cité en deux zones pratiquement équidistantes. Il prend naissance au nord de l'arc de triomphe et se termine au sud symboliquement avec l'édifice construit sur la colline Saint-Eutrope. Adossé, au pied de la colline, côté est on trouve l'emblématique théâtre antique, et à l'ouest le sanctuaire mitoyen²⁴⁷ (fig. 196). Ici comme en Apt, l'installation du centre monumental s'est faite selon les critères d'axialité et d'utilisation du contexte topographique et géologique La sublimation de l'effet architectural avec Orange étant complétée par la superposition des deux édifices culturels étagés sur la pente de la colline Saint Eutrope (fig. 197).

La deuxième exemple concerne Cavaillon (*Cabellio*). La réalisation récente d'une opération archéologique en centre ville doublée par une prospection à l'intérieur du sous sol de la cité cavare, nous permet désormais de proposer avec un peu plus de certitude la présence d'une vaste place publique à l'emplacement de la place Cabassole. Comme le montre la figure , la position de cette vaste esplanade placerait ce centre urbain dans une position axiale entre la colline Saint Jacques à l'ouest, et l'emprise d'une voie antique qui pourrait correspondre au *cardo maximus*²⁴⁸. La présence à Cavaillon de la cathédrale saint Véran, vient de plus renforcer l'analogie avec Apt et la cathédrale sainte Anne. La position axiale d'un possible édifice culturel découvert lors de cette récente opération plaiderait également en ce sens. La mise en évidence de puissantes substructions à l'intérieur des caves d'un restaurant place Cabassole, pourrait confirmer, comme pour Apt, la présence d'une vaste esplanade surélevée durant l'antiquité²⁴⁹ (fig. 198).

Le troisième exemple est Avignon (*Avenio*) : c'est autour de la colline du Rocher des Doms qu'a été reconnue la présence du centre monumental de la colonie en particulier à l'ouest. Son *forum* et la plupart de ses composantes sont situés là aussi sur une imposante terrasse dont nous trouvons encore de nos jours les portiques monumentaux, comme le montre l'exemple situé rue Petite Fusterie²⁵⁰ (fig. 190). Pratiquement en position axiale par rapport à ce que nous pensons être l'emprise de la cité antique, nous identifions là aussi la position axiale d'une vaste place publique même si là aussi, en l'absence d'inscriptions formelles, on se gardera d'appeler cet ensemble *forum* de la colonie avignonnaise. En revanche, ce n'est désormais plus le cas avec le forum de Vaison-la-Romaine avec la série d'inscriptions découverte en juillet 2011²⁵¹.

Pour en revenir à Apt, le théâtre désormais bien circonscrit s'intégrait dans le programme du complexe monumental dont il constituait la première composante. L'édifice aptésien appartient aux théâtres dits « classiques », s'inspirant du modèle romain. Sa

²⁴⁶ Roumégous 2009, p. 76.

²⁴⁷ Roumégous 2009, pp. 77-79.

²⁴⁸ De michèle 2012, p. 14.

²⁴⁹ De michèle 2012, p. 23.

²⁵⁰ Gauthier 1984, pp. 408-409.

²⁵¹ Mignon, Doray 2012.

principale caractéristique est d'avoir été implanté sur un terrain plat à partir de substructions concentriques et radiales.

Il nous paraît évident qu'il partage, à une échelle plus réduite, les mêmes caractéristiques architecturales que le théâtre de Marcellus à Rome²⁵². Ce dernier, comme du reste le théâtre de Pompée²⁵³, exercèrent de toute évidence une influence décisive sur le plan et l'édification des édifices de spectacles en Italie et en occident. L'inauguration par Auguste du théâtre de Marcellus placée entre 13 et 11 avant notre ère en fait le modèle définitif du théâtre en Narbonnaise (fig. 192 et 193). Faut-il y voir l'attachement particulier d'Auguste à cet édifice symbolisant le souvenir de César qui avait souhaité créer un théâtre dans cette région de Rome et de son neveu décédé prématurément à qui il dédia le théâtre.

D'après le tableau des emprises dressées par Françoise Dumasy et ses coauteurs²⁵⁴, représentant les dimensions hors-tout des théâtres, une grande majorité de ces édifices ont un diamètre compris entre 90 et 120 mètres, avec une moyenne située autour de 100 m. Une minorité de théâtres a un diamètre compris entre 50 et 90 m et la dernière catégorie, celle des "grands" théâtres, se situe entre 120 et 160 mètres.

Apt entre donc dans la catégorie des édifices compris entre 50 et 90 m puisque son diamètre n'atteint pas 90 m. Avec cette grille de comparaison il est possible d'établir une relation entre le statut de la cité et l'importance de son théâtre. Toutefois dans le cadre du théâtre aptésien, il ne faut pas oublier, l'exiguïté de l'îlot central recevant la parure monumentale, mais aussi la parfaite harmonie nécessaire à l'équilibre et aux bonnes proportions de l'ensemble.

Pour ce qui concerne les agglomérations secondaires de taille secondaire, on relève une grande majorité de petits théâtres, dont le diamètre est compris entre 40 et 84 mètres, une minorité de théâtres moyens comme Apt entre 85 et 96 m et une seconde minorité, légèrement supérieure à la précédente de grands édifices compris entre 119 et 140 m. Dans les colonies, nous trouvons une répartition à peu près égale entre les petits théâtres soit entre 49,20 et 70 m, et les moyens entre 85 et 89 m. L'autre moitié est constituée de grands théâtres entre 102 et 130,40 mètres. Les théâtres appartenant à un sanctuaire sont essentiellement de petites dimensions, comprises entre 30 et 81 mètres, mais on observe tout de même deux petits groupes de dimensions moyennes, entre 85 et 90 mètres, et de grandes dimensions, entre 100 et 118 mètres. Dans les *civitates* des Trois Gaules la répartition est à peu près équilibrée ou identique.

En conclusion de cette répartition par diamètres et par statut de ville, il ressort que les agglomérations secondaires, de moindre importance, sont finalement majoritairement équipées de petits théâtres, de même que pour les sanctuaires, probablement par souci de place et en fonction du coût probable de l'investissement. De plus ces lieux recevaient vraisemblablement une population moins importante que dans les grands centres urbains et leur rôle réduit ne demandait pas d'ériger des édifices surdimensionnés. En revanche, dans les grandes colonies et les chefs-lieux de cité, on constate une répartition beaucoup plus équitable des petits, moyens et grands théâtres. Ces variations de dimensions étaient très certainement dues là aussi à la taille de la ville, à ses moyens financiers et plus ou moins directement à son rôle politique plus ou moins important. Il est toutefois frappant de remarquer que des petites villes peuvent recevoir des grands équipements et inversement. La ville de Nîmes par exemple, dont l'enceinte couvrait une surface de 220 hectares, n'avait au final qu'un théâtre de 50 m de diamètre, contrairement à Arles ou Orange, il est vrai colonies de citoyens romains alors que Nîmes (comme Apt) n'étaient que des colonies latines. Toutefois à Nîmes dont le rôle politique majeur est souligné par les auteurs antiques, il a pu exister un autre

²⁵² Gros 1996, pp.282-184.

²⁵³ Gros 1996, pp. 281-282.

²⁵⁴ Dumasy et alii, p. 54.

monument encore non repéré alors que l'architecture de celui déjà identifié reste très largement méconnue.

Une caractéristique très intéressante de l'architecture du théâtre d'Apt concerne son orientation. En effet la disposition de sa *cavea* oblige les spectateurs à subir le soleil de face pendant les heures normalement réservées aux spectacles. Nous nous sommes souvent interrogés sur cette particularité. C'est en raisonnant avec l'ensemble du centre monumental et en particulier avec l'édifice cultuel présent dans sur la parcelle AV477, que peut-être un début de réponse peut être fournie : la reconnaissance et la découverte de son ouverture principale côté sud pourraient constituer une explication logique. Il semble effectivement que du côté nord de l'édifice et avec MR17 l'espace et la communication avec le théâtre soit close par ce haut mur. Il nous semble de plus qu'un théâtre occupe, dans la hiérarchie des édifices d'une panoplie urbaine, une place moins importante qu'un temple qui plus est quand ce dernier surplombe par son podium, en position axiale, le centre ville de la cité.

A titre de comparaison, si l'on se penche sur les plans de villes romaines, il est aisé de constater que la plupart des théâtres antiques avaient leur scène tournée vers le nord, quelques fois plein est ou plein ouest, mais force est de constater que sont plutôt rares ceux qui ont leur scène exposée face au sud. Cette situation est particulièrement surprenante pour une région où l'ensoleillement est important. Cette caractéristique avait déjà été évoqué par Albert Grenier au sujet du théâtre de Fréjus : « Contrairement à l'usage, les spectateurs regardaient donc vers le sud, en direction de la mer »²⁵⁵. Mais il ne s'agit pas toutefois d'une exception, puisqu'un certain nombre de théâtres orientés au sud ont pu être relevés dans le monde romain. On doit préciser en revanche que parmi ces exemples similaires par leur orientation au théâtre d'Apt, beaucoup sont légèrement tournés vers l'est, comme Fréjus, Limoges ou Lyon ou vers l'ouest, comme *Alba Fucens*²⁵⁶, ou encore *Minturnae*²⁵⁷ ; on relève cependant quelques théâtres entièrement tournés vers le sud comme par exemple Aquino (*Aquinum*)²⁵⁸, Ephèse, Pergame, Philippopolis²⁵⁹.

Il ne semble donc pas, là encore, qu'une règle d'urbanisme ait imposée une orientation unique, bien que le nord ait, semble-t-il, été préféré lorsque le plan défini pour la construction de la ville et les contraintes géographiques le permettaient.

Pour l'élévation d'un théâtre deux types de sites sont possibles : soit on utilisait pour assoir l'édifice un élément de la topographie en y adossant la conque de sa *cavea* ; soit le théâtre était construit sur un terrain plat, cette dernière solution entraînant un important supplément financier pour les constructeurs. Par conséquent une nette préférence s'est dessinée en faveur des constructions avec adossement à un relief. C'est bien sûr le cas pour Orange, Lyon, Vienne, Avenches, Valence, Orléans, Soissons, Cahors, Alba, Antibes, Arles, Vaison. Dans le cas d'Apt on peut penser que les possibilités d'utiliser les versants pour la construction du théâtre existaient en grand nombre au sud de la ville et auraient permis par exemple d'orienter dès lors la scène vers le nord. Pourquoi donc une telle disposition ? C'est donc bien pour justifier le choix contraire que le théâtre doit être étudié nécessairement dans le cadre de son intégration au complexe monumental comme nous venons de le voir au début de notre démonstration.

A ce propos, comme le recommande Pierre Gros²⁶⁰ : « Si nous passons du plan à l'insertion urbaine, il est clair en effet que, le théâtre constituant l'un des points forts des

²⁵⁵ Grenier, 1958 p.735.

²⁵⁶ Voir plan dans F. Coarelli, A. La Régina, 1984, p.68.

²⁵⁷ Voir plan dans F. Coarelli, 1982, p.368.

²⁵⁸ Voir plan dans F. Coarelli, A. La Régina, 1984, p. 180.

²⁵⁹ Voir plan dans P. Gros, 1996, p. 246, fig. 292, 182, fig. 211, et p. 305, fig. 365.

²⁶⁰ Gros 1994, p. 297.

contextes urbains où il s'implante, il importe de le replacer, autant que faire se peut, dans les programmes auxquels il appartient et dont il est souvent le pivot. Cela suppose qu'on raisonne en terme de dynamique et non pas en termes de mécanique : le recensement des théâtres appuyés à une éminence- pour prendre un exemple, parmi tant d'autres situations urbanistiques possibles- n'a en lui-même peu de signification si l'on ne distingue pas les édifices en position centrale, comme celui de Brescia, de ceux qui sont extérieurs au centre monumental proprement dit comme celui de Vérone ; la méthode de construction dans ces deux cas et certes comparables, mais l'effet recherché, et obtenu, est bien différent ».

Dans le cas d'Apt, la contemporanéité des constructions des composantes du complexe monumental nous prouve qu'en définitive le théâtre a été adapté pour remplir sa fonction d'occupation de l'espace urbain en fonction de la présence côté méridional de l'édifice cultuel et de la position de son ouverture. Peut-être faut-il voir avec le passage de la voie domitienne au nord l'impossibilité d'utiliser la colline pour l'adosser. De plus la présence en contre bas de la rivière Calavon impliquait de présenter de ce côté nord la façade curviligne du théâtre plutôt que le mur de scène. Mais l'implantation du quartier résidentiel au sud, sur les contreforts du Luberon, a été autant sinon plus décisive. Pouvoir visuellement établir un contact permanent avec la panoplie urbaine dans sa plus splendide présentation c'est-à-dire avec la conque des gradins en face, le forum et les édifices cultuels devaient apporter un très fort sentiment d'appartenance à la collectivité et plus précisément à la cité gallo romaine.

La deuxième composante de la panoplie urbaine indissociable du théâtre est-elle aussi située au sud du théâtre. Nous devons trouver accolé au *postscaenium* la probable *porticus post scaenam*. Cet attribut architectural normalement indispensable, constitue une vaste cour à portique se déployant derrière le bâtiment de scène. Cette *porticus* a également été décrite par Vitruve (Vitruve, De Architectura, 4, 6) et reste avec les théâtres d'Aix-en-Provence²⁶¹, Orange²⁶² et Vaison²⁶³ pour ne citer que les plus proches édifices l'exemple d'une architecture globale et normalisée. Bien évidemment c'est avec les théâtres de Pompée à Rome, d'*Augusta Emerita* à Mérida, que nous voyons en particulier la *porticus post scaenam*, prendre une ampleur démesurée²⁶⁴ (fig. 120). La situation aptésienne demeure plus difficile à saisir à l'heure actuelle car aucune découverte décisive n'a jusqu'alors été faite en ce sens même si des propositions ont été faites à ce sujet.

Ainsi, pour Guy Barraol, la cathédrale aurait été construite sur un ancien édifice placé entre cette place et le théâtre : "ainsi comme les cathédrales de Vaison, de Riez et tant d'autres qui ont été construites sur un édifice public romain, la cathédrale aurait été élevée au V^{ème} siècle semble-t-il entre le forum et le théâtre, sur un monument antique à abside. Rémerville situait là le prétoire et Sauve proposait d'y localiser la basilique civile : identification fort possible, surtout si l'on tient compte de l'implantation vraisemblable de certains édifices romains au centre de la ville comme une étude tend à le démontrer" (cf. *supra* p.70).

L'auteur précise que les murs médiévaux qui limitent la nef principale romane de la cathédrale étendue sur 30 mètres de long et 8 de large ont été fondés sur des murs antiques. De même il n'est pas impossible que les bas cotés du XIII^{ème} et du XIV^{ème} soient également superposés aux murs latéraux de ce possible édifice. Quoiqu'il en soit, rien ne s'oppose à la restitution à l'emplacement de la cathédrale d'un espace ouvert. La position du théâtre, immédiatement au nord de la cathédrale, apporte un argument supplémentaire à la présence

²⁶¹ Guyon et al. 1998 p.

²⁶² Roumégous 2009, pp.231-244.

²⁶³ Provost, Meffre 2003, .240-241 ; Carru 1988b, p.33.

²⁶⁴ Gros 1996, pp.282-292.

d'une *porticus post scaenam*, quadriportique qui selon P. Gros : "doit, dans les conditions urbanistiques les plus favorables se déployer derrière le bâtiment scénique, et dont le complexe du champ de Mars fournit dans l'*Urbs* la première mais aussi la plus monumentale des illustrations, reprenant en l'amplifiant une composition déjà présente à Pompéi"²⁶⁵. Il serait surprenant qu'Apt ait échappé à cette règle urbanistique, cet espace ouvert et clôturé pouvait être une simple esplanade comme à Lyon, Alba, Fréjus, Brescia et Leptis Magna. L'édifice pouvait également être intégré au plan du forum et ouvrir sur celui-ci, comme à *Tusculum*, Ostra Vetere et dans une moindre mesure à Ostie (fig. 2) où la place des corporations ne constituait pas le centre politique mais le cœur économique de la ville.

Une question sensiblement différente est fournie par le dossier d'un éventuel capitole à l'extrémité sud de la zone étudiée. Pour G. Barrauol la restitution d'un Capitole à Apt se base sur la division tripartite des substructions découvertes dans les caves des parcelles AV477 et sur la vie de Saint Auspice datée du XI^{ème} siècle. De façon générale, le Capitole était le temple où étaient vénérés Jupiter, Junon et Minerve, c'est pourquoi celui-ci était dans les provinces occidentales divisé en trois sanctuaires distincts. Jupiter occupait la cella centrale, Junon celle de droite et Minerve celle de gauche. L'ancienneté de ce culte, attribué au fond étrusque de la religion romaine, en a fait, selon Jean Charles Balty, "le symbole même de Rome". Pour Pierre Martin également de tous les monuments de Rome, celui dans lequel s'incarnait le plus manifestement la conscience des Romains était le temple de Jupiter Capitolin considéré comme l'un des sept gages de la conservation de l'empire. Et l'indice le plus tangible de la romanisation d'une ville italienne ou provinciale était la consécration d'un temple Capitolin ; de Pompéi à Dougga ils sont le symbole de la fidélité à Rome"²⁶⁶. La "division tripartite" qui caractérise les Capitoles a souvent conduit les historiens et archéologues à identifier de manière systématique, les constructions présentant cette caractéristique aux restes d'un *Capitolium*²⁶⁷. Cette tendance est aujourd'hui largement remise en cause, E. Blutstein-Latrémolière insiste sur ce problème d'interprétation dans son étude des places capitoline d'Espagne : "les moyens dont on dispose pour fonder l'identification d'un Capitole sont souvent ténus et sujet à caution (...). Or quand le témoignage des fouilles est suffisant on s'aperçoit que les critères archéologiques pouvant assurer de la présence d'un Capitole sont d'interprétation délicate, en fait seule l'inscription dédicatoire serait un élément d'identification sans équivoque. La tripartition de la *cella* n'est le plus souvent visible qu'au niveau des fondations comme par exemple à Sagonte et peut donc correspondre à des *favissae* et non pas aux divisions du temple en élévation. Cependant elle a permis de reconnaître des Capitoles dans les temples d'*Ampurias* et *Pollentia* (...) ; quant aux synthèses sur les Capitoles, elles se contentent généralement de collecter les identifications admises, même si elles ne reposent pas sur grand chose, ou de tirer parti de quelques textes tardifs d'un caractère ambigu"²⁶⁸.

A Toulouse, les fondations des trois *cellae* reconnues entre la place de l'Esquirol et la place Rouaix, ont conduit à identifier le monument comme un Capitole. Pour J.-L. Boudartchouk et J.-Ch. Arramond : " Ce n'est toutefois pas un argument définitif puisque de grands temples qui ne sont sans doute pas des capitoles possèdent trois caissons en fondations et ont donc pour partie la même structure"²⁶⁹. Pour ce qui concerne le monument aptésien, on constate que, là aussi, l'essentiel de l'argumentation de Guy Barrauol repose sur la présence de trois travées principales : "de fait, je crois qu'il faut insister sur les différences très marquées.

²⁶⁵ Gros, 1996, p. 280.

²⁶⁶ Balty, 1994, p.92.

²⁶⁷ A. Grenier indique : « Un Capitole (...) est caractérisé par sa triple cella ou, du moins, comme à Timgad par trois socle séparés, un pour chacune des statues du culte » : Grenier, 1956, p. 317.

²⁶⁸ Blutstein-Latrémolière, 1991, pp. 43-44.

²⁶⁹ Boudartchouk, arramond, 2002, p. 228.

C'est donc bien avec la vie de saint-Auspice qui nous offre une preuve supplémentaire à son interprétation, puisque l'existence d'un "Capitole de Claude et Néron" y est explicitement mentionné²⁷⁰. Cet argument doit être considéré avec prudence, la source étant un manuscrit du XIIe siècle. A Narbonne, le monument fouillé au Moulinassès a été mis en relation avec le Capitole mentionné par Ausone et Sidoine Apollinaire²⁷¹, des sources plus proches de la réalité antique puisque rédigées aux 4 et 5^e siècles. En définitive rien ne permet de rejeter l'hypothèse de Guy Barrauol même si rien non plus ne la confirme totalement à ce jour. D'un point de vue politique, la construction d'un Capitole était la marque caractéristique des colonies de droit romain²⁷². Ce droit a été étendu à des villes de statut juridique inférieur sous l'Empire²⁷³. Rien ne s'oppose donc à ce qu'Apt au même titre que Narbonne ou Toulouse ait reçu dans sa panoplie monumentale un Capitole. La provenance de l'inscription trouvée en Apt, « dans un champ, au quartier du près du cire évoque explicitement un culte capitolin²⁷⁴. D'autre part Vitruve stipule : "les temples des dieux tutélaires de même que ceux de Jupiter, Junon ou Minerve seront placés à l'endroit le plus élevé enfin que, de là, on découvre la plus grande partie des murailles de la ville"²⁷⁵. La position dominante constituait en effet l'un des critères d'identification du Capitole. A Toulouse le Capitole était établi sur le point culminant de la ville²⁷⁶. Cette localisation est moins marquée à Narbonne²⁷⁷. En Apt, la configuration de la plate-forme sur laquelle a été élevé le temple offre à l'édifice effectivement une position dominante. Enfin, l'axialité du monument par rapport au reste des autres composantes architecturales, l'ouverture de l'édifice cultuel vers le côté méridional vont également dans le sens d'un Capitole. De nombreux capitoles auraient été construits sur le côté nord du forum, selon Bianchi²⁷⁸, c'est le cas de Narbonne, Baelo, Brescia, Luni pour ne donner que quelques exemples²⁷⁹ (fig. 196).

CHAPITRE VI : Le centre monumental dans la cité tardo antique.

En Apt, comme sur l'ensemble des cités de Narbonnaise, les phénomènes d'abandon de désertion s'observent durant le début de la période sévérienne. En plusieurs secteurs de la cité, nous trouvons les stigmates d'une importante rétractation urbaine. Par exemple, quartier du Clos, Dominique Carru a mis en évidence un abandon du quartier résidentiel durant le premier tiers du III^e siècle de notre ère. André Kauffmann évoque également l'abandon de la villa de Tourville dans le courant du III^e siècle²⁸⁰. Il en est de même avec la villa suburbaine du site d'Intermarché²⁸¹.

Plus largement, on observe également dans la région comme à Orange, avec les fouilles du quartier Saint-Florent et du cours Pourtoles²⁸², ou à partir de la fin du III^e

²⁷⁰ Barrauol, 1968, p. 142.

²⁷¹ Gayraud, 1981, p. 270.

²⁷² Gros, 1996, p. 211.

²⁷³ Arramond, Boudartchouk, 1997, p. 231.

²⁷⁴ ILN, IV, 2.

²⁷⁵ Vitruve, I, 7, I, cité dans Boudartchouk, arramond, 2002, p. 220.

²⁷⁶ Boudartchouk, arramond, 2002, p. 220.

²⁷⁷ Gayraud, 1981, p. 258.

²⁷⁸ Bianchi Biandinelli, 1969, pp.365-368

²⁷⁹ Pour Narbonne voir : Moulis, Dellong, 2002, p. 129 ; pour Toulouse voir : Paillet (dir.), 2002 ; pour Baelo voir : Blutstein-Latrémolière, 1991, pp. 48 ; pour Brescia et Luni voir : Gros, 1996, p. 215.

²⁸⁰ Kauffmann, 2001, pp.193-195.

²⁸¹ Kauffmann, 1986 ; Martin, 2000.

²⁸² Mignon, 1996.

siècle et durant tout le III^e siècle, les abandons de ces quartiers d'habitations. Dominique Carru a pu faire les mêmes observations en Avignon²⁸³.

L'Antiquité Tardive dans le centre monumental est représentée dans les structures du théâtre et sur la place Jean Jaurès qui a livré une importante quantité de céramiques paléochrétiennes²⁸⁴, les autres espaces de caves du complexe méridional étant stériles. Ceux sont très certainement les aménagements modernes qui ont entraîné la destruction des niveaux tardo antique de ce secteur de la cité.

Malgré les rétractations antérieures touchant les zones périphériques et suburbaines, le centre monumental semble avoir été occupé de façon permanente à partir du III^e siècle jusqu'à la période médiévale. Par exemple, place Jean Jaurès, les fouilles ont montré une continuité dans l'utilisation de la voirie et ceci depuis son aménagement courant premier tiers du I^{er} siècle de notre ère jusqu'au V^e siècle.

Le cadre urbain monumental semble avoir été préservé. Ses élévations sont en partie attestées. Seul le secteur du théâtre a pu finalement nous livrer les preuves formelles de sa réaffectation. On peut y reconnaître soit un fortin défensif, ou plus largement le voir comme l'un des composants d'un programme défensif plus vaste. Il constituerait alors un tronçon de repli équivalent au donjon médiéval. Quoi qu'il en soit l'édifice ne joue plus son rôle initial, puisque les opérations menées dans les parcelles AV35 sur la scène, ou AV28 dans le musée et AV24, 361 et 362 démontrent la réoccupation de l'édifice et sa transformation en habitat et cela dès le IV^e siècle jusqu'au VI^e siècle.

Ce phénomène de réoccupation des monuments publics a couramment été observé en Narbonnaise et dans l'ensemble de la Gaule. Par exemple en Arles, les fouilles du « cirque romain ont montré que les alvéoles sous les gradins étaient systématiquement occupées dès l'extrême fin du IV^e siècle et du tout début V^e siècle et ce jusqu'au milieu du VI^e siècle, au moment où le grand monument est détruit ». A la même période un habitat est attesté sur le dallage du forum durant la seconde moitié du V^e siècle. Enfin, le nombre important de monnaies du V^e siècle découvertes dans l'amphithéâtre laisse penser qu'un habitat s'était installé à l'intérieur de l'édifice. Selon Marc Heijmans et Claude Sintès à Arles «Ce phénomène des habitations parasites occupant certains bâtiments et espaces publics semble apparaître (même si les datations peuvent être affinées) quasiment au même moment partout»²⁸⁵. A Vaison, les Thermes du Nord, deviennent les lieux de fixation d'une villa²⁸⁶. A Aix en Provence, sur le site de SEDS, Nùria Nin a également démontré la réoccupation du théâtre et sa réaffectation en habitations et cela en plusieurs points zones du théâtre²⁸⁷ (fig. 194).

Dès le IV^e siècle une habitation investit le rempart antique, et comme le souligne Nùria Nin : « Il n'est, en effet, aucun secteur exploré qui n'ait livré des constructions de l'Antiquité tardive. Celles-ci se rencontrent aussi bien dans la zone comprise entre le théâtre et la fortification (zone ouest) que dans la cavea de l'édifice de spectacle ».

Le centre monumental d'Apt est donc demeuré ainsi désaffecté jusqu'au bas Moyen-âge. Il nous a été possible de localiser dans l'espace de cave de la parcelle AV31 l'utilisation de cette alvéole en poulailler avec la découverte à l'intérieur du comblement le squelette d'une gallinacée à l'intérieur de son nid et en train de couvrir des œufs²⁸⁸. Nous

²⁸³ Carru, 1994-1995, p.100.

²⁸⁴ Kauffmann, Pelletier, Rigoir, 1987, pp.61-84.

²⁸⁵ Heijmans, Sintès, 1994, pp.160-161.

²⁸⁶ Kisch de, Goudineau, 1991, p. 102.

²⁸⁷ Nin 2004.

²⁸⁸ Nous avons en effet découvert 4 œufs sous les os de ces ailes.

avons procédé à la récupération d'ossements pour faire réaliser une datation à partir du collagène et nous avons obtenu une datation dont la fourchette chronologique couvre les années 894 à 1022 de notre ère²⁸⁹.

Transformé en Ghetto pour les juifs d'Apt, le théâtre verra dès lors son intégrité architecturale de plus en plus menacée pour finir par très rapidement disparaître à l'intérieur du bâti moderne.

Avec le complexe monumental méridional, dans la parcelle AV477, nous avons retrouvé lors du creusement d'un sondage d'exploration des fondations de MR20, plusieurs sépultures que nous n'avons pas fouillées. Seul un morceau de calotte crânienne a été prélevé et envoyé pour l'obtention d'une datation. La fourchette chronologique ainsi obtenue nous indique un âge calibré entre 1357 et 1388²⁹⁰.

Finalement, les sources chrétiennes relatives à la ville durant l'antiquité tardive et le haut Moyen Age, se réduisent quant à elles à la seule mention de la *Noticia : Civitas Aptensium*²⁹¹. Apt est également mentionnée dans un passage de Sidoine Apollinaire dans une lettre datée de la fin de l'année 471, adressée à l'évêque Faustus : « mais quand cette lettre est arrivée à Riez, vous étiez à Apt et c'est fort opportunément que vous avez été mis dans l'impossibilité de l'examiner »²⁹². Il est attesté par ailleurs, d'après les *Concilia Galliae*²⁹³, que la communauté aptésienne était représentée au Concile d'Arles en 514, par un certain *Romanus presbyter* et un *Victor exorcista*, de *civitate Aptensium*.²⁹⁴ Il est communément admis qu'il s'agit vraisemblablement d'une communauté chrétienne naissante n'ayant peut-être pas d'évêque à sa tête.

CHAPITRE VII : Conclusion

Au terme de cette recherche archéologique et architecturale, les objectifs que nous nous étions fixés initialement ont été largement dépassés. A la base il s'agissait, entre autres missions, de reconnaître et de coucher sur le papier avec méticulosité, les traces laissées par le théâtre antique de la colonie latine d'*Apta Iulia*.

L'exécution de notre mission nous obligeait, la majeure partie du temps, à nous immerger à l'intérieur des sous-sols d'Apt. Là, nous trouvions nos outils et la quiétude dans le silence des caves. La vie se trouvait au-dessus de nos têtes, il fallait lever les yeux au ciel pour exprimer ce paradoxe.

Alors, s'insinuaient dans la population la réalité de notre présence. Nous n'étions plus des étrangers. Les premiers résultats soulevaient l'enthousiasme des résidents du centre ville. Les grand-mères du centre ancien ouvraient toutes leurs caves. C'est sûrement à Jules César que nous le devons, oui mais bien avant celui trouvé dans le Rhône. Là soudainement bon nombre d'habitants devenaient fiers de leur passé commun prestigieux. De plus en plus souvent nous passions du temps à la surface, et les visites commencèrent à s'intensifier pour atteindre un rythme de plus en plus frénétique.

Nous commençons alors à prendre conscience de l'influence de l'architecture sur la vie de tous les jours. Cette présence invisible faite de tronçons de murs antiques par ci, d'assises en élévations par là, bref de la réalité d'un monument que nous pensions détruit, arasé et ignoré. Il n'en était rien. Il subsiste encore de nos jours dans certains appartements

²⁸⁹ Code laboratoire : LY-13078.

²⁹⁰ Code laboratoire : LY-4345(GrA)

²⁹¹ Not. Gall., XVI, 2.

²⁹² S.Appollinaire, Ep. IX, 9, 1.

²⁹³ *Con. Gall.*, I, P. 14.

²⁹⁴ Guyon, 2001, pp. 22-25.

des structures de l'édifice de spectacle. Les traces d'un arc au second étage d'un immeuble découvert la semaine dernière tout à fait par hasard, un mur rayonnant dans la cuisine d'une autre habitation. L'environnement architectural s'étend désormais à l'ensemble du quartier. Sa réalité est le quotidien de la vie de plusieurs dizaines de familles qui bien souvent l'ignorent.

Nous serions tentés de voir dans cette emblématique présence, le décor d'une multitude de vies. Comme si chacune d'entre elles se déclinait sous forme d'acte de vie et qu'au final, les citoyens résidaient dans des loges comme autant de parcelle d'un univers théâtral.

La découverte du cortège dionysiaque suscita un très fort engouement au sein de la population, l'impression d'une mission accomplie d'un récolement artistique réussi. La population à qui de droit revenaient ces trésors en est devenue désormais l'actrice. C'est à elle qu'il incombe de tout faire pour partager avec le plus grand nombre les lumières de la scène de leur théâtre. C'est son principal atout.

Par la suite, notre mission intégra la recherche d'autres structures architecturales antiques. Nous sortions de l'emprise du théâtre pour nous diriger, côté sud, vers le centre monumental gallo romain. Incontournable imbrication urbaine, il s'agissait là de remettre ensemble les trois parties d'un même et unique programme urbain. Cette "panoplie" monumentale est le fruit de la volonté d'Auguste, le premier empereur de l'empire romain.

Avec la même complicité, nous pouvions enfin remettre en place le puzzle disloqué de cette monumentalité. Le théâtre côté nord et d'autres édifices s'élevaient à nouveau côté sud. Un *capitolium*, au centre, une curie à l'ouest une possible basilique au centre, finalement le *forum* de la cité antique ressurgissait au milieu d'une population ébahie. Les fréquentations aux multiples conférences en devenaient finalement la preuve. 300 à 400 personnes se pressèrent régulièrement à nos interventions. La redécouverte de l'antique *Apta Iulia* devenait un enjeu politique. C'est maintenant que va commencer la dernière et certainement la plus difficile des missions : mettre en valeur ces vestiges pour les faire partager et rendre à César ce qui est à César

Bibliographie

Abréviations

Ann. Avignon C. : Annales d'Avignon et du Comtat Venaissin, 1911.

Arch. Comm. : Archives Communales.

Arch. Dép. Vaucluse : Archives Départementales de Vaucluse, Avignon.

A.F.A.N. : Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales.

A.F.A.S. : Association française pour l'avancement des Sciences (congrès de l'), Paris.

A.L. : Les Alpes de Lumière, Salagon, Saint-Michel-l'Observatoire, puis Mane.

Ann. Apt : Annales de la Société littéraire scientifique et artistique d'Apt.

Ann. des Basses-Alpes : Annales des Basses-Alpes / Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire de Digne (t. 1, n° 1-11), puis Annales des Basses-Alpes / Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Basses-Alpes (n° 12-212), Digne. Devient ensuite : Annales de Haute-Provence.

AnnEpigr. : L'Année Epigraphique, Paris.

A.P.A.M.E. : Association pour la Promotion de l'Archéologie en Milieu Enseignant.

Archaeonautica : Marseille.

Archéologie en Vaucluse : Lettre d'information du S.A.C.G.V, puis Journal d'information du S.A.C.G.V., 1982, Avignon.

Archipal : Archipal, archéologie et histoire, Apt.

Avignon, Rhône et Comtat : L'Isle-sur-la-Sorgue.

B. Arch. : Bulletin archéologique publié par le Comité historique des arts et monuments (1837-1867) cf ; ensuite B.A.C.T.H.

B.A.C.T.H. : Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (C.T.H.S.), Paris.

Bull. Arch. Provence : Bulletin Archéologique de Provence, Avignon.

Bull. Arch. Vaucluse : Bulletin Historique et Archéologique de Vaucluse, 1879-1885.

B.E.F.A.R. : Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome.

B. Ep. Gaule : Bulletin Epigraphique de la Gaule, Paris.

B.M. : Bulletin Monumental, Paris.

Bull. Soc. Aix. Hist. : Bulletin de la société aixoise d'études historiques, Aix en Provence.

Bull. Soc. Arch. Drôme : Bulletin de la société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, Valence.

B.S.A.F. : Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, Paris.

Bull. Soc. Arch. Provence : Bulletin de la Société Archéologique de Provence.

C.A.F. : Congrès Archéologique de France. Caen.

C.A.G. : Carte archéologique de la Gaule, Paris.

C.I.L. : Corpus Inscriptionum Latinarum (cf. Hirschfeld O. [ed.]).

C.L.P.A. : Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie, Montpellier et Bordighera.

Cah. Num. : Cahiers numismatiques, Bulletin de la Société d'Etudes numismatique et archéologique, Paris.

Cah. Rhodaniens : Cahiers Rhodaniens, Lyon.

C.R.A.I. : Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris.

C.S.P.N.R.L. : Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon, Apt.

Caesarodunum : Caesarodunum. Bulletin de l'Institut d'Etudes latines et du Centre de recherches A. Piganiol, Tours.

D.A.M. : Documents d'Archéologie Méridionale, Lattes.

D.A.F. : Documents d'Archéologie Française, Paris.

D.H.A. : Documents d'Histoire et d'Archéologie.

D.F.S. : Document final de synthèse, S.A.C.G.V., ou S.R.A. P.A.C.A.

Doc. Arch. Vauclusienne : Documents d'Archéologie Vauclusienne, S.A.C.G.V., Avignon.

D.R.A.C. : Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Ecole antique de Nîmes : Ecole antique de Nîmes. Nîmes. Devient bulletin annuel - Ecole antique de Nîmes.

E.P.H.E. : Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris.

Et. Quaternaires : Etudes Quaternaires, Université de Provence.

Et. vauclusiennes : Etudes vauclusiennes. Bulletin de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines d'Avignon, Avignon.

F.H.L.M.R. : Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier.

F.O.R. : Forma Orbis Romani (cf. Sautel J. [ed.]

Gallia, Gallia Préhistoire : Gallia. Fouilles et Monuments archéologique en France métropolitaine, Paris.

I.A.M. : Institut d'Archéologie méditerranéenne.

I.G.M.A.R.F. : Inventaire Général des Monuments et des Richesses Artistiques de la France métropolitaine, Paris, C.N.R.S.

I.N.R.A.P. : Institut National de Recherche Archéologique Préventive.

I.L.G.N. : Inscriptions latines de la Gaule (Narbonnaise) (cf. Epérandieu E., 1929).

I.L.N. : Inscriptions Latines de Narbonnaise (cf. Gascoü J., Leveau Ph., Rimbart J., 1997).

J.S. : Journal des Savants, Paris.

Latomus : Revue des Etudes Latines, Bruxelles.

Mém. Acad. Vaucluse : Mémoires de l'Académie de Vaucluse, Avignon.

M.E.F.R.A. : Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité, Paris.

M.I.H.P. : Mémoires de l'Institut Historique de Provence, Marseille.

Mém. Ac. Aix : Mémoires de l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix.

M.S.A.F. : Mémoires de la société des Antiquaires de France, Paris.

Not. Arch. Vauclusienne : Notices d'archéologie vauclusienne, S.A.C.G.V., Avignon.

N.I.L. P.A.C.A. : Notes d'Information et de Liaison de la direction des antiquités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aix-en-Provence.

P.H. : Provence Historique, Marseille.

Provincia : Provincia. Bulletin de la Société de Statistique de Marseille, puis Revue trimestrielle d'histoire et d'archéologie provençales, Marseille.

R.A. : Revue Archéologique, Paris.

Revue Sites : Revue archéologique des Sites, Avignon.

R.A.N. : Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, Montpellier.

R.S.S.D. : Revue des Sociétés Savantes des départements, Paris.

R.E.A. : Revue des Etudes Anciennes, Bordeaux.

RELig : Revue d'études ligures / Rivista di Stuci Liguri, Bordighera.

Rev. épigr. : Revue épigraphique, Vienne, Paris.

Rev. épigr. du Midi : Revue épigraphique du Midi de la France, Vienne, Paris. (devient Revue épigraphique).

Rhodania : Rhodania, revue de l'association des archéologues, des numismates et des préhistoriens de la vallée du Rhône, Vienne, puis Vaison.

S.A.C.G.V. : Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, Avignon.

S.A.D.V. : Service d'Archéologie du Département de Vaucluse, Avignon.

S.R.A. - P.A.C.A. : Service Régional de l'Archéologie de Provence, Alpes, Côte d'Azur, Aix-en-Provence.

S.F.E.C.A.G. : Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule.

S.F.N. : Société Française de Numismatique, Paris.

Soc. Litt. Sc. Art. Apt : Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt.

Z.P.E. : Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik, Bonn.

Les sources et orientations bibliographiques.

ARCELIN, 1979 : Arcelin (P.), Croyances et vie religieuse, manifestations culturelles, rituels funéraires, dans *Les dossiers d'archéologie*, n° 35, 1979, p. 99-107.

ARCELIN, 1989 : Arcelin (P.), Evolution des formes de l'habitat en Provence occidentale durant l'Age du Fer, dans *Pré-actes du colloque international habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale durant la Protohistoire*, Arles-sur-Rhône, 19-21 octobre 1989, p. 64-68.

Archéologie en Vaucluse,

1985 = *Archéologie en Vaucluse*, lettre d'information du S.A.C.G.V., n° 8, novembre 1985, 6 p.

1986 = *Archéologie en Vaucluse*, lettre d'information du S.A.C.G.V., n° 9, mai 1986, 4 p.

1987 = *Archéologie en Vaucluse*, lettre d'information du S.A.C.G.V., n° 12, décembre 1987, 7 p.

1988a = *Archéologie en Vaucluse*, lettre d'information du S.A.C.G.V., n° 13, juin 1988, 5 p.

1988b (ex 1988) = *Archéologie en Vaucluse*, lettre d'information du S.A.C.G.V., n° 14, décembre 1988, 10 p.

1989 = *Archéologie en Vaucluse*, Journal d'information du S.A.C.G.V., n° 16, décembre 1989, 4 p.

1990 = *Archéologie en Vaucluse*, Journal d'information du S.A.C.G.V., n° 17, juillet 1990, 4 p.

1992 = *Archéologie en Vaucluse*, Journal d'information du S.A.C.G.V., n° 21, juin 1992, 4 p.

1993a = *Archéologie en Vaucluse*, Journal d'information du S.A.C.G.V., n° 23, juin 1993, 4 p.

1993b = *Archéologie en Vaucluse*, Journal d'information du S.A.C.G.V., n° 24, décembre 1993, 4 p.

1996 = *Archéologie en Vaucluse*, Journal d'information du S.A.C.G.V., n° 30, décembre 1996, 4 p.

1997 = *Archéologie en Vaucluse*, Journal d'information du S.A.C.G.V., n° 32, décembre 1997, 4 p.

1999 = *Archéologie en Vaucluse*, Journal d'information du S.A.C.G.V., n° 34, juin 1999, 6 p.

2000 = *Archéologie en Vaucluse*, Journal d'information du S.A.C.G.V., n° 35, janvier 2000, 6 p.

2002 = *Archéologie en Vaucluse*, Journal d'information du S.A.D.V., n° 37, décembre 2002, 6 p.

ARRAMOND, BOUDARTCHOUK, 2002 : ARRAMOND (J.- Ch.), BOUDARTCHOUK (J.- L.), *Le temple du forum : pourquoi un Capitole*, Tolosa, 2002

ASSENAT, 1997 : Assénat (M.),

Note sur les centuriations de la région d'Apt, dans *Archipal*, hors série n° 41, juillet 1997, p. 64-75.

BAILLY, 1962 : Bailly (R.), Essai de classification des marques de potiers sur lampes en argile dans la Narbonnaise, dans *C.L.P.A.*, 11, 1ère partie, 1962, p 79-127.

BAILLY, 1963-1964 : Bailly (R.), L'Abbatiale Saint-Eusèbe de Saignon. Histoire et description, dans *Mém. Acad. Vaucluse*, 5e série, IX, 1963-1964, p. 35-51.

BAILLY, 1965-1966 : Bailly (R.), Répertoire des prieurés, chapelles et abbayes du département de Vaucluse, dans *Mém. Acad. Vaucluse*, 1965-1966, p. 53-185.

BAILLY, 1961, 1985 : Bailly (R.), *Dictionnaire des communes Vaucluse*, Avignon, Baud, 1961, Avignon, A. Barthélémy, 1985, 475 p.

BAILLY, 1988 : Bailly (R.), *Chapelles de Provence, Bouches-du-Rhône, Alpes Maritimes, Alpes de Haute-Provence, Var, Vaucluse, origines, architecture, croyance*, Saint-Etienne, Horwath, 1988, 152 p.

BAILLY : Bailly (R.), s. d. = Œuvre de sauvetage au Pont Julien de Bonnieux au XVIIIème siècle, dans *Avignon, Rhône et Comtat*, n° 5, s. d., p. 51-55.

BALDASSARI, 1999 : Baldassari (D.), *Recherches sur l'occupation humaine dans la région de Sault de l'époque Protohistorique au haut Moyen Age. Contribution au pré-inventaire de la Carte Archéologique du département de Vaucluse*, mémoire de maîtrise, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 1998-1999, 2 vol., 109 p et 73 p. 94 fig., annexes.

BALDASSARI, 2002 : Baldassari (D.), *Le mobilier céramique des pièces BD/R et BE/BF/BO de la villa de Tourville (IIIème siècle ap. J.-C.)*, mémoire de D.E.A., Université de Provence, Aix-en-Provence, 2 vol., 2002, 48 p., 9 ill., XXVII pl., VII tableaux.

BARATTE, METZER, 1985 : Baratte (F.), Metzger (C.), *Catalogue des sarcophages en pierre d'époques romaine et paléochrétienne*, Paris, R.M.N., 1985, 335 p.

BARDON, 1940 : Bardon (H.), *Les empereurs et les lettres latines d'Auguste à Hadrien*, Paris, 1940, 476 p.

BARJAVEL, ms. 1959 : Barjavel (C.-F.-H.), *Recueil de pièces imprimées et manuscrites sur l'histoire d'Apt. Réunies par Barjavel*, ms. 1959, Bibliothèque Inguimbertaine, Carpentras, XIXe siècle, 212 feuillets.

BARJAVEL, 1841 : Barjavel (C.-F.-H.), *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse, ou recherches pour servir à l'histoire scientifique, littéraire et artistique, ainsi qu'à l'Histoire religieuse, civile et militaire des Villes et Arrondissements d'Avignon, de Carpentras, d'Apt et d'Orange*, Carpentras, 2 vol, 1841, 519 et 514 p.

BARRUOL, 1958 : Barruol (G.), Le territoire des Albiques, dans *RELig*, XXIVe année, n° 3 et 4, juillet-décembre 1958, p. 228-256, 1 carte.

BARRUOL, 1961 : Barruol (G.), Oppida pré-romains et romains en Haute-Provence, dans *Cah. Rhodaniens*, VIII, 1961, p. 62-94, 1 fig., 1 carte.

BARRUOL, 1963a : Barruol (G.), Une peuplade de la confédération des Cavares : les *Memini*, dans *P.H.*, 13, fasc. 51, janvier-mars 1963, p. 6-15.

BARRUOL, 1963b : Barruol (G.), Mars Nabelcus et Mars Albiorix, dans *Ogam*, 15, fasc. 4/5, juillet-septembre, 1963, p. 345-368.

BARRUOL, 1963c : Barruol (G.), Le monument funéraire de Villelongue d'Aude, dans *C.L.P.A.*, 12, 1963, p. 83-102, 15 fig.

BARRUOL, 1964a : Barruol (G.), Préhistoire et protohistoire, dans *A.L.*, 32, 1964, p. 22.

BARRUOL, 1964b : Barruol (G.), Le Pont Julien, dans *A.L.*, n° 32, 1964, p. 67.

BARRUOL, 1965a : Barruol (G.), Les Origines, dans Collectif, Sites et monuments de Haute Provence Val de Sault et Pays d'Albion, II, Les hommes, dans *A.L.*, 37, automne 1965, p. 89-96.

BARRUOL, 1965b : Barruol (G.), *Note sur une inscription gallo-grecque trouvée à la fin du XVIIIe siècle à Villelaure (Canton de Cadenet, Vaucluse)*, inédit, S.A.C.G.V., 10.05.1965.

BARRUOL, 1965c : Barruol (G.), La Durance dans l'Antiquité et au Moyen Age, dans *Delta*, n° 13, 1965, p. 21-34.

BARRUOL, 1968 : Barruol (G.), Essai sur la topographie d'Apta Julia, dans *R.A.N.*, 1, 1968, p. 101-158.

BARRUOL, 1969, 1975 : Barruol (G.), *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule. Etude de géographie historique* (1er suppl. à la *R.A.N.*), 1975 (1ère édition en 1969), 408 p., VIII pl.

BARRUOL, 1977 : Barruol (G.), *Provence Romane : La Haute-Provence romane*, 2, La Pierre-qui-Vire, Zodiaque, 1977, 446 p.

BARRUOL, 1992 (1994) : Barruol (G.), Les sanctuaires gallo-romains du Midi de la Gaule, dans Goudineau Chr., Fauduet I., Coulon G. (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Argentomagus, Argenton-sur-Creuse, 8-10 octobre 1992*, Paris, Errance, 1994, p. 49-72.

BARRUOL, 1997 : Barruol (G.), Présentation de la Via Domitia, dans Castellvi G., Comps J.-P., Kotarba J., Pezin (dir.), *Voies romaines du Rhône à l'Ebre : via Domitia et via Augusta*, (*D.A.F.*, 61), 1997, p. 16-20.

BARRUOL, 1993 : Barruol (G.), Un précurseur de la Préhistoire, l'abbé Jean-Antoine Constantin (1735-1797), dans G. Barruol et alii, *A.L.*, 113, 1993, p. 25.

BARRUOL : Barruol (G.), **s. d.a**, La voie Domitienne, dans *Le pont Julien. Histoire et projet d'aménagement*, Parc naturel régional du Luberon, p. 4-5.

BARRUOL : Barruol (G.), **s. d.b**, Un pont antique sur le Calavon, dans *Le pont Julien. Histoire et projet d'aménagement*, Parc naturel régional du Luberon, p. 6-9.

BARRUOL, BARRUOL, 1964 = Barruol (G.), Barruol (J.), Apt cité gallo-romaine, dans *A.L.*, n° 32, 1964, p. 23-29.

BARRUOL, BORGARD, MOURARET, 1997 : Barruol (G.), Borgard (Ph.), Mouraret (J.), Une borne milliaire de la voie Domitienne découverte à Maricamp, commune de Goult (Vaucluse), dans *Archipal*, n° 41, hors série, juillet 1997, p. 25-33, fig.

BARRUOL, BOYER, 1969 : Barruol (G.), Boyer (R.), La Provence pré-romaine, dans E. Baratier, G. Duby, E. Hildesheimer (dir.), *Atlas Historique*, Paris, A. Colin, 1969, p. 28, carte n° 12.

BARRUOL, CARRU, 2001 : Barruol (G.), Carru (D.), Les sanctuaires ruraux gallo-romains de Provence, dans Guyon J., Heijmans M. (dir.), *D'un monde à l'autre. Naissance d'une Chrétienté en Provence IVe-VIe siècle*, Catalogue de l'exposition 15 septembre 2001-6 janvier 2002, Musée de l'Arles antique, p. 38-42.

BARRUOL, CODOU, 2001 : Barruol (G.), Codou (Y.), Le mobilier liturgique, dans Guyon J., Heijmans M. (dir.), *D'un monde à l'autre. Naissance d'une Chrétienté en Provence IVe-VIe siècle*, Catalogue de l'exposition 15 septembre 2001-6 janvier 2002, Musée de l'Arles antique, p. 167-175.

BARRUOL, DUMOULIN, 1968 : Barruol (G.), Dumoulin (A.), Le théâtre romain d'Apt, dans *R.A.N.*, I, 1968, p. 159-200.

BARRUOL et alii, 1977 : G. Barruol, M. Fixot, M. Hayet, P. Martel, J.-M. Rouquette, J. Thirion, Exposition « Provence romane » à Sénanque. Catalogue de l'exposition, dans *A.L.*, n° 60, *Art roman de Provence*, 1977, p. 13-71.

BARRUOL et alii, 1977 : Barruol G., Bonnetain H., Bruni R., Dumas M., Erudits aptésiens des XIXe et début XXe siècles, dans *Archipal*, hors série n° 41, juillet 1997, p. 4-15.

BARRUOL, MARTEL, 1962 : Barruol (G.), Martel (P.), La voie romaine de Cavaillon à Sisteron sous le Haut-Empire. Etude topographique, dans *RELig*, 28, 1962, p. 125-202, 21 fig., 1 carte h. t.

BARRUOL, MARTEL, 1964 : Barruol (G.), Martel (P.), Les monuments du haut Moyen Age : inventaire paléochrétien et préroman de Haute-Provence, dans *A.L.*, n° 34, 1964.

BARRUOL, 1962 : Barruol (J.), Un précurseur inconnu de la science préhistorique en France l'abbé Constantin, dans *A.L.*, 26, 1962, p. 9-11.

BARRUOL, 1963 : Barruol (J.), Les origines de l'Eglise aptésienne, dans *P.H.*, 13, fasc. 51, janvier-mars, 1963, p. 20-23.

BARRUOL, # 1967a (#ex 1967) : Barruol (J.), Le mystérieux tombeau d'Apt, dans *P.H.*, .17, fasc. 70, octobre-décembre, 1967, p. 376-387 et note additionnelle p. 388.

BARRUOL, # 1970a (#ex 1970) : Barruol (J.), Le livre de raison de Rémerville, dans *P.H.*, 20, fasc.82, octobre-décembre 1970, p. 340-346.

BARRUOL, 1970b : Barruol (J.), Sur l'histoire du Luberon, dans *Bulletin des Amis du Luberon*, 1970, p. 45-52.

BARRUOL, 1971 : Barruol (J.), Un centre éremitique au temps de Cassien dans l'ancien diocèse d'Apt, dans *RElig.*, XXX VII, 1-3, p. 155-171, ill.

BEAL, ODIOT, 1999 : **Béal** (J.-C.), **Odiot** (Th.), Les "sites doubles" drômois et ardéchois de la vallée du Rhône dans l'Antiquité. In: LEVEAU (Ph.) éd. - Le Rhône, 1999 pp. 91-98.

BEC, 1988 : Bec (S.), Apt, porte du Luberon, dans *Connaissance du Pays d'Oc*, avril, 1988, p. 4-15.

BEC, BRUNI, 1986 : Bec (S.), Bruni (R.), *Votre guide en Luberon*, Aix-en-Provence, Edisud, 1986, 143 p.

BEDON, 2001 : Bedon (R.), *Atlas des villes, bourgs, villages de France au passé romain*, Paris, A. et J. Picard, 2001, 351 p., ill.

BEDON, CHEVALLIER, PINON, 1988 : Bedon (R.), Chevallier (R.), Pinon (P.), *Architecture et urbanisme en Gaule romaine*, Paris, Errance, 1988, 2 vol. 440 et 270 p.

BELLETT, 1990 : Bellet (M.-E.) (dir.), L'occupation de la moyenne vallée du Calavon du Néolithique à la fin de l'Antiquité, dans *Not. Arch. Vauclusienne*, I, *Vallée du Calavon*, Cavaillon, 1990, 71 p.

BELLETT, BORGARD, 1983 : Bellet (M.-E.), Borgard (Ph.), *Fouille de sauvetage à Lioux (Vaucluse)*, Rapport de fouille de sauvetage, S.A.C.G.V., 1983, 5 p., 27 fig., 8 photos.

BELLETT, BORGARD, 1984 : Bellet (M.-E.), Borgard (Ph.), *Sanctuaire de Verjusclas - Commune de Lioux (Vaucluse). Campagne de 1984*, Rapport de fouille de sauvetage urgent, S.A.C.G.V., 1984, non paginé, 10 pl.

BELLETT, BORGARD, 1986 : Bellet (M.-E.), Borgard (Ph.), Plan : Le sanctuaire gallo-romain de Verjusclas à Lioux (Vaucluse), dans Février P.-A., Leyge F. (dir.), *Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Antiquité Tardive et haut Moyen Age IIIe-VIIIe siècles*, Catalogue d'exposition, Association Lyonnaise de Sauvetage des Sites Archéologiques Médiévaux, Châtillon sur Chalaronne, 1986, p. 120-122.

BELLETT, BORGARD, 1990 : Bellet (M.-E.), Borgard (Ph.), Lioux Verjusclas, dans M.-E. Bellet (dir.), *Not. Arch. Vauclusienne*, I, *Vallée du Calavon*, 1990, p. 46-47, 3 fig.

BELLETT, BORGARD, CARRU, 1985 : Bellet (M.-E.), Borgard (Ph.), Carru (D.), Le sanctuaire rural de Verjusclas (Lioux-Vaucluse) : Ier siècle av. J.-C., Ve siècle ap. J.-C., dans *Journées numismatiques, Orange-Carpentras, S.F.N.*, 1985, p. 27-33, 3 tableaux h. t.

BELLIARD, 1995 : Belliard (Chr.), *L'occupation du sol dans la Civitas Apta Julia du Premier Age du Fer à la fin de l'Antiquité*, mémoire de maîtrise, Université de Provence, Aix-en-Provence, 2 vol., 1995, 74 p., ill., vol. 2 non numéroté, ill.

BELLIARD, 1996 : Belliard (Chr.), *Continuités et discontinuités du réseau des villae à la formation de l'espace religieux d'époque médiévale dans le bassin d'Apt*, mémoire de D.E.A., Université de Provence, Aix-en-Provence, 2 vol., 1996.

BENOIT, 1954 : Benoit (F.), *Sarcophages paléochrétiens d'Arles et de Marseille* (5e suppl. à *Gallia*), 1954, 86 p., XLIX pl.

BENOIT, 1959 : Benoit (F.), *Mars et Mercure. Nouvelles recherches sur l'interprétation gauloise des divinités romaines*, Aix-en-Provence, Ophrys, 1959, 199 p., XIX pl.

BENOIT, 1965 : Benoit (F.), *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965, 335 p., 16 fig., 50 pl.

BIANCHI BANDINELLI, 1969 : BIANCHI BANDINELLI (R.), *Rome, le centre du Pouvoir*, NRF-Gallimard, 1969.

Bilan Scientifique,

1991 = Jacob J.-P. (dir.), *Bilan Scientifique 1991*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Communication-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1992, 218 p., 60 fig. (Vaucluse p. 179-208).

1992 = Jacob J.-P. (dir.), *Bilan Scientifique 1992*, Aix-en-Provence, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1993, 297 p., 113 fig. (Vaucluse p. 201-241).

1993 = Jacob J.-P. (dir.), *Bilan Scientifique 1993*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Francophonie-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1994, 273 p., 101 fig. (Vaucluse, p. 191-233).

1995 = Jacob J.-P. (dir.), *Bilan Scientifique 1995*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1996, 346 p., 134 fig. (Vaucluse, p. 257-307).

1996 = Gutherz X. (dir.), *Bilan Scientifique 1996*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture -D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1997, 218 p., 66 fig. (Vaucluse, p. 139-172).

1997 = Gutherz X. (dir.), *Bilan Scientifique 1997*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Communication-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1998, 209 p., 58 fig. (Vaucluse, p. 121-156).

1998 = Gutherz X. (dir.), *Bilan Scientifique 1997*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Communication-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1999, 219 p. (Vaucluse, p. 149-177).

1999 = Delestre X. (dir.), *Bilan Scientifique 1999*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Communication-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2000, 219 p., 60 fig. (Vaucluse p. 155-200).

2000 = Delestre X. (dir.), *Bilan Scientifique 2000*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Communication Direction du patrimoine sous-direction de l'archéologie-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2001, 231 p., 106 fig. (Vaucluse p. 173-205).

2001 = Delestre X. (dir.), *Bilan Scientifique 2001*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Communication Direction du patrimoine sous-direction de l'archéologie-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2002, 230 p., 104 fig. (Vaucluse p. 171-203).

2002 = Delestre X. (dir.), *Bilan Scientifique 2002*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Communication Direction du patrimoine sous-direction de l'archéologie-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2003, 222 p., 92 fig. (Vaucluse p. 173-192).

2003 = Delestre X. (dir.), *Bilan Scientifique 2003*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Communication Direction du patrimoine sous-direction de l'archéologie-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2004, 222 p., 92 fig. (Vaucluse p. 173-192).

2004 = Delestre X. (dir.), *Bilan Scientifique 2002*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Communication Direction du patrimoine sous-direction de l'archéologie-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2003, 222 p., 92 fig. (Vaucluse p. 173-192).

2005 = Delestre X. (dir.), *Bilan Scientifique 2005*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Communication Direction du patrimoine sous-direction de l'archéologie-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2003, 222 p., 92 fig. (Vaucluse p. 173-192).

2006 = Delestre X. (dir.), *Bilan Scientifique 2006*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Communication Direction du patrimoine sous-direction de l'archéologie-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2003, 222 p., 92 fig. (Vaucluse p. 173-192).

2007 = Delestre X. (dir.), *Bilan Scientifique 2007*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Communication Direction du patrimoine sous-direction de l'archéologie-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2003, 222 p., 92 fig. (Vaucluse p. 173-192).

2008 = Delestre X. (dir.), *Bilan Scientifique 2008*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Communication Direction du patrimoine sous-direction de l'archéologie-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2003, 222 p., 92 fig. (Vaucluse p. 173-192).

2009 = Delestre X. (dir.), *Bilan Scientifique 2009*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Communication Direction du patrimoine sous-direction de l'archéologie-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2003, 222 p., 92 fig. (Vaucluse p. 173-192).

2010 = Delestre X. (dir.), *Bilan Scientifique 2010*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Communication Direction du patrimoine sous-direction de l'archéologie-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2003, 222 p., 92 fig. (Vaucluse p. 173-192).

2011 = Delestre X. (dir.), *Bilan Scientifique 2011*, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture et de la Communication Direction du patrimoine sous-direction de l'archéologie-D.R.A.C.-S.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2003, 222 p., 92 fig. (Vaucluse p. 173-192).

BOISSINOT, DE CHAZELLES, 1989 : Boissinot (Ph.), De Chazelles (Cl.-A.), Les techniques architecturales de l'Age du Fer dans le midi méditerranéen, dans *Pré-actes du colloque international Habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale durant la Protohistoire*, Arles, 19-21 octobre 1989, p. 60-63.

BONHOUR, MARCHESI, 1993a : Bonhour (I.), Marchesi (H.), Le site archéologique du pont Julien à Bonnieux. Premiers résultats, dans *Archipal*, n° 33-34, octobre, 1993, p. 24-35.

BONHOUR, MARCHESI, 1993b : Bonhour (I.), Marchesi (H.), Le site du Pont Julien à Bonnieux (Vaucluse). Un four de potier médiéval et sa production de céramiques grises, dans *A.M.M.*, 11, 1993, p. 99-110, 8 fig.

BONNETAIN, 1995 : Bonnetain (H.), Le Calavon antique avait-il deux bras ?, dans *Archipal*, n° 38, décembre, 1995, p. 75-82.

BORGARD, HASLER, 1989 : Borgard (Ph.), Hasler (A.), *Apt. Déviation ouest, surveillance de travaux*, S.A.C.G.V., juillet-août, 1989, 7 p. et fig.

BOUCHE, 1664 : Bouche (H.), *La chorographie ou description de Provence et l'histoire chronologique du même pays*, I, Aix-en-Provence, Rollin fils, 1664, 938 p.

BOUET, 1996 : Bouet (A.), *Thermes privés et thermes publics en Gaule Narbonnaise*, thèse de doctorat nouveau régime, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1996 (I. Synthèse ; II : Catalogue, 483 p.)

BOUVIER, 1994 : Bouvier (M.), Les cuves vinaires dans la région d'Apt, dans *Archipal*, n° 35, juin 1994, p. 73-79, fig.

BOZE, 1718-1720 : Boze (J.-J.), Correspondance, dans *Lettres de savans françois ou étrangers, écrites à M. Joseph de Seytres*, ms. 2375, fol. 28e verso, Bibliothèque municipale d'Avignon, 1718-1720.

BOZE, 1813 : Boze (J.-J.), *Histoire d'Apt*, Apt, J. Trémollière, 1813, 384 p.

BOZE, 1820 : Boze (J.-J.), *Histoire de l'église d'Apt*, Apt, J. Trémollière, 1821, 440 p.

BRASSEUR, 1994 : Brasseur (T. et M.), A propos des autels dédiés à Silvanus au maillet déposés au musée d'Apt, dans *Archipal*, n° 35, juin, 1994, p. 22-26.

BRUNI 1971 : Bruni (R.), Verriers et verreries du Luberon. *Buoux, La loube*, 1971.

BRUNI 1973 : Bruni (R.), Lo Pichot libre de Buoux (en collaboration). *Apt, Reboulin*, 1973.

BRUNI 1979 : Bruni (R.), Fantastique Pays d'Apt (en collaboration), recueil du légendaire et de la tradition orale. *Avignon, Les Presses Universelles*, 1979.

BRUNI 1979a : Bruni (R.), Le fort de Buoux. *Cavaillon, Rimbaud*, 1979.

BRUNI 1979b : Bruni (R.), Quelques notes sur la chapelle saint-Michel. *Apt, 1^{er} G.S.M.*, 1979.

BRUNI 1980a : Bruni (R.), Le Pays d'Apt malade de la peste, *Aix en Provence, Edisud*, 1980.

BRUNI 1980b : Bruni (R.), Proverbes, sobriquets et dictons du Pays d'Apt. *Almanach des plaisirs du Luberon*, 1980.

BRUNI 1981 : Bruni (R.), Buoux, Monographie : site archéologique, sanctuaire, place forte et communauté rurale. *Luberon Nature et Aix, Edisud*, 1981.

BRUNI 1982a : Bruni (R.), Bibliographie des Pays du Luberon (en collaboration avec Claude Thomas). *Parc Naturel du Luberon*, 1982.

BRUNI, 1982b : Bruni (R.), *Apt. Ville d'art et d'histoire. Guide du visiteur attentif*, Apt, Association du Pays d'Apt, 1982, 103 p.

BRUNI 1983a : Bruni (R.), *Le Livre rouge d'Apt, franchises et privilèges au Moyen-Âge*, 1983.

BRUNI 1983b : Bruni (R.), *Sivergues*, Monographie, 1983.

BRUNI, 1985a (ex 1985) : Bruni (R.), *Un homme, une passion : André Dumoulin et le Musée d'Apt*, 1985, rapport dactylographié, non numéroté et annexes.

BRUNI, 1986 : Bruni (R.), *L'Ocre dans l'histoire et histoires d'ocres. Préhistoire, Antiquité, Moyen- âge, Temps modernes*, 1986, dactylographié, non numéroté.

BRUNI 1990 : Bruni (R.), *Lauze de Perret : un Girondin provençal dans la tourmente révolutionnaire*, Éd. Études, Apt, 1990.

BRUNI, 1992a : Bruni (R.), *Clins d'œil à l'histoire*, dans *L'Accent sur le Luberon*, n° 5, mai-juillet, 1992, p. 8-11.

BRUNI, 1993a : Bruni (R.), *Le très païen Temple des druides et des druidesses*, dans *Le Pays d'Apt*, n° 98, 1993, p. 13.

BRUNI, 1993b : Bruni (R.), *Quelques églises et chapelles aptésiennes disparues*, dans *Archipal*, Xe année, hors série, extrait du bulletin n° 4, avril 1984, juin, 1993, p. 26-31.

BRUNI, 1994 : Bruni (R.), *Fontaines d'Apt. Note historique*, dans *Archipal*, n° 36, décembre, 1994, p. 87-98.

BRUNI, CAMUS 1999a: BRUNI (R.), CAMUS (C.)- *Le Luberon*, édition Equinoxe, 1999.

BRUNI 1999b : BRUNI (R.), *Cuisine de campagne des pays de Luberon et Ventoux*, édition Equinoxe, 1999.

BRUNI, MOIRENC 2003 : BRUNI (R.), MOIRENC (C.), « *Apt, plurielle et singulière* », édition Equinoxe, 2003.

BRUNI, 2003 : Bruni (R.), *Un érudit vaclusien : Fernand Sauve*, dans *Archipal*, n° 52, juin 2003, p. 6-50.

BRUNI 2004 : BRUNI (R.), *Provence des Fontaines*, édition Equinoxe, 2004.

BRUNI, DE MICHELE, 2011 : Bruni(R.), De Michèle (P.), *Apt. Ville d'art et d'histoire. Guide du visiteur attentif*, Apt, édition Fontaine, 2011.

BUISSON-CATIL, 1992 : Buisson-Catil (J.), *Buoux les Crottes*, rapport de sondages, S.A.C.G.V., 1992, non paginé, 2 fig.

BUISSON-CATIL, 1997 : Buisson-Catil (J.), *Luberon des origines, des chasseurs-cueilleurs moustériens aux premiers paysans : 100 000 ans de peuplement préhistorique dans le parc naturel régional du Luberon*, dans *Not. Arch. Vauclusienne*, 4, 1997, 62 p.

Calvet C.-E.,

s. d.a = *Opera varia partim edita, partim inedita, ... ad antiquitates spectantia*, Bibliothèque municipale d'Avignon, ms. n° 2344 à 2349 ; *Recueil des inscriptions antiques* = ms. 2346, et *supplément*, ms. 2348, n° 22 et 23, et ms. 2349, n° 34 et 35 (commencé en 1793, terminé en 1795, complété jusque vers 1805). **Ex s. d.a**
ms. 5617 = Notes sur les antiquités du département de Vaucluse et de la Provence ; notes d'histoire naturelle ; correspondance, ms. 5617, Bibliothèque municipale d'Avignon, s. d., XVIIIe-XIXe siècle, 692 feuillets.

ms. 1508 = *Recueil de notes et inscriptions antiques*, ms. 1508, Bibliothèque municipale d'Avignon, s. d., XVIIIe siècle, 473 p.

CANTI, 2000 : Canti (C.), *L'occupation du sol du VIIe siècle av. J.-C. au VIIIe siècle ap. J.-C. dans le nord du canton d'Apt*, mémoire de maîtrise, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 2 vol., 2000, 274 p. et annexes.

CARRU, 1990 : Carru (D.), *Apt. Boulevard Elzear Pin. Impasse de ronde. Résidence Chantoiseaux*, rapport de sondages d'évaluation du potentiel archéologique, S.A.C.G.V., juin, 1990, 6 p. et pl.

CARRU, 1992b : Carru (D.), **CARRU, 1998** : Carru (D.), *Apt (Vaucluse). Boulevard Maréchal Joffre. Anciennes usines Gay*, rapport de sondage d'évaluation, décembre, 1998, 6 p. et pl.

CARRU, 1988 : Carru (D.), *Vaison-la-Romaine (Vaucluse). La fouille dite du « nord-théâtre »*, rapport de sondage d'évaluation, décembre, 1998.

CARRU, 1998 : Carru (D.), *Apt (Vaucluse). Boulevard Maréchal Joffre. Anciennes usines Gay*, rapport de sondage d'évaluation, décembre, 1998, 6 p. et pl.

CARRU et alii 1998 (2001) : Carru (D.), Gateau (F.), Leveau (P.), Renaud (N.), *Les villae en Provence aux IVe et Ve siècles : apports et limites des inventaires archéologiques*, dans Ouzoulias P., Pellecuer Chr., Raynaud C., Van Ossel P., Garmy P. (dir.), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, IVe colloque de l'association AGER, Actes du colloque Montpellier, 11-14 mars 1998*, Antibes, éd. A.P.D.C.A., 2001, p. 475-501.

CARTIER, 1844 : Cartier (E.), *Histoire ecclésiastique de la ville et diocèse d'Apt*, par Remerville de Saint-Quentin, transcrit par E. Cartier, ms. 1780, Bibliothèque municipale d'Avignon, 1844, 678 feuillets.

CARTIER, 1869 : Cartier (E.), *Histoire abrégée de la ville d'Apt, contenant tout ce qui s'y est passé de plus mémorable dans son état politique depuis sa fondation jusqu'au règne de Louis le Grand XIVe du nom, Roi de France et Comte de Provence*, par Remerville de Saint-Quentin, transcrit par E. Cartier d'après le ms. original de Carpentras, ms. 1779, Bibliothèque municipale d'Avignon, 1869, 801 feuillets.

CARTIER, 18471 : Cartier (E.), *Fragments de l'Histoire d'Apt pouvant servir de supplément à l'histoire civile et religieuse de la ville d'Apt de M. de Remerville*, ms. 1781, Bibliothèque municipale d'Avignon, 1871, 313 p.

CATTINO, 2000 : Cattino (C.), *L'occupation humaine dans les cantons d'Apt, Bonnieux et Pertuis de l'époque protohistorique au Haut Moyen Age (VIIe siècle av. J.-C.-VIIIe siècle ap. J.-C.)*, mémoire de maîtrise, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 1999-2000, 295 p.

CAVALIER, 1988 : Cavalier (O.), *Le trésor d'Apt : un ensemble de vaisselle métallique gallo-romaine*, Avignon, 1988, 112 p.

CAVALIER, 1992 : Cavalier (O.), *Histoire de la collection de verreries du Musée Calvet à Avignon*, dans *R.A.N.*, 25, 1992, p. 233-240.

CHARDON, DE MICHELE, 2002 : Chardon (Fr.), De Michèle (P.), *Le théâtre antique d'Apt*, dans *Archipal*, n° 51, décembre, 2002, p. 75-92.

CHASTAGNOL, 1997 : Chastagnol (A.), *3 les cités de la Gaule Narbonnaise. Les statuts 2*, dans *Actes du Xé congrès international d'épigraphie grecque et latine*, Paris 1997, P. 51-73.....

CHRISTOL, HEIJMANS, 1992 : Christol (M.), Heijmans (M.), *Les colonies latines de Narbonnaise : un nouveau document d'Arles mentionnant la Colonia Iulia Augusta Auennio*, dans *Gallia*, 49, 1992, p. 37-44.

CHRISTAOL, JANON, 1984 : Christol (M.), Janon (M.), *Révision d'inscriptions de Nîmes I*, C.I.L. XII, 3005, dans *R.A.N.*, 17, 1984, p. 249-255.

CICERON : Cicéron, *Ad Fam*, 10, 15, 3.

CODOU, 1983 : Codou (Y.), Lieux de culte et occupation du sol dans la vallée d'Apt au Moyen-Age, dans *Association d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Apt*, bulletin trimestriel n° 1, juillet, 1983, p. 18-20.

CODOU, 1985 : Codou (Y.), Apt : un lieu de culte dédié à Mithra, dans *Association d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Apt*, n° 8, 2e trimestre, 1985, p. 1-7.

CODOU, 1986 : Codou (Y.), Quelques données sur les inhumations de l'antiquité tardive et du Moyen-Age dans la vallée d'Apt, dans *Association d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Apt*, n° 12 et 13, 2e et 3e trimestre, 1986, p. 1-2.

CODOU, 1990 : Codou (Y.), La vasque des Tourettes, dans *Archipal*, n° 27, juin, 1990, p. 28-30.

CODOU, 2001 : Codou (Y.), La christianisation de la vallée d'Apt de l'Antiquité tardive à l'an Mil, dans *Archipal*, Le pays d'Apt ville et village. Histoire, société et économie du Moyen Age à nos jours, 2001, p. 33-45.

COURTOIS, 1998 : Courtois (C.) « Le bâtiment de scène des théâtres romains du Sud de la Gaule, des Provinces d'Espagne et d'Afrique du Nord. Étude comparée », *Latomus* 57 (1998), p. 96-104 ;

DAUZAT, ROSTAING, 1963, 1978 : Dauzat (A.), Rostaing (Ch.), *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Larousse, 1963, XII-738 p. (rééd. 1978).

DECHELETTE, 1908, 1928, 1987 : Déchelette (J.), *Manuel d'archéologie préhistorique et celtique et gallo-romaine*, t. I. *Archéologie préhistorique*, Paris, Picard, 1908 (1ère éd.) (réimpr. de l'édition de 1928, Picard, 1987), 746 p., 249 fig. (appendice II, *Liste des stations et des ateliers de la France néolithique*).

DELAGE, 1991 : Delage (N.), *Apt. Propriété Nemoz. Sondage archéologique 28 novembre-2 décembre 1991*, S.D.A.V., rapport dactylographié, 1991, 3 p. et 2 fig.

DE MICHELE 1999 : DE MICHELE (P.), Les éléments antiques conservés dans les caves d'Apt. Prospection archéologique. *Document de synthèse final*, DRACAR n°134, 1999.

DE MICHELE 2000 : DE MICHELE (P.), le *parascaenium* oriental du théâtre antique. *Document de synthèse final*, DRACAR n°129, 2000

DE MICHELE, CHARDON, 2002 : CHARDON (F.), DE MICHELE (P.), Le théâtre antique d'Apt. Bulletin de l'association *archipal*, n° 51, décembre 2002, pp.75-92

DE MICHELE, 2003 : DE MICHELE (P.), Découvertes récentes sur le théâtre antique d'Apt (Vaucluse). *RANarb*, 36, 2003, pp. 199-229 (26 fig.).

DE MICHELE, 2004 : DE MICHELE (P.), le secteur du théâtre antique (1999/2004), la prospection diachronique des caves du centre ancien d'Apt. *Document de synthèse final*, DRACAR n°129, 2004.

DE MICHELE, 2005 : DE MICHELE (P.), Mémoire de la découverte archéologique de la statuaire du théâtre antique d'Apt. *Document de synthèse final*, 2005, S.R.A. PACA.

DE MICHELE, 2006a : DE MICHELE (P.), *Aux origines de Cavaillon. Archéologie d'une ville Antique*. Catalogue d'exposition., Musée de Cavaillon, 2006 pp. 30-31

DE MICHELE, 2006b : DE MICHELE (P.), La statuaire du théâtre antique d'Apt. Bulletin de l'association *archipal*, n° 51, juin 2006, pp.64-119.

DE MICHELE, 2007 : DE MICHELE (P.), Le théâtre antique d'Apt (Vaucluse) aux V^e et VI^e siècles, revue de l'association internationale de recherche sur l'Antiquité Tardive (*An Tard*), 15, 2007, pp. 127-144 (29 fig.) édition Brépols.

DE MICHELE 2009a : DE MICHELE (P.), La statuaire du théâtre antique d'Apt (Vaucluse), les ateliers de sculpture régionaux, techniques, styles, iconographies, *Actes du X^e colloque international sur l'art provincial romain*, Musée départemental de l'Arles Antique, Centre Camille Jullian, édition SVP 2009 Arles.

DE MICHELE, HERMARY, 2009b : DE MICHELE (P.), HERMARY (A.), Iconographie grecque en contexte celtique : à propos d'un nouveau naïskos au type de la déesse assise, publication Daphné, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Mai 2009

DE MICHELE, 2009c : DE MICHELE (P.), Le centre monumental d'Apt à l'époque gallo romaine. Bulletin de l'association *archipal*, n° 64, juin 2009, pp.10-33.

DE MICHELE 2009d : DE MICHELE (P.), La Lorraine (installation enseigne commerciale IKEA) à Vedène (Vaucluse). *Document de synthèse final*, DRACAR n°2757, 2009.

DE MICHELE, 2011 : DE MICHELE (P.), Le centre monumental d'Apt, *Histoire et archéologie de la Provence historique et médiévale, hommage à Jean Guyon*, Provence historique, LXI, fasc. 2011. pp. 42-53.

DE MICHELE, 2012 : DE MICHELE (P.), Le centre monumental (Vaucluse) à l'époque gallo-romaine. Synthèse des découvertes récentes sur son organisation, *Le forum en Gaule et dans les régions voisines*, sous la direction de Marc Bouiron, Ausonius, Bordeaux pp. 25-53

DE MICHELE 2012 : DE MICHELE (P.), Le trésor monétaire de l'hôtel d'Agar à Cavaillon (Vaucluse). *Document de synthèse final*, DRACAR n°9734, 2012.

DEPEYROT, 1999 : Depeyrot (G.), *Les monnaies hellénistiques de Marseille*, Wetteren, (Moneta, 16), 1999, 127 p., 4 pl.

DIDIER, DUBLED, BARRUOL, 1967 : Didier (N.), Dubled (H.), Barruol (G.), *Cartulaire de l'Eglise d'Apt (833-1130 ?)*, Paris, Dalloz, 1967, 312-9 p.

DUCOMET, 1993 : Ducomet (G.), Prospections électrique et électromagnétique à proximité du Pont Julien à Bonnieux, dans Bonhour I., Marchési H., Le site du Pont Julien à Bonnieux (Vaucluse). Un four de potier médiéval et sa production de céramiques grises, dans *A.M.M.*, 11, 1993, p. 109-110.

DUMASY, 1992 : DUMASY (F.) *Spectacula II. Le théâtre antique et ses spectacles*, Actes du Colloque (Musée Arch. de Lattes, 27-30 avril. 1989), Errance, Paris, 1992, 6 Fig.

DUMOULIN : Dumoulin (A.), s. d. = *Le musée archéologique d'Apt*, Reboulin, Apt, Syndicat d'Initiative, 10 p.

DUMOULIN, 1952 (1956) : Dumoulin (A.), Découverte de sépultures gallo-romaines à Apt (Vaucluse), dans *Rhodania, compte rendu du XXVIIe Congrès de Valence-sur-Rhône 1952*, 1956, p. 47-50.

DUMOULIN, 1957 : Dumoulin (A.), Découvertes archéologiques à Apt, dans *Arts et Livres de Provence*, Les fouilles en Provence. Archéologie terrestre et sous-marine, n° 33, 4e trimestre, 1957, p. 59-61.

DUMOULIN, 1958 : Dumoulin (A.), Recherches archéologiques dans la région d'Apt (Vaucluse), dans *Gallia*, 16, fasc. 1, 1958, p. 197-241, 45 fig.

DUMOULIN, 1963 : Dumoulin (A.), Notes sur les nécropoles gallo-romaine, d'après les récentes découvertes à Apt et Sannes, dans *P.H.*, 13, fasc. 51, janvier-mars, 1963, p. 16-19.

DUMOULIN, 1964 : Dumoulin (A.), Découverte d'une nécropole gallo-romaine à Apt (Vaucluse), dans *Gallia*, 22, 1, 1964, p. 87-110.

ESPERANDIEU : Espérandieu (E.), s. d.a, Annotations manuscrites, dans Espérandieu E., 1907, Bibliothèque du Palais du Roure, Avignon.

ESPERANDIEU : Espérandieu (E.), s. d.b, fiches de dépouillement épigraphique, ms. non coté, Bibliothèque du Palais du Roure, s. d.

ESPERANDIEU, 1889a : Espérandieu (E.), *Inscriptions antiques du Musée Calvet d'Avignon*, (extrait des *Mém. Acad. Vaucluse*), Avignon, François Seguin, 1899, 266 p.

ESPERANDIEU, 1889b : Espérandieu (E.), *Inscriptiones Galliae Narbonensis Continens*, dans *Sylloge epigraphica orbis romani cura et studio Hectoris de Ruggiero edita*, vol. III, Rome, 1899, 224 p.

ESPERANDIEU, 1907 : Espérandieu (E.), *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, I, Paris, Ernest Leroux, Collection des documents inédits sur l'histoire de France, 489 p.

ESPERANDIEU, 1908 : Espérandieu (E.), *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine de la Gaule romaine*, II, Paris, Ernest Leroux, Collection des documents inédits sur l'histoire de France, 1908, 478 p.

ESPERANDIEU, 1910 : Espérandieu (E.), *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine de la Gaule romaine*, III, Paris, Ernest Leroux, Collection des documents inédits sur l'histoire de France, 1910, 476 p.

ESPERANDIEU, 1925 : Espérandieu (E.), *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, IX, Paris, Ernest Leroux, Collection des documents inédits sur l'histoire de France, 1925, 437 p.

ESPERANDIEU, 1928: Espérandieu (E.), *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine de la Gaule romaine*, X, Paris, Ernest Leroux, Collection des documents inédits sur l'histoire de France, Bibliothèque du Palais du Roure, Avignon, 1928, 291 p., 2 lettres inédites de l'Académie Nationale de Reims et 5 lettres inédites du Ministère des Finances adressées à E. Espérandieu.

ESPERANDIEU, 1929a : Espérandieu (E.), *Inscriptions latines de Gaule (Narbonnaise)*, supplément au *C.I.L.*, XII, Paris, Ernest Leroux, 1929, exemplaire d'épreuve avec annotations de l'auteur et photographies, Bibliothèque du Palais du Roure, Avignon, 224 p.

ESPERANDIEU, 1929b : Espérandieu (E.), *Inscriptions latines de Gaule (Narbonnaise)*, Paris, Ernest Leroux, 1929, 2 fasc., p. 1-128 et p. 129-224.

ESPERANDIEU, 1993b: Espérandieu (E.), *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule. Les Fanums*, Paris, Errance (Archéologie Aujourd'hui), 1993, 140 p.

FEVRIER, 1964 : Février (P.-A.), *Le développement urbain en Provence de l'époque romaine à la fin du XIV^e siècle*, Paris, E. de Boccard, 1964, 231 p., 73 fig.

FEVRIER, 1986a : Février (P.-A.), Saint-Castor, évêque d'Apt, et son culte, dans *P.H.*, 36, fasc. 146, octobre-décembre, 1986, p. 379-398.

FEVRIER, 1986b : Février (P.-A.), Apt, dans Duval Y., Février P.-A., Guyon J., *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle. II : Provinces ecclésiastiques d'Aix et d'Embrun (Narbonensis Secunda et Alpes Maritimae) Corse*, 1986, Paris, de Boccard, p. 29-33.

FEVRIER et alii, 1989 = Février P.-A., Bats M., Camps G., Fixot M., Guyon J., Riser J., *La Provence des origines à l'an mil. Histoire et Archéologie*, Rennes, ed. Ouest-France, 1989, 521 p., ill.

FEVRIER, LEYGE, 1986 : Février (P.-A.), Leyge (F.), (dir.), *Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Antiquité Tardive et haut Moyen Age III^e-VIII^e siècles*, Catalogue d'exposition, Association Lyonnaise de Sauvetage des Sites Archéologiques Médiévaux, Châtillon-sur-Chalaronne, (n° spécial de *Archéologie médiévale en Rhône-Alpes*), 1986, 201 p.

FINCKER, MORETTI 2008: FINCKER (M.), MORETTI (J.-C.), en collaboration SUGMEYER (S.) DE MICHELE (P.), *Le théâtre d'Arles. Remarques sur les maçonneries en rapport avec la fosse du rideau d'Arles*, Notice du BSR DRAC PACA, 2004.

FINCKER, MORETTI 2008: FINCKER (M.), MORETTI (J.-C.), *Le rideau de scène du théâtre antique d'Arles*, Ramallo Asensio (S.-F.), Roring (N.) (dir.), dans *la scaenae frons en la architectura teatral romana*, Murcia 2010, p.309-329.

FORMIGE 1921 : FORMIGE (J.)- *Les machines des décors mobiles dans les théâtres antiques*, Bulletin de la société Nationale des antiquaires de France, 1921, pp. 190-195.

FONT-REAULT, 1967 : Font-Réaulx (J. de), Les sources de l'histoire d'Apt, dans *P.H.*, 18, fasc. 68, avril-juin, 1967, p. 21-27.

GADAY, 2003 : GADAY (R.), *Avenue de Verdun*, rapport final d'opération, INRAP, 2003, p. 17.

GAGNIERE, 1960 : Gagnière (S.), Les sépultures à inhumation du III^e au XIII^e siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône. Essai de chronologie typologique, dans *Cah. Rhodaniens*, 7, 1960, p. 33-71, 34 fig.

GAGNIERE, 1965 : Gagnière (S.), Les sépultures à inhumation du III^e au XIII^e siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône. Essai de chronologie typologique (nouvelle édition revue et augmentée), dans *Cah. Rhodaniens*, 12, 1965, p. 53-110.

GAGNIERE, 1982 : Gagnière (S.), André Dumoulin, dans *Mém. Acad. Vaucluse*, 7^e série, III, 1982, p. 43-45.

GAGNIERE, GRANIER, 1963 : Gagnière (S.), Granier (J.), L'occupation des grottes du III^e au Ve siècle et les invasions germaniques de la basse vallée du Rhône, dans *P.H.*, tiré à part, 1963, p. 225-239, 3 fig., 1 pl.

Gallia :

1948 = SAUTEL (J.), (dir.), Informations archéologiques. XIII^e Circonscription : Ardèche, Drôme, Vaucluse, dans *Gallia*, 6, 1, 1948, p. 218-224 (Vaucluse).

1950 = SAUTEL (J.), (dir.), Informations archéologiques. XIII^e Circonscription : Ardèche, Drôme, Vaucluse, dans *Gallia*, 8, 1950, p. 136-145 (Vaucluse).

1953 = SAUTEL (J.), (dir.), Informations archéologiques. XIII^e Circonscription : Ardèche, Drôme, Vaucluse, dans *Gallia*, 11, 1, 1953, p. 119-127 (Vaucluse).

1954 = SAUTEL (J.), (dir.), Informations archéologiques. XIII^e Circonscription : Ardèche, Drôme, Vaucluse, dans *Gallia*, 12, 2, 1954, p. 455-461 (Vaucluse).

1956 = GAGNIERE (S.), (dir.), Informations archéologiques, XIII^e circonscription, : Ardèche, Drôme, Vaucluse, dans *Gallia*, 14, 2, 1956, p. 246-258 (Vaucluse).

1958 = ROLLAND (H.), (dir.), Informations archéologiques. Circonscription d'Aix (nord), dans *Gallia*, 16, 2, 1958, p. 400-412 (Vaucluse).

1960 = ROLLAND (H.), (dir.), Informations archéologiques. Circonscription d'Aix (nord), dans *Gallia*, 18, 2, 1960, p. 263-283 (Vaucluse).

1962 = ROLLAND (H.), (dir.), Informations archéologiques. Circonscription d'Aix (nord), dans *Gallia*, 20, 2, 1962, p. 663-685 (Vaucluse).

1964 = ROLLAND (H.), (dir.), Informations archéologiques. Circonscription d'Aix (nord), dans *Gallia*, 22, 2, 1964, p. 557-568 (Vaucluse).

1967 = SALVIAT (F.), (dir.), Informations archéologiques. Circonscription de Provence-Côte d'Azur-Corse (région nord), dans *Gallia*, 25, 1967, p. 373-383 (Vaucluse).

1970 = SALVIAT (F.), (dir.), Informations archéologiques. Circonscription de Provence-Côte d'Azur-Corse (région nord), dans *Gallia*, 28, 2, 1970, p. 439-447 (Vaucluse).

1972 = SALVIAT (F.), (dir.), Informations archéologiques. Circonscription de Provence, dans *Gallia*, 30, 2, 1972, p. 536-541 (Vaucluse).

1974 = SALVIAT (F.), (dir.), Informations archéologiques. Circonscription de Provence, dans *Gallia*, 32, 2, 1974, p. 524-528 (Vaucluse).

1977 = SALVIAT (F.), (dir.), Informations archéologiques. Circonscription de Provence, dans *Gallia*, 35, 2, 1977, p. 532-537 (Vaucluse).

1984 = GAUTHIER (M.), (dir.), Informations archéologiques. Circonscription de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans *Gallia*, 42, 2, 1984, p. 405-434 (Vaucluse).

GARCIN, 1866-1867 (1869) : GARCIN (A.-M.), Essai épigraphique sur l'arrondissement d'Apt, dans *Ann. Apt*, 4^e année 1866-1867, Apt, Jean, 1869, p. 54-66 et pl.

GARCIN, 1874-1875 : GARCIN (A.-M.), Essai épigraphique sur l'arrondissement d'Apt, dans *Procès verbaux de la Soc. Litt. Sc. Art. Apt*, 2^e série, III, 1874-1875 (1880), p. 69. (*non vidi*)

GARCIN, 1886 : GARCIN (A.-M.), La colonie aptésienne du I^{er} au IV^e siècle, dans *Mém. Acad. Vaucluse*, 5, 1886, p. 187-192.

GASCOU, 1990 : GASCOU (J.), Le Statut d'Avignon d'après un prétendu faux épigraphique de la cité d'Apt (Vaucluse), dans *R.A.N.*, 23, 1990, p. 225-233.

GASCOU, 1988 (1991) : GASCOU (J.), Duumvirat, quattuorvirat et le statut dans les cités de Gaule Narbonnaise, dans *Epigraphia, Actes du colloque international d'épigraphie latine en mémoire d'Attilio Degrassi, Rome, 27-28 mai 1988*, Rome, 1991. (non vidi)

GASCOU, 1995 : GASCOU (J.), *Inscriptions Latines de Narbonnaise (I.L.N.)*. Aix-en-Provence, III (44e suppl. à *Gallia*), Paris, C.N.R.S., 1995, 400 p., 4 carte, ill.

GASCOU, LEVEAU, RIMBERT, 1997 : GASCOU (J.), LEVEAU (Ph.), RIMBERT (J.), *Inscriptions Latines de Narbonnaise (I.L.N.)*. Apt, IV (44e suppl. à *Gallia*), Paris, C.N.R.S., 1997, 211 p., 5 cartes et ill.

GASCOU, JANON, 2000 : GASCOU (J.), JANON, (M.), Les chevaux d'Hadrien », *RANarb*, 33, 2000.

GAUBERT, 1990 : GAUBERT (G.), *Les cavernes d'Albion, hydrologie et spéléologie des territoires alimentant en eau la Fontaine de Vaucluse*, I, Association de Recherches et d'Etude Hydrologiques du Plateau d'Albion, 1990, 231 p.

GIFFON, ms. 1652 : GIFFON (abbé), Description de diverses antiques trouvés à Apt, avec des remarques chronologiques et critiques sur l'histoire de cette ville, dans *Recueil formé par l'abbé Rose*, ms. 1652, Bibliothèque Inguimbertaine, Carpentras, s. d., XVIIIe-XIXe siècle, 230 feuillets, fol. 125. #ex s. d.a

GIFFON, ms. 1658 : GIFFON (abbé), *Recueil de pièces imprimées et manuscrites sur l'histoire d'Apt, (indications des pièces manuscrites de l'abbé Giffon, secrétaire du dernier évêque d'Apt)*, ms. 1958, Bibliothèque Inguimbertaine, Carpentras, s. d., XIXe siècle, 903 p. #ex s. d.b

GIFFON, ms. 1841 : GIFFON (abbé), *Notes de M. l'abbé Giffon sur l'histoire religieuse d'Apt, colligées et mises en ordre par M. l'abbé Rose*, ms. 1651, Bibliothèque Inguimbertaine, Carpentras, 1841, 233 feuillets.

GOUDINEAU, 1980 : Goudineau (Chr.), Sources et problèmes, dans La ville antique, dans Duby G. (dir.), *Histoire de la France urbaine*, I, Paris, édition du Seuil, 1980, p. 40-69.

GOUDINEAU, FEVRIER, FIXOT, 1980 : GOUDINEAU (Chr.), FEVRIER (P. A.), FIXOT (M.), Le réseau urbain, dans La ville antique, dans G. Duby (dir.), *Histoire de la France urbaine*, I, Paris, édition du Seuil, p. 71-137.

GRENIER, 1931 : GRENIER (A.), *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, I, 1ère partie. *Généralités. Travaux militaires*, Paris, Picard, 1931, 619 p., 232 ill., 2 cartes ;

GRENIER, 1954 : GRENIER (A.), Aspects de la religion romaine en Provence, dans *C.R.A.I.*, juillet-octobre 1954, p. 328-335.

GRENIER, 1958 : GRENIER (A.), *Manuel d'archéologie gallo-romaine*. Troisième partie, L'Architecture. 2, *Ludi et circenses*, théâtres, amphithéâtres, cirques, Paris, A. Picard, 1958, p.562-1025.

GROS 1989 : GROS (P.)- Les théâtres de Gaule Narbonnaise (article), *Le goût du théâtre à Rome et en Gaule Narbonnaise*, catalogue d'exposition, Imago, Musée Archéologique de Lattes, Lattes, 1989, p. 76-81.

GROS 1996 : GROS (P.)- *L'architecture romaine du début du IIIe siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*, 1 : les monuments publics, Picard, Paris, 1996, 503 p.

GROS 2009 : GROS (P.)- La Gaule Narbonnaise. De la conquête romaine au III^e s. ap. J.-C. Edition Picard, Paris, 2009.

GROSSY, ms. 1654 : Grossy (M. A.), *Recueil concernant l'histoire religieuse d'Apt, formé par Grossi, prieur de Lioux*, ms. 1654, Bibliothèque Inguimbertaine, Carpentras, s. d., XVIe-XVIIIe siècle, 197 feuillets. #ex s. d.b

GUILCHER, 1980 (1982) : Guilcher (A.), Apt, dans *Archéologie urbaine. Actes du Colloque International Tours 17-20 novembre 1980*, A.F.A.N., Paris, 1982, p. 307-310.

GUYON, 2001 : GUYON (J.), Epitaphe de Columba, dans Guyon J., Heijmans M. (dir.), *D'un monde à l'autre. Naissance d'une Chrétienté en Provence IVe-VIe siècle*, Catalogue de l'exposition 15 septembre 2001-6 janvier 2002, Musée de l'Arles antique, p. 208-309, n° 22.

GUYON, NIN, RIVET, SAULNIER, 1998 : Guyon (J.), Nin (N.), Rivet (L.), Saulnier (S.), *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale*, 1, Aix-en-Provence, (30e supplément à la R.A.N.), 1998, 314 p., 546 fig.

GUYON, HEIJMANS, 2001: Guyon (J.), Heijmans (M.) (dir.), *D'un monde à l'autre. Naissance d'une Chrétienté en Provence IVe-VIe siècle*, Catalogue de l'exposition 15 septembre 2001-6 janvier 2002, Musée de l'Arles antique, 243 p., ill.

HATT, 1989 : Hatt (J.-J.), *Mythes et dieux de la Gaule*, I, *Les grandes divinités masculines*, Paris, Picard, 1989, 286 p., 248 fig.

HAÜSSLER 2008 : HAÜSSLER (R.), Romanisation et épigraphie : études interdisciplinaires sur l'acculturation et l'identité dans l'Empire romain, sous la direction de Häussler (R.) ; contrib. Acolat (D), Alfayé (S.), Ascittu (V.), Chiaï (G.- F.), *et alii* édition Monique Mergoïl, Montagnac, 2008, p. 374.

HERON de VILLEFOSSE, 1886 : Héron de Villefosse (A.), Découverte d'une inscription et de vases en bronze à Apt (Vaucluse), dans *B.A.C.T.H.*, 1886, p. 249-252.

HERON de VILLEFOSSE, 1890 : Héron de Villefosse (A.), Note sur des inscriptions du Musée Calvet, dans *B.A.C.T.H.*, 1890, p. 246-248.

HIRSCHELD, 1888 : Hirschfeld (H.), *C.I.L., XII, Corpus Inscriptionum Latinarum. consilio et auctoritate academiae litterarum regia Borussiae XII. Inscriptiones Galliae Narbonensis Latinae*, Berlin, 1888, XXXVIII-976 p.

JULLIAN, 1906-1926, 1963, 1993 : Jullian (C.), *Histoire de la Gaule*, Paris, 1906-1926, 8 vol (rééd. Bruxelles, 1963 et Paris, Hachette, 1993, 2 vol.)

KAUFFMANN, 1983a : Kauffmann (A.), Les fouilles du marché couvert et l'histoire urbaine à Apt, dans *Association d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Apt*, bulletin trimestriel n° 1, juillet, 1983, p. 9 à 12.

KAUFFMANN, 1983b : Kauffmann (A.), Note sur les fouilles archéologiques de la place Jean Jaurès. Découverte d'une habitation et d'un pressoir du haut Moyen-Age, dans *Association d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Apt*, bulletin trimestriel n° 2, octobre, 1983, p. 19-20.

KAUFFMANN, 1984a : Kauffmann (A.), Dernière minute. Fouilles archéologiques de la place Jean Jaurès à Apt : découverte de thermes de l'Antiquité tardive, dans *Association d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Apt*, n° 4, 1er avril, 1984, p. 27.

KAUFFMANN, 1984b : Kauffmann (A.), Fouilles et prospections archéologiques en pays d'Apt, dans *Association d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Apt*, n° 5, juillet, 1984, p. 13-14.

KAUFFMANN, 1984c : Kauffmann (A.), Place Jean-Jaurès, fouille du cardo de la ville antique, dans *Association d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Apt*, n° 5, juillet, 1984, p. 22-23.

KAUFFMANN, 1985a : Kauffmann (A.), Découverte d'un habitat gallo-romain à Apt, dans *Association d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Apt*, n° 8, 2e trimestre, 1985, p. 1.

KAUFFMANN, 1985b : Kauffmann (A.), Le musée d'Apt aujourd'hui. Le rôle d'un musée de pays, une politique d'acquisitions, dans *Association d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Apt*, n° 10, 4e trimestre, 1985, p. 10 à 16.

KAUFFMANN, 1986 : Kauffmann (A.), *Rapport de fouille de sauvetage d'urgence. Apt – Vaucluse. Section AZ parcelle 8 « Parking d'Intermarché » (du 10. 6. 1985 au 21. 6. 1985)*, S.A.C.G.V., 1986, 9 p., 1 plan et 6 pl. h. t.

KAUFFMANN, 1993a : Kauffmann (A.), Les fouilles du marché couvert et l'histoire urbaine à Apt, dans *Archipal*, Xe année, hors série, extrait du bulletin n° 1, juillet 1983, juin, 1993, p. 9-11.

KAUFFMANN, 1993b : Kauffmann (A.), Notes sur les fouilles archéologiques de la place Jean-Jaurès. Découverte d'une habitation et d'un pressoir du Haut Moyen Age, dans *Archipal*, Xe année, extrait du bulletin n° 2, octobre 1983, juin, 1993, p. 14-15.

KAUFFMANN, 2001 : Kauffmann (A.), *Rapport de fouille de sauvetage d'urgence. La villa de Tourville. Apt, (Vaucluse)* Saignon pp.193-195.

KAUFFMANN, PELLETIER, RIGOIR, 1987 : Kauffmann (A.), Pelletier (J.-P.), Rigoir (J. et Y.), Les céramiques de l'Antiquité tardive au XI^e siècle dans les fouilles de la place Jean Jaurès à Apt (Vaucluse). Premières études, dans *A.M.M.*, V, 1987, p. 61-84.

LANDES, 2002 = Landes (Chr.) (éd.), *La mort des notable en Gaule romaine*, catalogue de l'exposition, Lattes, Imago, Musée archéologique Henri-Prades, 2002, 256 p., ill.

LATREMONIERE, 1991 : LATREMONIERE (E.), *Les places capitoline d'Espagne*, Méll. de la Casa Velasquez 27.1 (1991) 43-64.

LAVAGNE, 2000 : Lavagne (H.), *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, III. 3. *Narbonnaise, partie sud-est*, Paris, C.N.R.S., (10e suppl. à *Gallia*), 2000, 413 p., 139 pl.

LEVEAU, 1984 : Leveau (Ph.), Les inscriptions antiques et leur contribution à la connaissance de la société antique de la cité d'Apt, dans *Association d'Histoire d'Archéologie Pays d'Apt Luberon*, n° 3, janvier, 1984, p. 7-12.

LEVEAU, 1985 : Leveau (Ph.), Les inscriptions antiques et leur contribution à la connaissance de la société antique de la cité d'Apt, dans *Association d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Apt*, bulletin n° 7, 1er trimestre, 1985, p. 7-12.

LEVEAU, 1987 (1989) : Leveau (Ph.), Les limites du territoire de la « Colonia Iulia Apta ». Problèmes historiques et choix éditoriaux, dans *Ecole Antique de Nîmes, Les inscriptions latines de Gaule Narbonnaise. Actes de la table ronde de Nîmes, 25-26 mai 1987*, (nouvelle série n° 20, Numéro Spécial), 1989, p. 29-36.

LEVEAU, 1993 : Leveau (Ph.), Agglomérations secondaires et territoires en Gaule Narbonnaise, dans *R.A.N.*, 26, 1993, p. 277-299, 1 fig.

LOCCI, 2001 : Locci (J.-P.), Mines et carrières en pays d'Apt, dans *Archipal*, 2001, p. 215-229.

LONGEPIERRE, 2012 : Longepierre (S.), *Meules, moulins et meulières en Gaule méridionale du II^e s. av. J.-C. au VII^e s. ap. J.-C.* Montagnac, 2012, 569 p. : ill. (Monographies d'*Instrumentum* ; 41).

MARCHESI, 1990d : Marchesi (H.-G.), Bonnioux. La Pérussière, dans *Not. Arch. Vauclusienne*, 1, 1990, p. 56-57.

MARCHESI, 1990e : Marchesi (H.-G.), *Aménagement hydraulique de la moyenne vallée du Calavon, réseau de Goult-Gordes-Joucas (deuxième tranche)*, rapport de prospection et de surveillance de travaux, S.A.C.G.V., 1990.

MARCHESI, 1990f : Marchesi (H.-G.), Pour en finir avec *Ad Fines*, dans *Not. Arch. Vauclusienne*, 1, 1990, p. 40.

MARKIEWICZ, 1989 : Markiewicz (Chr.), Le castrum de Rocsalière, dans *Histoire Archéologie Pays d'Apt Luberon*, n° 24, 2e trimestre, 1989, p. 2-10.

MARKIEWICZ, 1996a : Markiewicz (Chr.), Prospections des caves d'Apt. Evaluation d'un potentiel architectural historique en sommeil, dans *Archipal*, n° 40, décembre, 1996, p. 81-89.

MARKIEWICZ, 1996b : Markiewicz (Chr.), *Les éléments antiques conservés dans les caves d'Apt. Evaluation archéologique*, S.A.C.G.V., mai, 1996, 36 p.

- MARKIEWICZ, 1996c** : Markiewicz (Chr.), Quand les caves nous parlent du passé, dans *Le Pays d'Apt*, n° 116, septembre 1996, p. 18-20. (*non vidi*)
- MARKIEWICZ, 1997a** : Markiewicz (Chr.), *La chapelle castrale de Saint-Saturnin-d'Apt (Vaucluse)*, D.F.S., S.A.C.G.V., P.A.C.A., 1997. (*non vidi*)
- MARKIEWICZ, 1997b** : Markiewicz (Chr.), De la protohistoire à l'Antiquité au haut Moyen Age, dans *C.S.P.N.R.L.*, 1997, n° 1, p. 99-119.
- MARKIEWICZ, 1999** : Markiewicz (Chr.), Découvertes archéologiques dans les caves de la rue Saint-Georges à Apt : restes d'une maison médiévale et sols antiques, dans *C.S.P.N.R.L.*, 3, 1999, p. 22-31.
- MARKIEWICZ, 2000** : Markiewicz (Chr.), Apt : site Saint-Georges (suite), travaux d'extension de la maison du Parc régional du Luberon. Nouvelles précisions sur un habitat antique du Ier siècle de notre ère, sur une aire d'inhumation de l'Antiquité tardive et sur un quartier médiéval, dans *C.S.P.N.R.L.*, 4, 2000, p. 24-37.
- MARMET de VALCROISSANT, 1685** : Marmet de Valcroissant (P.), *La mission de Saint Auspice martyr, premier Evêque d'Apt. Avec un Abregé Chronologique d'une grande partie des Evêques qui luy ont succédé*, Paris, Imprimerie de H. Le Gentil, 1685, 210 p.
- MARROU, 1970** : MARROU (H.-I.), Nouvelles inscriptions d'Apt et de sa région, dans *B.S.A.F.*, 1970, p. 358-363.
- MARROU, 1971** : MARROU (H.-I.), Deux inscriptions latines d'Apt et de Marseille, dans *C.R.A.I.*, comptes rendus des séances de l'année 1971 avril-juin, novembre, 1971, 283 p.
- MARTEL, 1956** : MARTEL (P.), Les axes routiers romains ou pré-romains au nord de la voie Domitienne, dans *Ann. des Basses-Alpes*, XXXIV, 206, 1956, p. 47-52.
- MARTIN, 2000** : MARTIN (L.), *Apt (Vaucluse). Parking Intermarché avenue de la Libération. DFS de fouilles archéologiques. Sauvetage urgent réalisé de Mai à Août 2000. Domus périurbaine à bassin tétrastyle occupation du Ier au IIIe s. de n. è.*, rapport d'intervention, S.R.A. Provence Alpes Côte d'Azur, Ministère de la Culture, A.F.A.N., Antenne de Nîmes, 2000, 38 p. et 56 fig.
- MAURIN 1991** : MAURIN (M.), *Apt. Boulevard National. Sondage archéologique 9 décembre-20 décembre 1991*, S.A.C.G.V., 1991, 3 p., 1 pl.
- MICHON, 1901** : MICHON (E.), Statues d'Apt conservées à Chatsworth House, dans *B.S.A.F.*, L.XII, 1901, p. 301-310.
- MIGNON, 1992** : MIGNON (J.-M.), *Apt. Quartier des Bassins*, rapport de sondage d'évaluation, S.A.C.G.V., avril, 1992, non numéroté, 3 pl.
- MIGNON, 1999** : MIGNON (J.-M.), Archéologie du Pont Julien : état des recherches, communes de Bonnieux et Apt, dans *C.S.P.N.R.L.*, n° 3, 1999, p. 126-128.
- MIGNON, DORAY 2012** : MIGNON (J.- M.), Doray (I.), *Vaison.17-23 avenue Jules Ferry, quartier la Merci*, rapport de sondage d'évaluation, S.A.C.G.V., octobre 2012, 2 volumes, 472 pages, 123 pl.
- MILLIN, 1808** : MILLIN (A.-L.), *Voyage dans les départements du Midi de la France*, t. III, Paris, Impr. Nationale, 1808, 662 p.
- MOIRENC** : MOIRENC (C.), *Promenade aux environs d'Apt. Le pont Julien*, I, Apt, J.-S. Jean, s. d., 21 p.
- MOIRENC 1860** : MOIRENC (C.), *Projet impérial d'une carte topographique de la Gaule. A la fin de l'Empire Romain (4e siècle de l'Ere Chrétienne). Renseignements sur le département de Vaucluse*, Apt, J.-S. Jean, 1860, 50 p. et lithographie.
- MOIRENC, 1863** : MOIRENC (C.), Notices sur le Pont Julien, dans *Répertoires des travaux de la Société de statistique de Marseille*, XXVI, 1863, p. 446.

MOIRENC, 1862 : (1864) : MOIRENC (C.), Notice sur le pont Julien, dans le département de Vaucluse, dans *Assise scientifique et Congrès archéologique d'Apt en 1862*, 1864, p. 173-188.

MOIRENC, 1868 : MOIRENC (C.), *Promenade aux environs d'Apt. Tourettes et Clermont*, Apt, 1868, 100 p. et lithographie.

MORETTI, 2009 : MORETTI (J.- Ch.), Fronts de scène et lieux de culte dans le théâtre antique
Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux, 1 vol., 2009, (239 p.).

MORETTI, BADI, 2001 : MORETTI (J.- Ch.), BADI (A.), *Le théâtre de Marseille : un théâtre grec d'époque augustéenne*, D'Orient et d'Occident, Mélanges offerts à Pierre Aupert. - Bordeaux 2008 p. 245-256

MORETTI, 2001 : MORETTI (J.- Ch.), Théâtre et société dans la Grèce antique, LGF, Paris, 2001, 321 p.

MORETTI, 1992 : MORETTI (J.- Ch.), *L'adaptation des théâtres de Grèce aux spectacles impériaux*, dans *Spectacula. II, Le théâtre antiques et ses spectacles : actes du colloque tenu au Musée Archéologique Henri Prades de Lattes les 27, 28, 29 et 30 avril 1989*, édition préparée par Ch. LANDES et V. KRAMEROVSKIS, Musée H. Prades, Lattes, 1992, pp. 179-185

MONTEROSSO CHECA, 2011 : Monterroso Checa (A.), *las estatuas de las puertas regias de los teatros de Marcelo y Arles.- Roma Y sus provincias. Modelo y difusion*, MNAR-ICAC-2011.

MONTEROSSO CHECA, 2010 : Monterroso Checa (A.), *Theatrum Pompei. Forma y Arquitectura de génesis del modelo teatral de Roma.* – CSIC-EEHAR. Serie Arqueologica r 12- 2010.

MONTEROSSO CHECA, 2009 : Monterroso Checa (A.), *Via Triumphalis per theatrum Marcelli, simbolos de arquitectura en la Forma Urbis Marmorea*, dans *Revue Archéologique*, édition Presses Universitaires de France, 2009 pp. 3-51.

MONTEROSSO CHECA, 2006 : Monterroso Checa (A.), *Theatrum Pompei Forma y arquitectura* », *Romula* 5 (2006), p. 27-58.

MOURARET, 1989-1990 : Mouraret (J.), *Saint-Saturnin-d'Apt, Perréal*, Rapport de fouille, A.P.A.M.E., 1989-1990, 28 p. et fig.

MOURARET, 1996 : Mouraret (J.), = *Oppidum de Perréal, Saint-Saturnin-d'Apt (Vaucluse)*, 1996, A.P.A.M.E., 15 p. et fig.

MOURARET, BORGARD 1998 : Mouraret (J.), Borgard (Ph.), Un habitat perché du Ier siècle avant J.-C. à Perréal (Saint-Saturnin-lès-Apt), dans *Archipal*, n° 43, juin, 1998, p. 91-103. **N.I.L. P.A.C.A., 1984** = Gauthier M. (dir.), *Notes d'information et de liaison*, 1, 1984, Ministère de la Culture et de la Communication-Direction des Antiquités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s. l., s. d., p. et fig. non numérotées.

1986 = D'Anna A., Guyon J., Notes d'information et de liaison, 3, 1986, Ministère de la Culture et de la Communication-Direction des Antiquités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Marseille, 1986, 191 p., 60 fig.

1987 (1988) = D'Anna A., Jacob J.-P. (dir.), Notes d'information et de liaison, 4, 1987, Ministère de la Culture et de la Communication-Direction des Antiquités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Marseille, 1988, 199 p., 48 fig.

1988 (1989) = D'Anna A., Jacob J.-P. (dir.), Notes d'information et de liaison, 5, 1988, Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire-Direction des Antiquités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Marseille, 1989, 211 p. 66 fig.

1989 (1990) = Jacob J.-P., d'Anna A. (dir.), Notes d'information et de liaison, 6, 1989, Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire-Direction des Antiquités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Marseille, 1990, 216 p., 63 fig.

NIN, 2008 : Nin (N.), La réoccupation des monuments antiques : l'exemple du théâtre d'Aix-en-Provence Aix (Bouche Du Rhône), Mélanges offerts à Gaëtan Congès et Gérard Sauzade, *BAP. Supplément 5* éditions de l'APA, 2008, p. 627-674.

NIN, 2004 : Nin (N.), *Evaluation archéologique, la SEDS, Aix en Provence (Bouche Du Rhône)*, Rapport de fouille de sauvetage, Mission Archéologie Département Infrastructures Direction générale Adjointe des Services Techniques de la ville d'Aix-en-Provence, 2004.

PEIRESC : Peiresc (N.-Cl.) Fabri de, ms s. d. (ex s. d.), *Notes historiques et archéologiques*, vol. 2, fonds latin n° 8958, ms., Bibliothèque Nationale, 371 fol. (*non vidi*)

PEIRESC : Peiresc (N.-Cl.) Fabri de, ms s. d. (ex s. d.), s. d., 1982 = *Histoire abrégée de Provence et autres textes inédits*, s. d., édition commentée et annotée par J. Ferrier et M. Feuillas, Avignon, Aubanel (coll. Archives du Sud), 1982, 354 p.

PELLECUER, DURAND, 1984 : Pellecier (L.), Durand (T.), A la recherche d'« Ad fines » sur la voie Domitienne entre Apt et Cavaillon, dans *Association d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Apt*, n° 5, juillet, 1984, p. 3-11.

PELLETIER, 1996a : PELLETIER (J.-P.), Les céramiques communes grises de l'Antiquité tardive à Apt, dans Collectif, *1500 ans de céramique en Vaucluse, ateliers et productions de poteries du Ve siècle au début du XXe siècle*, Catalogue d'exposition, Conseil Général de Vaucluse, Musée des faïences château de La Tour d'Aigues, 1996, p. 17-21, 4 fig.

PELLETIER, 1996b : PELLETIER (J.-P.), *Une forme inédite au Musée d'Apt*, dans Collectif, *1500 ans de céramique en Vaucluse, ateliers et productions de poteries du Ve siècle au début du XXe siècle*, Catalogue d'exposition, Conseil général de Vaucluse, Musée des faïences château de La Tour d'Aigues, 1996, p. 25.

PELLETIER, PICON, RIGOIR VALLAURI 1991 (1995) : PELLETIER (J.-P.), PICON (M.), RIGOIR (Y. et J.), VALLAURI (L.), productions de poteries de l'aire marseillaise et du Pays d'Apt au cours de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age, dans *Actes du 5e Colloque sur la céramique médiévale en Méditerranée occidentale, Rabat 11-17 novembre 1991*, Rabat, Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, 1995, p. 111-118, 8 fig.

PELLETIER, VALLAURI, MIGNON, MARCHESI, THIRIOT, 1988a : PELLETIER (J.-P.), VALLAURI (L.), MIGNON (J.-M.), MARCHESI (H.), THIRIOT (J.), *Commune de Bonnieux (Vaucluse). Pont Julien. La Pérussière*, D.F.S., fouille d'évaluation archéologique, opération préventive 24 novembre-3 décembre 1997, L.A.M.M., S.A.G.G.V., S.R.A. P.A.C.A., 1998, 13 p., 20 fig., 2 annexes, 6 tableaux.

PELLETIER, VALLAURI, MIGNON, 1988b : PELLETIER (J.-P.), VALLAURI (L.), MIGNON (J.-M.), Pont Julien / La Pérussière. Bonnieux, dans *C.S.P.N.R.L.*, n° 2, 1998, p. 137-138.

PROVOST, MEFFRE 2003 : PROVOST (M.), MEFFRE (J.-C.), *Carte archéologique de la Gaule, Vaison-la-Romaine et ses Campagnes, 84/1*. Préinventaire archéologique, publié ss. la responsabilité de PROVOST (M.), Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris 2003.

REMERVILLE, 1690 : REMERVILLE de Saint-Quentin (J.- F.), *Histoire de la ville d'Apt, contenant tout ce qui s'y est passé de plus mémorable dans son estat politique depuis sa fondation jusques au règne de Louis le Grand, XIVE du nom, roy de France, comte de Provence, etc., l'histoire chronologique des évêques et la généalogie des maisons nobles de la mesme ville, tant des familles esteintes que de celles qui subsistent encore à présent*, ms. 912, fonds Barjavel, Bibliothèque Inguimbertaine, Carpentras, 1690, 464 p.

REMERVILLE, 1692 : REMERVILLE de Saint-Quentin (J.- F.), *Histoire de la ville d'Apt, contenant tout ce qui s'y est passé de plus mémorable dans son état politique depuis la fondation jusqu'au règne de Louis le Grand Roy*, ms. 9549, 1692, Bibliothèque d'Apt, 965 p. (*non vidi*)

REMERVILLE, 1694-1728 : REMERVILLE de Saint-Quentin (J.- F.), *Correspondance de M. de Remerville, sieur de Saint-Quentin, avec M. de Castellane d'Auzet et quelques autres personnages de 1694 à 1728*, ms. 442, tome I, Bibliothèque Inguimbertaine, Carpentras, 1694-1728, 841 feuillets.

REMERVILLE, 1696a : REMERVILLE de Saint-Quentin (J.- F.), *Histoire de la ville d'Apt (depuis sa fondation jusqu'en 1660)*, ms. 552, Bibliothèque Inguimbertaine, Carpentras, XVIIIe siècle, 1046 feuillets.

REMERVILLE, 1696c : REMERVILLE de Saint-Quentin (J.- F.), *Histoire de la ville d'Apt, contenant tout ce qui s'y est passé de plus mémorable dans son état politique depuis la fondation jusqu'au règne de Louis le Grand Roy*, ms., Bibliothèque Mazarine, 810 p. et additions p. 823 à 887. (*non vidi*)

REMERVILLE, 1696d : REMERVILLE de Saint-Quentin (J.- F.), *Histoire de la ville d'Apt, contenant tout ce qui s'y est passé de plus mémorable dans son état politique depuis la fondation jusqu'au règne de Louis le Grand Roy*, ms., Bibliothèque Méjanès d'Aix, copie abrégée, 192 feuillets. (*non vidi*)

REMERVILLE, 1729 : REMERVILLE de Saint-Quentin (J.- F.), Lettres de Remerville de Saint-Quentin adressées à Joseph de Seytres, Marquis de Caumont. 1729, dans *Recueil de correspondance, XVIIIe siècle*, ms. 2276, Bibliothèque municipale d'Avignon, 1729, 236 feuillets.

RIGOIR 1988 : RIGOIR (J.) et (Y.), Les dérivées des sigillées paléochrétiennes du sud-est du Vaucluse, dans *Les productions de la vallée du Rhône, Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Orange (12-15 mai 1988)*, Marseille, S.F.E.C.A.G., 1988.

RIGOIR 1996 : RIGOIR (J.), Dérivées des Sigillées paléochrétiennes dans le Vaucluse, dans Collectif, *1500 ans de céramique en Vaucluse, ateliers et productions de poteries du Ve siècle au début du XXe siècle*, Catalogue d'exposition, Conseil général de Vaucluse, Musée des faïences château de La Tour d'Aigues, 1996, p. 12-16, 8 fig.

RIMBERT 1994, RIMBERT (J.), La vie religieuse dans la cité d'Apt : les données archéologiques et épigraphiques, dans *Archipal*, n° 35, juin, 1994, p. 9-21.

RIMBERT 1997, RIMBERT (J.), Cultes publics et cultes privés dans la cité d'Apt à l'époque romaine, dans *Archipal*, hors série n° 41, juillet, 1997, p. 40-63.

ROSTAING 1950, 1973 : ROSTAING (C.), *Essai sur la toponymie de la Provence depuis les origines jusqu'aux invasions barbares*, Paris, d'Artrey, 1950, 480 p., carte (Marseille, Laffitte Reprints, 1973).

ROTH 1972 : Roth (A.), *Aix-en-Provence et sa cité à l'époque gallo-romaine*, mémoire de maîtrise, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1972.

ROUMEGOUS, 2009 : ROUMEGOUS (A.), *Carte archéologique de la Gaule, Orange et sa région. 84/3*, Préinventaire archéologique, publié ss. la responsabilité de PROVOST (M.), Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de l'Education Nationale, Ministère de la Culture et de la communication, Maison des Sciences de l'Homme, Paris 2009.

ROUX 1949 : ROUX (A.), *La cathédrale d'Apt d'après des documents inédits*, Apt, imprimerie Reboulin, 1949, 112 p.

ROUX 1967 : ROUX (A.), *Apt, quelques aspects de son histoire*, Apt, imprimerie Reboulin, 1967, 183 p., 1 pl.

ROUX 1971 : ROUX (A.), Les évêchés provençaux de la fin de l'époque romaine à l'avènement des Carolingiens (476 à 751), dans *P.H.*, 21, fasc. 86, octobre-décembre 1971, p. 373, 420.

SAUTEL, 1911 : SAUTEL (J.), Fouilles et découvertes gallo-romaines à Vaison, dans *R.E.A.*, 13, 1911, p. 198-201.

SAUTEL, 1921 : SAUTEL (J.), *Catalogue descriptif et illustré des manuscrits liturgiques de l'église d'Apt*, Carpentras, imprimerie Batailler, 1921, 59 p.

SAUTEL, 1924 : SAUTEL (J.), Apt, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, III, Paris, Anforaria-Arfons, 1924, p. 1080-1087.

SAUTEL, 1939 : SAUTEL (J.), *Forma Orbis Romani. Carte archéologique de la Gaule romaine*, VII : *Vaucluse*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1939, 160 p., atlas, 1 carte, 2 plans.

SAUTEL, 1948 : SAUTEL (J.), cf. *Gallia* p. 218-224, fig. 3-11).

SAUTEL, 1950 : SAUTEL (J.), cf. *Gallia* p. 133-145.

SAUTEL, 1952 : SAUTEL (J.), Bulletin archéologique. Fouilles et découvertes de la période historique, dans *P.H.*, numéro spécial, 1952, p. 49-52.

SAUTEL, 1953 : SAUTEL (J.), Bulletin archéologique. Fouilles et découvertes de la période historique, dans *Mém. Acad. Vaucluse*, 1950-1951-1952, I, 4ème année, 1953, p. 49-52.

SAUTEL, 1954 : SAUTEL (J.), cf. *Gallia* p. 452-461.

SAUTEL, GAGNIERE, GERMAND, 1911 : SAUTEL (J.), GAGNIERE (S.), GERMAND (L.), *Essai historique sur le département de Vaucluse. Préhistoire et Protohistoire*, Lyon, Rey, 1931-1933, 200 p., 100 grav. (*non vidi*)

SAUTEL, IMBERT, 1926 : SAUTEL (J.), IMBERT (L.), *Les villes romaines de la vallée du Rhône*, Lyon, A. Rey, Avignon, 1926, 192 p., gravures, photos, carte et plan (p. 80-82).

SAUVE, 1900-1910 : SAUVE (F.), *Histoire politique, sociale et religieuse de la ville d'Apt depuis les temps préhistoriques jusqu'à l'époque contemporaine*, série III F 1, A.D. de Vaucluse, 1900-1910.

SAUVE, 1903a : SAUVE (F.), Monographie de la ville d'Apt (Vaucluse). La ville et le terroir, la société, les institutions, histoire civile et religieuse, biographies aptésiennes, dans *Annuaire Vaucluse*, Apt, 1903, 127 p., réimprimé en 1980, éditions de Provence, Rognes.

SAUVE, 1903b : SAUVE (F.), Au Clos, dans *Le Beffroi*, Apt, 10e année, n° 418, 26 juillet 1903.

SAUVE, 1904 : SAUVE (F.), La Région Aptésienne. Etudes d'histoire et d'archéologie, I. Le vallon de l'Aiguebrun, Buoux, le village et l'ancien Fort, Saint-Symphorien, dans *Mém. Acad. Vaucluse*, 2e série, IV, 1904, p. 127-191 (tiré à part, Avignon, F. Seguin, s. d., 67 p., cartes et pl.).

SAUVE, 19035 : SAUVE (F.), La Région Aptésienne. Etudes d'histoire et d'archéologie. II Gargas, dans *Mém. Acad. Vaucluse*, 2e série, V, 1905, p. 325-370.

SAUVE, 1906 (1907) : SAUVE (F.), = Une vieille cité provençale : Les rues et les quartiers d'Apt ; essai de restitution topographique et toponymique, dans *Congrès des Sociétés Savantes de Provence, Marseille (31 juillet-2 août 1906)*, Comptes-rendus et Mémoires, 1907, p. 935-949.

SAUVE, 1908 : SAUVE (F.), M. A. Garcin (1821-1906). Notice Biographique, dans *Mém. Acad. Vaucluse*, 2e série, VIII, 1908, p. 315-322.

SAUVE, 1909 (1910) : SAUVE (F.), = Découvertes gallo-romaines à Apt, dans *C.A.F., II, LXXXVIe session tenue en 1909 à Avignon*, Caen, H. Delesques, 1910, p. 98-110.

SAUVE, LABANDE 1903 : SAUVE (F.), LABANDE (L.-H.), Nouvelles archéologiques intéressant le département de Vaucluse, dans *Mém. Acad. Vaucluse*, 1903, p. 155-167.

SAUZADE, 1983 : SAUZADE (G.), Les sépultures de Vaucluse du Néolithique à l'Age du Bronze, dans *Et. Quaternaires*, 6, Paris, 1983, 253 p., 97 fig., XX pl.

SAUZADE et alii, 1997 : SAUZADE (G.), Préhistoire en Luberon, dans *C.S.P.N.R.L.*, n° 1, 1997, p. 77-97.

SCHEID, 1990 : SCHEID (J.), *Sanctuaires et territoire dans la colonie Augusta Treverorum*, «Les sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen » : actes du colloque de Saint-Riquier, 1990, Paris, 1991 p. 42-57.

STRABON : STRABON, *geographie*, 4, 1, 9. Paris, Belles-Lettres, 2003, (trad. Lassere F.).

TACITE : TACITE, *Annales, LIVRE I-III*. Paris, Belles-Lettres, 1990, (trad. WUILLEUMIER P.).

TALLAH, 2003 : TALLAH (L.), *L'occupation du sol dans la région aptésienne durant l'Antiquité. Carte archéologique du canton d'Apt (Vaucluse), VIIe siècle av. J.-C.-VIIe siècle ap. J.-C.*, mémoire de Maîtrise, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse sous la direction de M. Provost, 2002-2003, 482 p., 301 fig.

TALLAH, 2004 : TALLAH (L.), *Carte archéologique de la Gaule, le Luberon et Pays d'Apt, 84/2*. Préinventaire archéologique, publié ss. la responsabilité de PROVOST (M.), Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris 2004.

TAMISIER, 1946 : TAMISIER (A.), L'oppidum préromain de Perréal (Commune de Saint-Saturnin-les-Apt (Vaucluse), dans *Rhodania, compte rendu du XXIIe Congrès à Avignon (Vaucluse) 5, 6, 7 et 8 septembre 1946*, p. 56-57.

TAMISIER, 1947 : TAMISIER (A.), Découvertes de sépultures antiques à Apt (Vaucluse), dans *Rhodania*, 1947, p. 11-12.

TAMISIER, 1949 : TAMISIER (A.), Découvertes gallo-romaines dans la région aptésienne, dans *Rhodania, compte rendu du XXVe Congrès de Cavaillon-Pertuis 1949*, p. 5-6.

TAMISIER, 1954 : TAMISIER (A.), Découvertes à Apt au XVIIIe siècle de sarcophages en plomb, dans *Rhodania, compte rendu des XXIXe Congrès de Marseille 1954, XXXe Congrès de Lyon, 1954*, p. 7.

TAMISIER, 1965 : TAMISIER (A.), Les Anciens édifices chrétiens religieux du canton d'Apt : relations avec les vestiges de l'époque gallo-romaine, dans *Cah. Rhodaniens*, 1965, p. 38-39.

TAMISIER, 1969 : TAMISIER (A.), La fin de Perréal, dans *Rhodania*, fasc. 2, 1969, p. 15-16.

TARDY, MORETTI, BADY, 2011 : TARDY (D.), MORETTI (J.- Ch.), BADY (A.), Pouvoir du théâtre et théâtre du pouvoir, Nouvelles recherches sur le théâtre d'Orange, Archéopages, 19, 2007 p.30-33.

TARDY, ROSSO, MORETTI, BADY, 2011 : TARDY (D.), ROSSO (E.) , MORETTI (J.- Ch.), BADY (A.), L'ornementation de la Frons Scaenae du théâtre d'Orange : l'élévation de la zone centrale, "L'Erma" di Bretschneider, Roma, 2011 p.193-202.

TERRIS, 1876 : TERRIS de (P.), *Saint Castor évêque d'Apt*, Fréjus, Leydet, 1876.

TERRIS, 1880 : TERRIS de (P.), J.-F. de Rémerville. Etude biographique, critique et littéraire, dans *Bull. Arch. Vaucluse*, 1880, p. 69-90, 117-129, 165-178 et 305-320.

THOLLARD, 2009 : THOLLARD (P.), *La Gaule selon Strabon*, Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine volume 2, éditions Errance, Paris 2009.

THOMAS, 1982 : THOMAS (Cl.), *Bibliographie des pays du Luberon*, Parc Naturel Régional du Luberon, 1982, 368 p.

TRUFFEAU-LIBRE, 1994 : TRUFFEAU-LIBRE (M.) La céramique dans les sanctuaires gallo-romains, dans Goudineau Chr., Fauduet I., Coulon G. (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Argentomagus, Argenton-sur-Creuse, Saint-Marcel, Indre, 8-10 octobre 1992*, Paris, Errance, 1994, p. 128-137, 7 fig.

TURCAN, 1958 : TURCAN (R.), Dionysos dimorphos : une illustration de la théologie de Bacchus dans l'art funéraire, dans *M.E.F.R.*, 70, 1958, p. 243-293.

TURCAN, 1959 : TURCAN (R.), Dionysos ancien et le sommeil infernal, dans *M.E.F.R.*, 71, 1959, p. 287-300, 2 pl.

TURCAN, 1961 : TURCAN (R.), *Dionysiaca* [III. *Encore le sarcophage de Cadenet*, p. 159-163], dans *R.A.*, I, janvier-mars 1961, p. 151-166.

TURCAN, 1962 : TURCAN (R.), Le triomphe bacchique de Sainte-Irénée (Lyon), dans *M.E.F.R.A.*, 1962, p. 214-215.

TURCAN, 1965 : TURCAN (R.), Du nouveau sur l'initiation dionysiaque, dans *Latomus*, 1965, p. 114-116.

VITRUVE : VITRUVE, De l'architecture, *LIVRE I-III*. Paris, Belles-Lettres, 1990, (trad. Gros P.), p. 221.

Université Aix-Marseille 1 – Université de Provence
U.F.R. Civilisations et Humanités

T H È S E

pour l'obtention du grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE I

Formation doctorale : Espaces, cultures, sociétés

présentée et soutenue publiquement par

Patrick DE MICHÈLE

décembre 2012

**Le centre monumental de la ville d'Apt
à l'époque gallo-romaine**

Illustrations

Directeur de thèse : M. Xavier LAFON

JURY :

M. Guy BARRUOL
M. Xavier LAFON
M. Jean GUYON
M. Jean-Charles MORETTI
M. Antonio MONTERROSO

Table des illustrations

Figure 1 : Apt. Plan d'ensemble des structures gallo romaines.

Figure 2 : Aoste. Le théâtre et l'amphithéâtre (dessin Mollo Mezzena 1985)

Figure 3 : Apt. La destruction de la place Carnot vers 1880. A gauche l'actuelle Médiathèque. (Collection Serge Clin. Photographie du Docteur Ferry de la Bollone)

Figure 4 : destruction de la place Carnot. A l'arrière plan le fronton de la médiathèque (Collection Serge Clin. Photographie du Docteur Ferry de la Bollone)

Figure 5 : destruction de la place Carnot. Amoncellement d'*opus quadratum*. (Collection Serge Clin. Photographie du Docteur Ferry de la Bollone)

Figure 6 : l'Arc de la place Carnot. Ici au premier étage, avec l'étude de la maçonnerie commentée. (Collection Serge Clin. Photographie du Docteur Ferry de la Bollone)

Figure 7 : carte des peuples du sud-est de la Gaule Narbonnaise. (Service d'Archéologie du Département de Vaucluse 2012)

Figure 8 : Apt. Plan d'ensemble des structures du théâtre antique (topographie F. Chardon, P. De Michèle infographie P. De Michèle 2012)

Figure 9 : Apt. Parcelles AV28 et 33. Le secteur Wideandale-musée archéologique (topographie F. Chardon, P. De Michèle infographie P. De Michèle 2012)

Figure 10 : Apt. Parcelle AV28. Musée archéologique, gradins n°1 (marche-pied), 2, 3, 4, 5 (Cliché P. De Michèle 2012)

Figure 11 : Apt. Parcelle AV28. Musée archéologique, le *baltheus*, l'égout semi-circulaire (Cliché P. De Michèle 2012)

Figure 12 : Apt. Parcelle AV28. Musée archéologique, l'ambulacre (Cliché P. De Michèle 2012)

Figure 13 : Apt. Parcelle AV28. Musée archéologique, le massif de la cavea, la *cavea* (Cliché P. De Michèle 2012)

Figure 14 : Apt. Parcelle AV28. Musée archéologique. Coupe stratigraphique de l'*ambulacre* interne (relevé A. Dumoulin) (Barruol, Dumoulin, 1968, p.187)

Figure 15 : Apt. Parcelle AV33. Cave Wideandale, le gradin n°6 (Cliché P. De Michèle 2012)

Figure 16a : Apt. Parcelle AV33. Cave Wideandale, le gradin n°7 (Cliché P. De Michèle 2012)

Figure 16b : Apt. Parcelle AV33. Cave Wideandale, le gradin n°4 (Cliché P. De Michèle 2012)

Figure 17 : Apt. Parcelles AV24, 361, 362. Plan d'ensemble des structures antiques (Relevé topographique F. Chardon, P. De Michèle ; Infographie P. De Michèle)

Figure 18 : Apt. Parcelle AV361. L'articulation du mur antique (MR4) avec le piler d'extrémité et les structures modernes de la cave (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 19 : Apt. Parcelle AV361. L'articulation du mur antique (MR3) avec le piler d'extrémité et les structures modernes de la cave (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 20 : Apt. Parcelles AV24, 361, 362. Coupes stratigraphiques des niveaux des (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

Figure 21 : Apt. Parcelle AV361. Le niveau de sol et les adobes (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 22 : Apt. Parcelle AV361. Relevé du niveau de sol et des adobes (P. de Michèle 2012)

Figure 23 : Apt. Parcelle AV361. Le pilier en cours de dégagement (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 24 : Apt. Parcelle AV361. Le pilier en connexion (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 25 : Apt. Parcelle AV361. Le pilier aujourd'hui (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 26 : Apt. Parcelle AV24. Relevé topographique du sondage (topographie P. De Michèle 2012)

Figure 27 : Apt. Parcelle AV24. Coupe stratigraphique nord sud n°2 du sondage (dessin relevé P. De Michèle 2012)

Figure 28 : Apt. Parcelle AV24. Articulation du pilier avec les éléments architecturaux à l'intérieur du sondage (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 29 : Apt. Parcelle AV24. L'aménagement tardo antique de l'obturation de la baie en cours de dégagement (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 30 : Apt. Parcelle AV24. Relevé de la corniche (dessin P. de Michèle 2012)

Figure 31 : Apt. Parcelle AV24. L'assise de fondation du pilier de la façade et les vestiges des divers éléments de construction (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 32 : Apt. Les caves de la rue Juiverie (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

Figure 33 : Apt. Parcelle AV30. Le mur occidental (MR1), et le détail de son articulation avec le mur médiéval (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

Figure 34 : Apt. Parcelle AV30. Le mur oriental (MR2), et le détail de son intégration dans la chemiserie d'un puits (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 35 : Apt. Parcelle AV30. Le mur oriental (MR2), et le détail de son parement souligné au fer (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 36 : Apt. Parcelle AV30. Fragment dégagé de la platee à la base du mur oriental (MR2) (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 37 : Apt. Parcelle AV31. En haut l'espace de cave dans son état originel, dessous le dégagement en cours de MR2 (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 38 : Apt. Parcelle AV31. Les deux murs rayonnants MR1 et MR2 dégagés et le parement nord du massif (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 39 : Apt. Parcelle AV31. L'arase nord de l'ambulacre (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 40 : Apt. Parcelle AV296, 323 et 5. Le pilier de façade (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

Figure 41 : Apt. Parcelle AV296. L'angle ouest du pilier de façade (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

Figure 42 : Apt. Parcelle AV5. Un segment du pilier de façade (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

Figure 43 : Apt. Parcelle AV323. Le segment sud du pilier de façade (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

Figure 44 : Apt. Le plan de 1779 (F. Chardon, P. de Michèle 2012)

Figure 45 : Apt. AV44. Plan d'ensemble des structures du *parascaenium* (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

Figure 46 : Apt. AV44. Relevé des élévations des structures du *parascaenium* (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

Figure 47 : Apt. AV44. Le massif n°4 du *parascaenium* vu vers le nord le piedroit de la porte et sa semelle (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 48 : Apt. AV44. L'escalier tardo antique taillé dans l'épaisseur du massif n°4 (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 49 : Apt. AV44. Le massif d'angle n°1 (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 50 : Apt. AV44. Les fondations du massif d'angle n°1 (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 51 : Apt. AV44. Les deux piliers et le massif d'angle n°1 (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 52 : Apt. AV44. Le pilier n°2 (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 53 : Apt. AV44. Le pilier n°3 (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 54 : Apt. AV44. Les marques et coordonnées gravées sur la semelle de fondation du pilier n°3 (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 55 : Apt. AV44. Relevé et restitution de l'élévation du *parascaenium* (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

Figure 56 : Apt. AV43. L'angle du *parascaenium* (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

Figure 57 : Apt. AV43. L'élévation du mur de façade et l'angle du *parascaenium* (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 58 : Apt. AV43. Le piédroit, le seuil et sa porte (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 59 : Apt. AV43. Plan et coupe du mur de façade du *parascaenium* (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

Figure 60 : Apt. AV35 et 36. Plan d'ensemble des structures de la scène (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

Figure 61 : Apt. AV36. La chemise du puits (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 62 : Apt. AV36. Les structures architecturales antiques bûchées intégrées dans la chemise du puits (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 63 : Apt. AV36. Détails des structures. Les assises de fondation du *frons scaenae* (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 64 : Apt. AV36. Détails des élévations du *frons scaenae* (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 65 : Apt. AV35. L'égout semi circulaire (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 66 : Apt. AV35. Linteau ouvragé entre les deux égouts (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 67 : Apt. AV35. le grand collecteur vu vers l'ouest (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 68 : Apt. AV35. La fosse du rideau de scène lors de sa découverte (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 69 : Apt. AV35. Les blocs de réception des structures mécaniques de la fosse (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 70 : Apt. AV35. La face méridionale des *hyposcaenia* (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 71 : Apt. AV35. Proposition de restitution du fonctionnement de la fosse du rideau (Aquarelle J.-M. Gassend IRAA/CNRS)

Figure 72 : Apt. AV35. Proposition de restitution du fonctionnement et pièce mécanique de la fosse du rideau (Aquarelle J.-M. Gassend IRAA/CNRS)

Figure 73 : Apt. AV35. Numéro à l'intérieur d'une glissière (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 74 : Apt. AV35. Détail de la base d'une glissière avec scellement (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 75 : Apt. AV35. Fosse du rideau vue vers l'est et vers l'ouest (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 76 : Apt. AV35. les assises du *frons scaenae* (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 77a : Apt. AV35. Relevé des substructions du *frons scaenae* (dessin P. de Michèle 2012)

Figure 77b : Apt. AV35. Relevé du mur tardo antique et en fondation des substructions de l' *hyposcaenia* ou mur sud de la fosse du rideau de scène (dessin P. de Michèle 2012)

Figure 78 : Apt. AV35. Relevé de l'habitat tardo antique réoccupant la scène (dessin P. de Michèle 2012)

Figure 79 : Apt. AV35. Le niveau d'incendie de l'habitat tardo antique (US3) (dessin P. de Michèle 2012)

Figure 80 : Apt. AV35. Le dallage de l'habitat tardo antique (dessin P. de Michèle 2012)

Figure 81 : Apt. AV35. Coupe stratigraphique (A-A') (MR10) (dessin P. de Michèle 2012)

Figure 82 : Apt. AV35. Le chapiteau (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 83a : Apt. AV35. Axonométrie du remplissage de la fosse (dessin P. de Michèle 2012)

Figure 83b : Apt. AV35. Coupe et plan de la fosse (topographie F. Chardon, M. Deschaumes, R. Iscarriot, P. de Michèle 2012, infographie P. De Michèle 2012)

Figure 84 : Apt. AV35. Contexte de la découverte de l'ensemble statuaire et coupe nord sud du dépôt culturel (US 25 et 26) (dessin P. de Michèle 2012)

Figure 85 : Apt. AV35. Contexte de la découverte du dépôt culturel (US 25 et 26) (dessin P. de Michèle 2012)

Figure 86 : Apt. AV35. Le mobilier culturel ; éléments de tabletterie du placage d'un coffre en bois (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 87a : Apt. AV35. Coupe stratigraphique du contexte de la découverte du buste acéphale de Dionysos et de la statue du drapé (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 87b : Apt. AV35. Contexte de la découverte du buste acéphale de Dionysos (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 88 : Apt. AV35. Contexte de la découverte de la statue du drapé enchâssée entre les dalles de la couverture de la fosse (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 89 : Apt. AV35. L'opération de dégagement de la statue dans le couloir d'accès à la cave (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 90 : Apt. AV35. Coupe stratigraphique du contexte de la découverte du buste acéphale de Pan (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 91 : Apt. AV35. Contexte de la découverte du buste acéphale de Pan (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 92 : Apt. AV35. Positionnement topographique de la statuaire par rapport à la fosse (dessin P. de Michèle 2012)

Catalogue photographie de la statuaire (photos C. Durand CCJ/MMSH)

Figure 93 : Apt. AV35. Le Buste acéphale de Dionysos

Figure 94 : Apt. AV35. La nébride de Dionysos.

Figure 95 : Apt. AV35. Le sabot de la nébride

Figure 96 : Apt. AV35. Dionysos. Caractéristiques de la main

Figure 97 : Apt. AV35. La tête de la nébride (faon)

Figure 98 : Apt. AV35. Dionysos de trois quart

Figure 99 : Apt. AV35. Dionysos. Le plat et les traces de chaux

Figure 100 : Apt. AV35. La statue du drapé de face

Figure 101 : Apt. AV35. De trois quart

Figure 102 : Apt. AV35. Vu de l'arrière

Figure 103 : Apt. AV35. La réservation au niveau du cou

Figure 104 : Apt. AV35. Les boutonnages et festonnages sur le bras

Figure 105 : Apt. AV35. Le relief de Pan

Figure 106 : Apt. AV35. Pan. La syrinx et le traitement sculpté du cuisseau

Figure 107 : Apt. AV35. Le buste et le traitement des hanches

Figure 108 : Apt. AV35. Les pattes d'une deuxième peau (lynx)

Figure 109 : Apt. AV35. Le sabot de la nébride désossé

Figure 110 : Apt. AV35. La tête de la nébride

Figure 111 : Apt. AV35. La syrinx

Figure 112 : Apt. AV35. L'effet de relief de la nébride sur l'épaule

Figure 113 : Apt. AV35. Détails sur la tête de la nébride

Figure 114 : Apt. AV35. Les cuisseaux et le traitement des poils alternant le trépan et les gradines

Figure 115 : Apt. AV35. la stature et la pose très particulière avec l'effet drapé de la nébride

Figure 116 : Apt. AV35. Le traitement des tuyaux de la syrinx respectant la profondeur d'une gamme chromatique par soucis de réalisme

Figure 117 : Apt. AV35. Sous la syrinx le *lagobolon* bâton massue servant à la défense de son troupeau contre le lynx (cliché P. De Michèle)

Figure 118 : Athènes. Théâtre de Dionysos le décor du *frons pulpiti* (cliché P. De Michèle)

Figure 119 : Apt. AV35. Les aménagements de la fosse (cliché P. De Michèle)

Figure 120 : le théâtre d'*Augusta Emérita* (Mérida) et sa *porticus post scaenam* (Fig.345 p.292 dans Gros 1996)

Figure 121 : le théâtre de *Lepcis magna* et la *porticus post scaenam* (Fig.346 p.293 dans Gros 1996)

Figure 122 : Apt. Restitution planimétrique (dessin F. Chardon, P. De Michèle 2012)

Figure 123 : Apt. Proposition de restitution altimétrique (dessin F. Chardon, P. De Michèle 2012)

Figure 124 : Apt. Le groupe cathédrale chapelle Sainte Anne

Figure 125 : Apt. Les structures archéologiques de la place de la cathédrale (dessin de Dominique Peyric 1993)

Figure 126 : Apt. La crypte supérieure de la cathédrale Sainte Anne, en arrière plan l'autel paléochrétien posé sur un chapiteau antique et un tambour de colonne (cliché P. De Michèle)

Figure 127 : Apt. Proposition et restitution de la circulation d'eau à partir des niveaux antiques et des conduites d'eau de la parcelle AV477. (Dessin P. De Michèle 2012)

Figure 128 : éléments de la frise dorique du second niveau de la *basilica Aemilia* (photo J.L. Paillet dans Gros 1996 p. 251)

Figure 129 : Apt. Correspondances axiales entre diverses constructions antiques (cryptes ambulacre et portes) (dessin P. De Michèle)

Figure 130 : Apt. Plan d'ensembles de l'édifice des parcelles AV270, 263, 264 et 266 (topographie F. Chardon, P. de Michèle, infographie P. de Michèle 2012)

Figure 131 : Apt. AV270a. Les élévations antiques (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 132 : Apt. AV270a. Les *opus quadratum* de la cave (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 133 : Apt. AV270a. La voie nord sud en cours de dégagement (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 134 : Apt. AV270a. L'escalier en cours de dégagement (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 135 : Apt. AV270a. L'ensemble des structures vu vers le nord (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 136 : Apt. AV270a. Le mur de façade occidental et son articulation avec les différentes maçonneries (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 137 : Apt. AV270a. Corrélation des structures antiques entre les caves et le rez de chaussée (Topographie F. Chardon, P. De Michèle, infographie P. De Michèle 2012)

Figure 138 : Apt. AV270a. Le massif d'escalier et sa corniche (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 139 : Apt. AV270a. L'articulation entre le massif d'escalier et les *opus quadratum* (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 140 : Apt. AV270a. La ligne de foulée de l'escalier (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 141 : Apt. AV270a. Le caniveau et les dalles de couverture du collecteur d'eaux usées (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 142 : Apt. AV270a. Les dalles et les niveaux de la rue antique (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 143 : Apt. AV270a. Coupe stratigraphique de l'escalier et de la voirie (dessin P. De Michèle 2012)

Figure 144 : Apt. AV270, 263, 264, 265, 266. Axonométrie est ouest des structures antiques (Topographie F. Chardon, P. De Michèle, infographie P. De Michèle 2012)

Figure 145 : Apt. AV264. Les assises de fondation du pilier de MR14 (cliché P. De Michèle)

Figure 146 : Apt. AV264. Les assises bûchées de MR14 (cliché P. De Michèle)

Figure 147 : Apt. AV264. Les assises de l'arc au rez de chaussée (cliché P. De Michèle)

Figure 148 : Apt. AV265. Les assises de MR15 (cliché P. De Michèle)

Figure 149 : Apt. AV265. Les assises de MR14 (cliché P. De Michèle)

Figure 150 : Apt. AV265. Les assises de MR16 (cliché P. De Michèle)

Figure 151 : Apt. AV265. Le seuil et piédroit de la porte de MR15 (cliché P. De Michèle)

Figure 152 : Apt. AV265. Les assises nord de MR16 (cliché P. De Michèle)

Figure 153 : Apt. AV266. Le parement méridional de MR15 (cliché P. De Michèle)

Figure 154 : Apt. AV262. Les assises de MR17 (cliché P. De Michèle)

Figure 155 : Apt. AV262. Les ressauts et les élévations de MR17 (cliché P. De Michèle)

Figure 156 : Apt. AV477. Plan d'ensemble des structures antiques (Topographie F. Chardon, P. De Michèle, infographie P. De Michèle 2012)

Figure 157a : Apt. AV477. L'espace B (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 157b : Apt. AV477. L'agencement des *opus quadratum* dans la construction du pilier (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 158 : Apt. AV477, AV255 et AV262. Axonométrie des structures antiques (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 159 : Apt. AV477. Localisation des sondages (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 160 : Apt. AV477. Le sondage n°1 (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 161 : Apt. AV477. Sondage n°1 MR31 en cours de nettoyage (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 162 : Apt. AV477. Sondage n°1 MR32 (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 163 : Apt. AV477. Sondage n°1 le contact entre MR31 et 32 (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 164 : Apt. AV477. Sondage n°1 au fond du sondage le fragment de dallage (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 165 et 166 : Apt. AV477. Relevé des piliers de chaînage avec l'engravure d'encastrement et les marques et taraudages pour l'architecture de décoration plaquée (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 167 : Apt. AV477. L'engravure d'encastrement et les marques et taraudages pour l'architecture de décoration plaquée (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 168 : Apt. AV477. Au fond sur le pilier de MR24, l'engravure d'encastrement (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 169 : Apt. AV477. Sondage n°1 au fond du sondage l'engravure et devant le sarcophage n°3 (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 170 : Apt. Parcelle. AV477 espace E sondage 6 la goulotte d'évacuation d'eau en dessous sa bouche (cliché P. De Michèle)

Figure 171 : Apt. Parcelle. AV477 espace D l'arrivée d'eau dessous le détail (cliché P. De Michèle)

Figure 172 : Apt. Parcelle. AV477 espace E la construction en détail (cliché P. De Michèle)

Figure 173 : Apt. Parcelle. AV477 espace F la seconde bouche d'eau (cliché P. De Michèle)

Figure 174 : Apt. Parcelle. AV477 espace E l'enduit peint (cliché P. De Michèle)

Figure 175 : Apt. Parcelle. AV477 espace A, le stylobate et sa marche le jour de sa découverte (cliché P. De Michèle)

Figure 176 : Apt. Parcelle. AV477 espace A, le dallage (cliché P. De Michèle)

Figure 177 : Apt. Parcelle. AV477 espace A la dallage dessous le grafitto (cliché P. De Michèle)

Figure 178 : Apt. Parcelle. AV255 le garage avant sondage (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 179 : Apt. Parcelle. AV255 l'escalier moderne (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 180 : Apt. Parcelle. AV255 le mur antique MR17 (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 181 : Apt. Parcelle. AV255 les assises vues vers l'ouest (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 182 : Apt. Parcelle. AV255 le chainage d'angle de MR17 et MR24 (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 183 : Apt. Place Jean Jaurès aujourd'hui l'escalier (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 184 : Apt. Place Jean Jaurès plan des vestiges et photographie du chantier dans Gauthier 1984

Figure 185 : Apt. Parcelle AV259 l'état de la cave et les assises à l'arrière (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 186 : Apt. Parcelle AV259 les *opus quadratum* face sud (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 187 : Apt. Parcelle AV259 les assises buchées (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 188 : Apt. Parcelle AV259 relevé des structures antiques méridionales (Topographie F. Chardon, P. De Michèle, infographie P. De Michèle 2012)

Figure 189 : Apt. Contexte géomorphologique de la cité (cliché P. De Michèle 2012)

Figure 190 : Avignon (dans Gauthier 1984). La Curie et le centre monumental gallo romain

Figure 191 : cadastre d'Apt. En pointillé rouge proposition de la restitution de l'enceinte tardo antique de la cité (V^e-VIII^e siècle).

-Positionnement du second bras du Calavon (Dessin P. De Michèle sur une trame de F. Guyonet SADV 2012)

Figure 192 : le théâtre de Marcellus et le théâtre de Balbus d'après les fragments de la *Forma Urbis Severiana* dans Gros 1996 p.282.

Figure 193 : le théâtre de Marcellus d'Après P. Fidezoni. A. Plan des substructions du niveau inférieur du théâtre. B. Restitution de la cavea des niveaux supérieurs du théâtre. Dans : *Via Trimphalis per theatrum Marcelli, simbolos de arquitectura en la forma Urbis Marmorea* (Antonio Monterroso p. 6 figure 2)

Figure 194 : plan des vestiges de l'Antiquité tardive mis au jour durant la campagne de fouille de 2004 au sein du théâtre antique. (D'après Nuria Nin dans : "La réoccupation des monuments antiques : l'exemple du théâtre d'Aix-en-Provence" p.633 figure 7)

Figure 195 : plan des Curies de Nîmes et de Feurs (dans Gros 1996 pp. 265-268)

Figure 196 : plan de capitales d'après divers auteurs dans J. Ch ; Arramond, L. L. Boudartchouk , 19977 p. 222.

Figure 197 : Orange. En haut proposition de restitution de la trame urbaine (dessin de J. M. Mignon dans Roumégous 2009 p.108) dessous évocation d'Aurasio (aquarelle de J.-M. Gassend)

Figure 198 : Cavaillon. Dessus plan d'ensemble des structures antiques (SADV) ; dessous évocation du forum de *Cabellio* (Aquarelle J. M. Gassend)



figure 1 plan d'ensemble des structures du centre monumental gallo romain d'Apta Julia

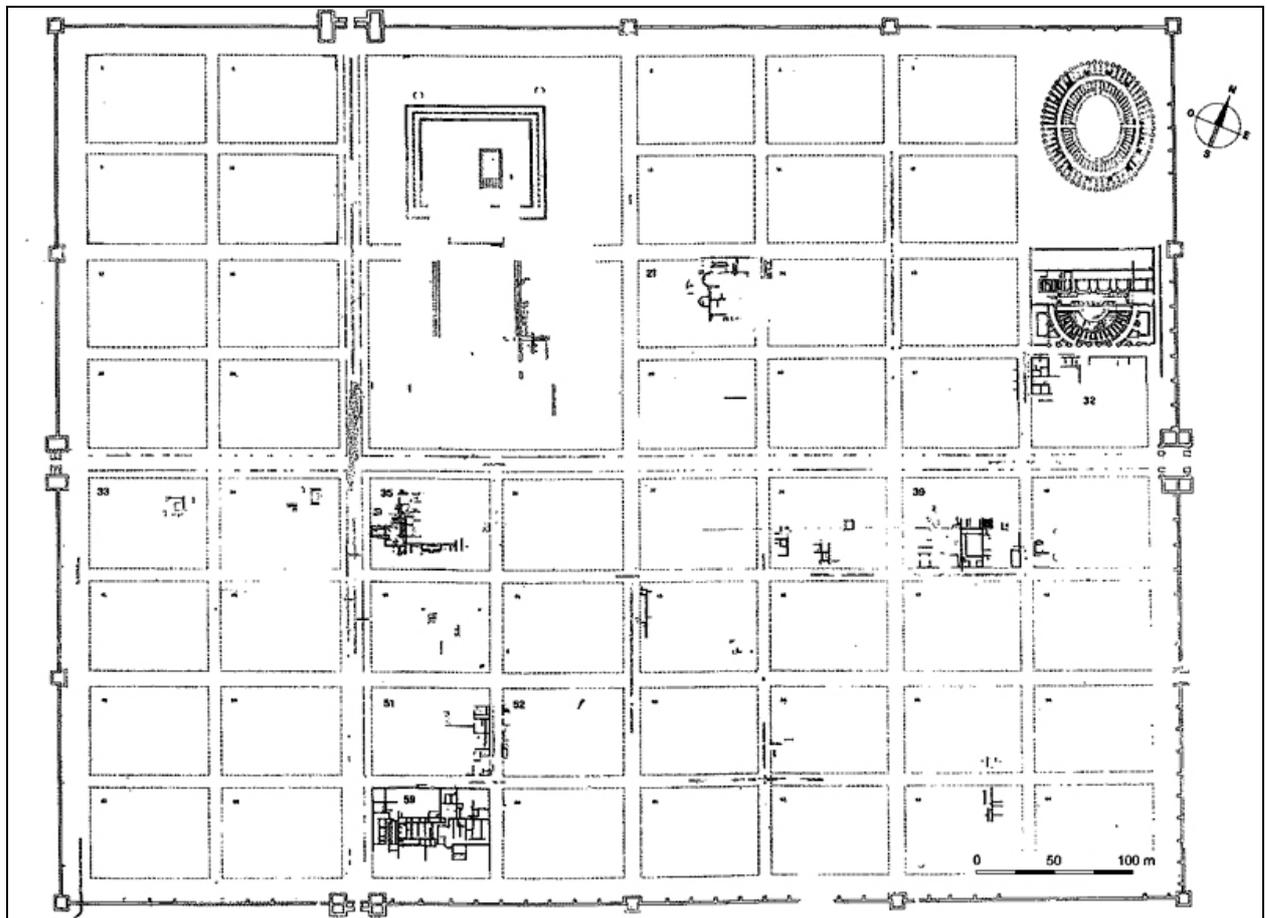


Figure 2 : Plan d'Aoste *intra-muros* au Haut-Empire (Mollo Mezzena 1985)

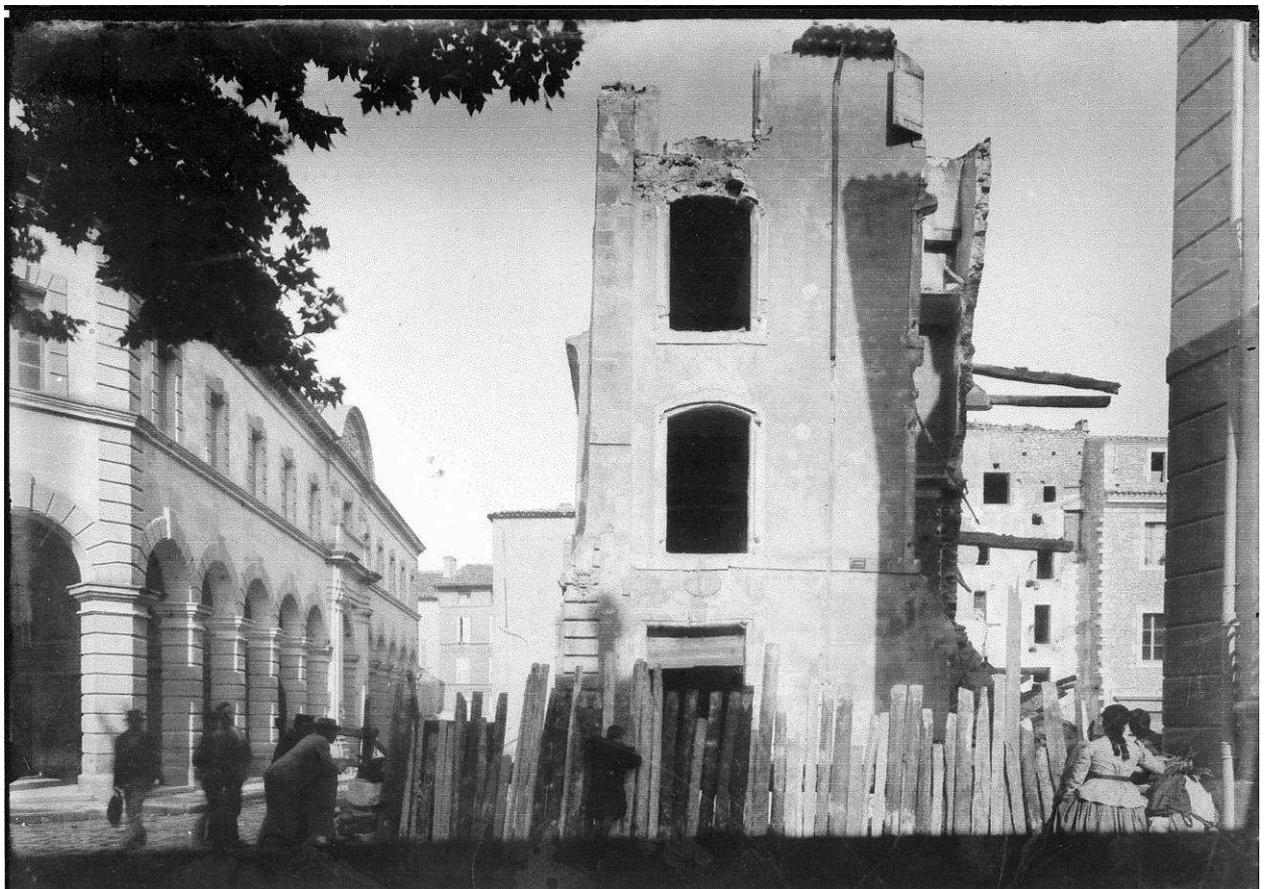


Figure 3 : La destruction de la place Carnot vers 1880. A gauche l'actuelle Médiathèque.
(Collection Serge Clin. Photographie du Docteur Ferry de la Bollone)



Figure 4 : Destruction de la place Carnot. A l'arrière plan le fronton de la médiathèque
(Collection Serge Clin. Photographie du Docteur Ferry de la Bollone)



Figure 5 : Destruction de la place Carnot. Amoncellement d'*opus quadratum*.
(Collection Serge Clin. Photographie du Docteur Ferry de la Bollone)

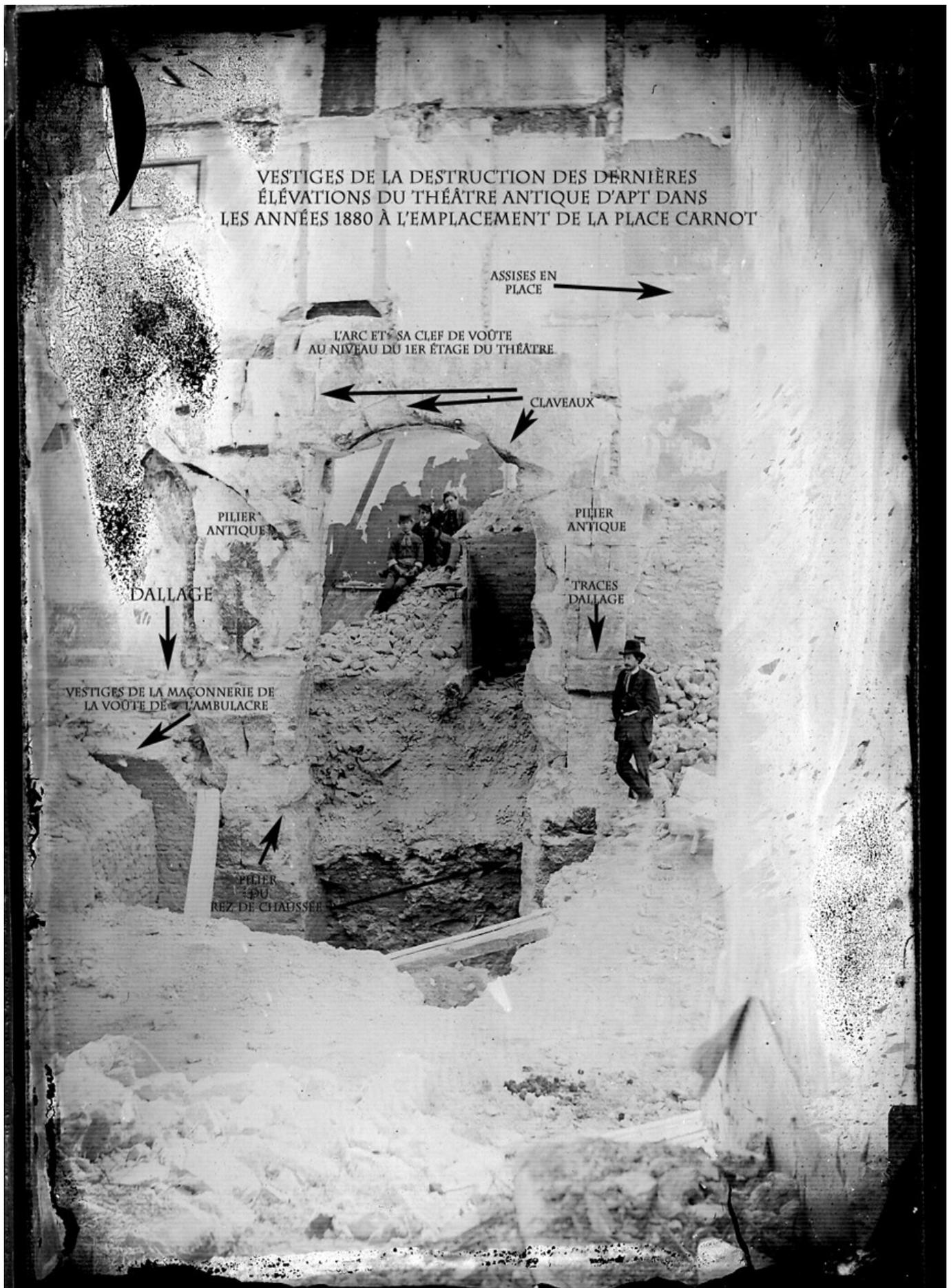


Figure 6 : L'Arc de la place Carnot. Ici au premier étage, avec l'étude de la maçonnerie commentée. (Collection Serge Clin. Photographie du Docteur Ferry de la Bollone)

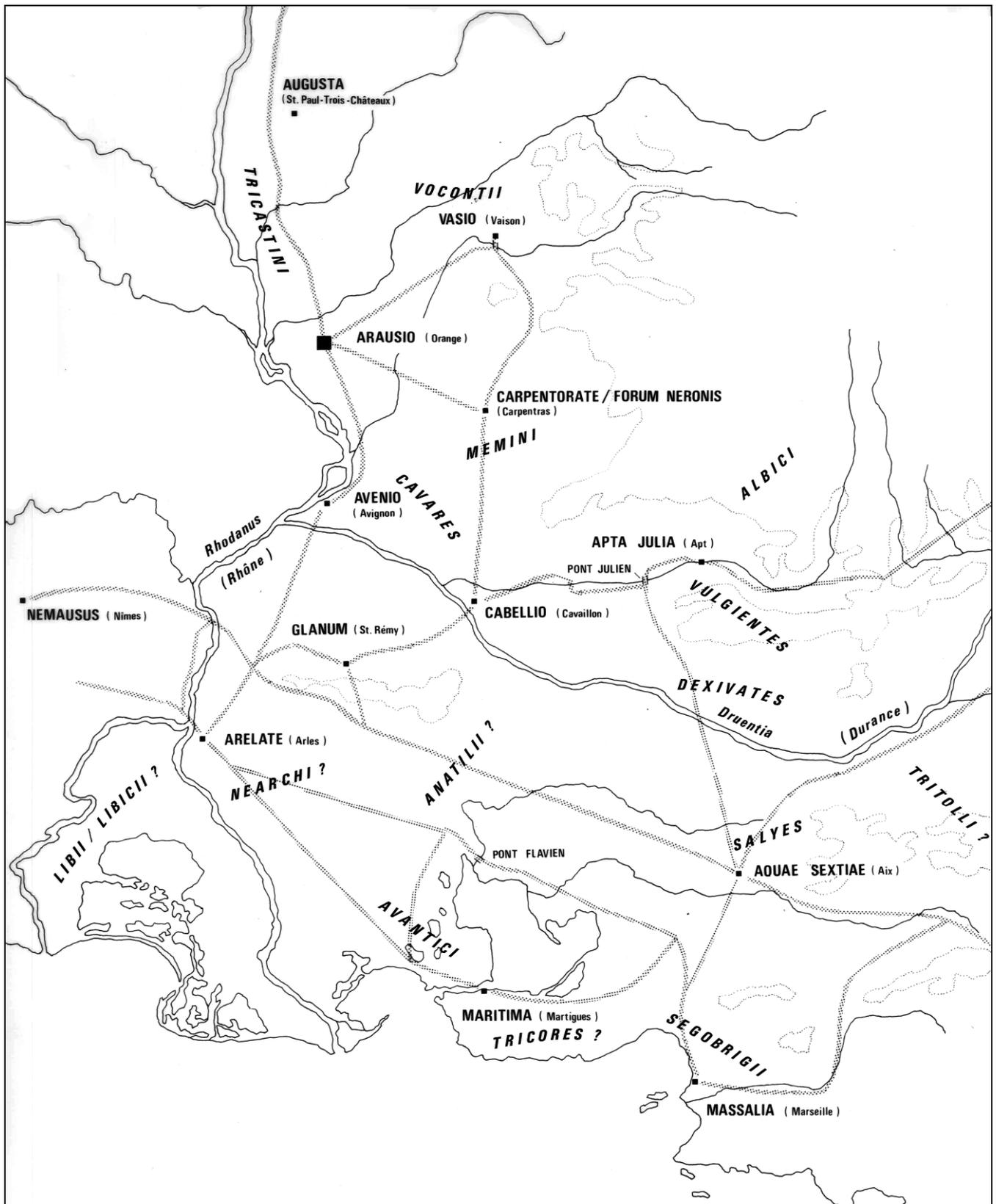


Figure 7 : Carte des peuples du sud-est de la Gaule Narbonnaise.
 (Service d'Archéologie du Département de Vaucluse 2012)



Figure 8 : Apt. Plan d'ensemble des structures du théâtre antique (topographie F. Chardon , P. De Michèle infographie P. De Michèle 2012)

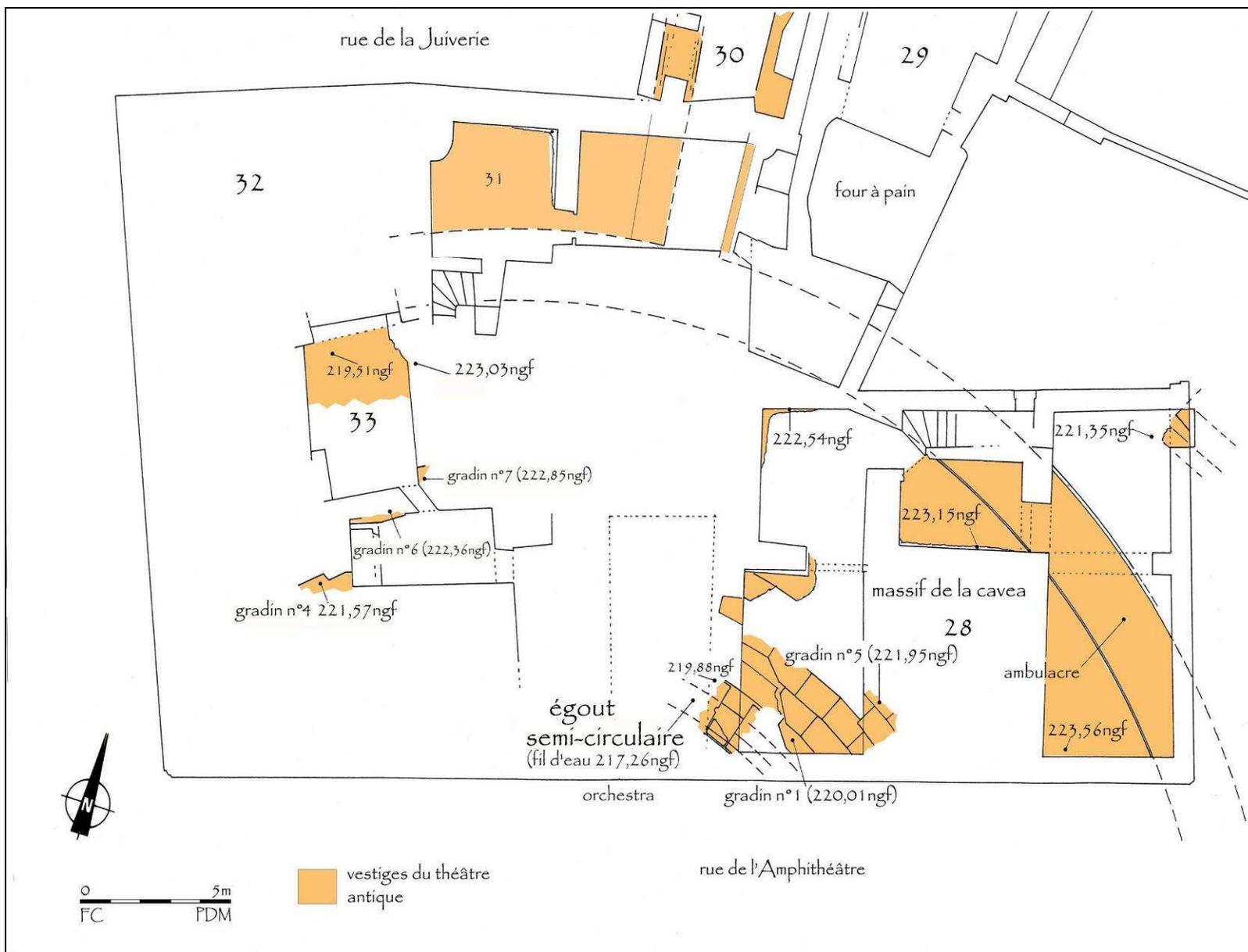


Figure 9 : Apt. Parcelles AV28 et 33. Le secteur Wideandale-musée archéologique (topographie F. Chardon, P. De Michèle infographie P. De Michèle 2012)



Figure 10 : Apt. Parcelle AV28. Musée archéologique, gradins n°1 (marche-pied), 2, 3, 4, 5 (Cliché P. De Michèle 2012)



Figure 11 : Apt. Parcelle AV28. Musée archéologique, l'engravure du *baltheus*, l'égout semi-circulaire, son avaloir (Cliché P. De Michèle 2012)



Figure 12 : Apt. Parcelle AV28. Musée archéologique, l'ambulacre
(Cliché P. De Michèle 2012)



Figure 13 : Apt. Parcelle AV28. Musée archéologique, le massif de la cavea, la *cavea*
(Cliché P. De Michèle 2012)

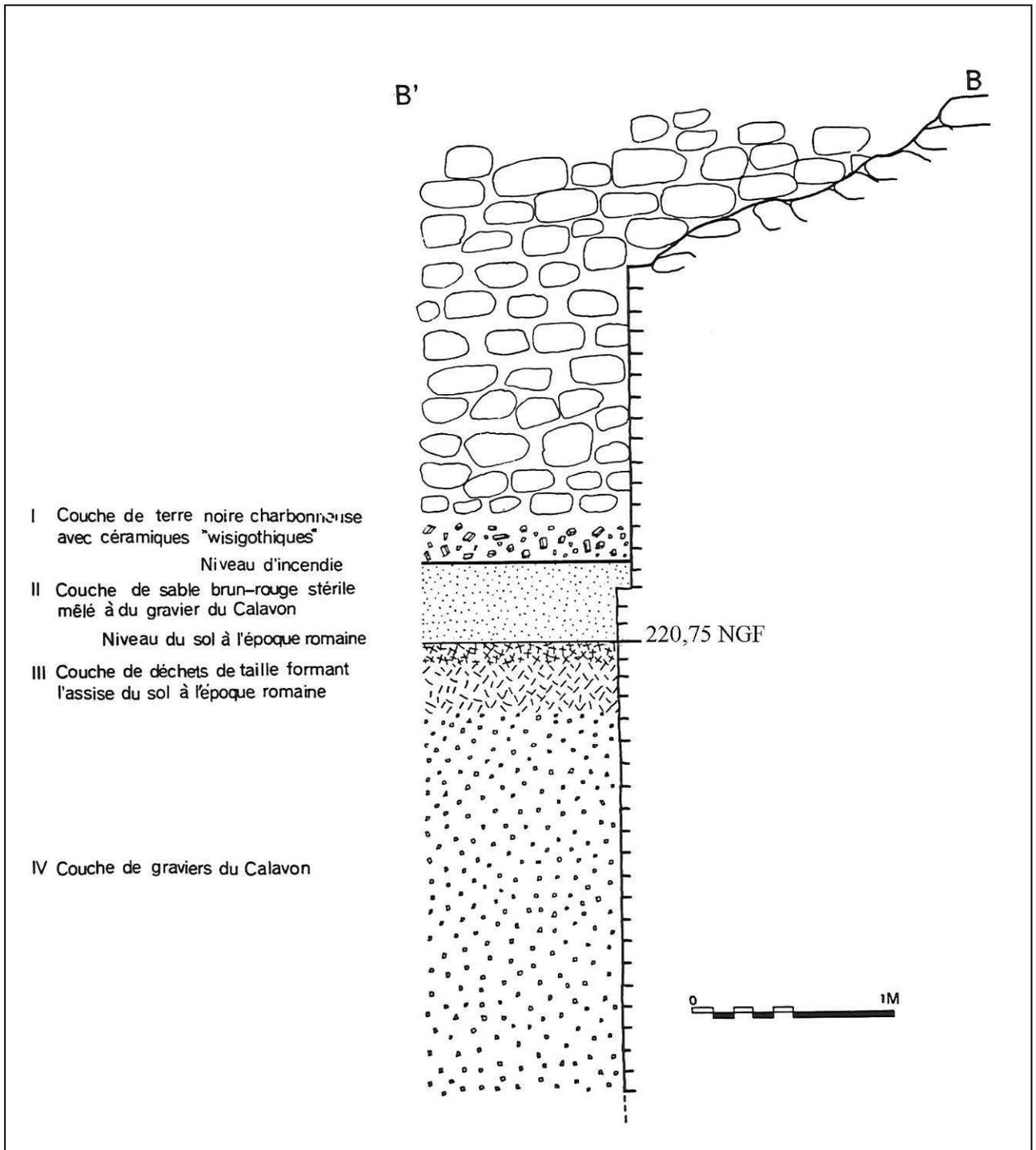


Figure 14 : Apt. Parcelle AV28. Musée archéologique. Coupe stratigraphique de l'*ambulacre* interne (relevé A. Dumoulin) (Barrauol, Dumoulin, 1968, p.187)



Figure 15 : Apt. AV33. Cave Wideandale, le gradin n°6 (Cliché P. De Michèle 2012)



Figure 16a : Apt. AV33. Cave Wideandale, le gradin n°7 (Cliché P. De Michèle 2012)



Figure 16b : Apt. Parcelle AV33. Cave Wideandale, le gradin n°4 (Cliché P. De Michèle 2012)

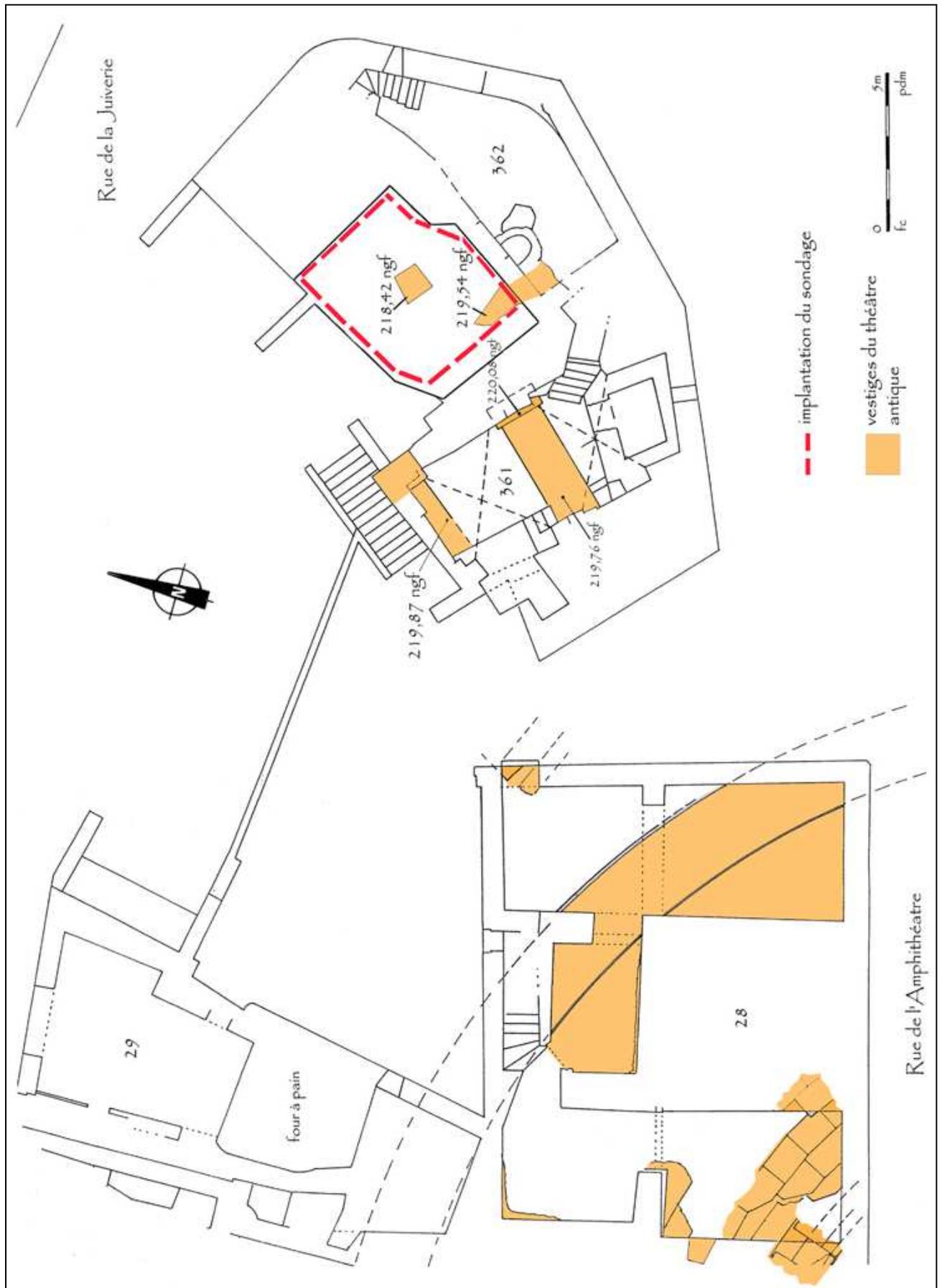


Figure 17 : Apt. AV24, 361, 362. Plan d'ensemble des structures antiques.
 (Relevé topographique F. Chardon, P. De Michèle ; Infographie P. De Michèle)



Figure 18 : Apt. Parcelle AV361. L'articulation du mur antique (MR4) avec le piler d'extrémité et les structures modernes de la cave (cliché P. de Michèle 2012).



Figure 19 : Apt. Parcelle AV361. L'articulation du mur antique (MR3) avec le piler d'extrémité et les structures modernes de la cave (cliché P. de Michèle 2012).

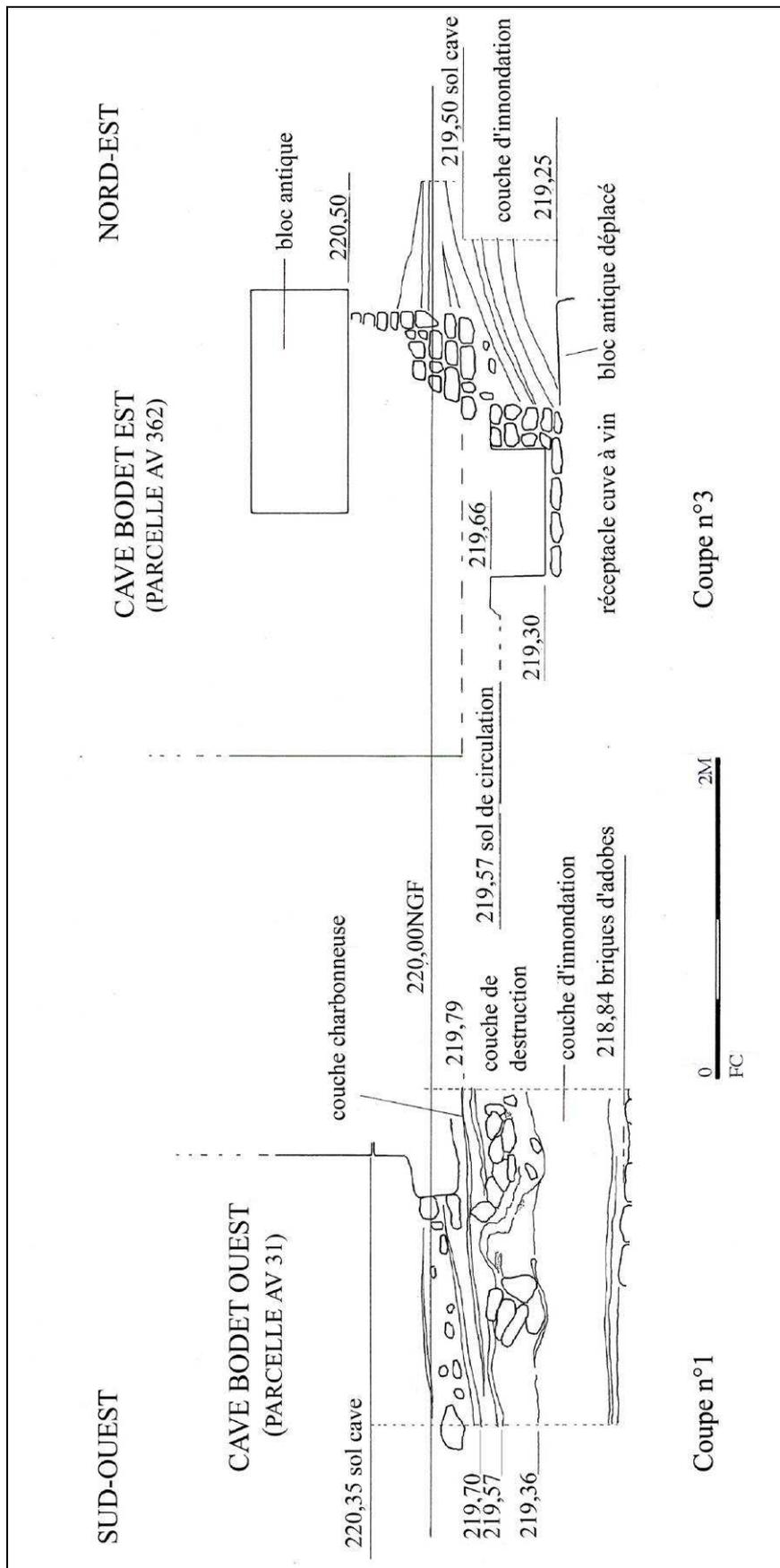


Figure 20 : Apt. Parcelles AV24, 361, 362. Coupes stratigraphiques des niveaux des (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)



Figure 21 : Apt. Parcelle AV361. Le niveau de sol et les adobes (cliché P. de Michèle 2012)

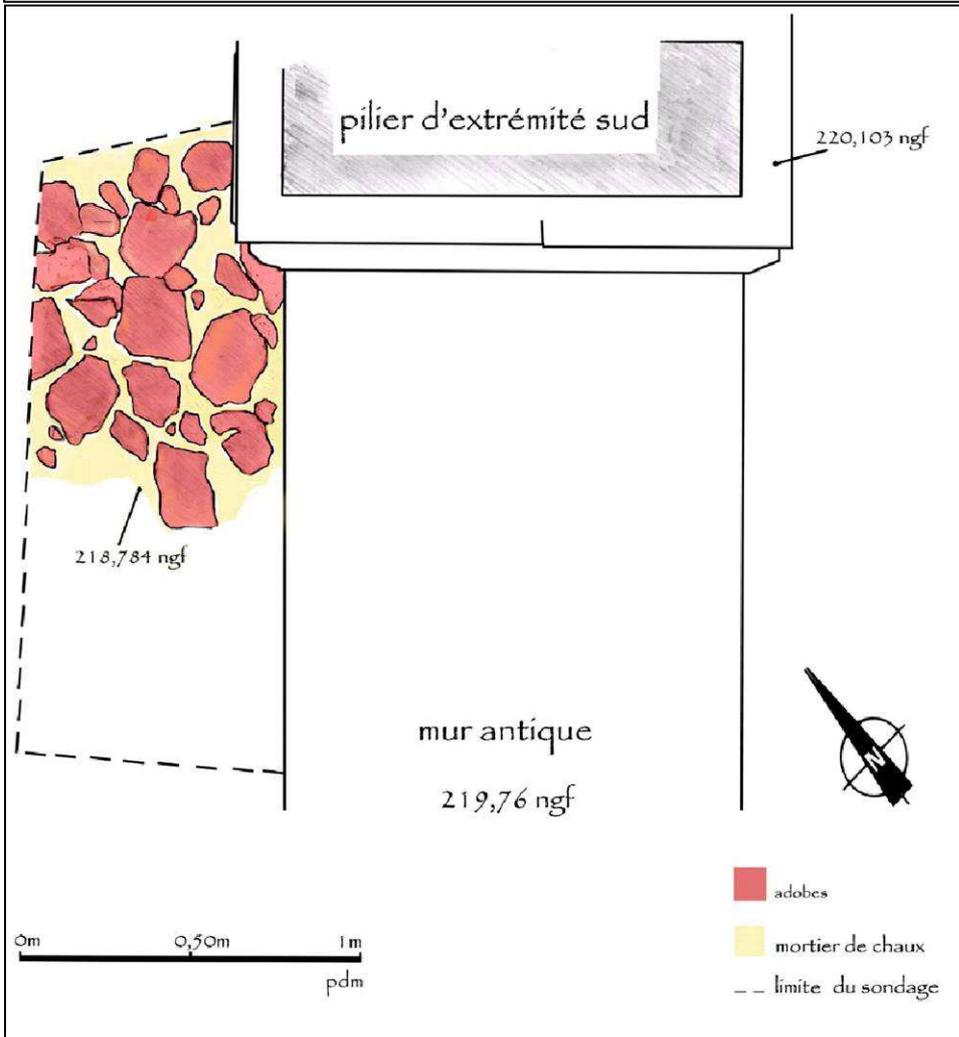


Figure 22 : Apt. Parcelle AV361. Relevé du niveau de sol et des adobes (P. de Michèle 2012)



Figure 23 : Apt. Parcelle AV361. Le pilier en cours de dégagement (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 24 : Apt. Parcelle AV361. Le pilier en connexion (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 25 : Apt. Parcelle AV361. Le pilier aujourd'hui (cliché P. de Michèle 2012)

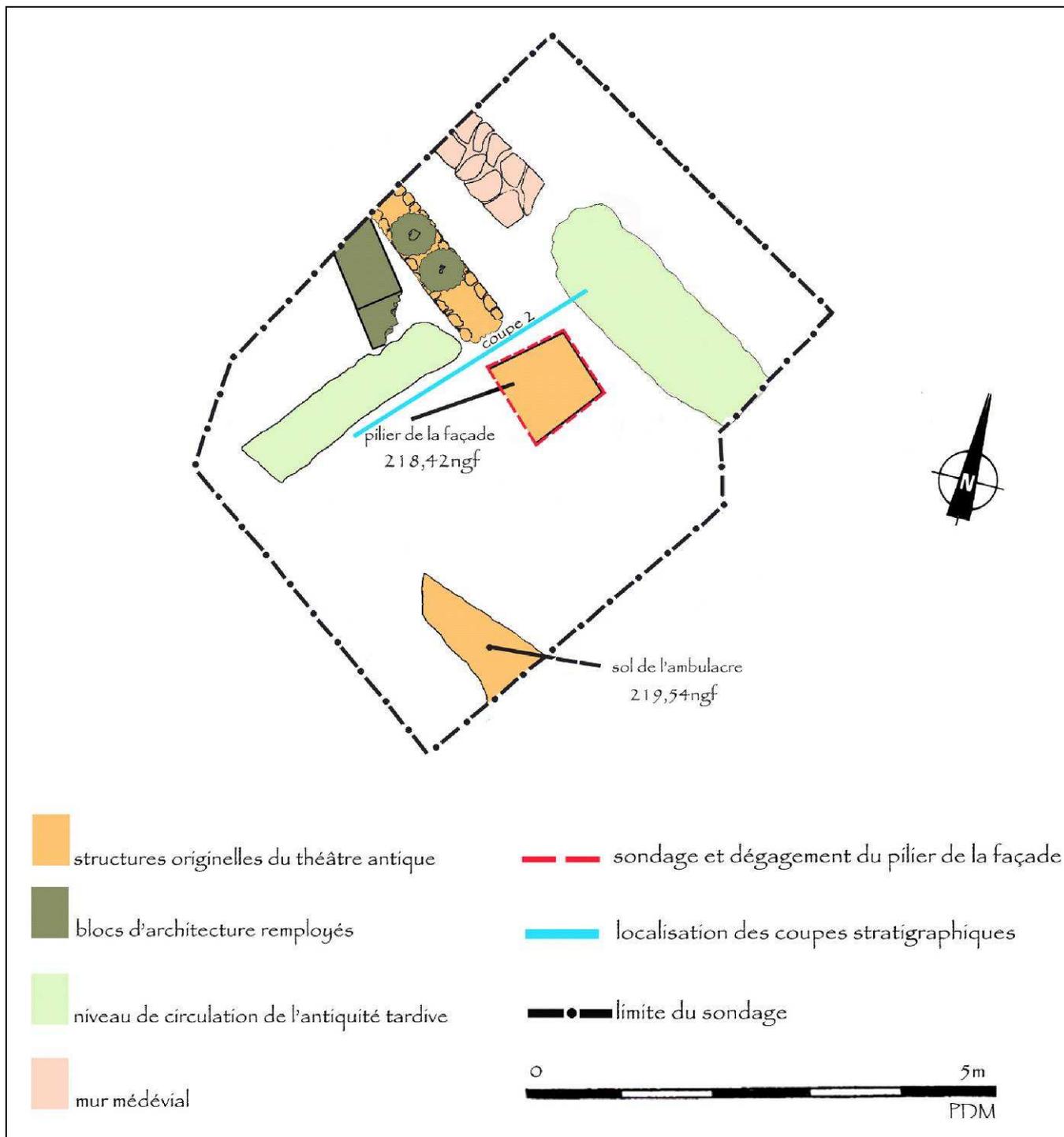


Figure 26 : Apt. Parcelle AV24. Relevé topographique du sondage (topographie P. De Michèle 2012)

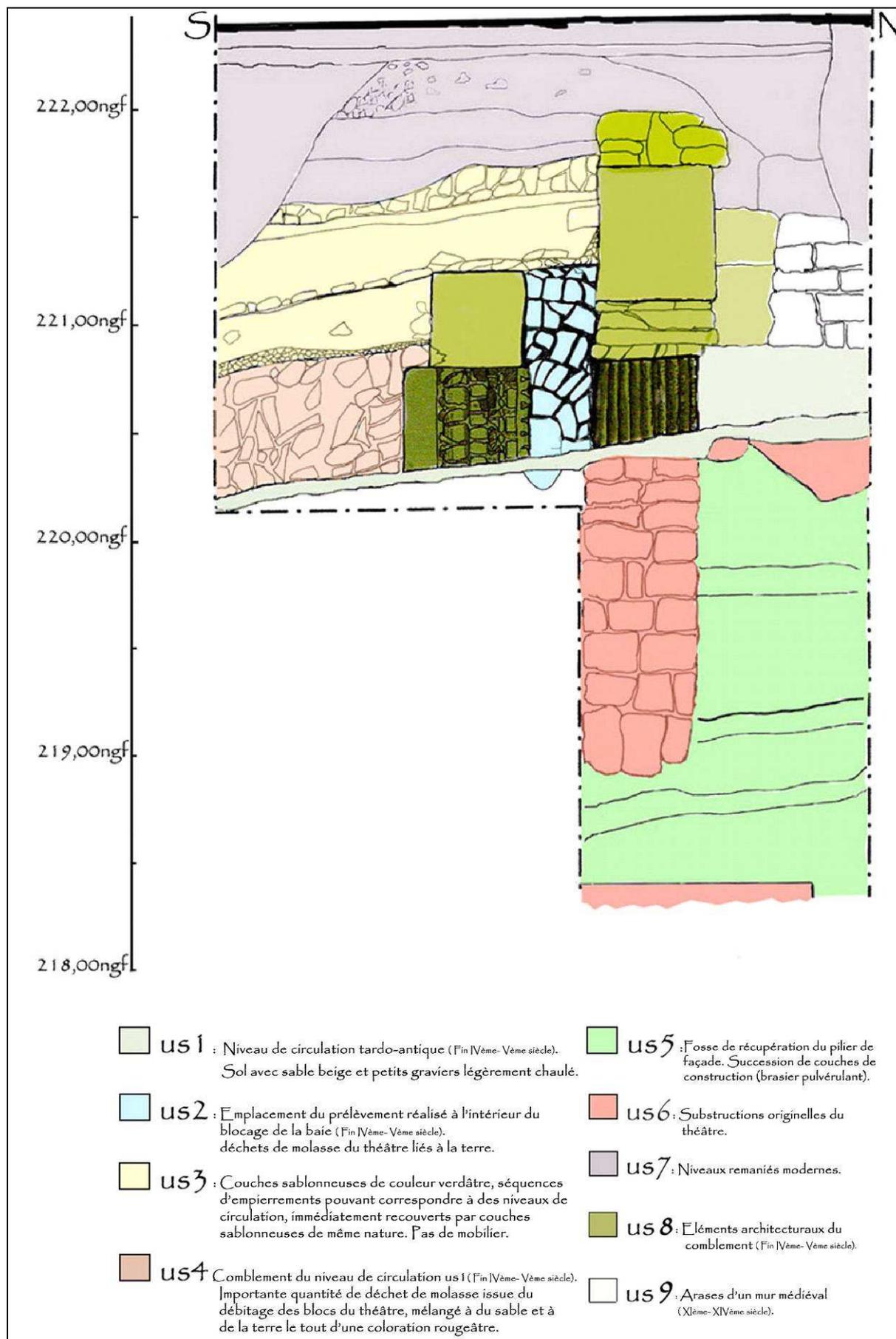


Figure 27 : Apt. Parcelle AV24. Coupe stratigraphique nord sud n°2 du sondage (dessin relevé P. De Michèle 2012)



Figure 28 : Apt. Parcelle AV24. Articulation du pilier avec les éléments architecturaux à l'intérieur du sondage (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 29 : Apt. Parcelle AV24. L'aménagement tardo antique de l'obturation de la baie en cours de dégagement (cliché P. de Michèle 2012)

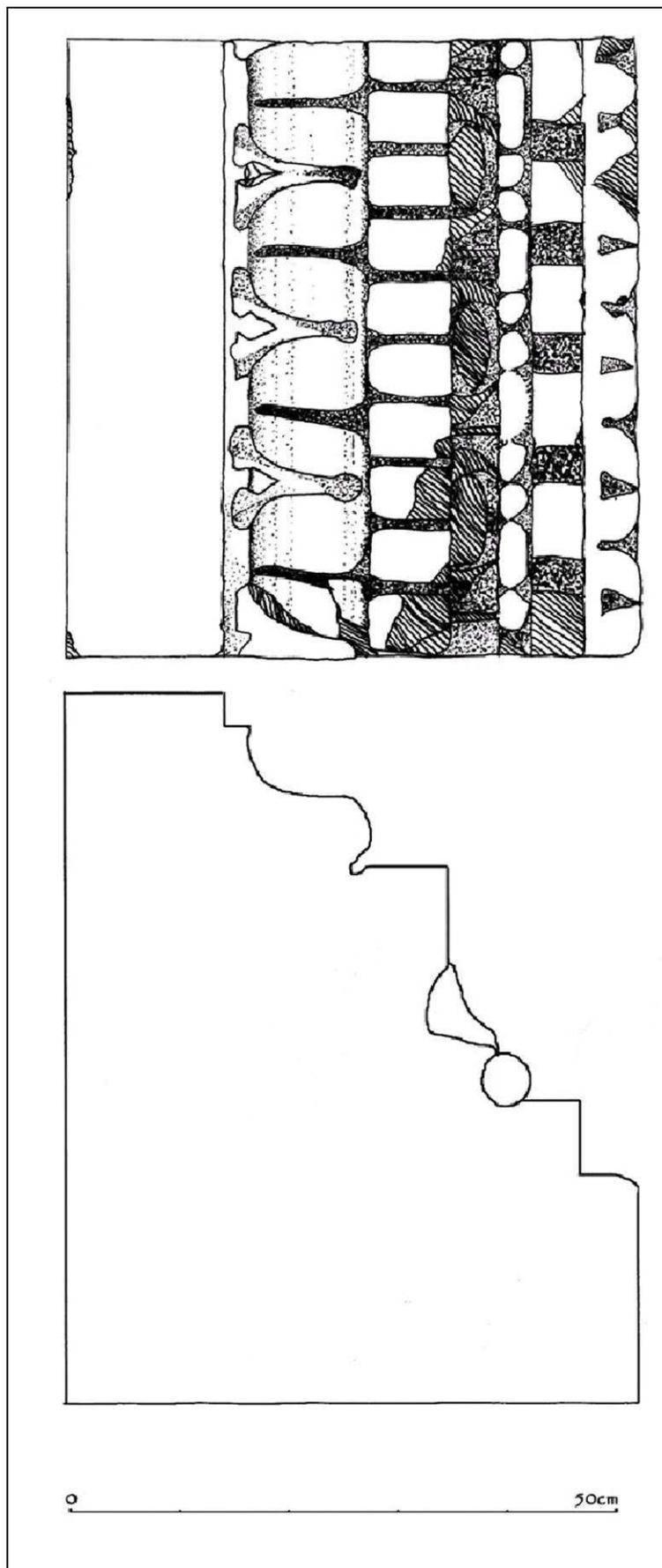


Figure 30 : Apt. Parcelle AV24. Relevé de la corniche (dessin P. de Michèle 2012)



Figure 31 : Apt. Parcelle AV24. L'assise de fondation du pilier de la façade et les vestiges des divers éléments de construction (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 32 : Apt. Les caves de la rue Juiverie (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)



Figure 33 : Apt. Parcelle AV30. Le mur occidental (MR1), et le détail de son articulation avec le mur médiéval (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)



Figure 34 : Apt. Parcelle AV30. Le mur oriental (MR2), et le détail de son intégration dans la chemisage d'un puits (cliché P. de Michèle 2012)

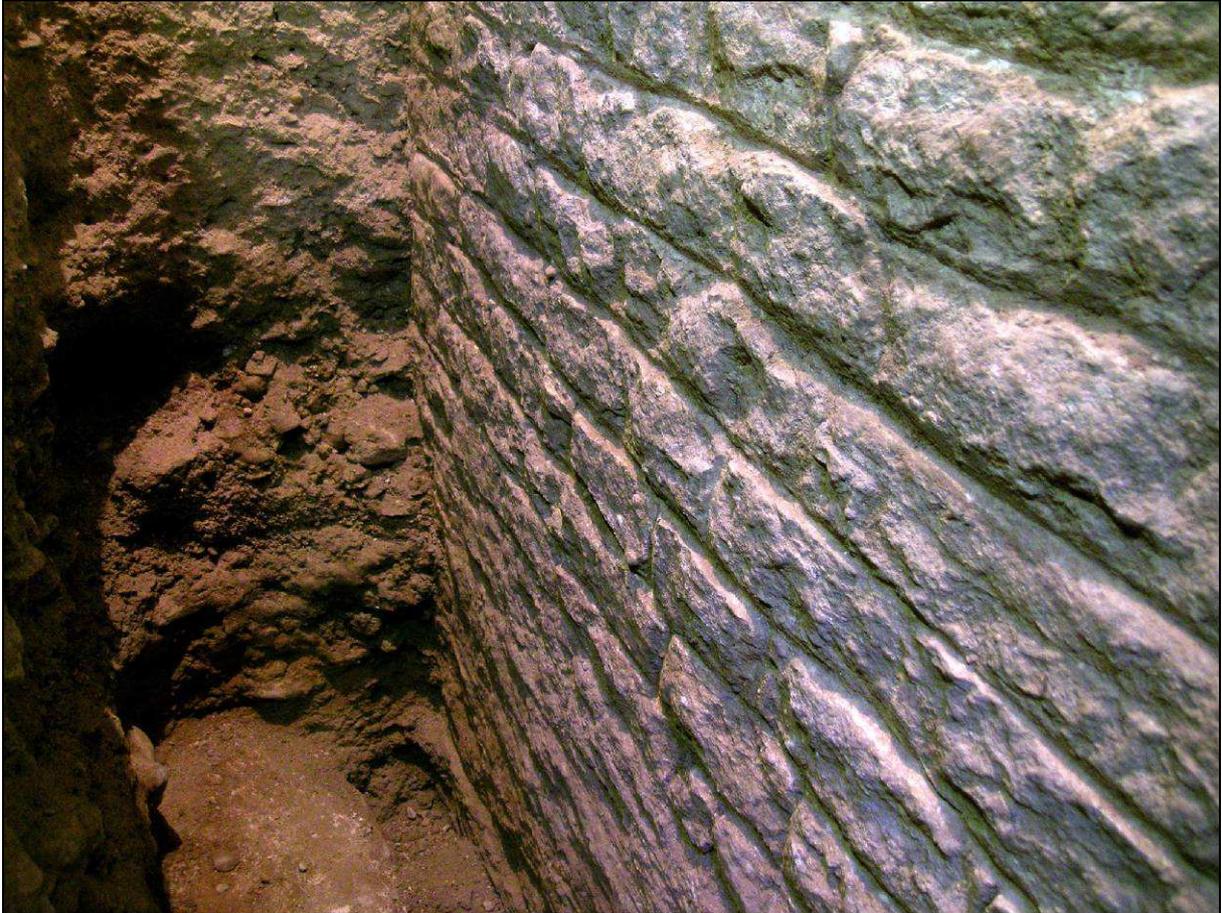


Figure 35 : Apt. Parcelle AV30. Le mur oriental (MR2), et le détail de son parement souligné au fer (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 36 : Apt. Parcelle AV30. Fragment dégagé de la platée à la base du mur oriental (MR2) (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 37 : Apt. Parcelle AV31. En haut l'espace de cave dans son état originel, dessous le dégagement en cours de MR2 (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 38 : Apt. Parcelle AV31. Les deux murs rayonnants MR1 et MR2 dégagés et le parement nord du massif (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 39 : Apt. Parcelle AV31. L'arase nord de l'ambulacre (cliché P. de Michèle 2012)

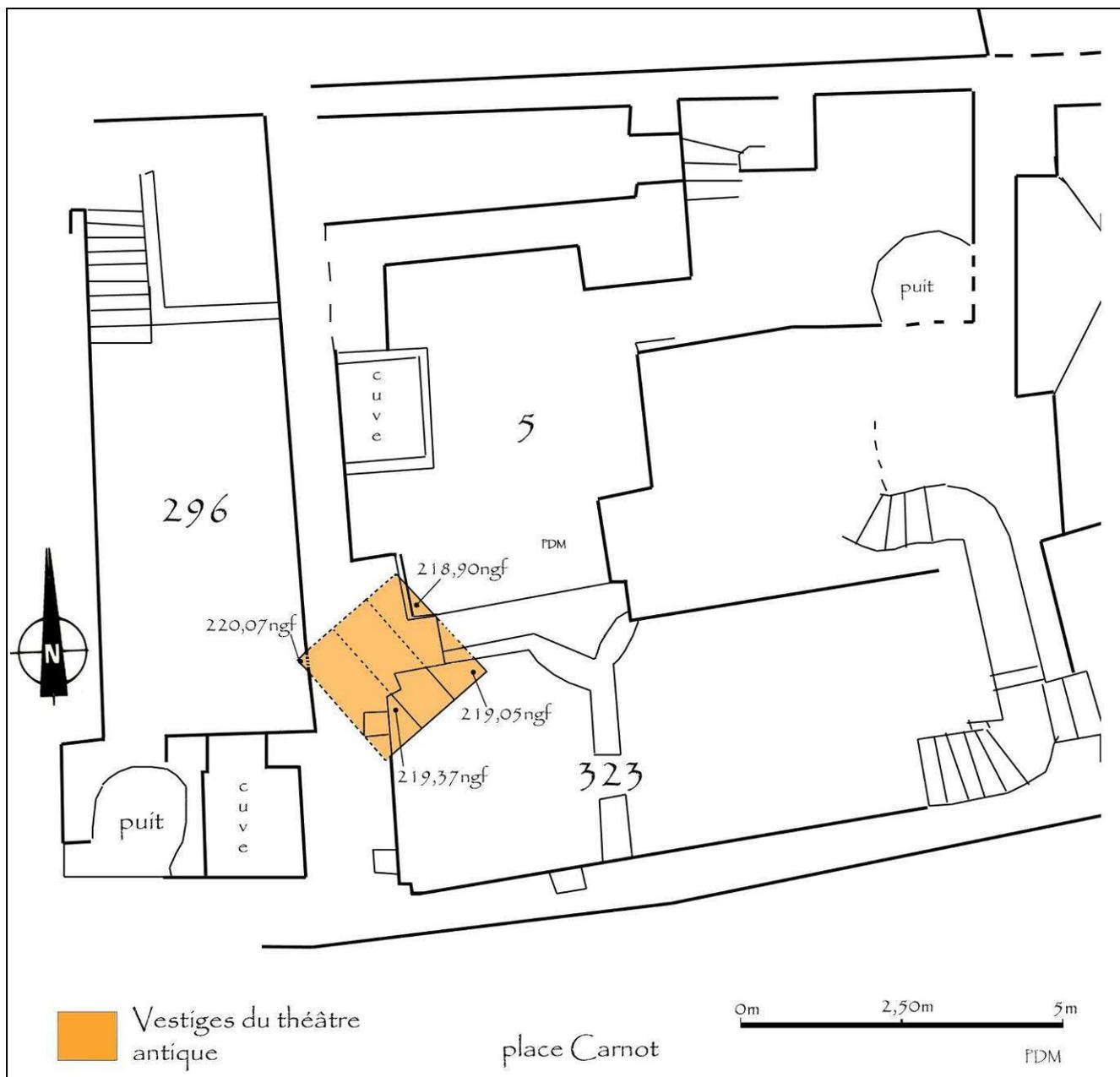


Figure 40 : Apt. Parcelle AV296, 323 et 5. Le pilier de façade (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)



Figure 41 : Apt. Parcelle AV296. L'angle ouest du pilier de façade (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)



Figure 42 : Apt. Parcelle AV5. Un segment du pilier de façade (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

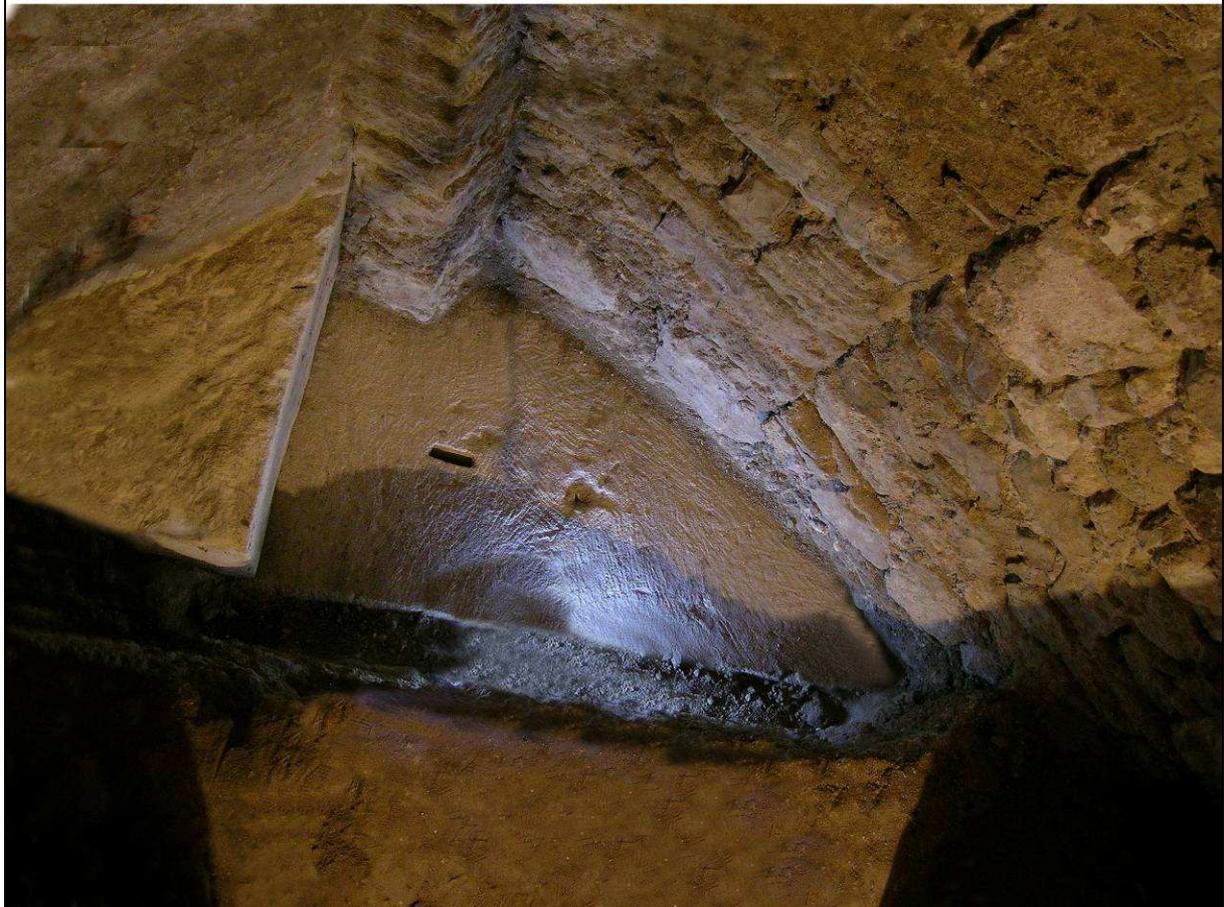


Figure 43 : Apt. Parcelle AV323. Le segment sud du pilier de façade (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

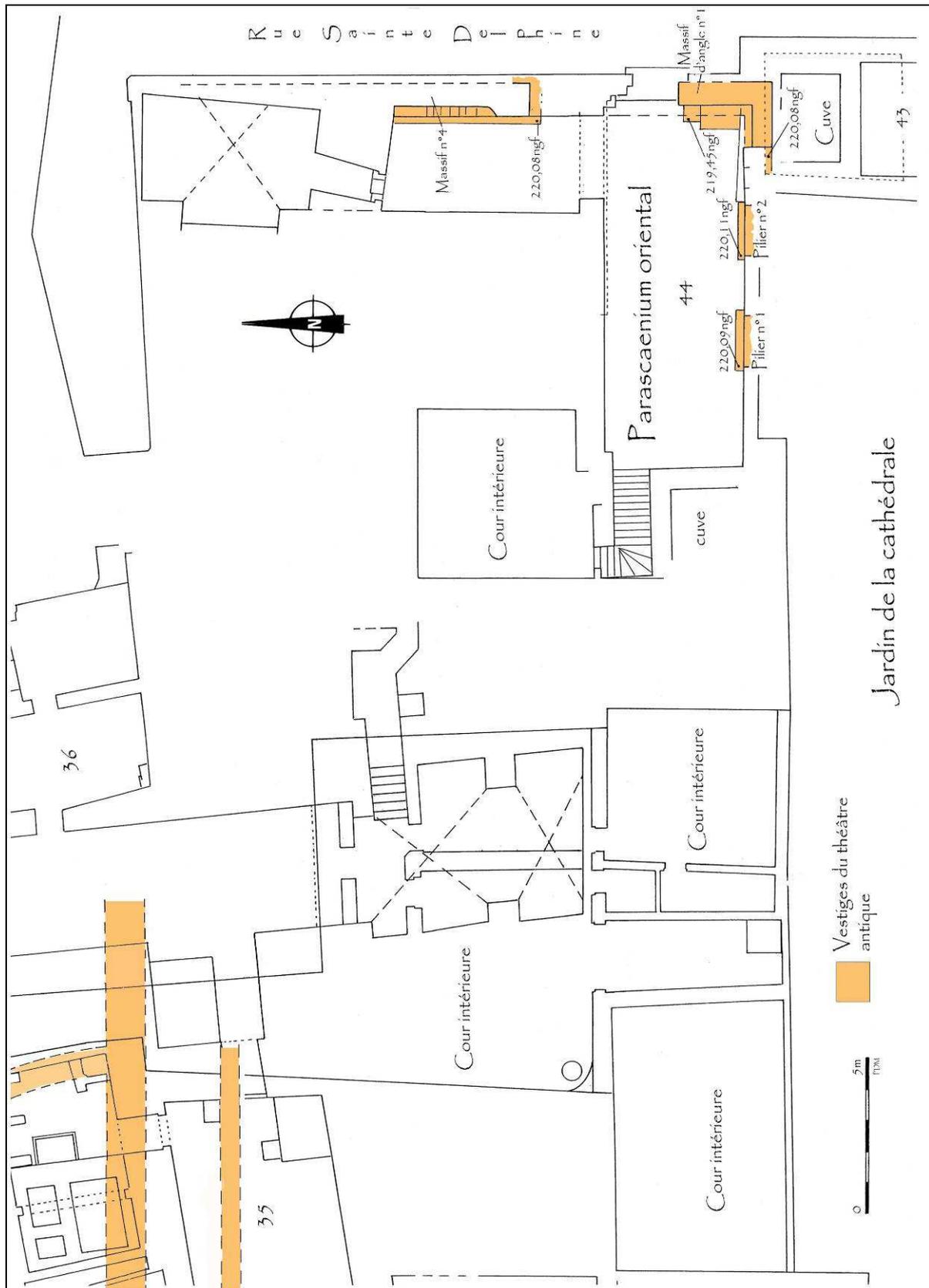


Figure 45 : Apt. AV44. Plan d'ensemble des structures du *parascenium* (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

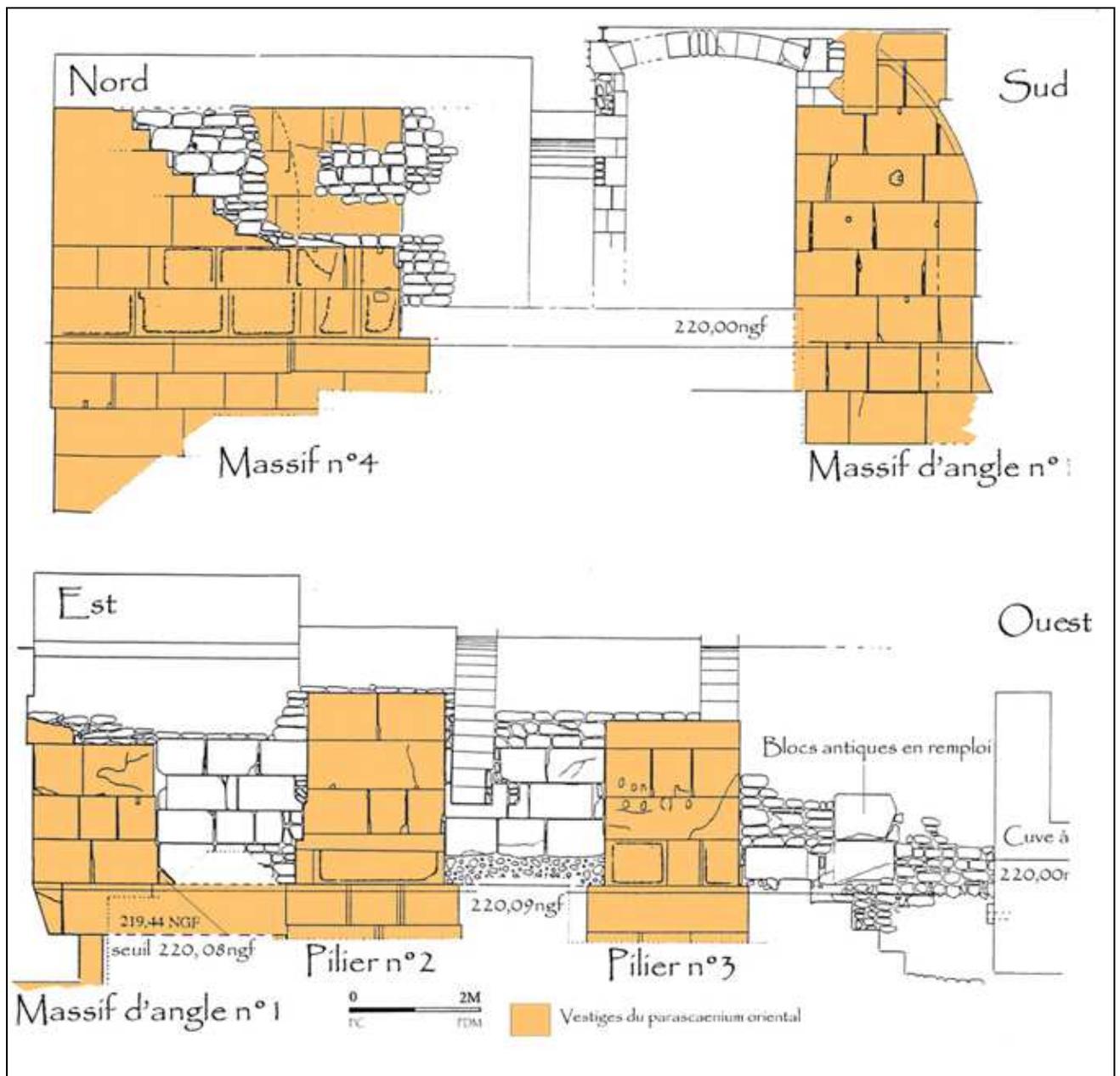


Figure 46 : Apt. AV44. Relevé des élévations des structures du *parascaenium* (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)



Figure 47 : Apt. AV44. Le massif n°4 du *parascaenium* vu vers le nord le piédroit de la porte et sa semelle (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 48 : Apt. AV44. L'escalier tardo antique taillé dans l'épaisseur du massif n°4 (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 49 : Apt. AV44. Le massif d'angle n°1 (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 50 : Apt. AV44. Les fondations du massif d'angle n°1 (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 51 : Apt. AV44. Les deux piliers et le massif d'angle n°1 (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 52 : Apt. AV44. Le pilier n°2 (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 53 : Apt. AV44. Le pilier n°3 (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 54 : Apt. AV44. Les marques et coordonnées gravées sur la semelle de fondation du pilier n°3
(cliché P. de Michèle 2012)

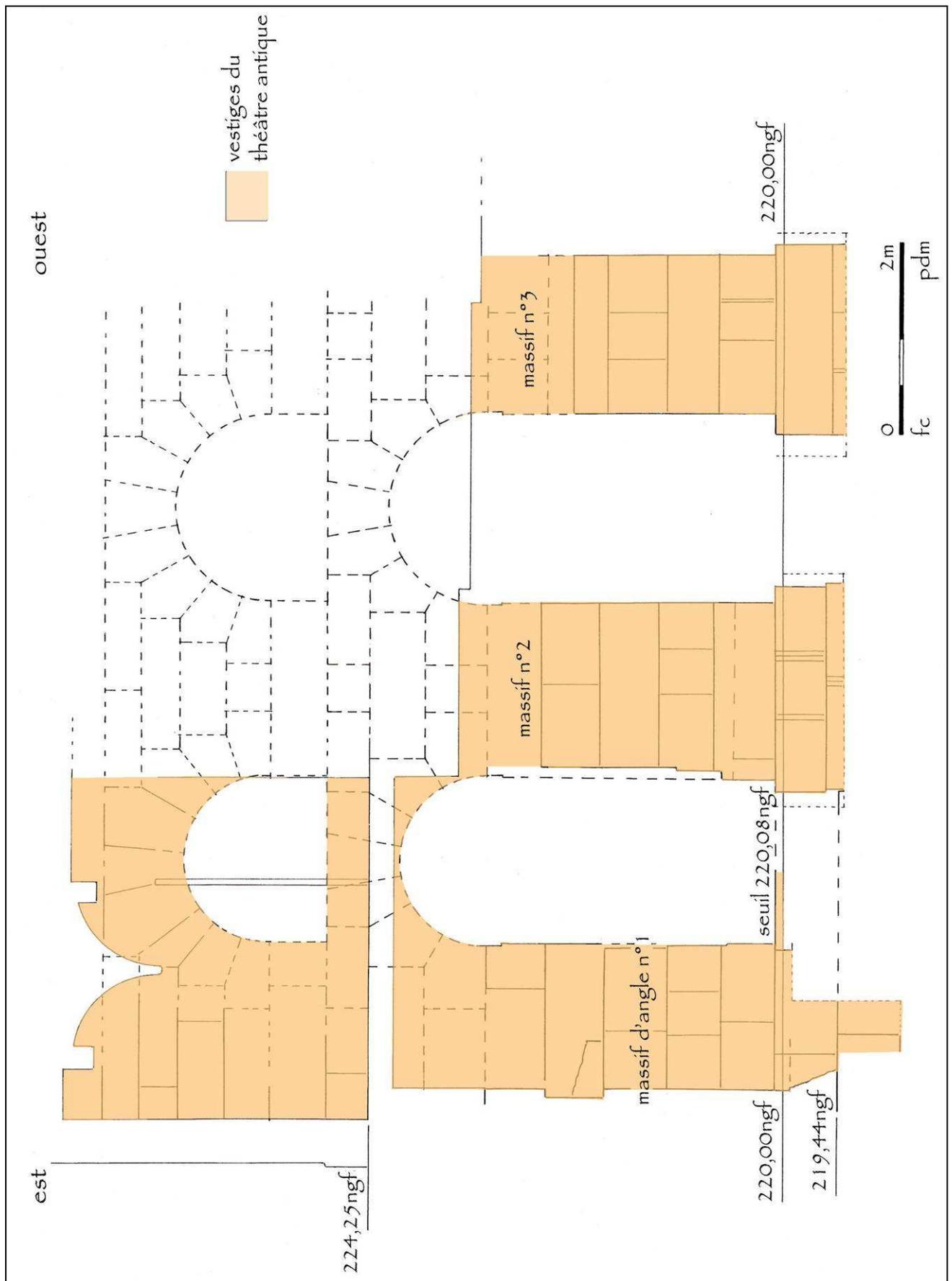


Figure 55 : Apt. AV44. Relevé et restitution de l'élévation du *parascaenium* (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

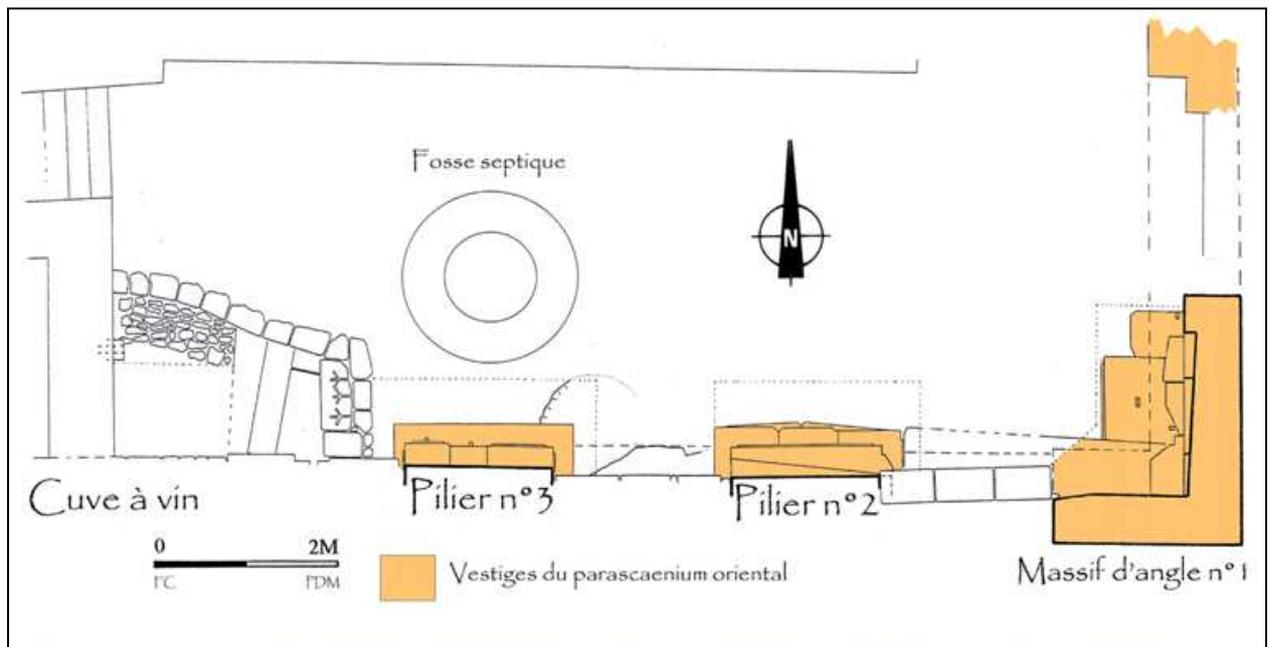


Figure 56 : Apt. AV43. L'angle du *parascaenium* (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

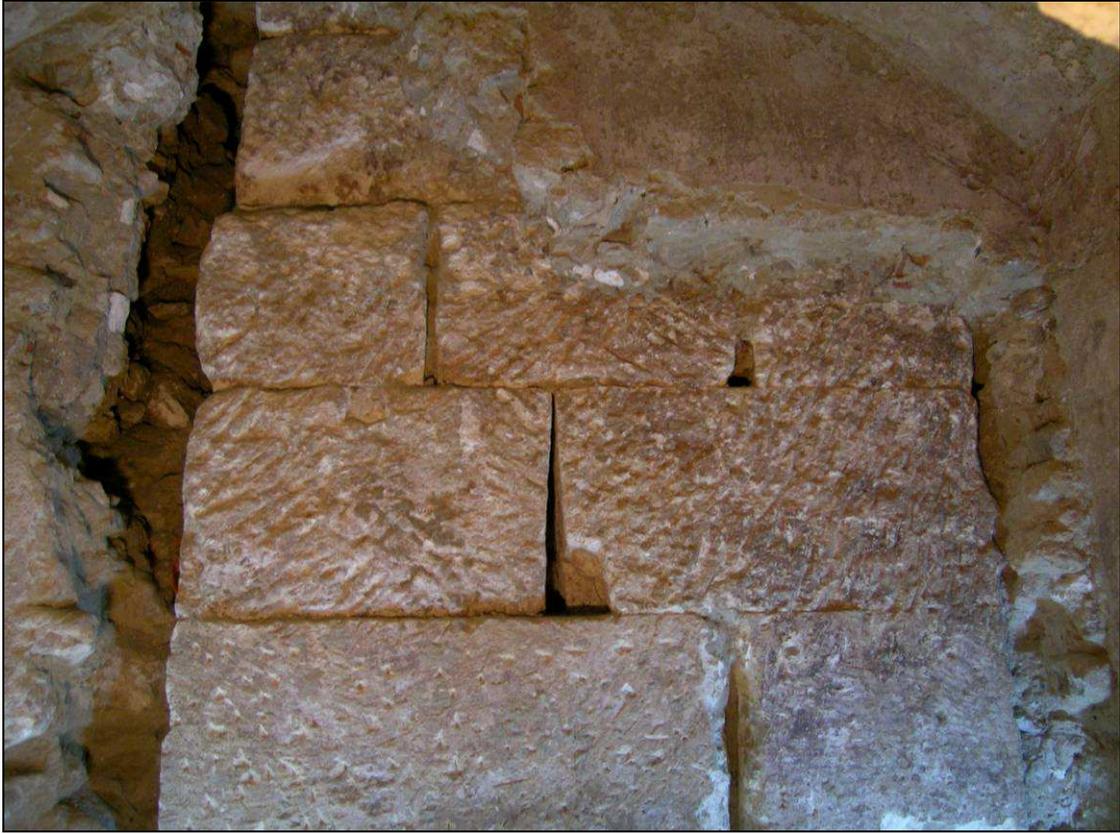


Figure 57 : Apt. AV43. L'élévation du mur de façade et l'angle du *parascaenium* (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 58 : Apt. AV43. Le piédroit, le seuil et sa porte (cliché P. de Michèle 2012)

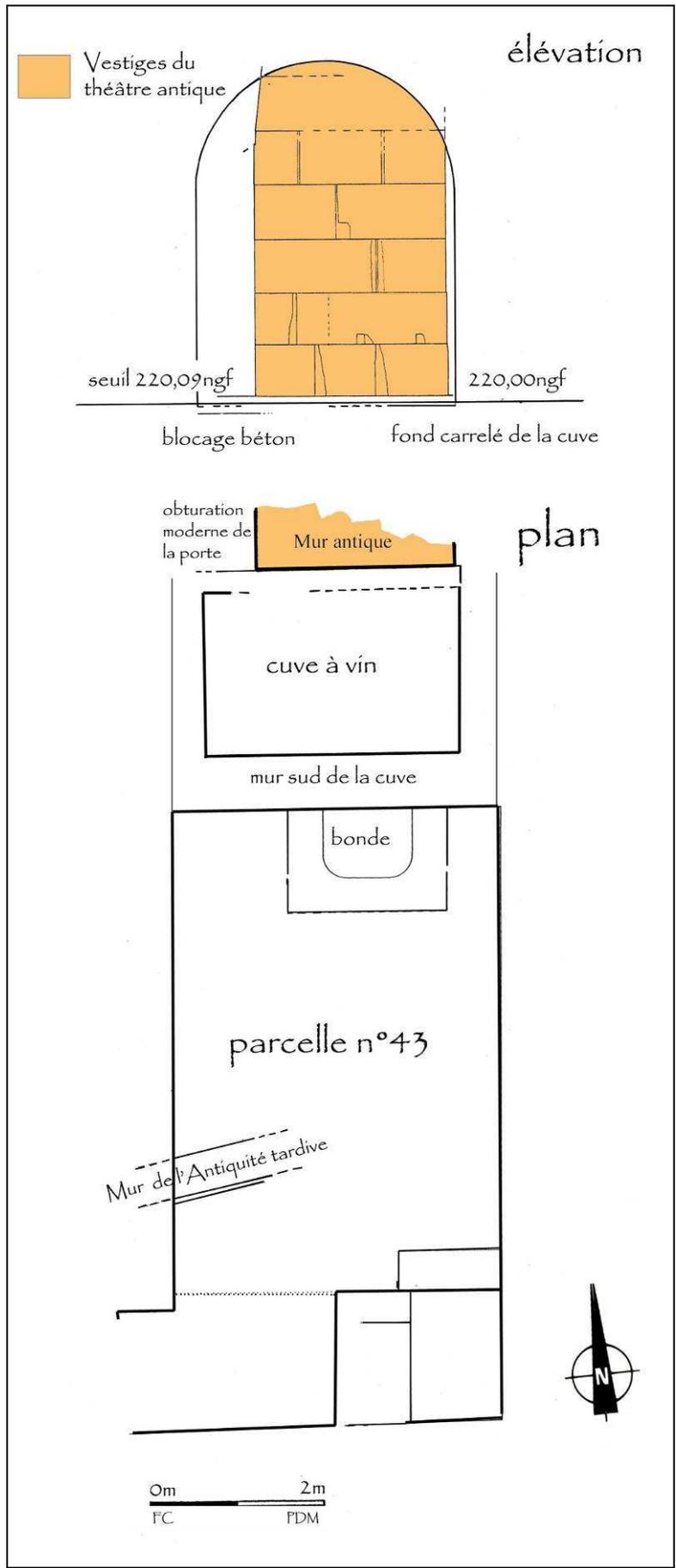


Figure 59 : Apt. AV43. Plan et coupe du mur de façade du *parascaenium* (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)

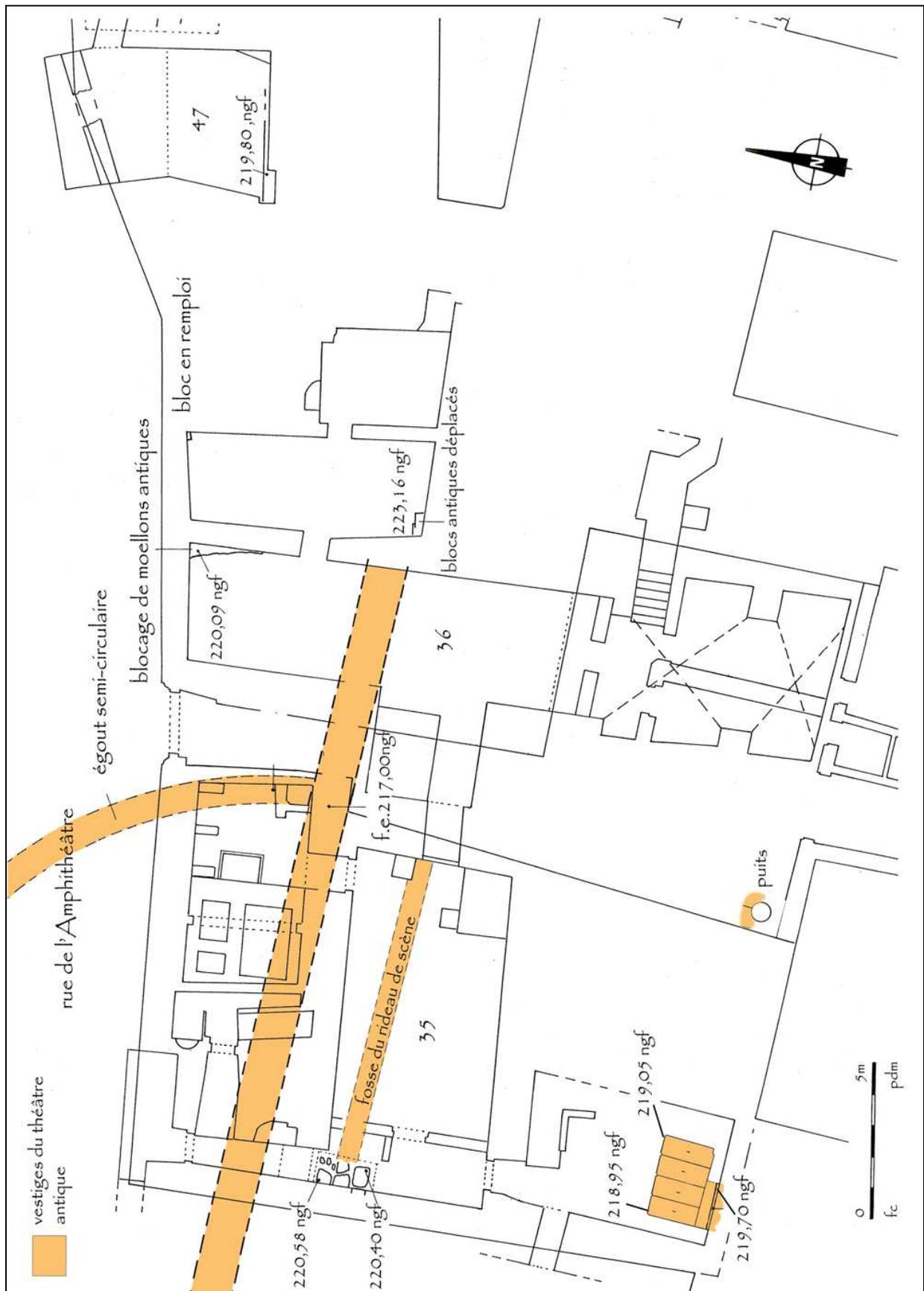


Figure 60 : Apt. AV35 et 36. Plan d'ensemble des structures de la scène (Relevés F. Chardon, P. de Michèle 2012)



Figure 61 : Apt. AV36. La chemise du puits (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 62 : Apt. AV36. Les structures architecturales antiques bûchées intégrées dans la chemise du puits (cliché P. de Michèle 2012)

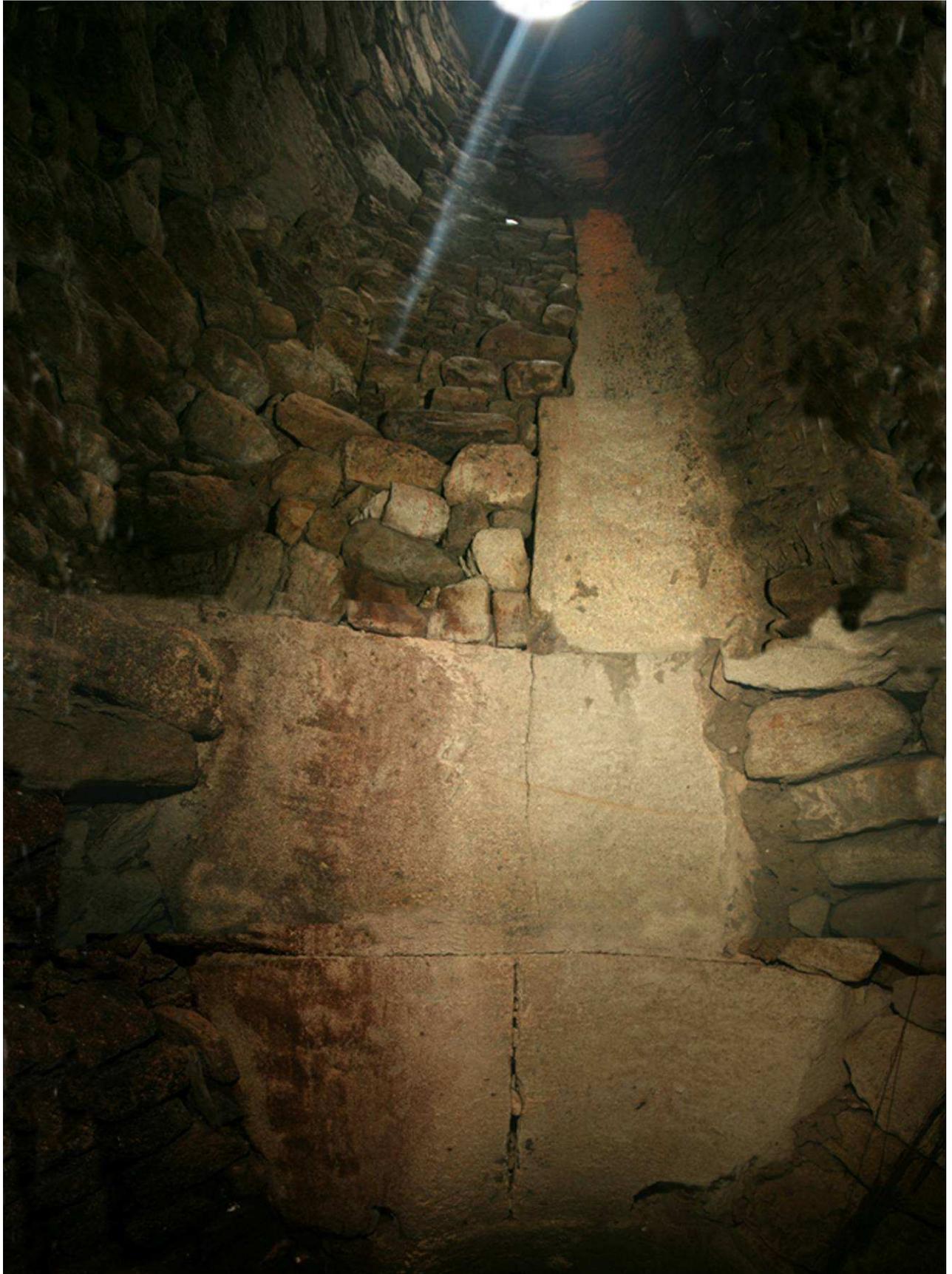


Figure 63 : Apt. AV36. Détails des structures. Les assises de fondation du *frons scaenae* (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 64 : Apt. AV36. Détails des élévations du *frons scaenae* (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 65 : Apt. AV35. L'égout semi circulaire (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 66 : Apt. AV35. Lindeau ouvragé entre les deux égouts (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 67 : Apt. AV35. le grand collecteur vu vers l'ouest (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 68 : Apt. AV35. La fosse du rideau de scène lors de sa découverte (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 69 : Apt. AV35. Les blocs de réception des structures mécaniques de la fosse (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 70 : Apt. AV35. La face méridionale des *hypocausta* (cliché P. de Michèle 2012)

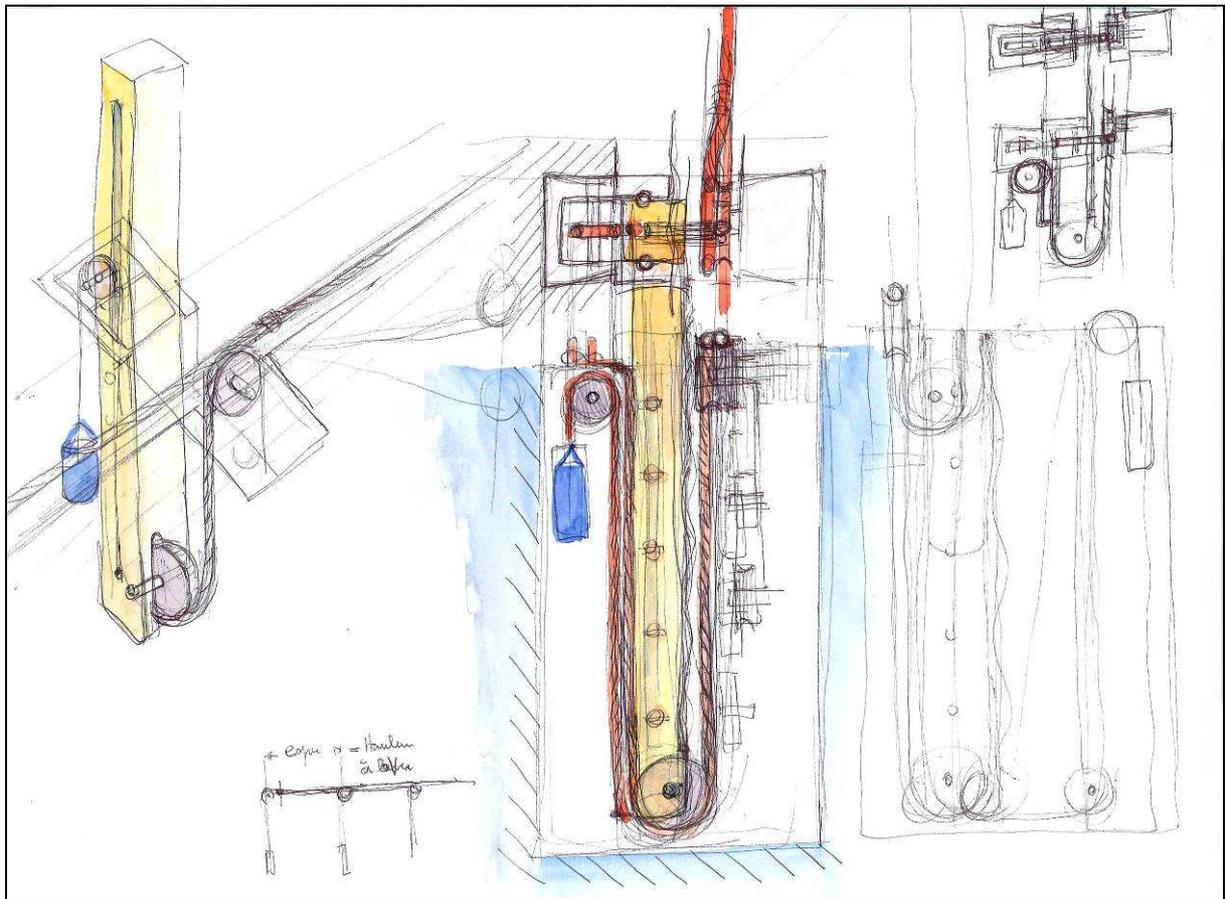


Figure 71 : Apt. AV35. Proposition de restitution du fonctionnement de la fosse du rideau (Aquarelle J.-M. Gassend IRAA/CNRS)

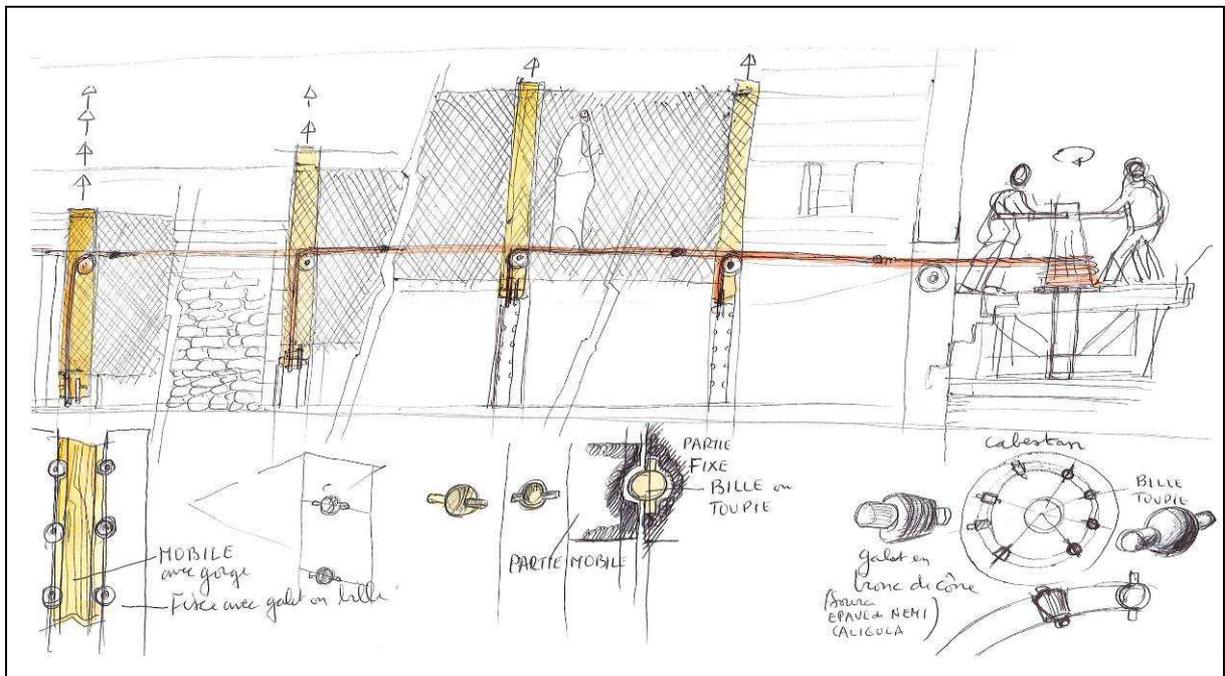


Figure 72 : Apt. AV35. Proposition de restitution du fonctionnement et pièce mécanique de la fosse du rideau (Aquarelle J.-M. Gassend IRAA/CNRS)



Figure 73 : Apt. AV35. Numéro à l'intérieur d'une glissière (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 74 : Apt. AV35. Détail de la base d'une glissière avec scellement (cliché P. de Michèle 2012)

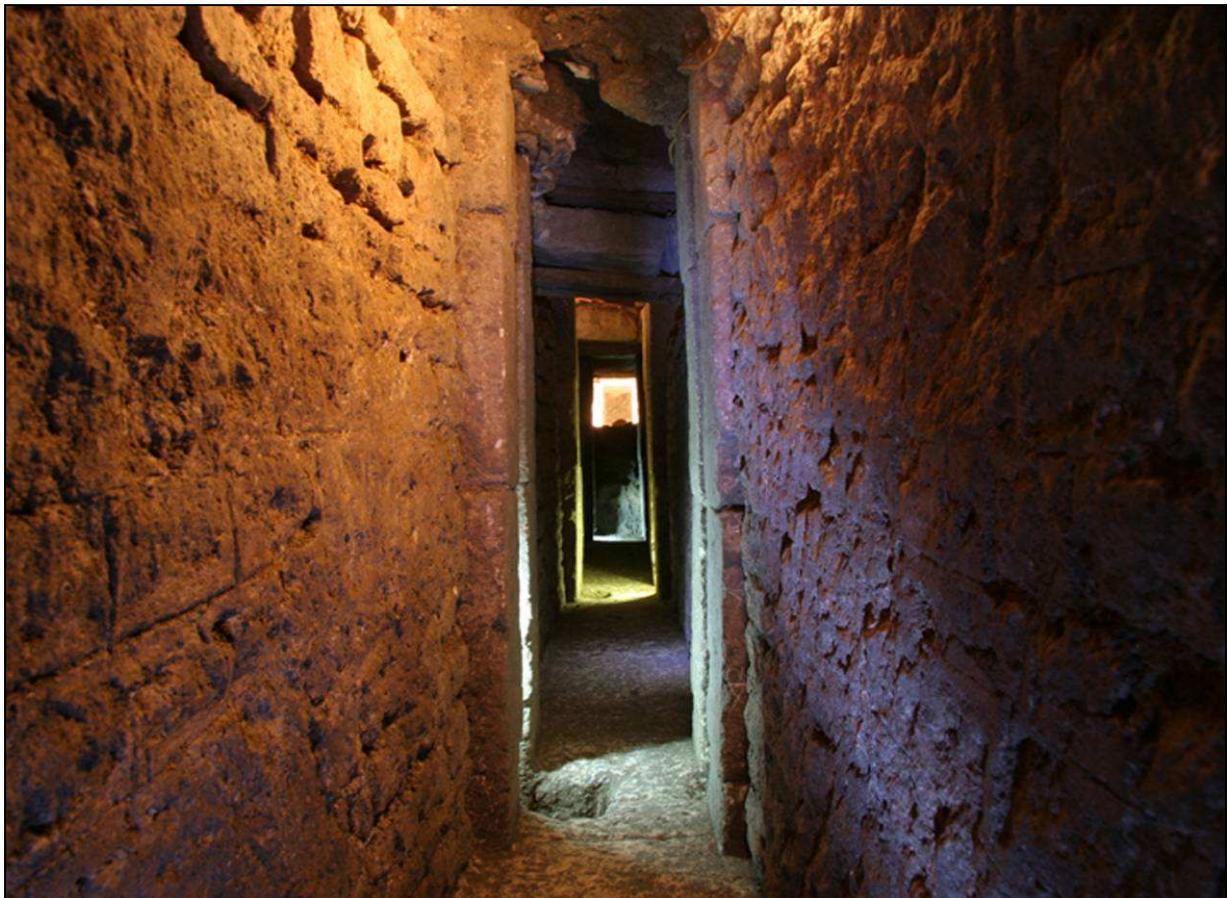
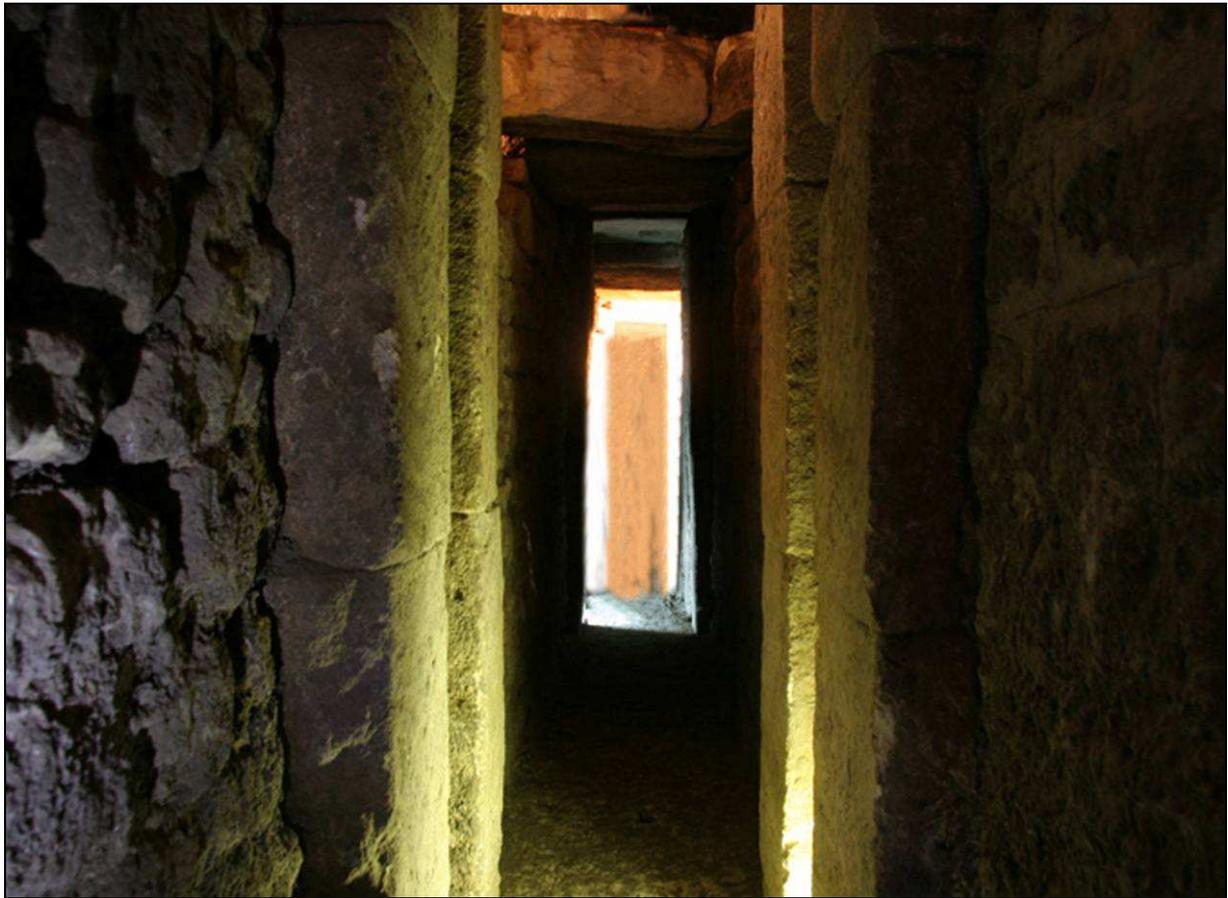


Figure 75 : Apt. AV35. Fosse du rideau vue vers l'est et vers l'ouest (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 76 : Apt. AV35. les assises du *frons scaenae* (cliché P. de Michèle 2012)

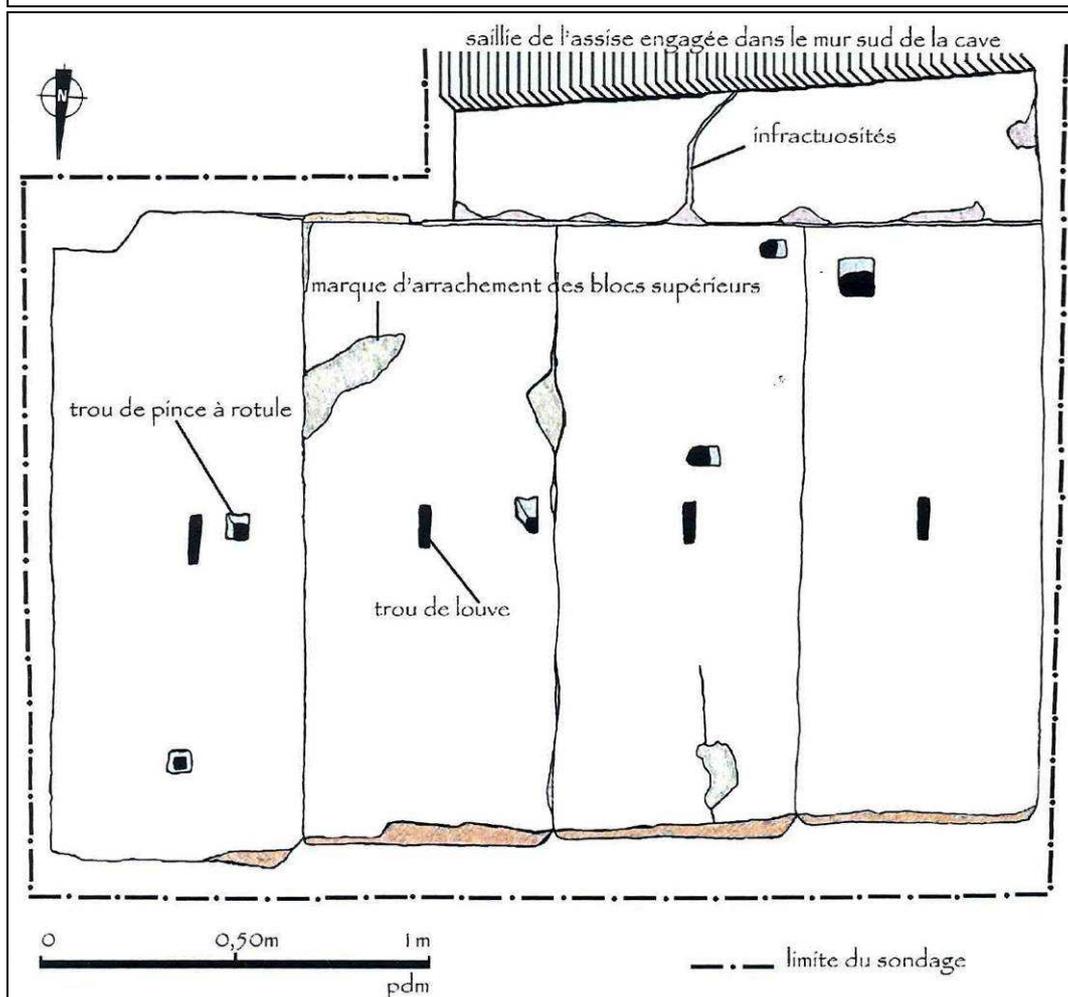


Figure 77a : Apt. AV35. Relevé des substructions du *frons scaenae* (dessin P. de Michèle 2012)

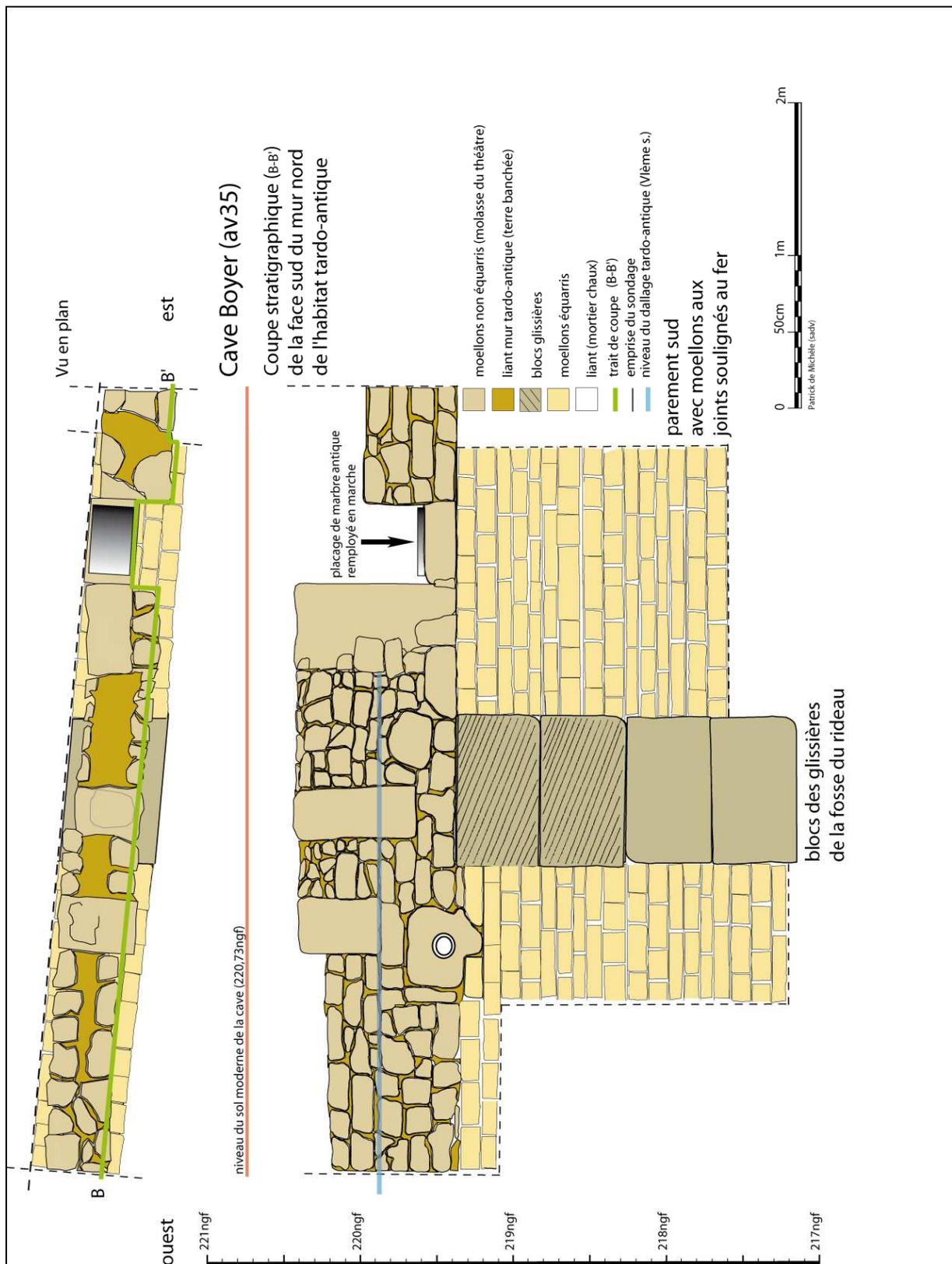


Figure 77b : Apt. AV35. Relevé du mur tardo antique et en fondation des substructions de l' *hyposcaenia* ou mur sud de la fosse du rideau de scène (dessin P. de Michèle 2012)

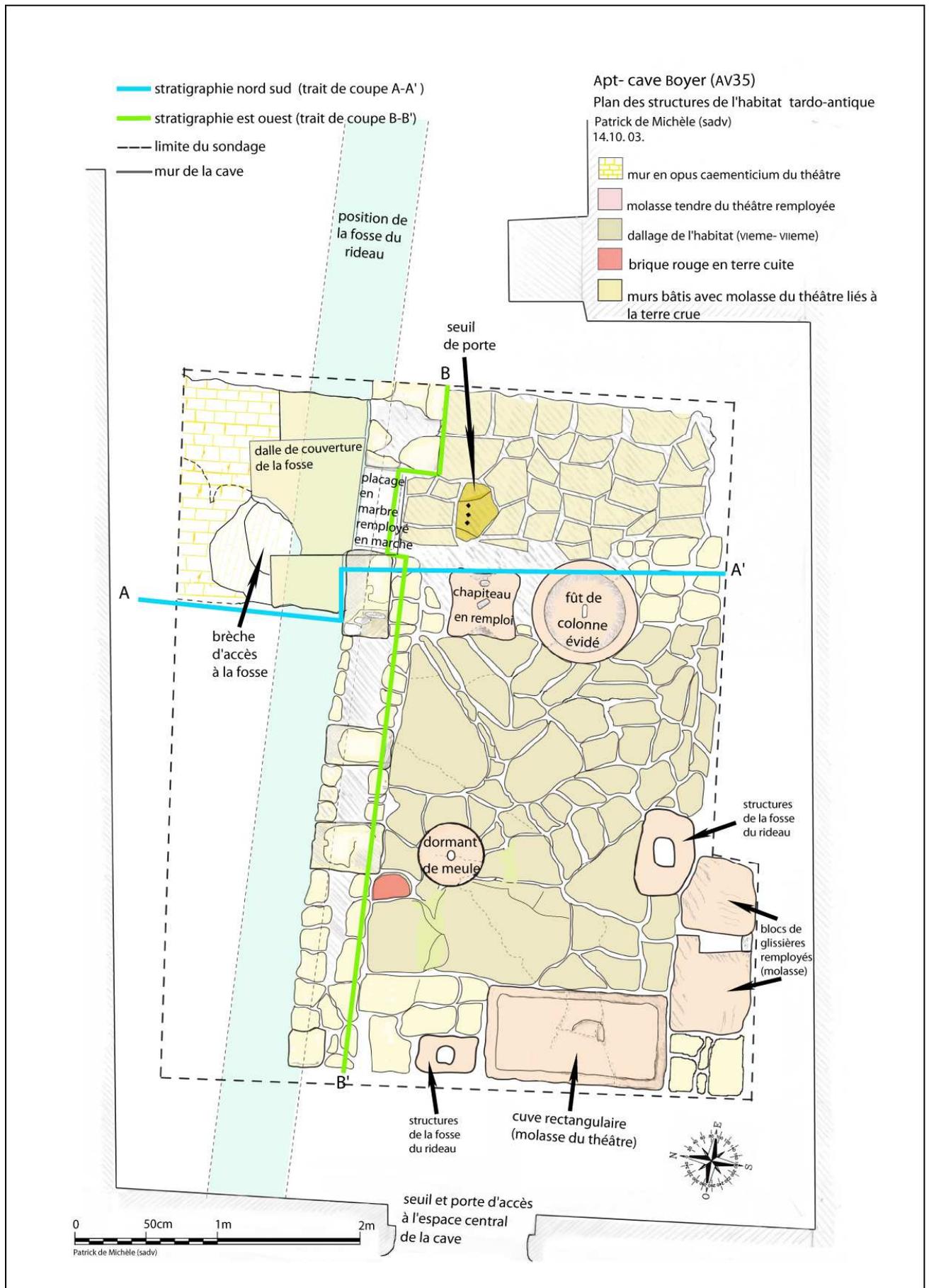


Figure 78 : Apt. AV35. Relevé de l'habitat tardo antique réoccupant la scène (dessin P. de Michèle 2012)



Figure 79 : Apt. AV35. Le niveau d'incendie de l'habitat tardo antique (US3) (dessin P. de Michèle 2012)



Figure 80 : Apt. AV35. Le dallage de l'habitat tardo antique (dessin P. de Michèle 2012)

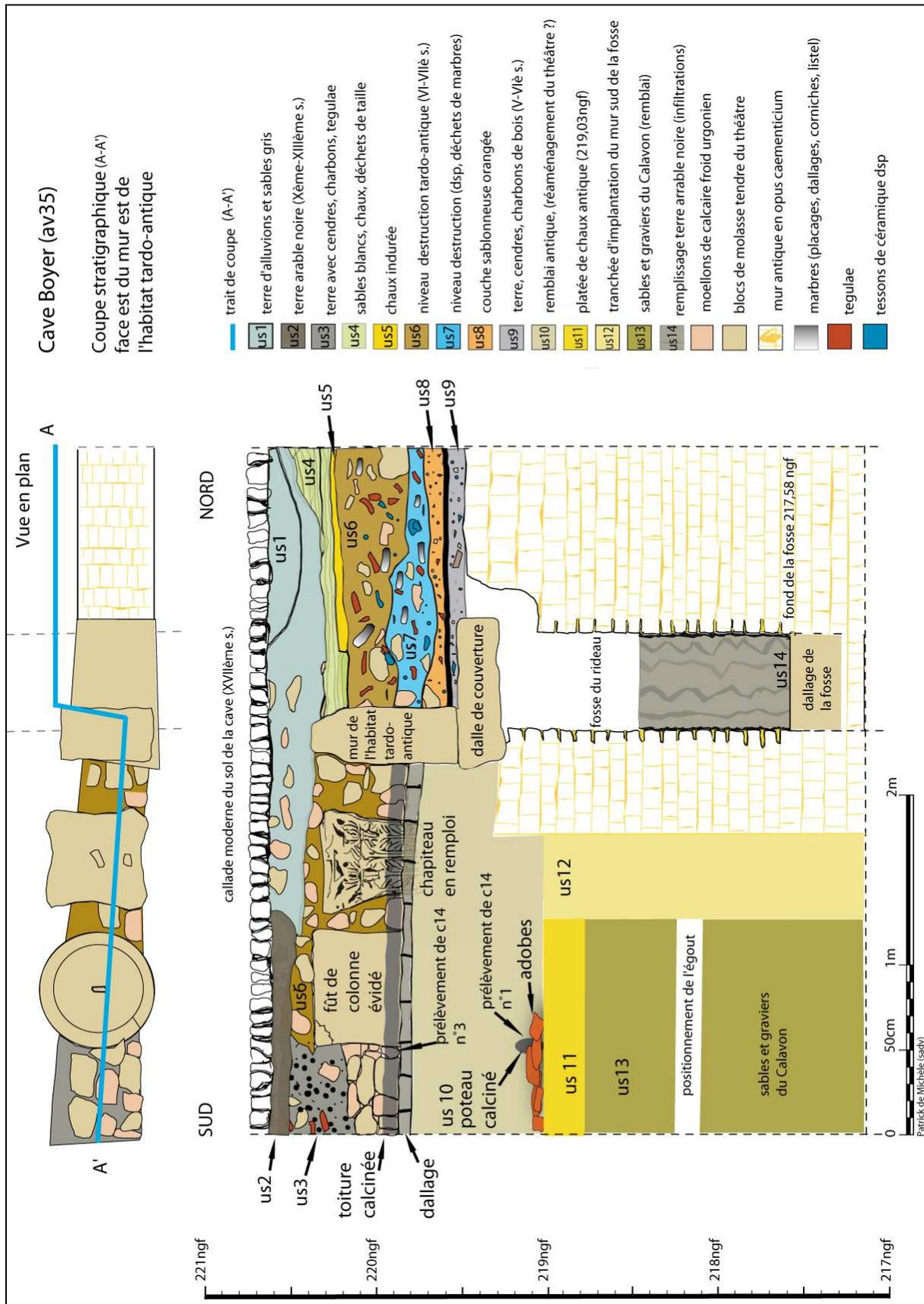


Figure 81 : Apt. AV35. Coupe stratigraphique (A-A') (MR10) (dessin P. de Michèle 2012)



Figure 82 : Apt. AV35. Le chapiteau (cliché P. de Michèle 2012)

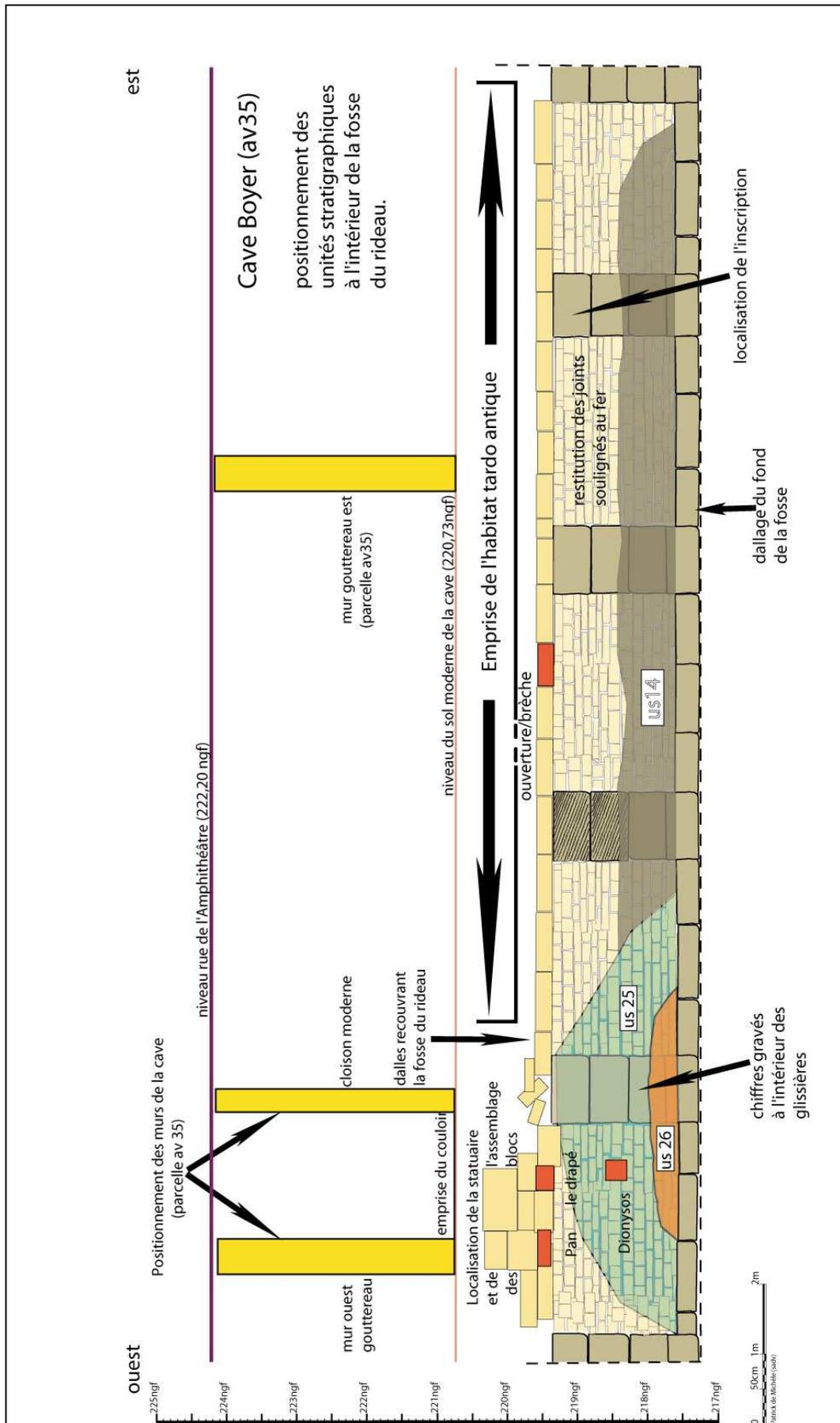


Figure 83a : Apt. AV35. Axonométrie du remplissage de la fosse (dessin P. de Michèle 2012)

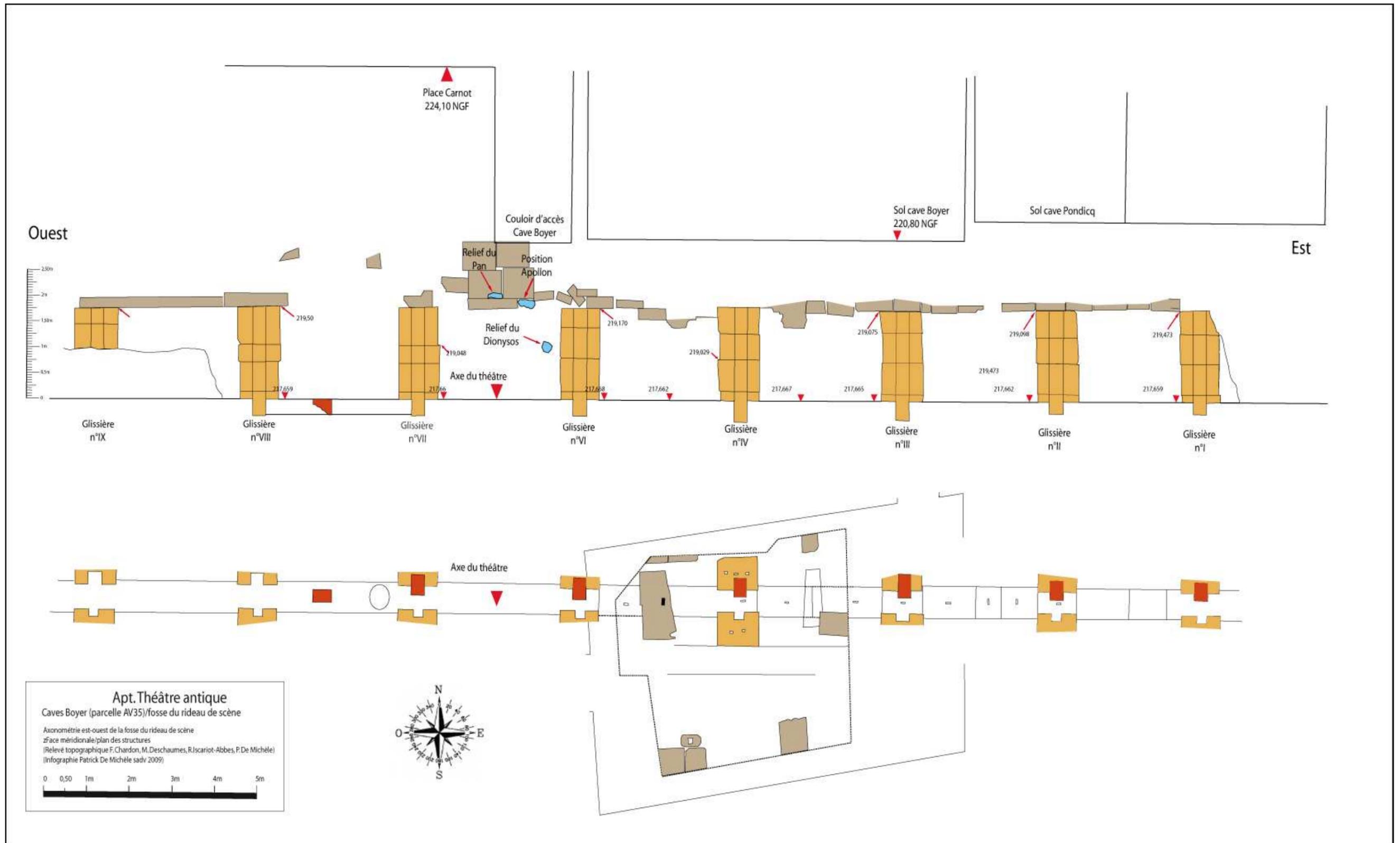


Figure 83b : Apt. AV35. Coupe et plan de la fosse (topographie F. Chardon, M. Deschaumes, R. Iscarriot, P. de Michèle 2012, infographie P. De Michèle 2012)

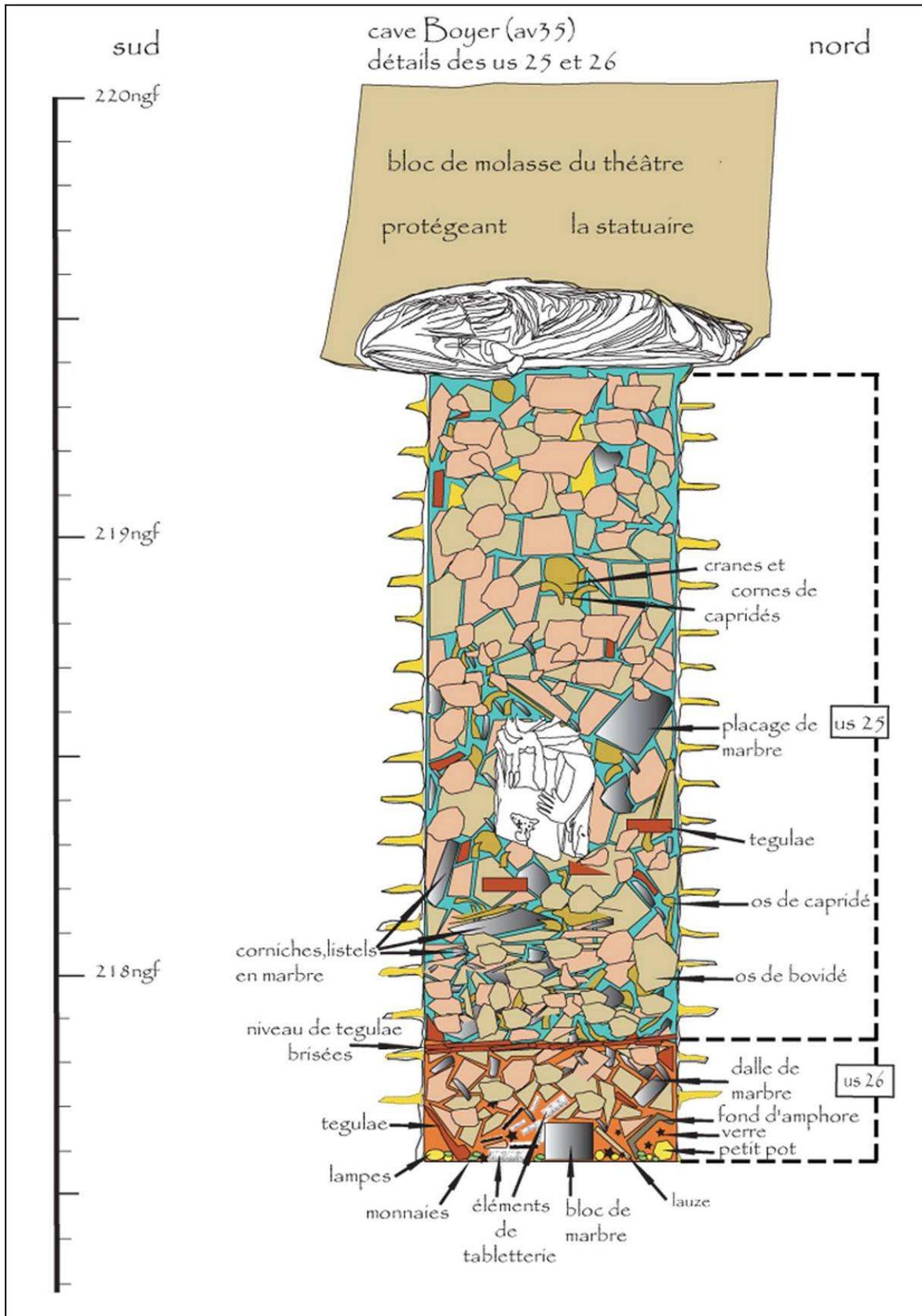


Figure 84 : Apt. AV35. Contexte de la découverte de l'ensemble statuaire et coupe nord sud du dépôt culturel (US 25 et 26) (dessin P. de Michèle 2012)



Figure 85 : Apt. AV35. Contexte de la découverte du dépôt culturel (US 25 et 26) (dessin P. de Michèle 2012)



Figure 86 : Apt. AV35. Le mobilier culturel ; éléments de tableterie du placage d'un coffre en bois (cliché P. de Michèle 2012)

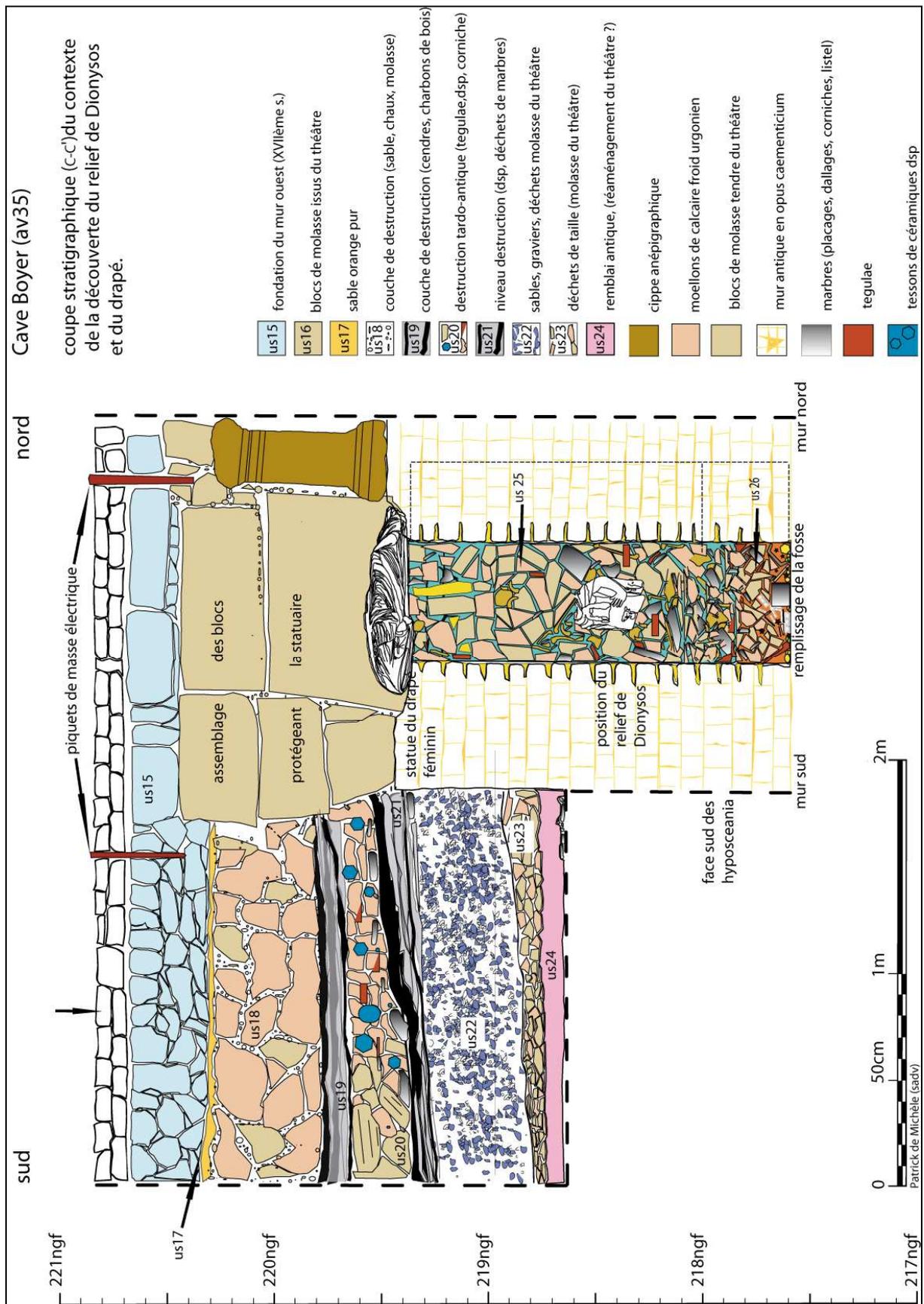


Figure 87a : Apt. AV35. Coupe stratigraphique du contexte de la découverte du buste acéphale de Dionysos et de la statue du drapé (cliché P. de Michèle 2012)

Figure 87b : Apt. AV35. Contexte de la découverte du buste acéphale de Dionysos (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 87b : Apt. AV35. Contexte de la découverte du buste acéphale de Dionysos (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 88 : Apt. AV35. Contexte de la découverte de la statue du drapé enchâssée entre les dalles de la couverture de la fosse (cliché P. de Michèle 2012)

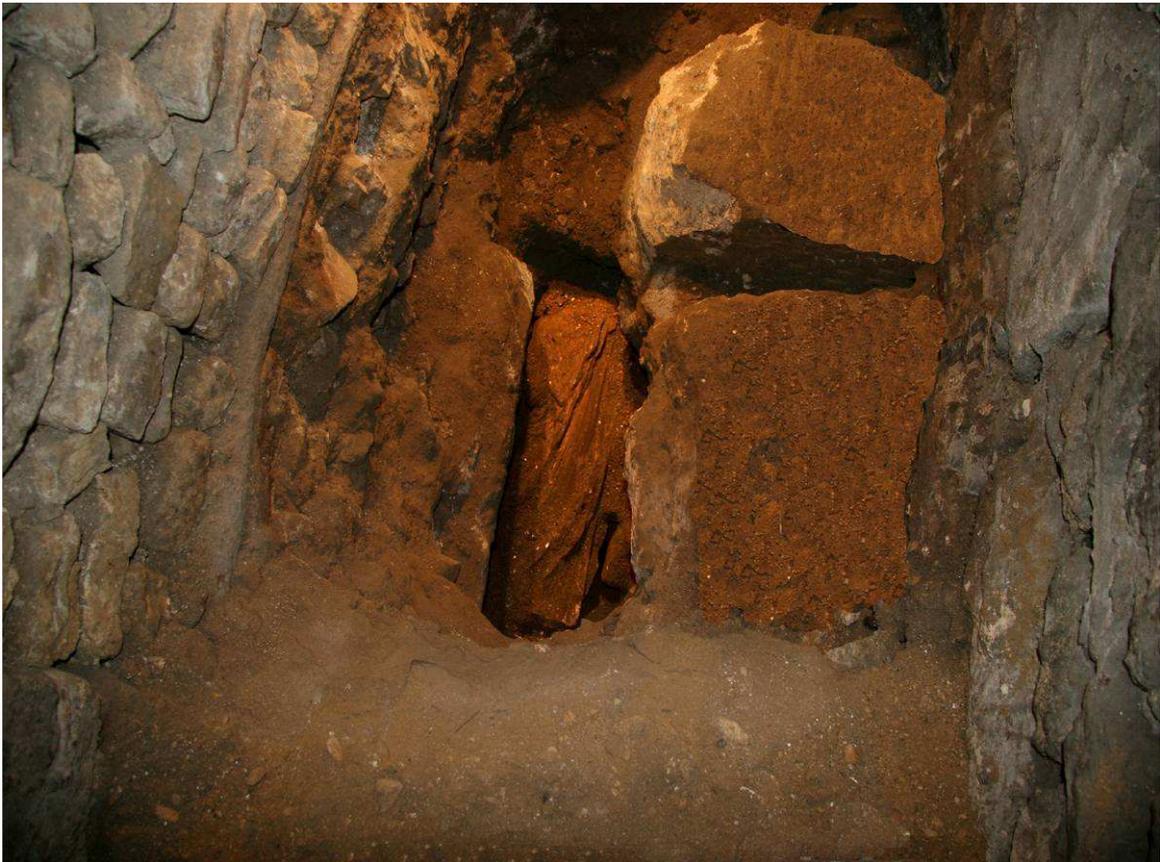


Figure 89 : Apt. AV35. L'opération de dégagement de la statue dans le couloir d'accès à la cave (cliché P. de Michèle 2012)

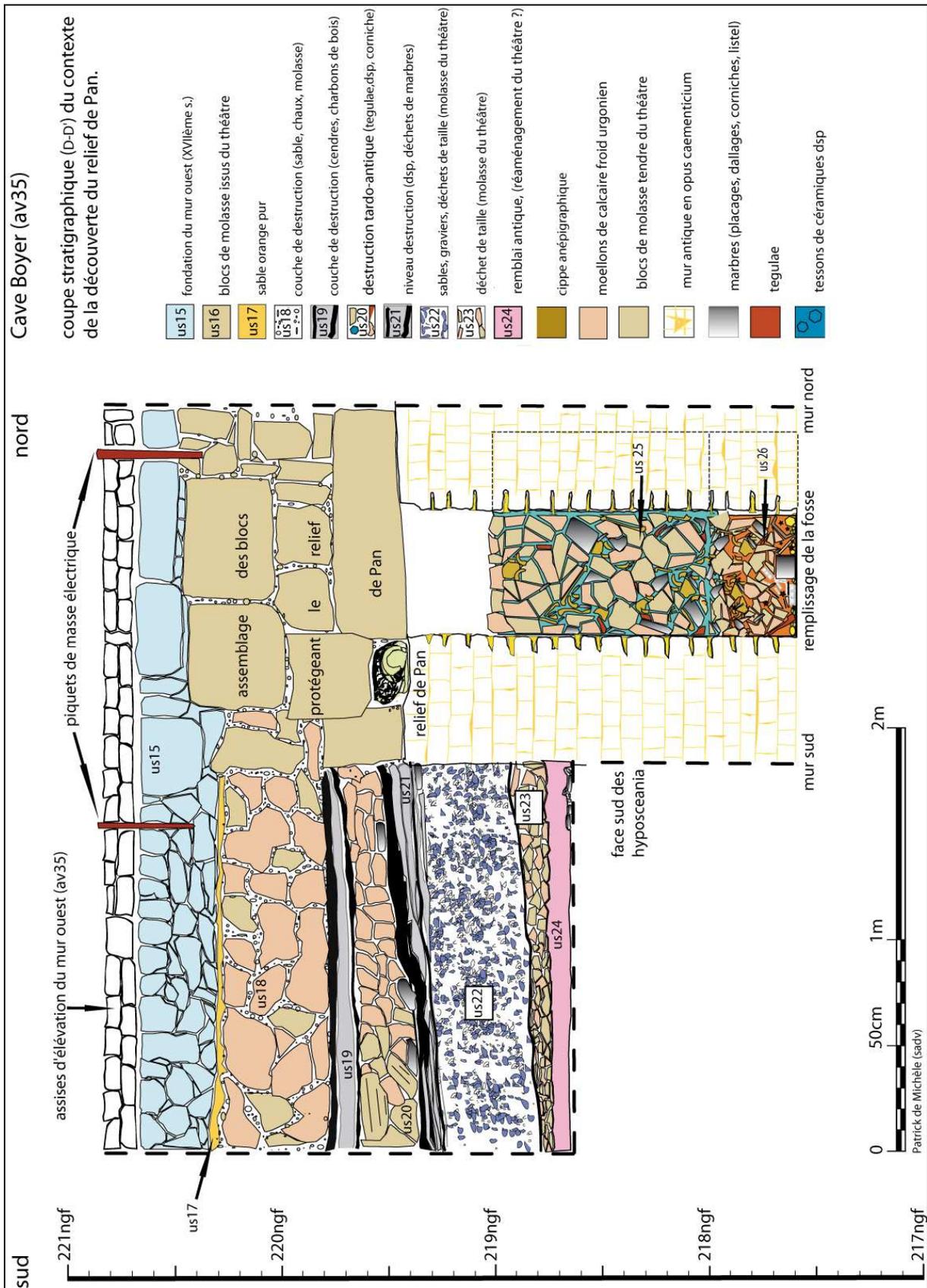


Figure 90 : Apt. AV35. Coupe stratigraphique du contexte de la découverte du buste acéphale de Pan (cliché P. de Michèle 2012)



Figure 91 : Apt. AV35. Contexte de la découverte du buste acéphale de Pan (cliché P. de Michèle 2012)

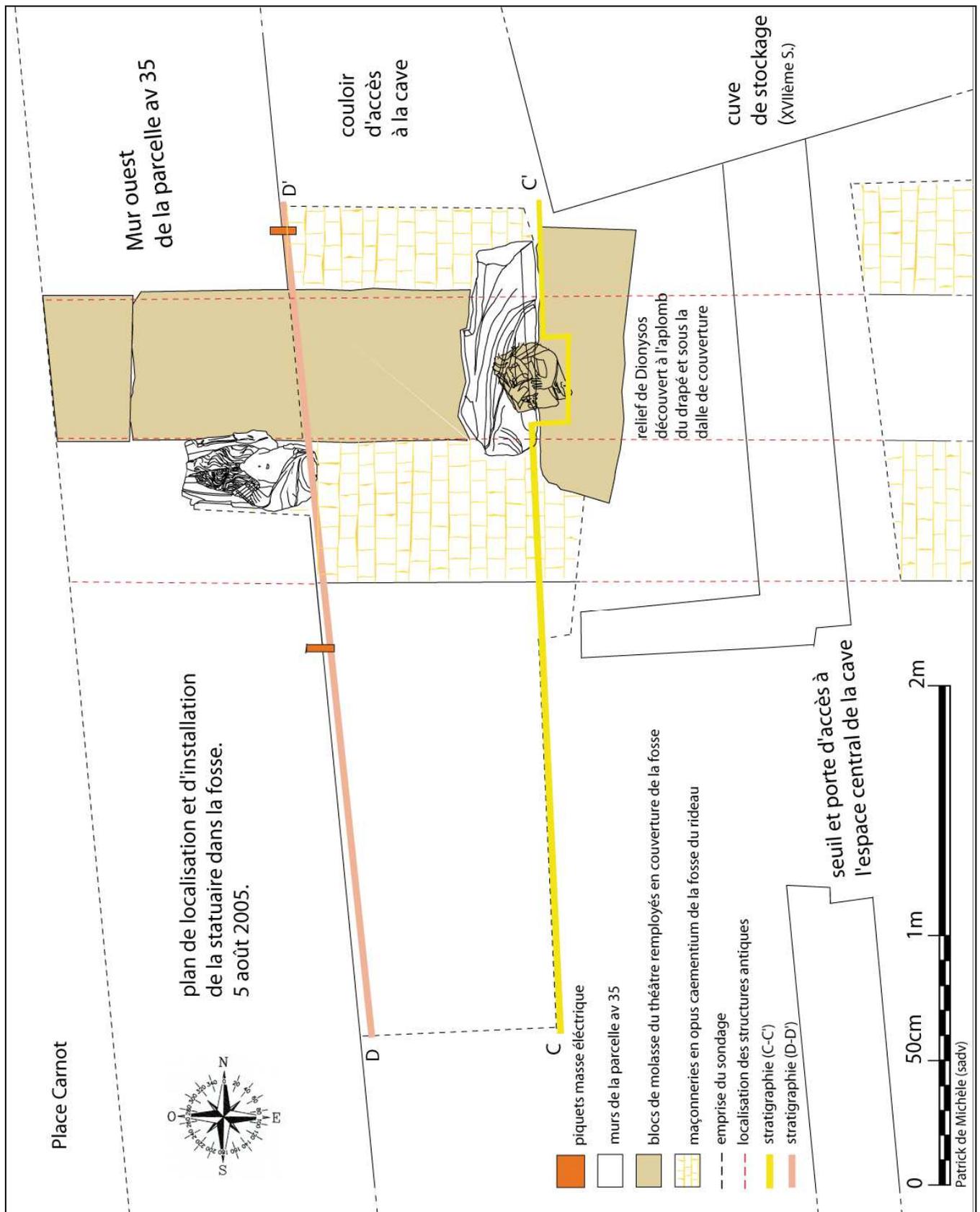


Figure 92 : Apt. AV35. Positionnement topographique de la statuare par rapport à la fosse (dessin P. de Michèle 2012)



Figure 93 : Apt. AV35. Le Buste acéphale de Dionysos.



Figure 94 : Apt. AV35. La nébride de Dionysos.



Figure 95 : Apt. AV35. Dionysos. Le sabot de la nébride

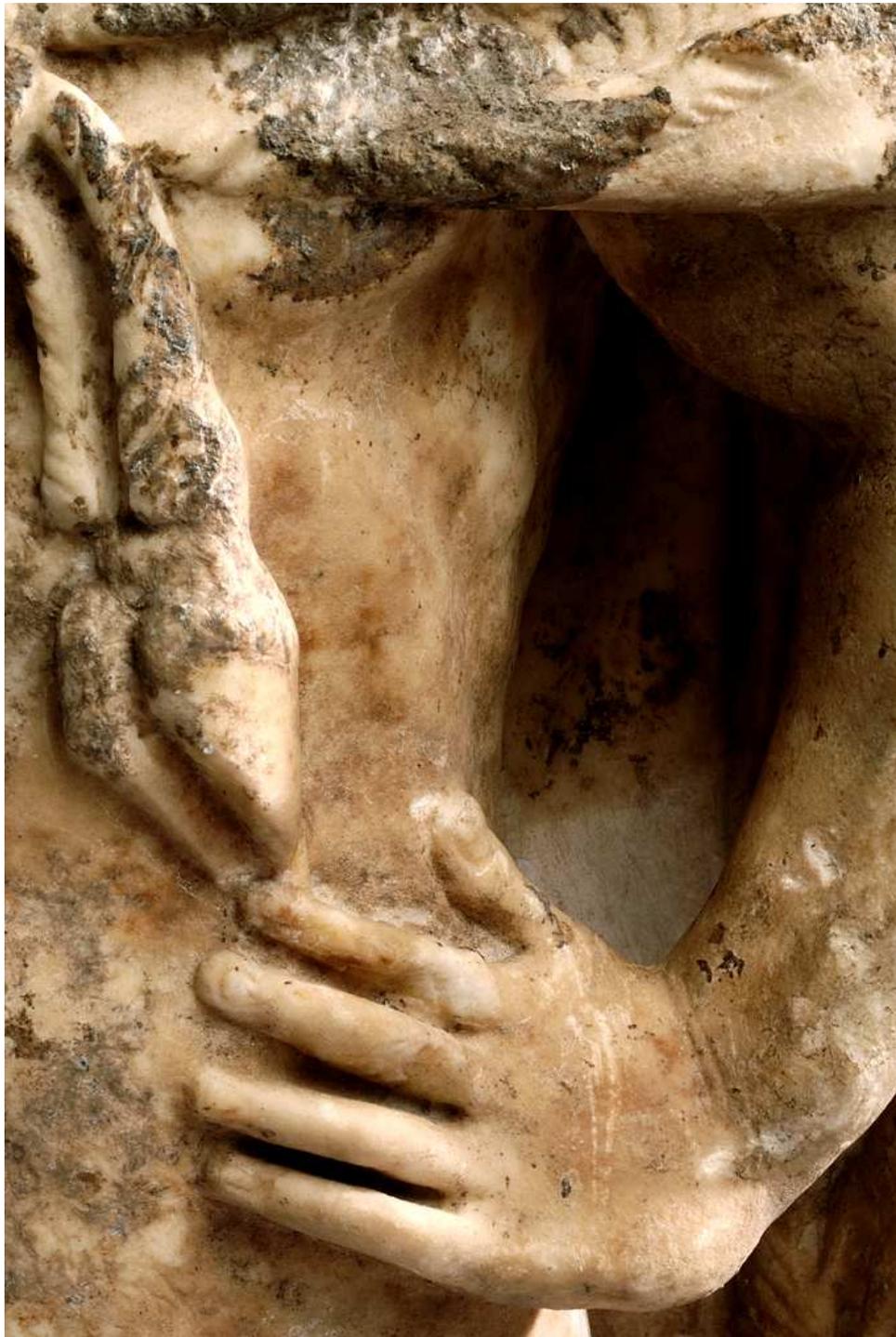


Figure 96 : Apt. AV35. Dionysos. Caractéristiques de la main

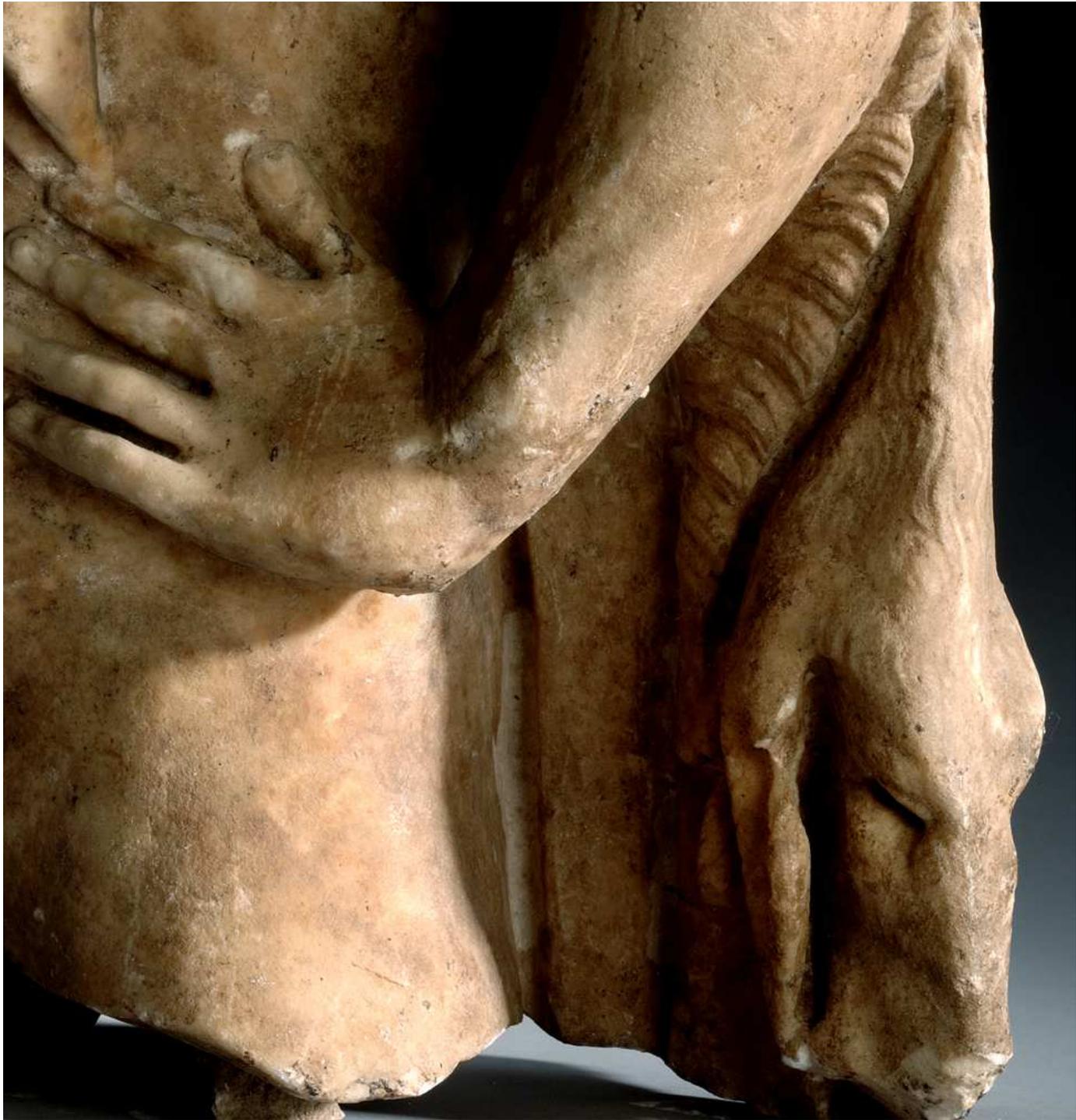


Figure 97 : Apt. AV35. La tête de la nébride (faon)



Figure 98 : Apt. AV35. Dionysos de trois quart



Figure 99 : Apt. AV35. Dionysos. Le plat et les traces de chaux



Figure 100 : Apt. AV35. La statue du drapé de face





Figure 101 : Apt. AV35. De trois quart



Figure 102 : Apt. AV35. Vu de l'arrière



Figure 103 : Apt. AV35. La réservation au niveau du cou

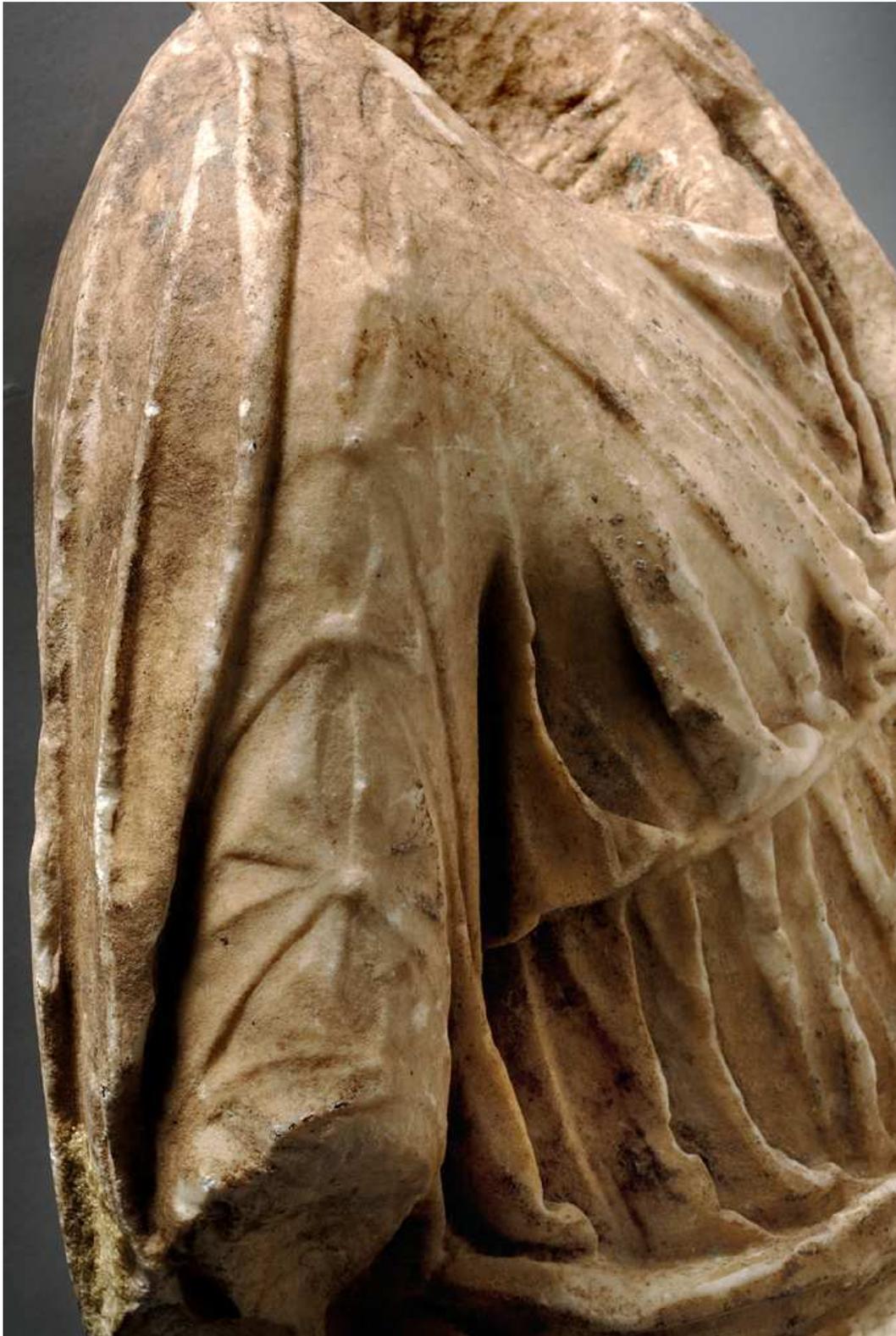


Figure 104 : Apt. AV35. Les boutonnages et festonnages sur le bras



Figure 105 : Apt. AV35. Le relief de Pan

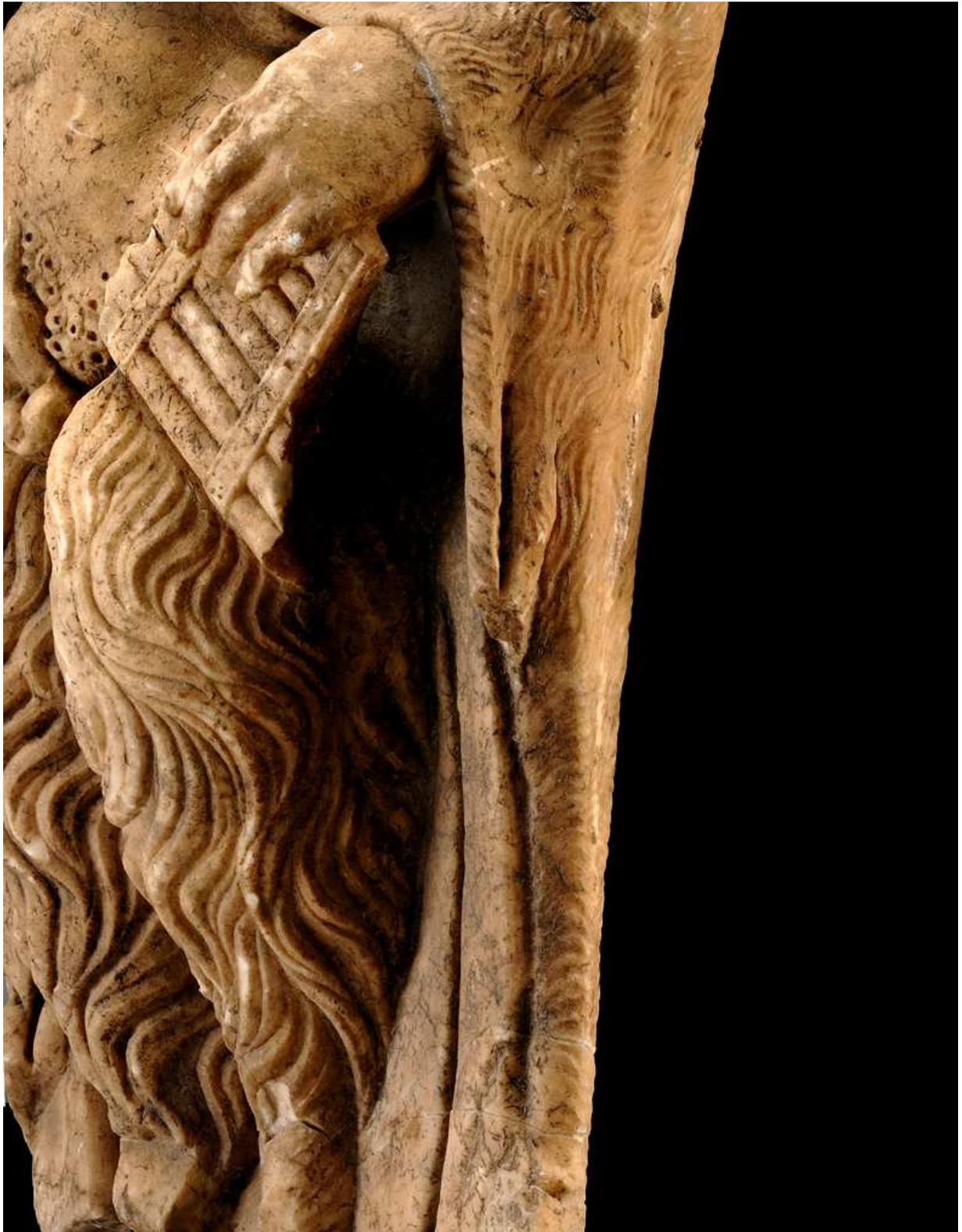


Figure 106 : Apt. AV35. La syrinx et le traitement sculpté du cuisseau



Figure 107 : Apt. AV35. Le buste et le traitement des hanches

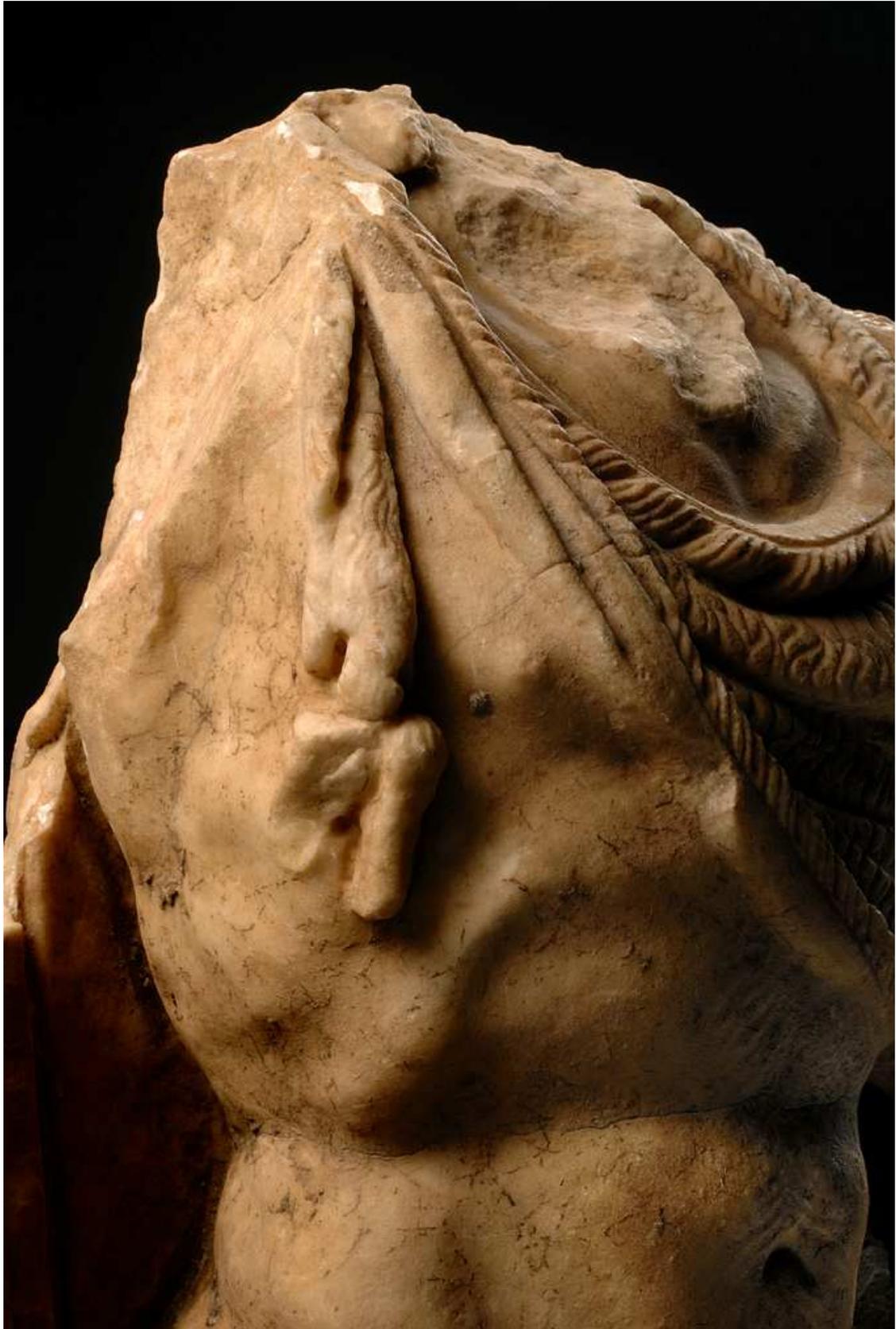


Figure 108 : Apt. AV35. Les pattes d'une deuxième peau (lynx)

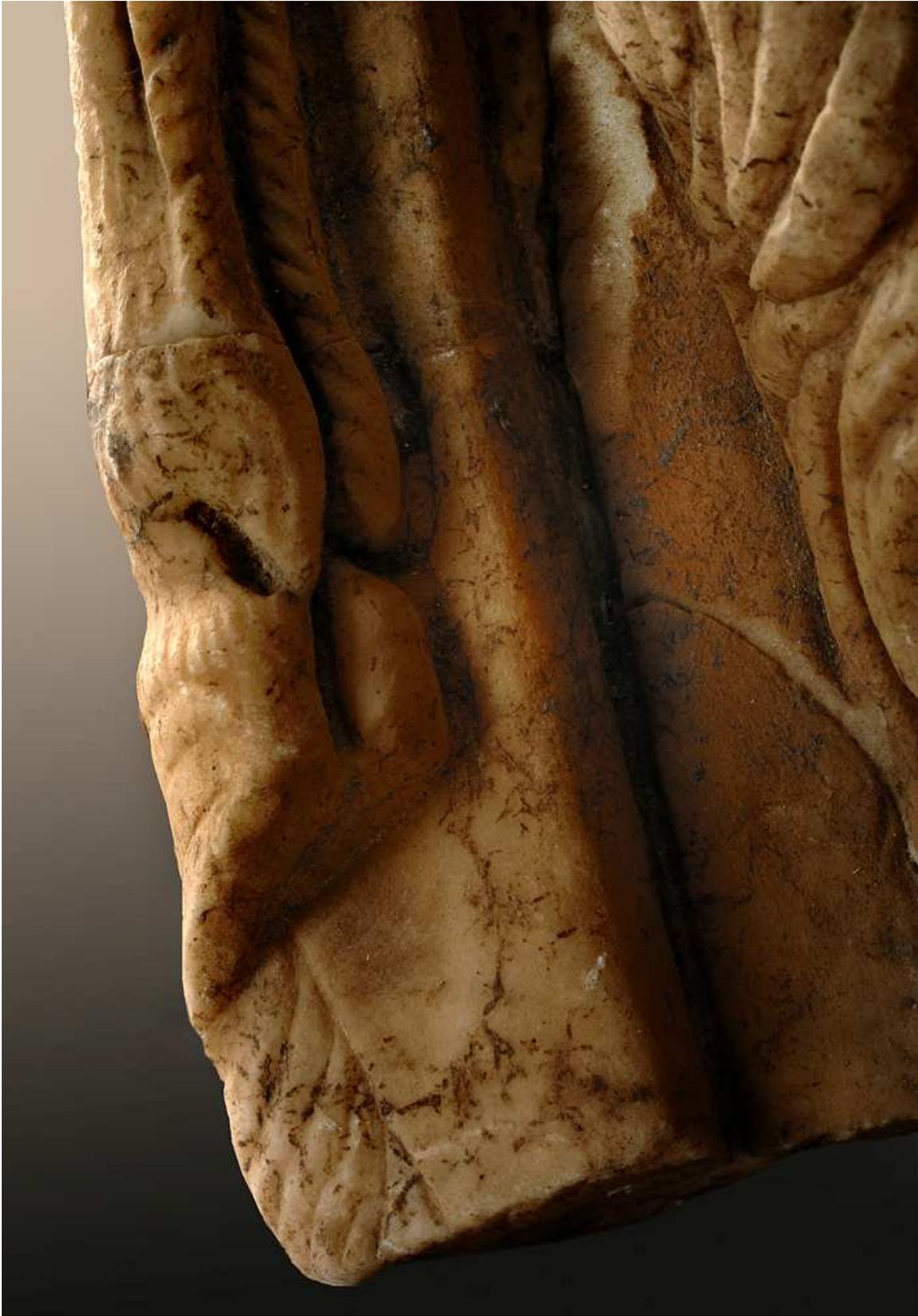


Figure 109 : Apt. AV35. Le sabot de la nébride désossé



Figure 110 : Apt. AV35. La tête de la nébride



Figure 111 : Apt. AV35. La syrinx



Figure 112 : Apt. AV35. L'effet de relief de la nébride sur l'épaule



Figure 113 : Apt. AV35. Détails sur la tête de la nébride

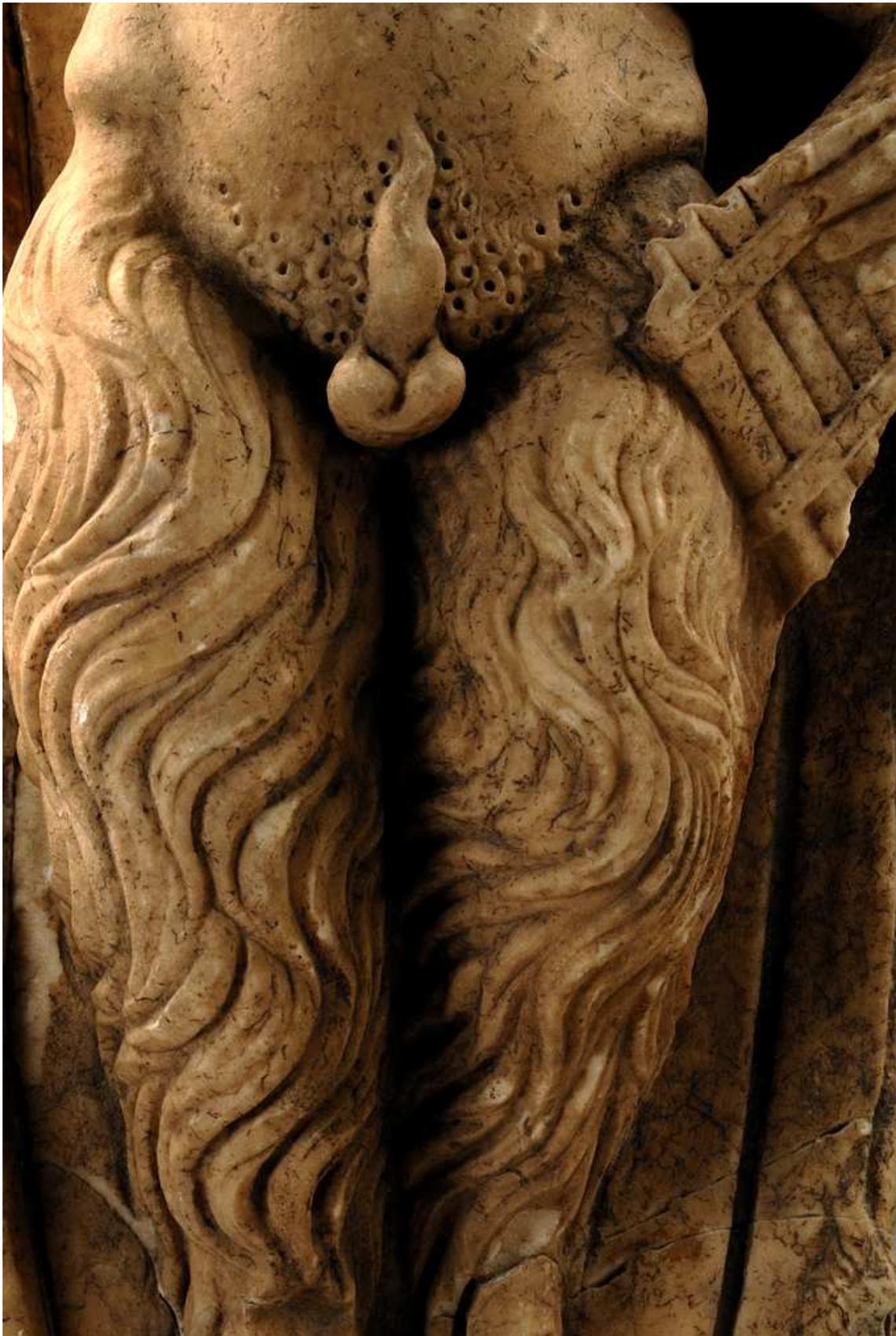


Figure 114 : Apt. AV35. Les cuisseaux et le traitement des poils alternant le trépan et les gradines

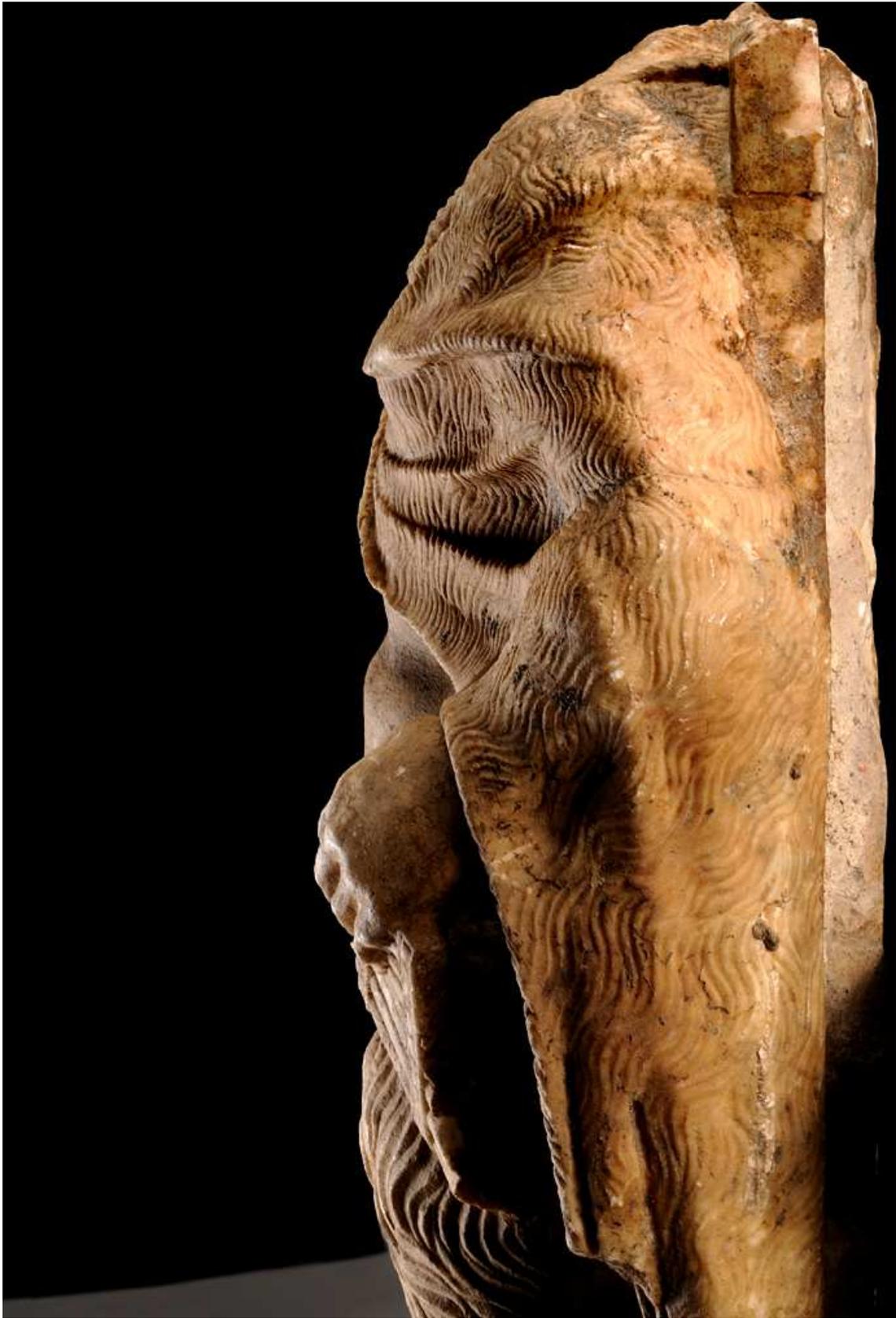


Figure 115 : Apt. AV35. la stature et la pose très particulière avec l'effet drapé de la nébride



Figure 116 : Apt. AV35. Le traitement des tuyaux de la syrinx respectant la profondeur d'une gamme chromatique par soucis de réalisme



Figure 117 : Apt. AV35. Sous la syrinx le *lagobolon* bâton massue servant à la défense de son troupeau contre le lynx (cliché P. De Michèle)



Figure 118 : Athènes. Théâtre de Dionysos le décor du *frons pulpiti* (cliché P. De Michèle)

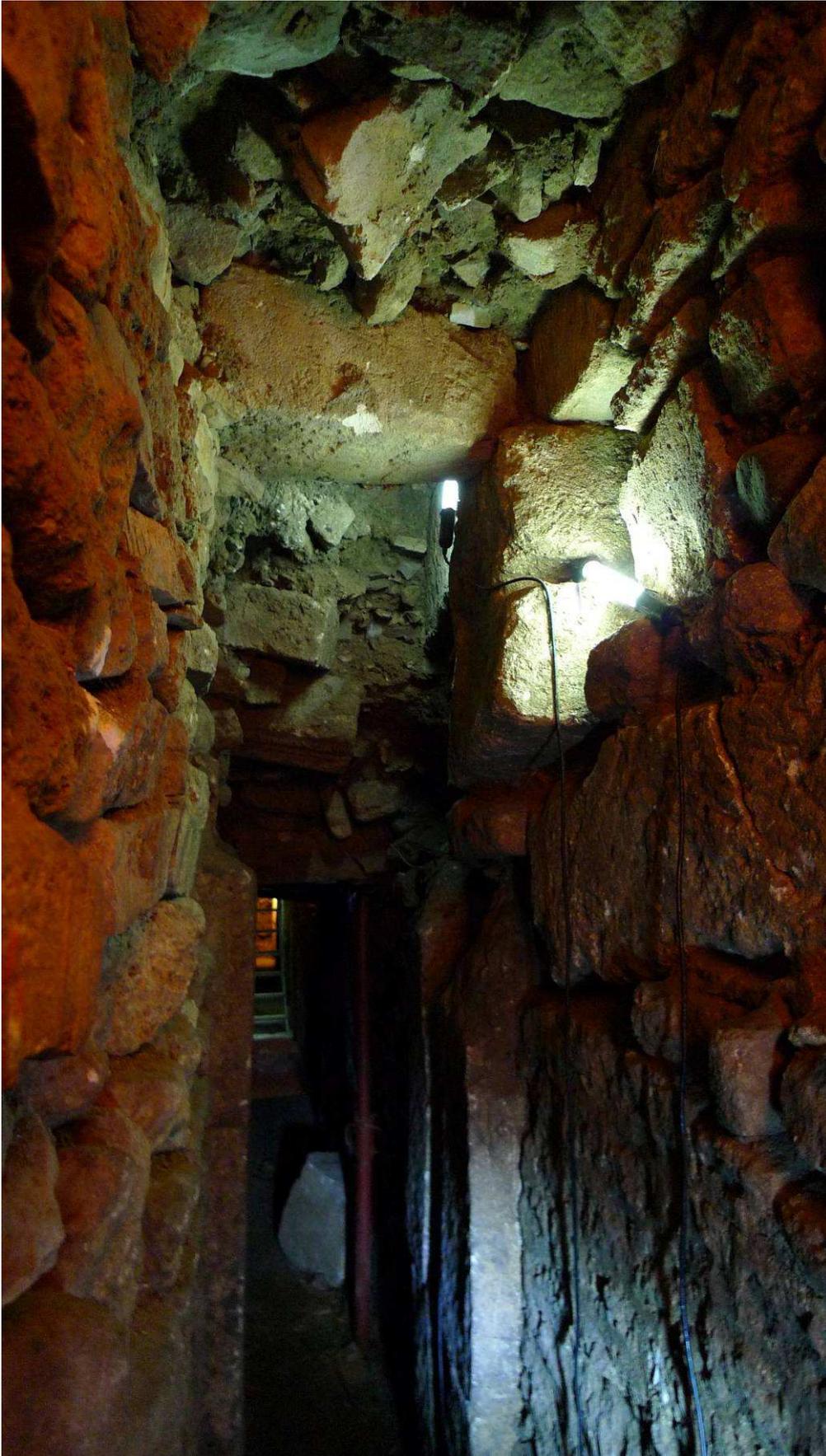


Figure 119 : Apt. AV35. Les aménagements de la fosse (cliché P. De Michèle)

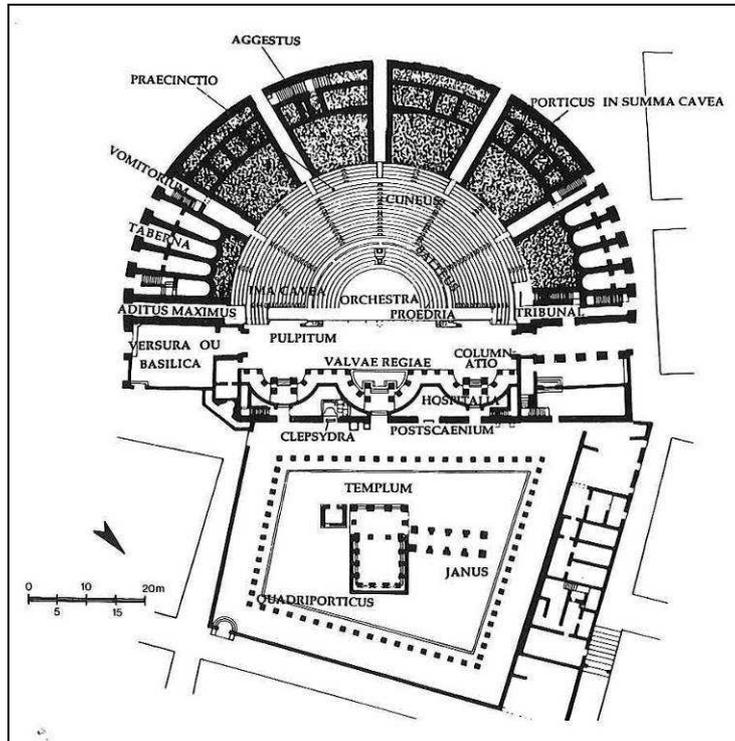


Figure 120 : Le théâtre de *Lepcis magna* et la *porticus post scaenam* (Fig.346 p.293 dans Gros 1996)

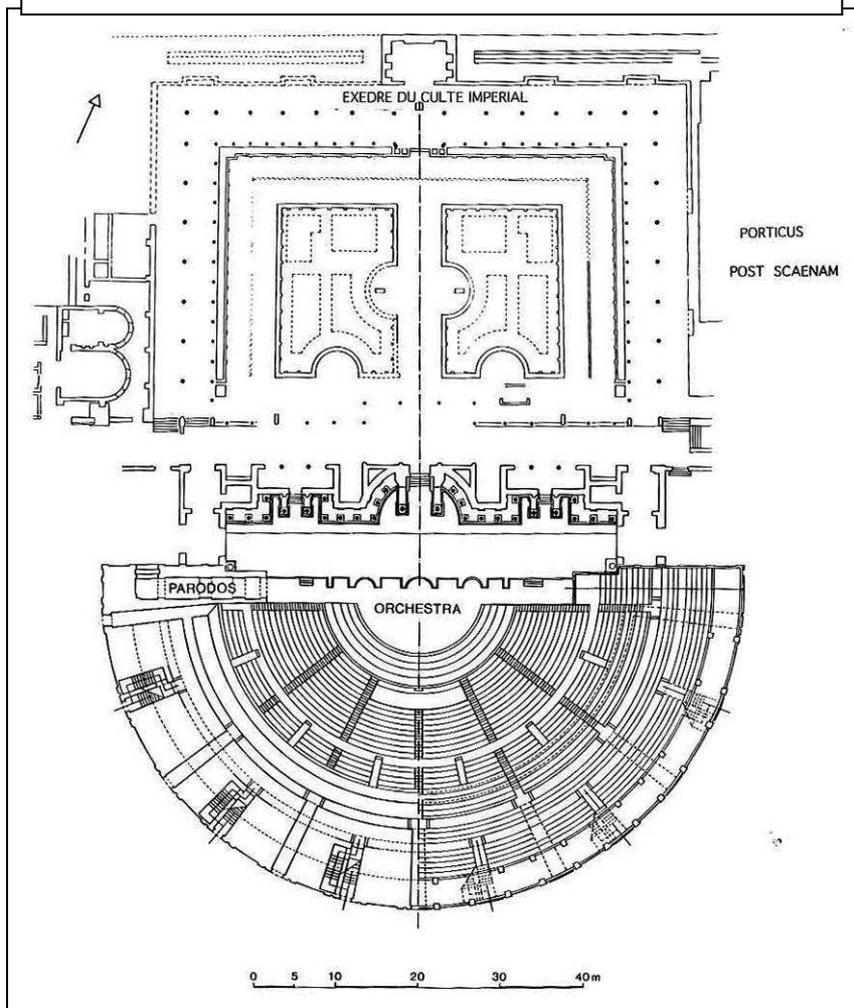


Figure 121 : Le théâtre d'*Augusta Emerita* (Mérida) et sa *porticus post scaenam* (Fig.345 p.292 dans Gros 1996)

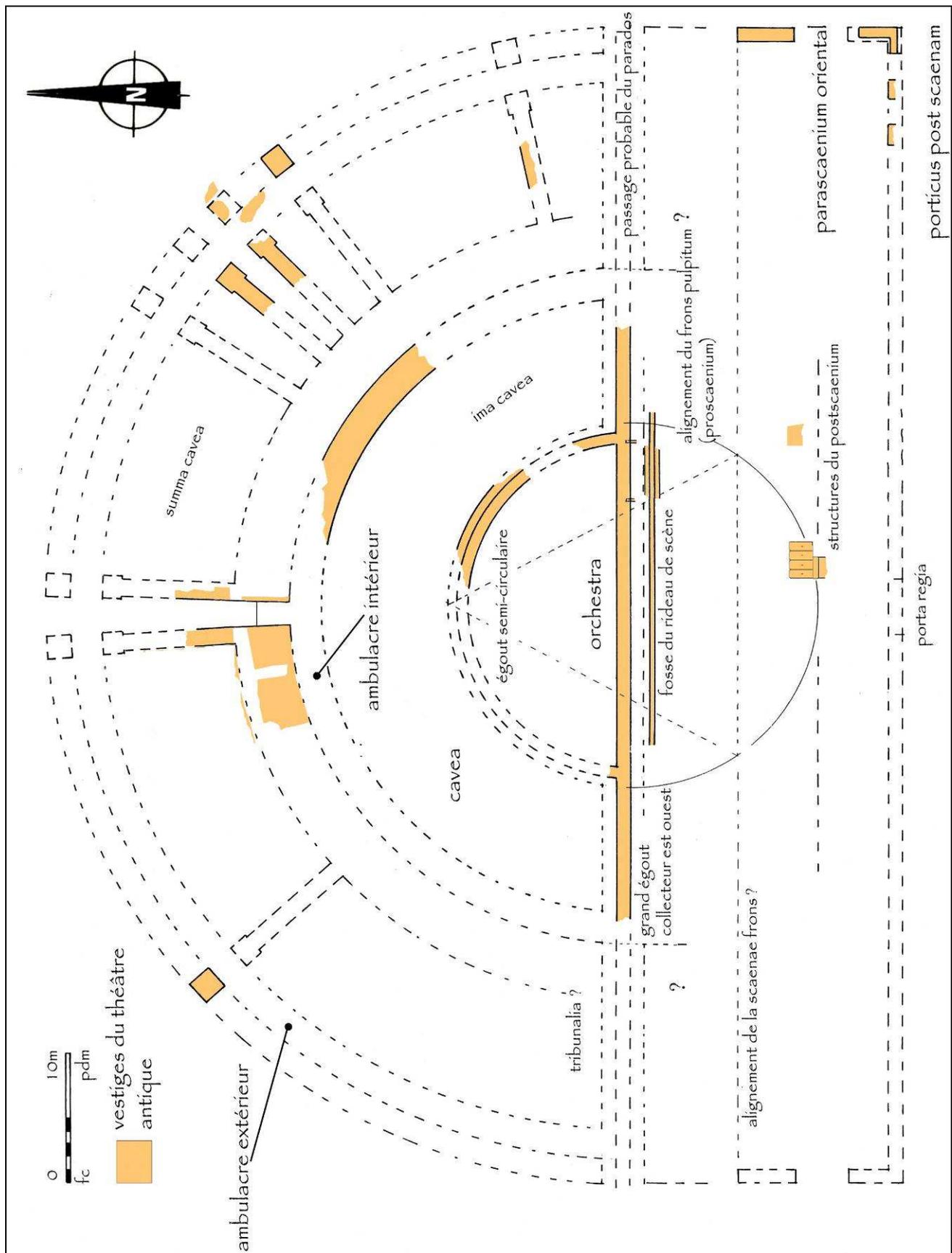


Figure 122 : Apt. Restitution planimétrique (dessin F. Chardon, P. De Michèle 2012)

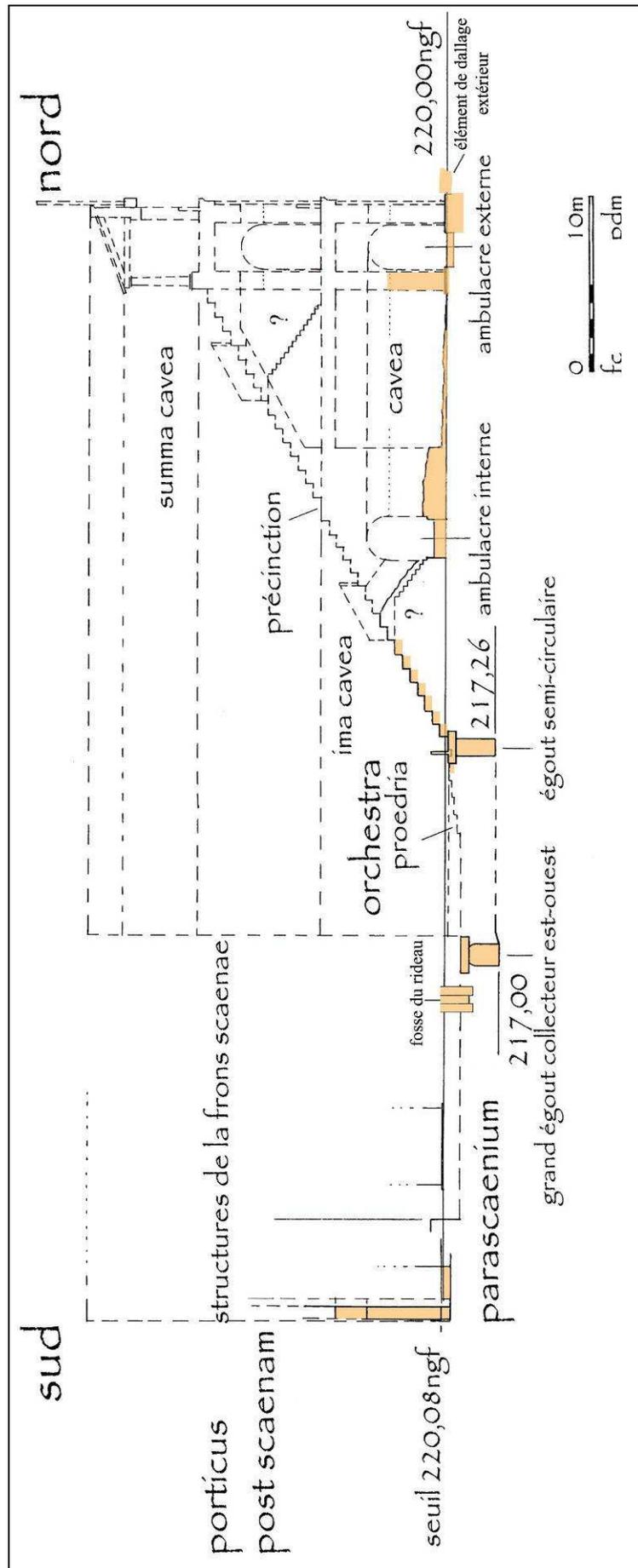


Figure 123 : Apt. Proposition de restitution altimétrique (dessin F. Chardon, P. De Michèle 2012)

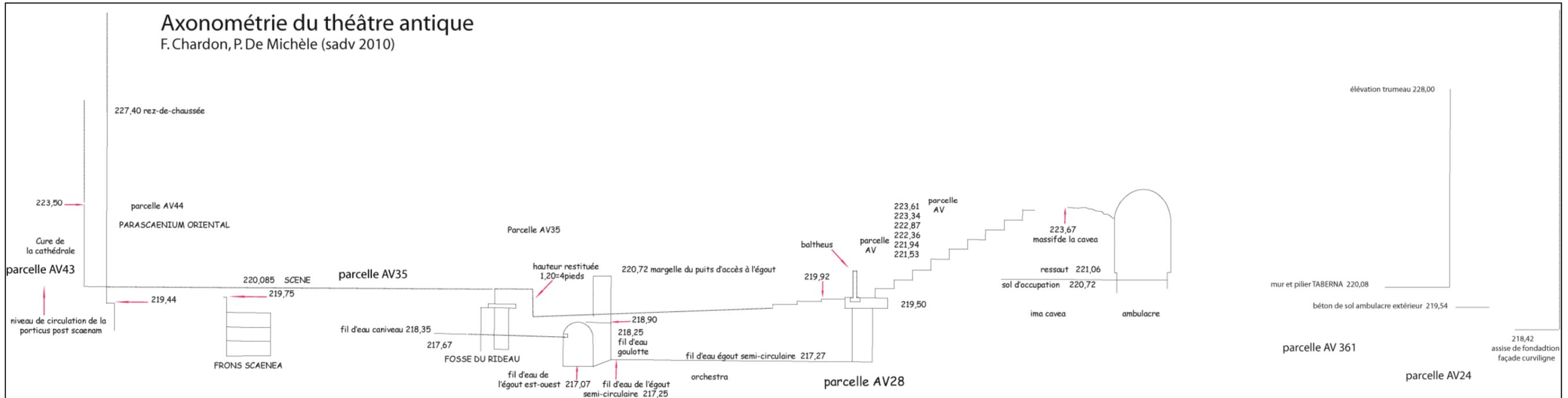


Figure 123 : Apt. Proposition de restitution altimétrique (dessin F. Chardon, P. De Michèle 2012)



Figure 124 : Apt. Le groupe cathédrale e la chapelle Sainte Anne (cliché P. De Michèle 2012)

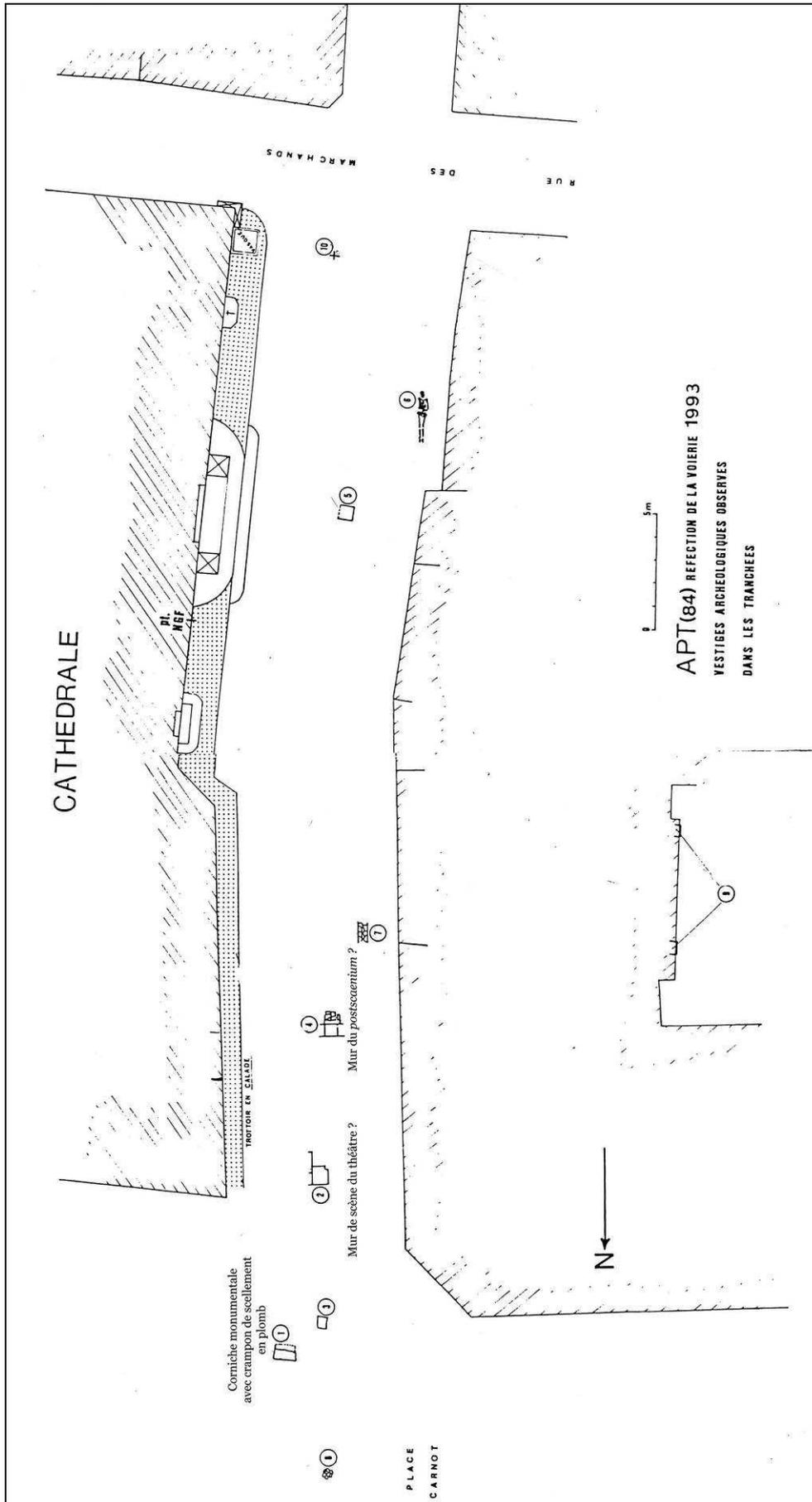


Figure 125 : Apt. Les structures archéologiques de la place de la cathédrale (dessin de Dominique Peyric 1993)



Figure 126 : Apt. La crypte supérieure de la cathédrale Sainte Anne, en arrière plan l'autel paléochrétien posé sur un chapiteau antique et un tambour de colonne (cliché P. De Michèle) 2012)

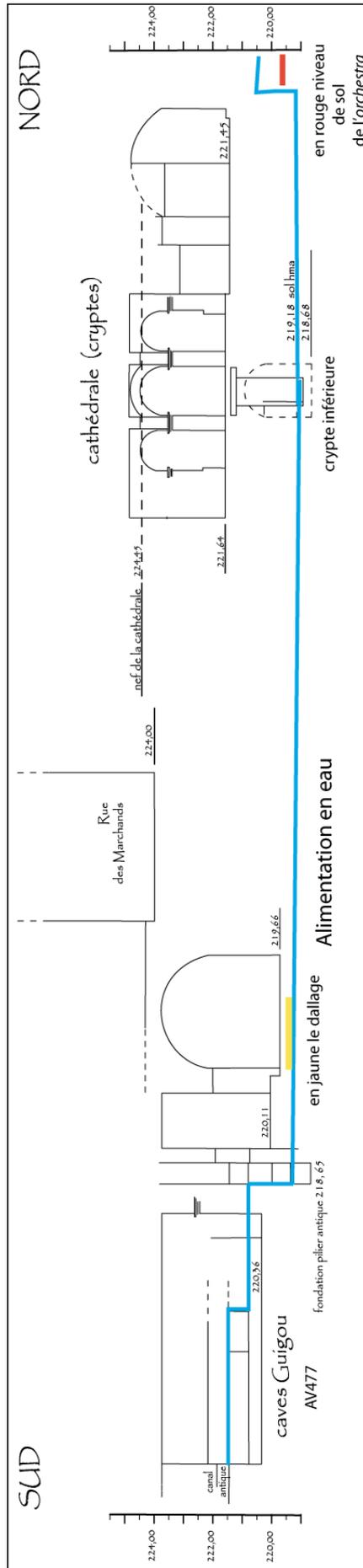


Figure 127 : Apt. Proposition et restitution de la circulation d'eau à partir des niveaux antiques et des conduites d'eau de la parcelle AV477. (Dessin P. De Michèle 2012)

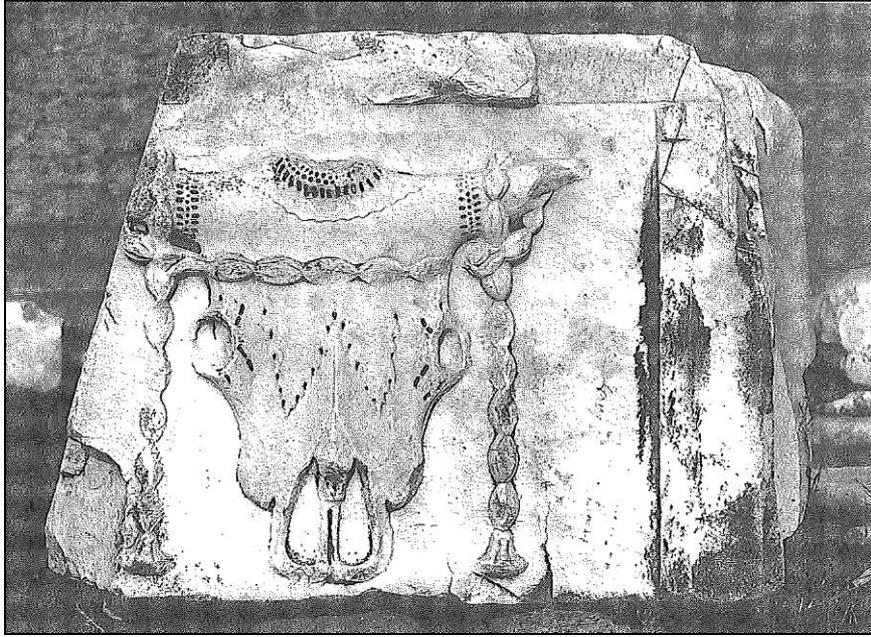


Figure 128 : Élément de la frise dorique du second niveau de la *basilica Aemilia*
(photo J.L. Paillet dans Gros 1996 p. 251)



Figure 130 : Apt. Plan d'ensemble de l'édifice des parcelles AV270, 263, 264 et 266 (topographie F. Chardon, P. de Michèle, infographie P. de Michèle 2012)



Figure 131 : Apt. AV270a. Les élévations antiques (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 132 : Apt. AV270a. Les *opus quadratum* dans la cave (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 133 : Apt. AV270a. La voie nord sud en cours de dégagement (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 134 : Apt. AV270a. L'escalier en cours de dégagement (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 135 : Apt. AV270a. L'ensemble des structures vu vers le nord (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 136 : Apt. AV270a. Le mur de façade occidentale et son articulation avec les différentes maçonneries (cliché P. De Michèle 2012)

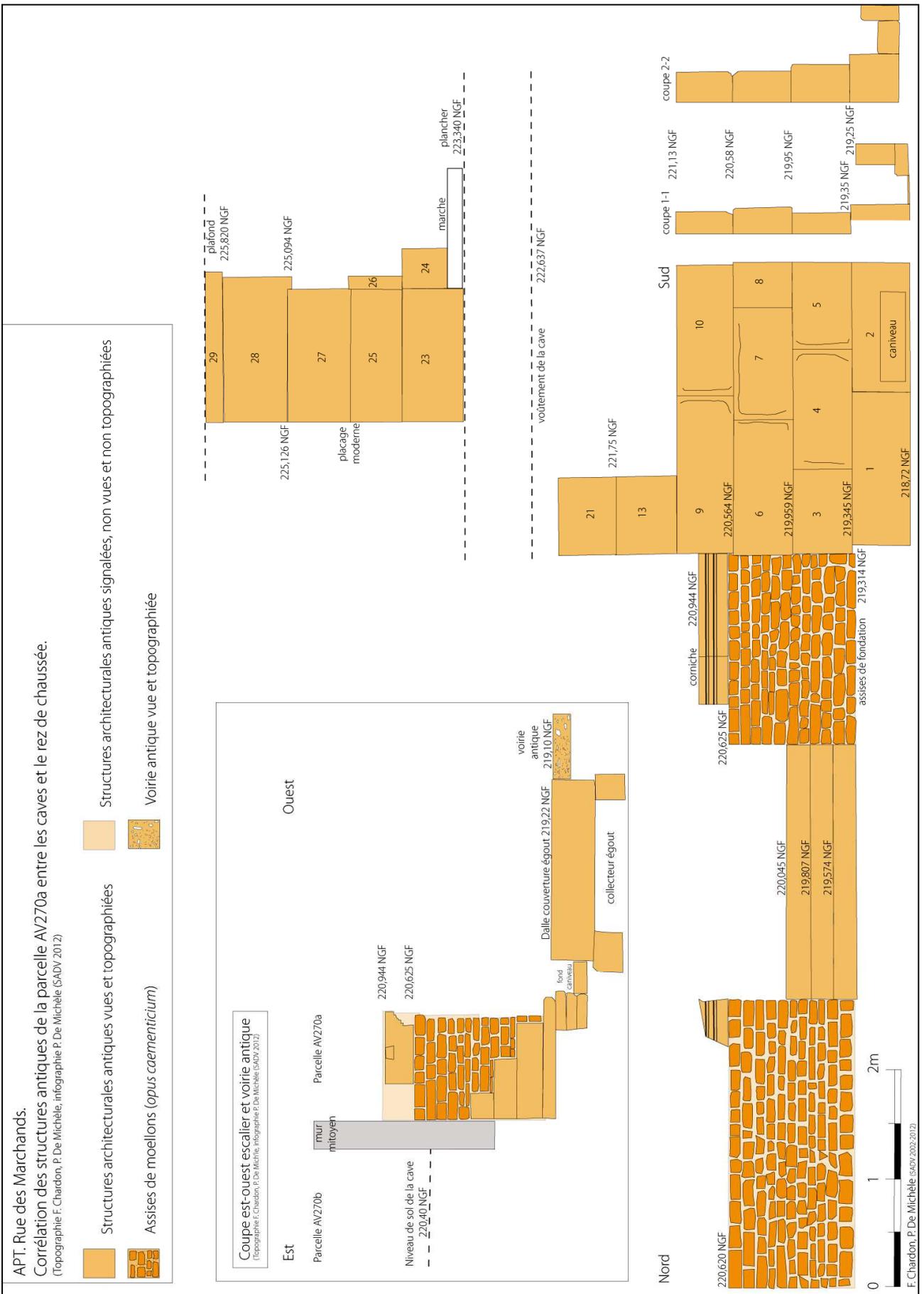


Figure 137 : Apt. AV270a. Corrélation des structures antiques entre les caves et le rez de chaussée (Topographie F. Chardon, P. De Michèle, infographie P. De Michèle 2012)

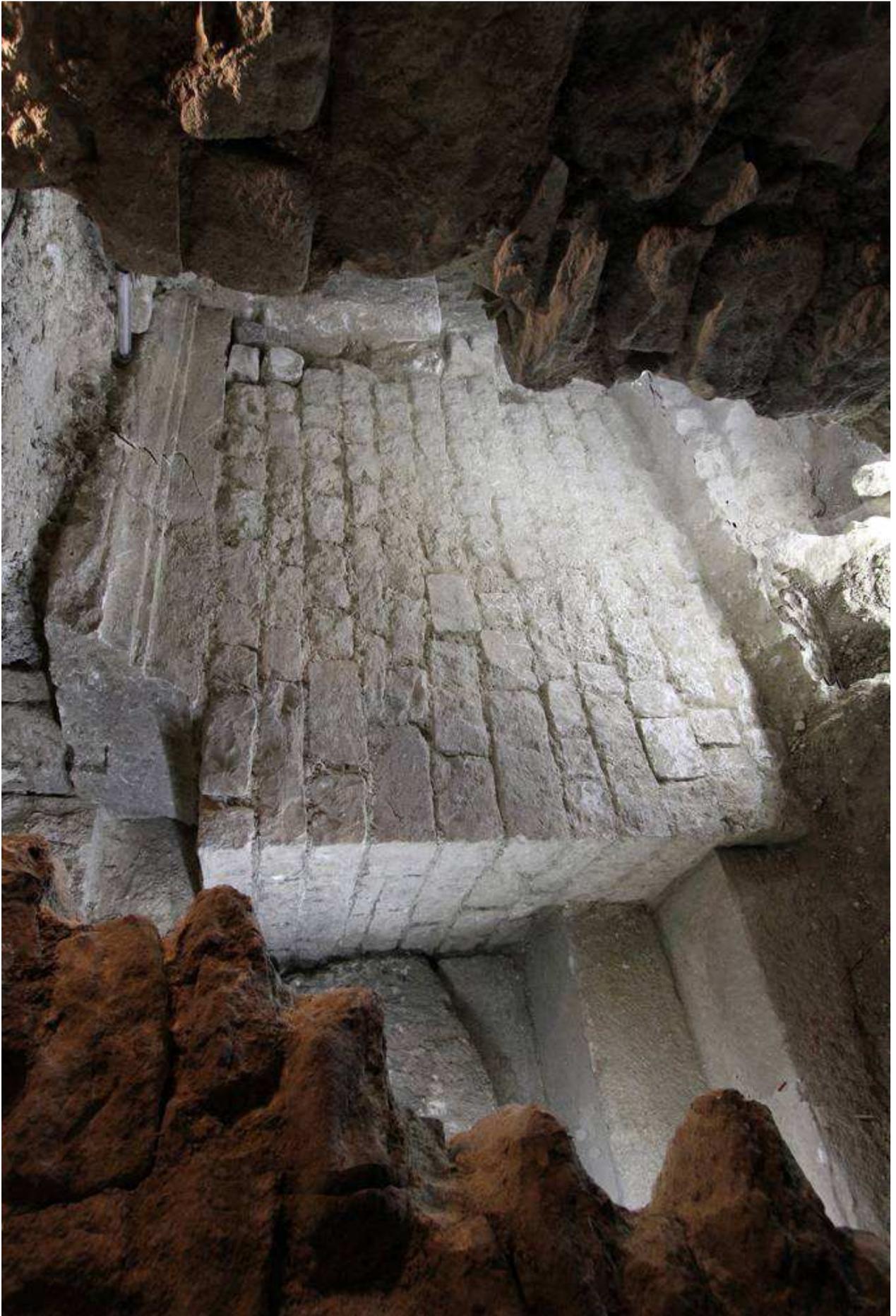


Figure 138 : Apt. AV270a. Le massif d'escalier et sa corniche (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 139 : Apt. AV270a L'articulation entre le massif d'escalier et les *opus quadratum* (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 140 : Apt. AV270a. La ligne de foulée de l'escalier (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 141 : Apt. AV270a. Le caniveau et les dalles de couverture du collecteur d'eaux usées (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 142 : Apt. AV270a. Les dalles et les niveaux de la rue antique (cliché P. De Michèle 2012)

Coupe est-ouest escalier et voirie antique
(Topographie F. Chardon, P. De Michèle, infographie P. De Michèle (SADV 2012))

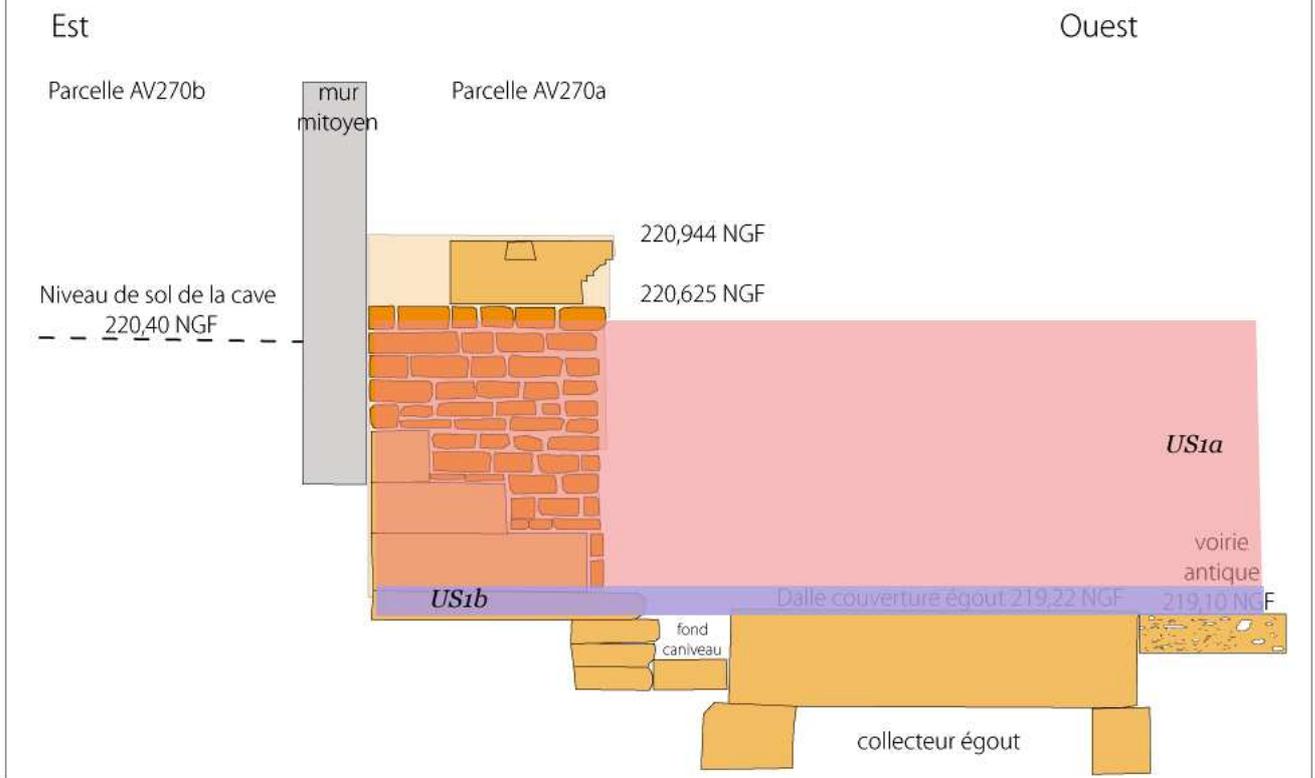


Figure 143 : Apt. AV270a. Coupe stratigraphique de l'escalier et e la voirie (dessin P. De Michèle 2012)

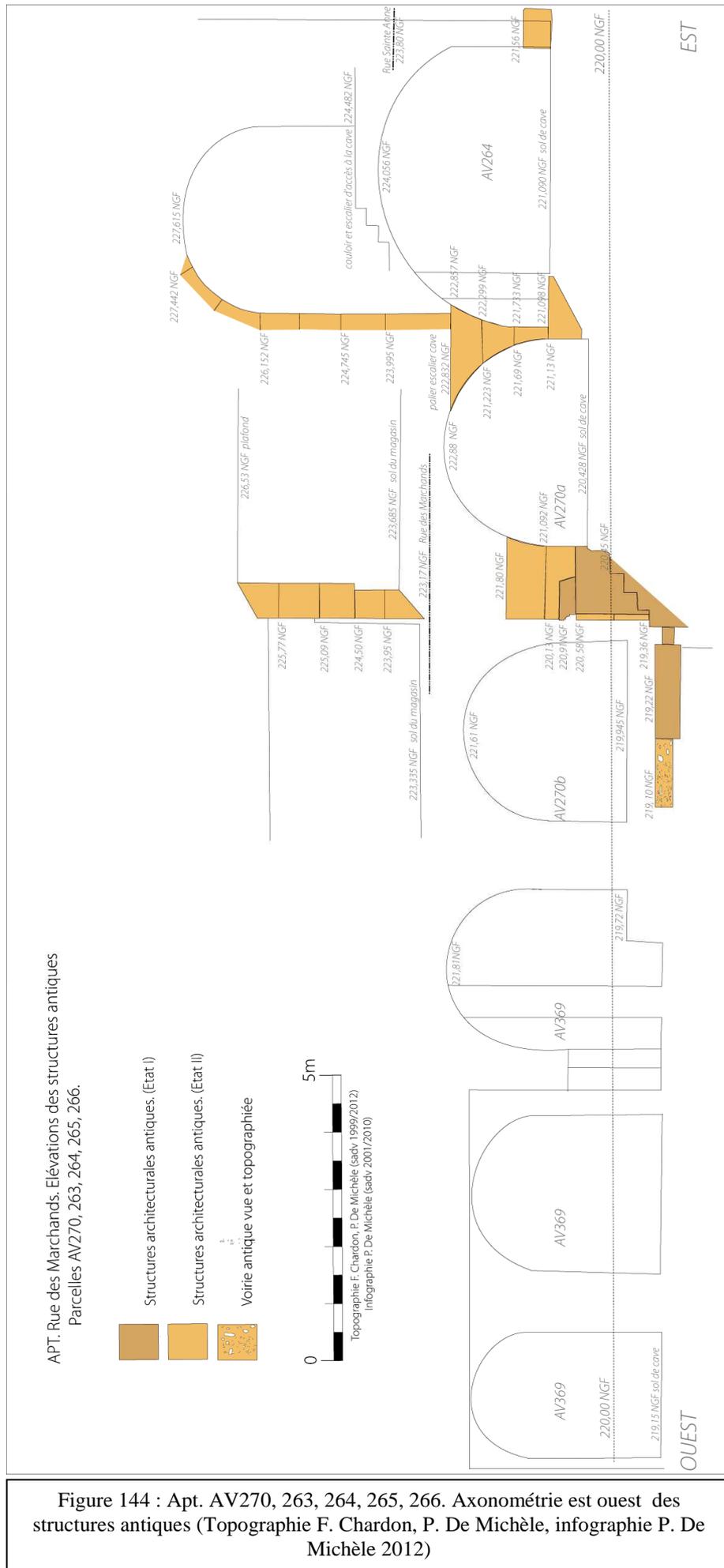


Figure 144 : Apt. AV270, 263, 264, 265, 266. Axonométrie est ouest des structures antiques (Topographie F. Chardon, P. De Michèle, infographie P. De Michèle 2012)



Figure 145 : Apt. AV264. Les assises de fondation du pilier de MR14 (cliché P. De Michèle)



Figure 146 : Apt. AV264. Les assises bûchées de MR14 (cliché P. De Michèle)



Figure 147 : Apt. AV264. Les assises de l'arc antique au rez de chaussée
(cliché P. De Michèle)



Figure 148 : Apt. AV265. Les assises de MR15 (cliché P. De Michèle)



Figure 149 : Apt. AV265. Les assises de MR16 (cliché P. De Michèle)



Figure 150 : Apt. AV265. Les assises de MR14 (cliché P. De Michèle)



Figure 151 : Apt. AV265. Le seuil et piédroit de la porte de MR15 (cliché P. De Michèle)



Figure 153 : Apt. AV266. Le parement méridional de MR15 (cliché P. De Michèle)



Figure 154 : Apt. AV262. Les assises de MR17 (cliché P. De Michèle)



Figure 155 : Apt. AV262. Les ressauts et les élévations de MR17 (cliché P. De Michèle)

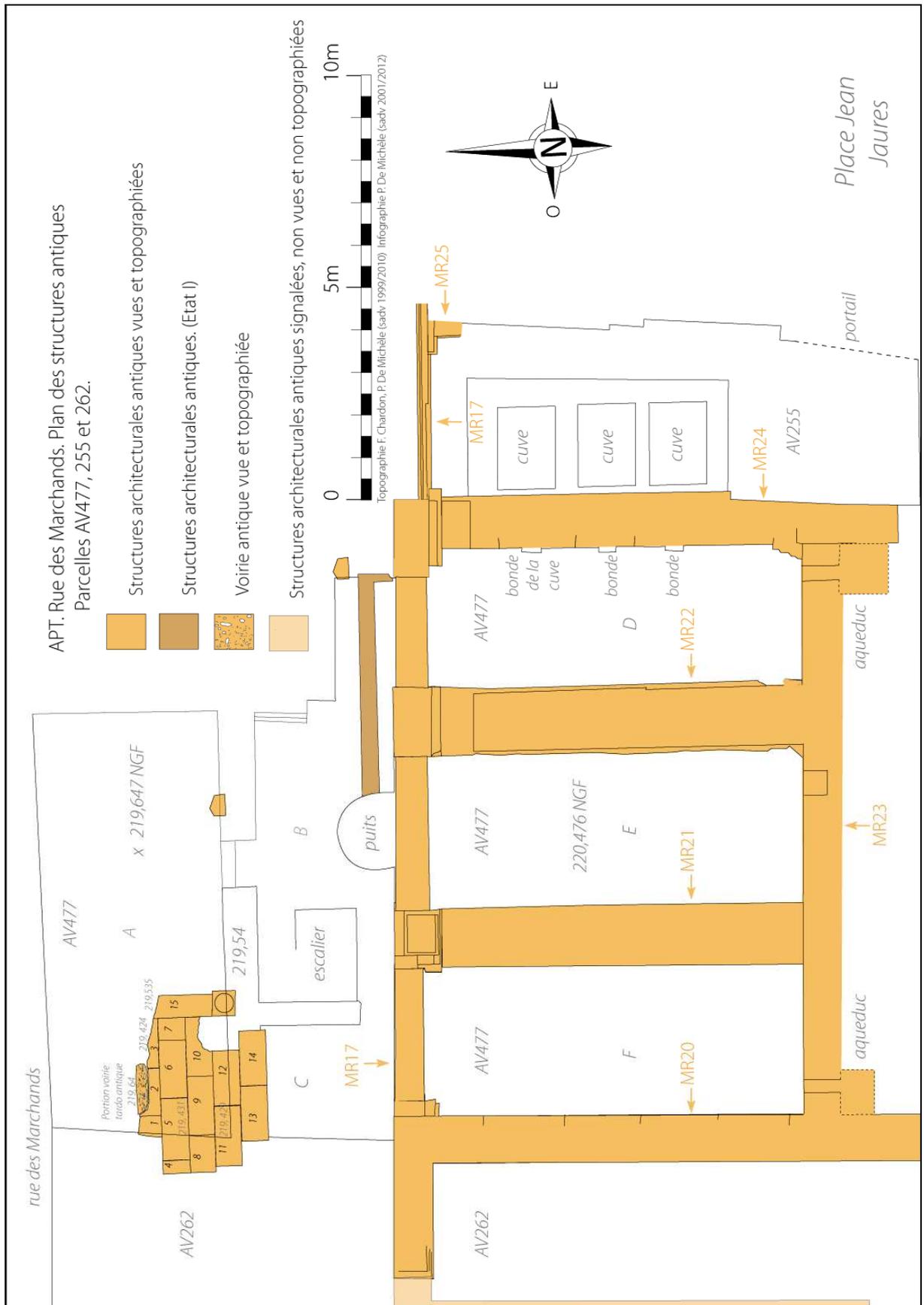


Figure 156 : Apt. AV477. Plan d'ensemble des structures antiques (Topographie F. Chardon, P. De Michèle, infographie P. De Michèle 2012)

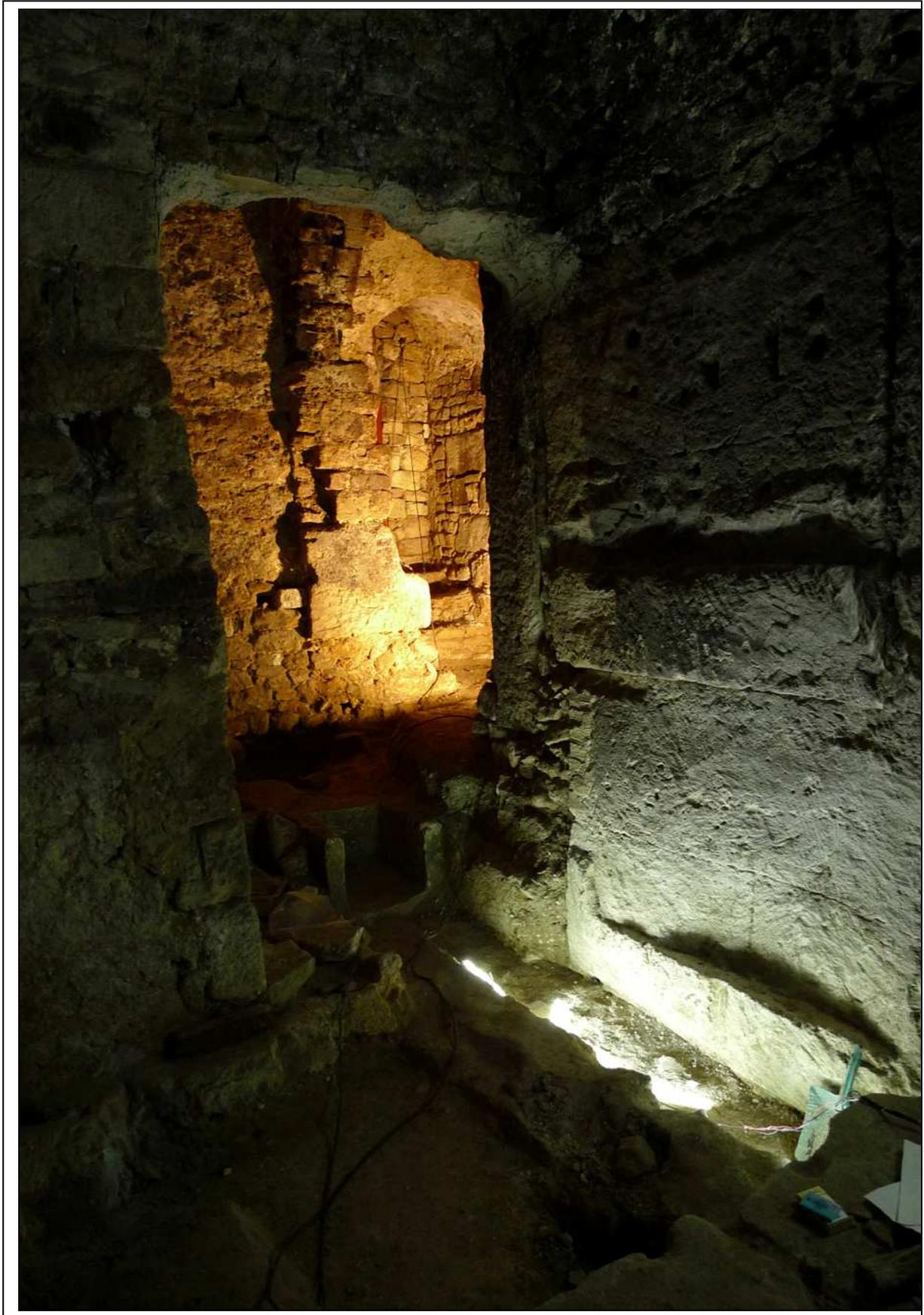


Figure 157a : Apt. AV477. L'espace B (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 157b : Apt. AV477. L'agencement des *opus quadratum* dans la construction du pilier (cliché P. De Michèle 2012)

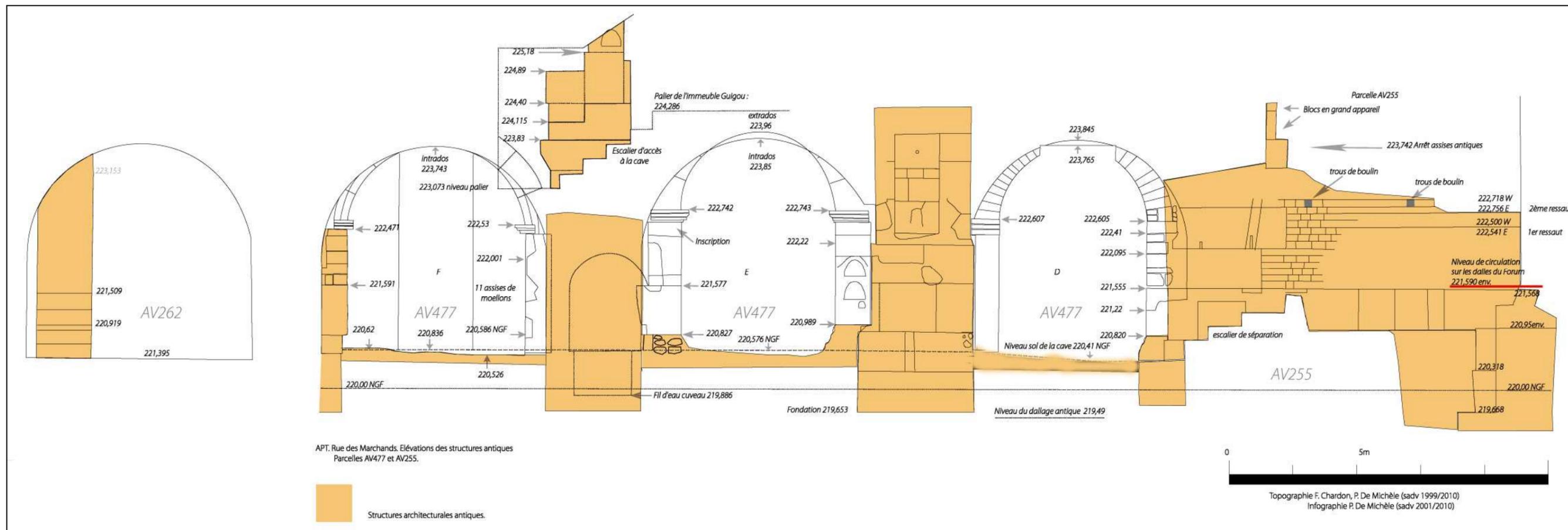


Figure 158 : Apt. AV477, AV255 et AV262. Axonométrie des structures antiques (cliché P. De Michèle 2012)

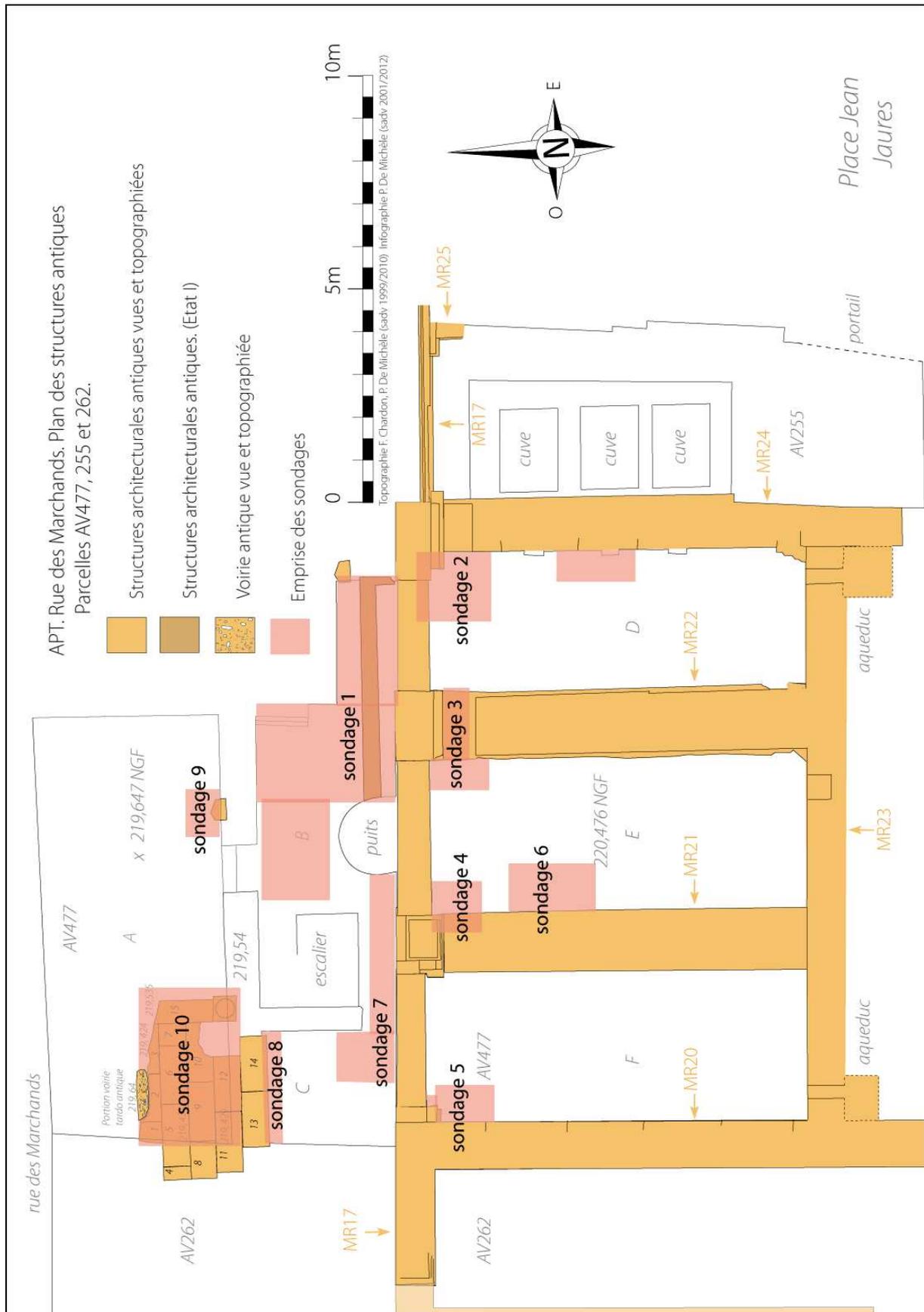


Figure 159 : Apt. AV477. Localisation des sondages
(cliché P. De Michèle 2012)

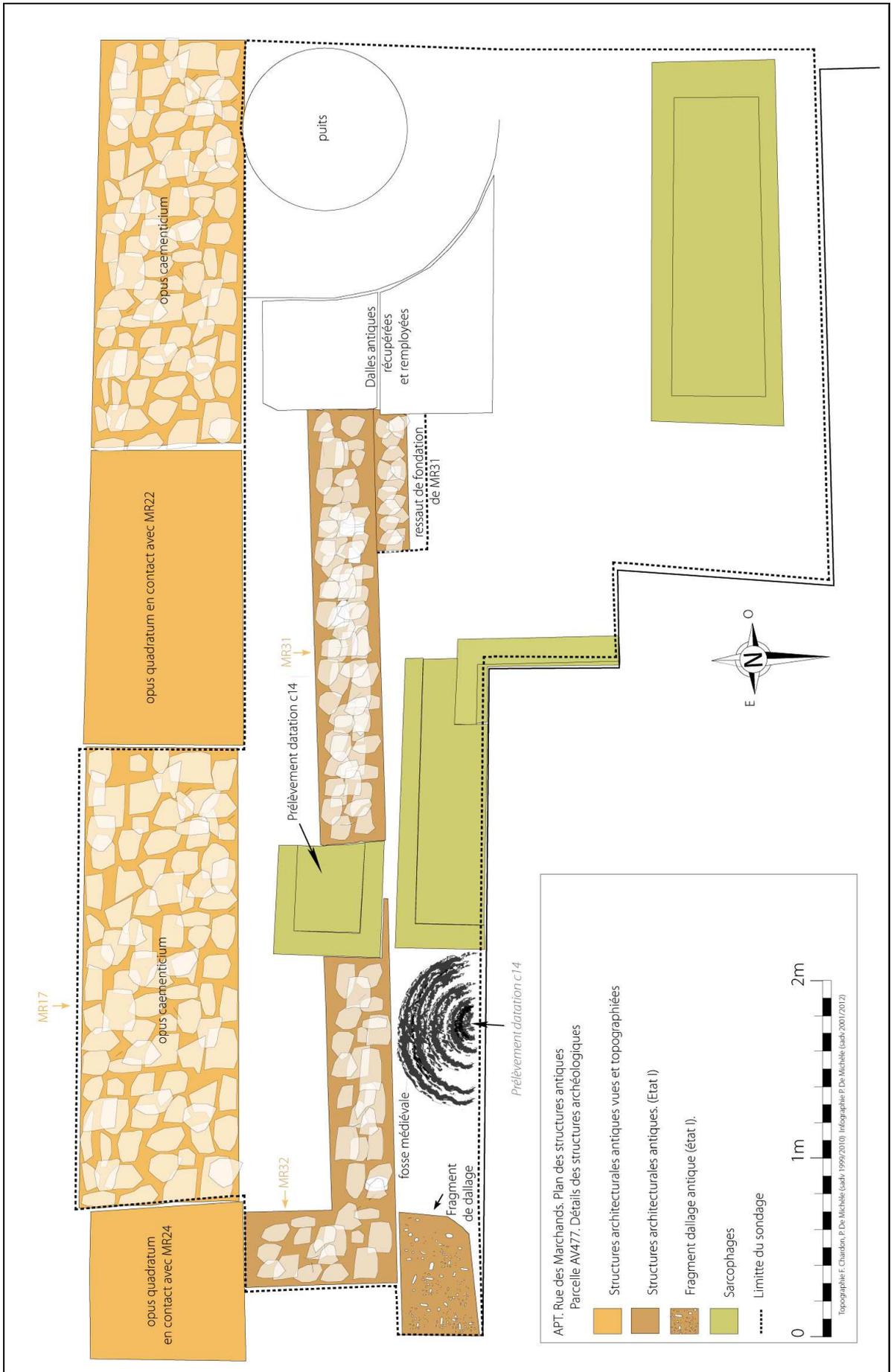


Figure 160 : Apt. AV477. Le sondage n°1 (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 161 : Apt. AV477. Sondage n°1 MR31 en cours de nettoyage (cliché P. De Michèle 2012)

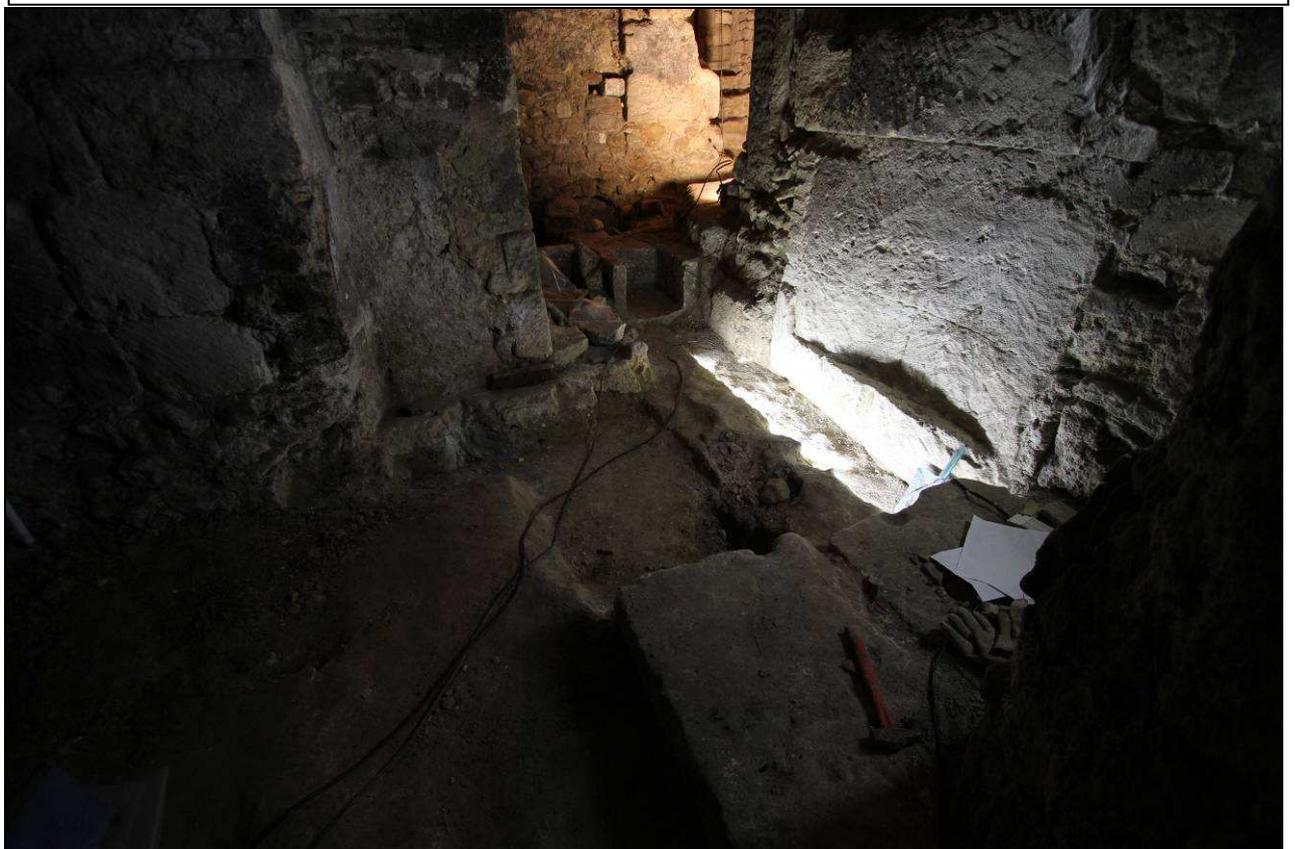


Figure 162 : Apt. AV477. Sondage n°1 MR31 (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 163: Apt. AV477. Sondage n°1 le contact entre MR31 et 32 Apt.
(cliché P. De Michèle 2012)



Figure 164 : Apt. AV477. Sondage n°1 au fond du sondage le fragment de dallage (cliché P.
De Michèle 2012)



Figure 165 et 166 : Apt. AV477. Relevé des piliers de chaînage avec l'engravure d'encastrement et les marques et taraudages pour l'architecture de décoration plaquée (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 167 : Apt. AV477. L'engravure d'encastrement et les marques et taraudages pour l'architecture de décoration plaquée (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 168 : Apt. AV477. Au fond sur le pilier de MR24, l'engravure d'encastrement (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 169 : Apt. AV477. Sondage n°1 au fond du sondage l'engravure et devant le sarcophage n°3 (cliché P. De Michèle 2012)

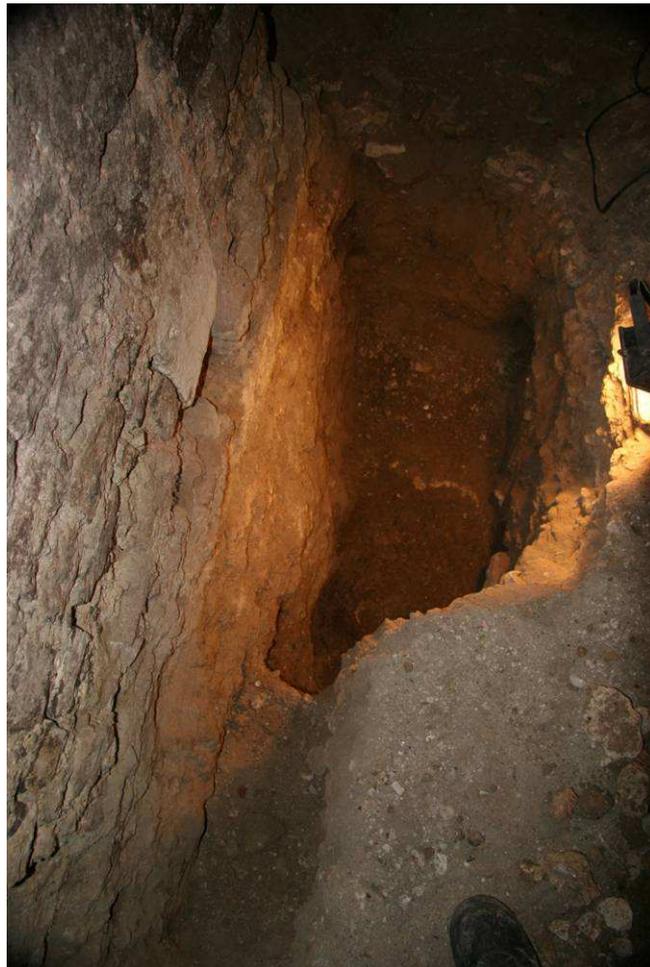


Figure 170 : Apt. Parcelle. AV477 espace E sondage 6 la goulotte d'évacuation d'eau en dessous sa bouche (cliché P. De Michèle)



Figure 171 : Apt. Parcelle. AV477 espace D l'arrivée d'eau dessous le détail
(cliché P. De Michèle)





Figure 172 : Apt. Parcelle. AV477 espace E la construction en détail
(cliché P. De Michèle)



Figure 173 : Apt. Parcelle. AV477 espace F la seconde bouche d'eau
(cliché P. De Michèle)

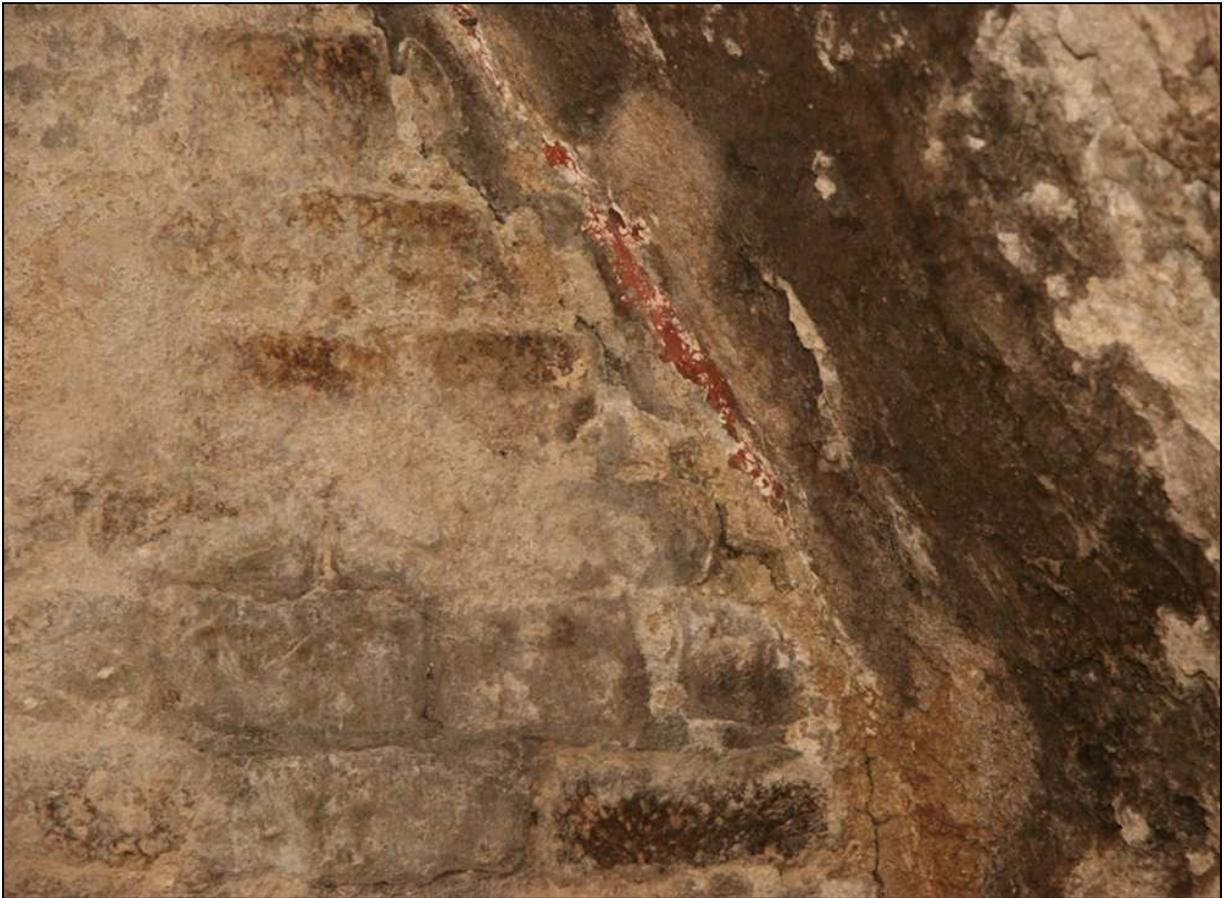


Figure 174 : Apt. Parcelle. AV477 espace E l'enduit peint
(cliché P. De Michèle)



Figure 175 : Apt. Parcelle. AV477 espace A, le stylobate et sa marche le jour de sa découverte (cliché P. De Michèle)



Figure 176 : Apt. Parcelle. AV477 espace A la dallage (cliché P. De Michèle)



Figure 177 : Apt. Parcelle. AV477 espace A le dallage ; dessous le grafitto
(cliché P. De Michèle)





Figure 178 : Apt. Parcelle. AV255 le garage avant sondage (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 179 : Apt. Parcelle. AV255 l'escalier moderne (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 180 : Apt. Parcelle. AV255 le mur antique MR17 (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 181 : Apt. Parcelle. AV255 les assises vues vers l'ouest (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 182 : Apt. Parcelle. AV255 le chainage d'angle de MR17 et MR24 (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 183 : Apt. Place Jean Jaurès aujourd'hui l'escalier (cliché P. De Michèle 2012)

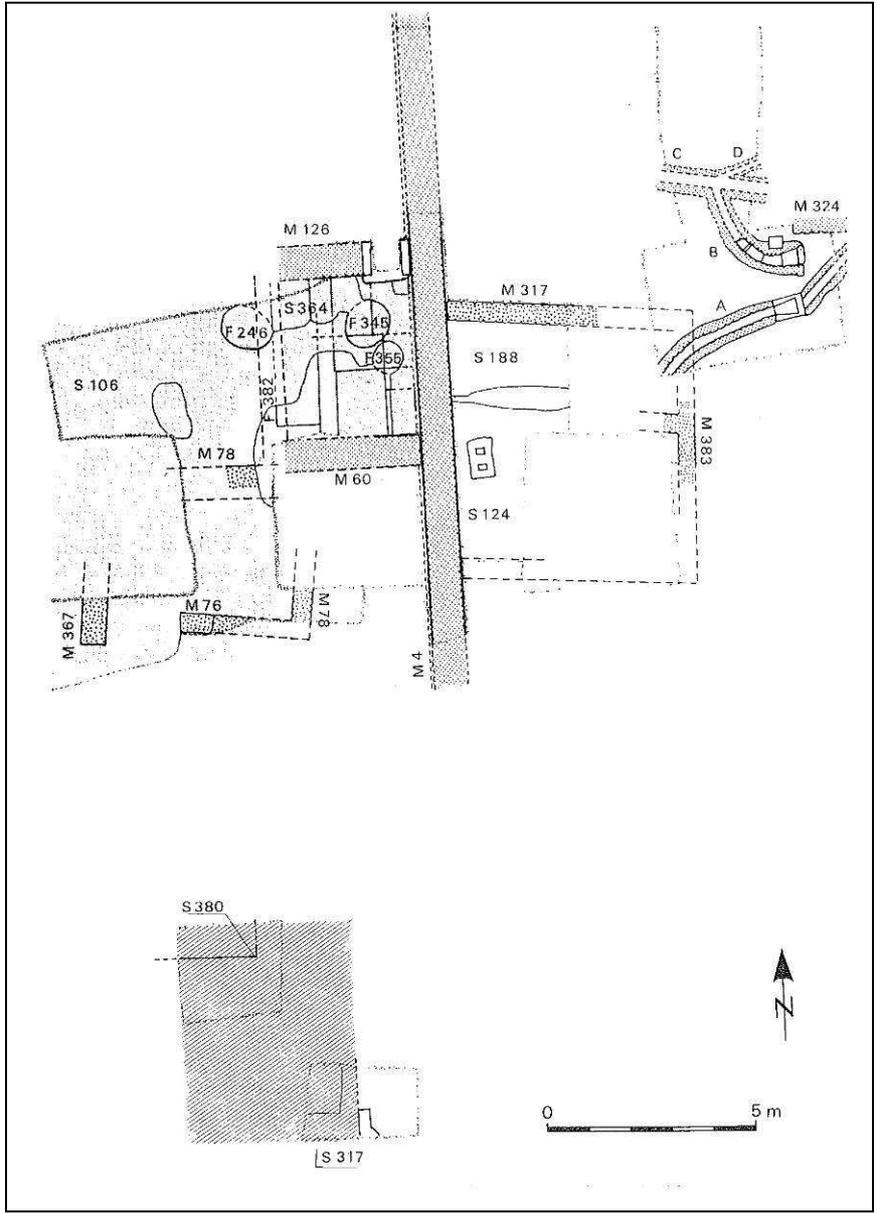


Figure 184 : Apt. Place Jean Jaurès plan des vestiges et photographie du chantier dans Gauthier 1984



Figure 185 : Apt. Parcelle AV259 l'état de la cave et les assises à l'arrière (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 186 : Apt. Parcelle AV259 les *opus quadratum* face sud (cliché P. De Michèle 2012)



Figure 187 : Apt. Parcelle AV259 les assises buchées (cliché P. De Michèle 2012)

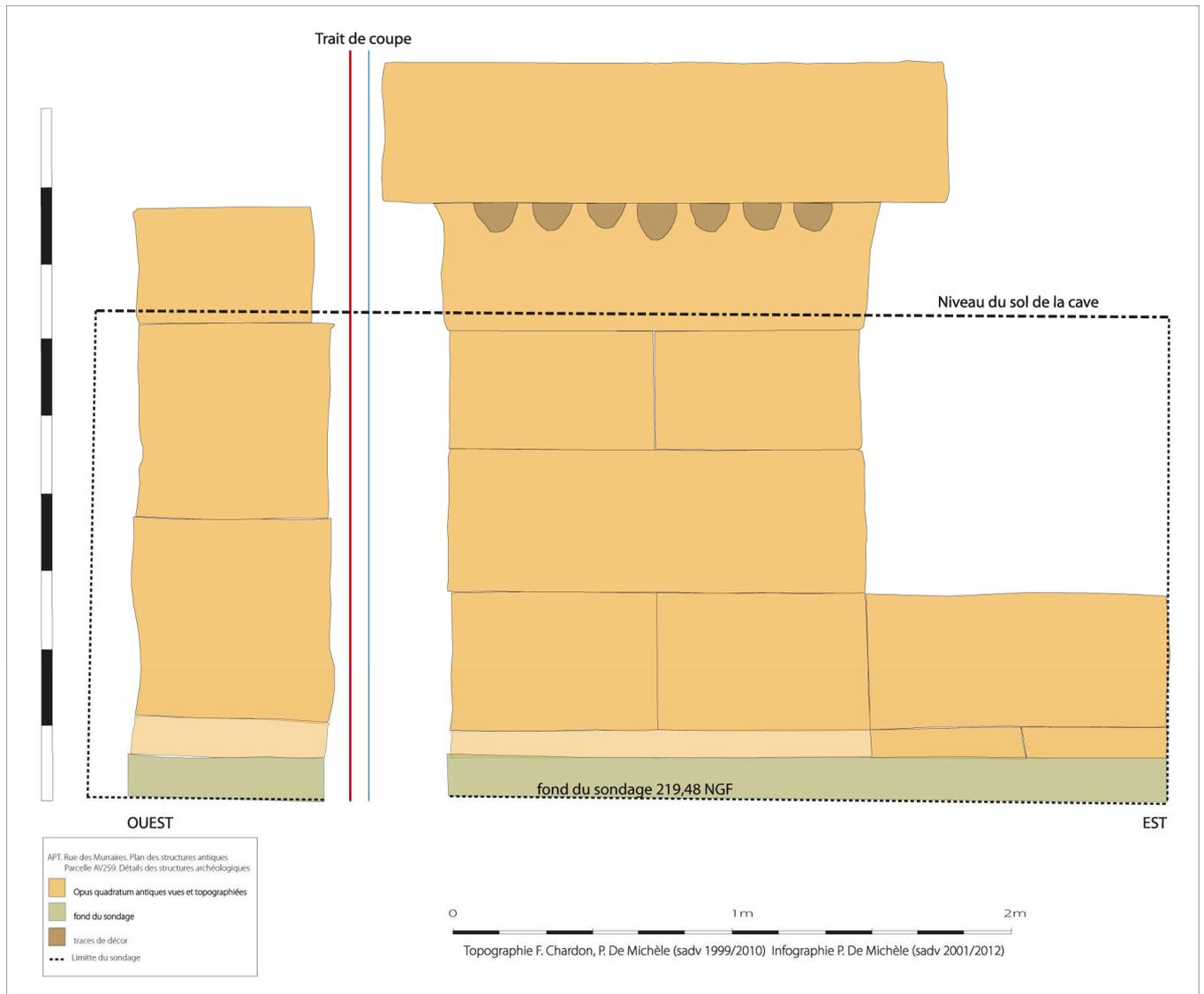


Figure 188 : Apt. Parcelle AV259 relevé des structures antiques méridionales (Topographie F. Chardon, P. De Michèle, infographie P. De Michèle 2012)



Figure 189 : le contexte géomorphologique du centre ancien de la ville d'Apt (clichés P. De Michèle 2012)

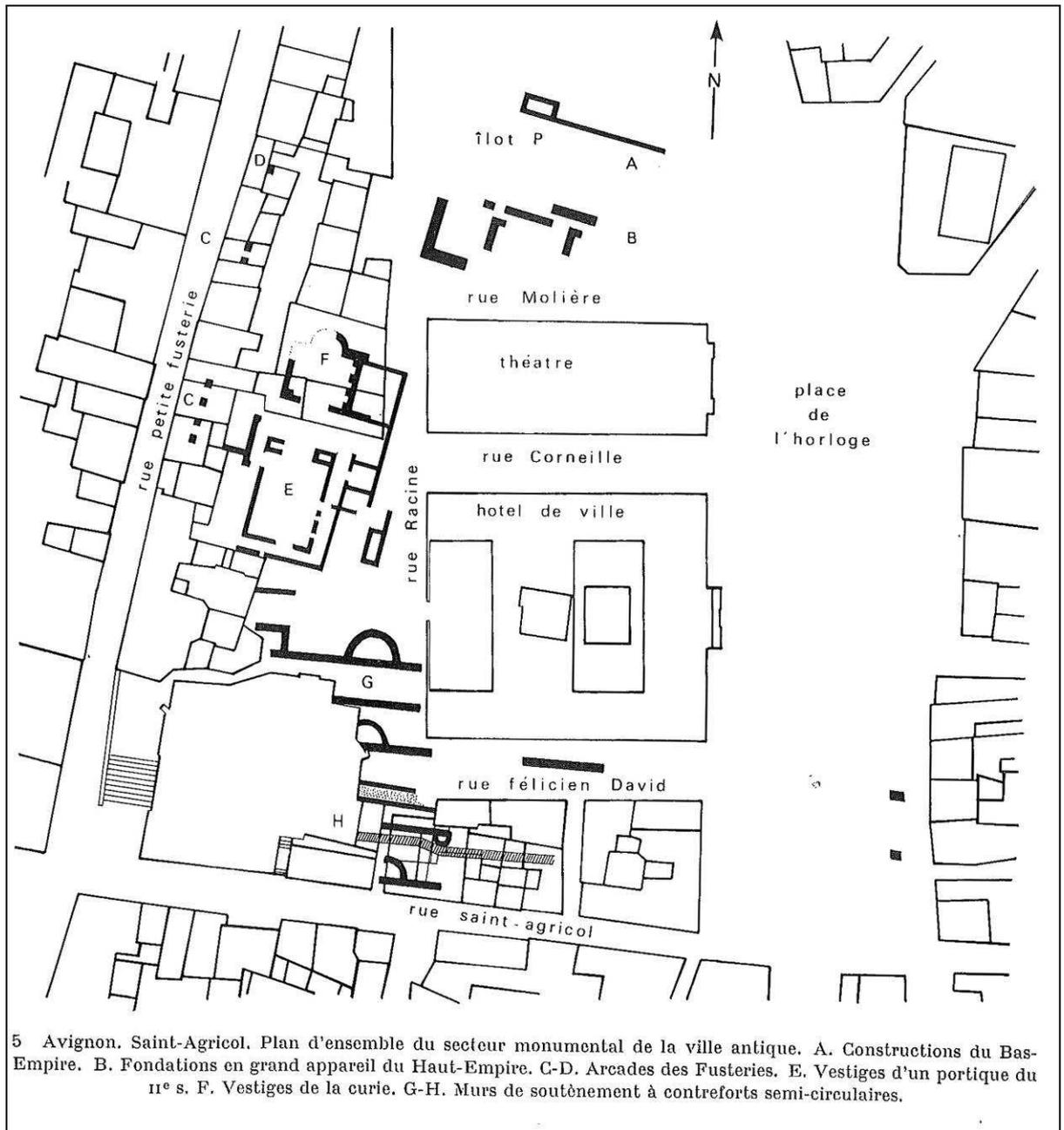


Figure 190 : Avignon (dans Gauthier 1984). La salle de réunion (Curie) et le centre monumental gallo romain

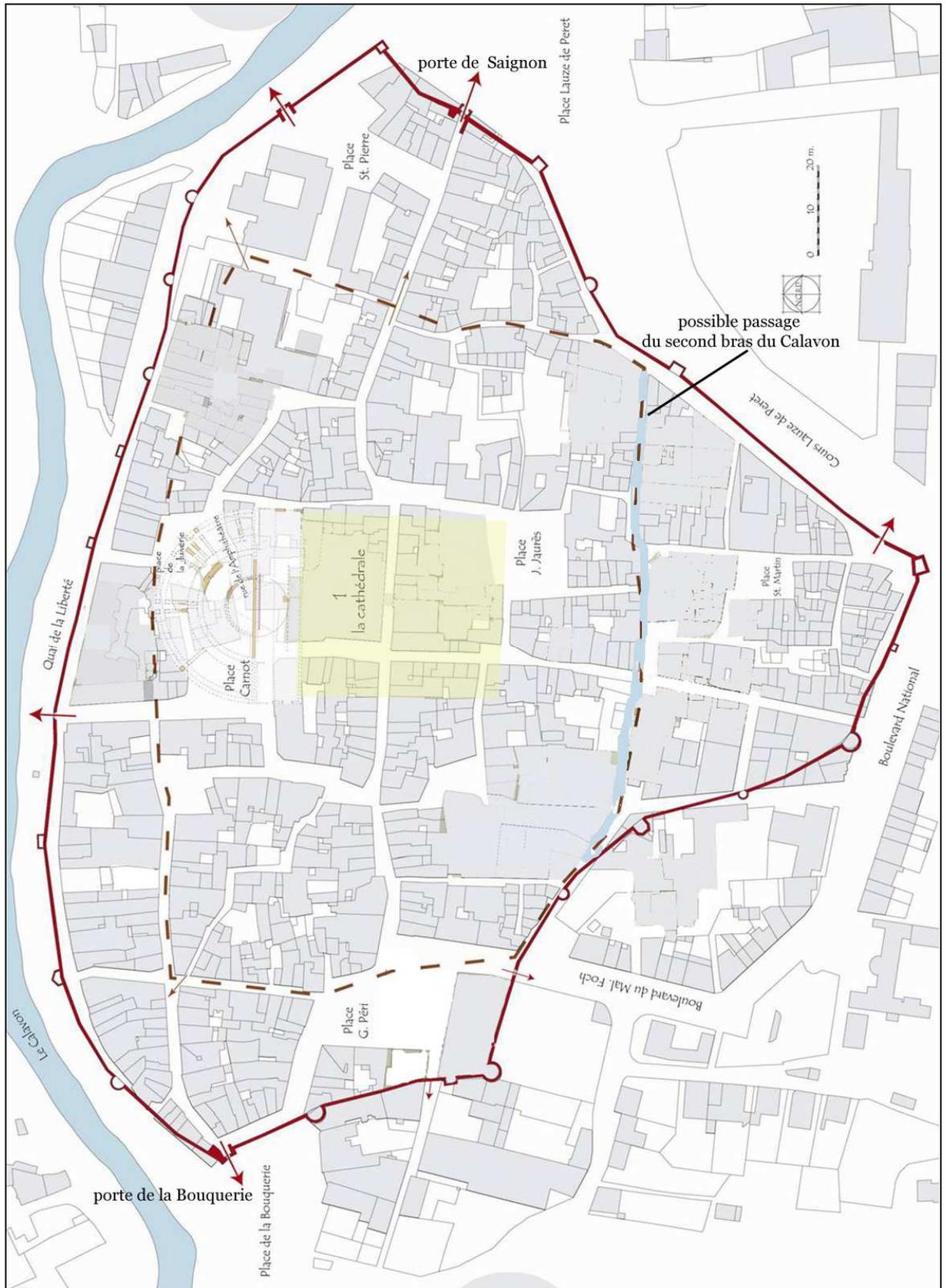


Figure 191 : Cadastre d'Apt. En pointillé rouge proposition de la restitution de l'enceinte tardo antique de la cité (V^e-VIII^e siècle).
 -Positionnement du second bras du Calavon (Dessin P. De Michèle sur une trame de F. Guyonet SADV 2012)

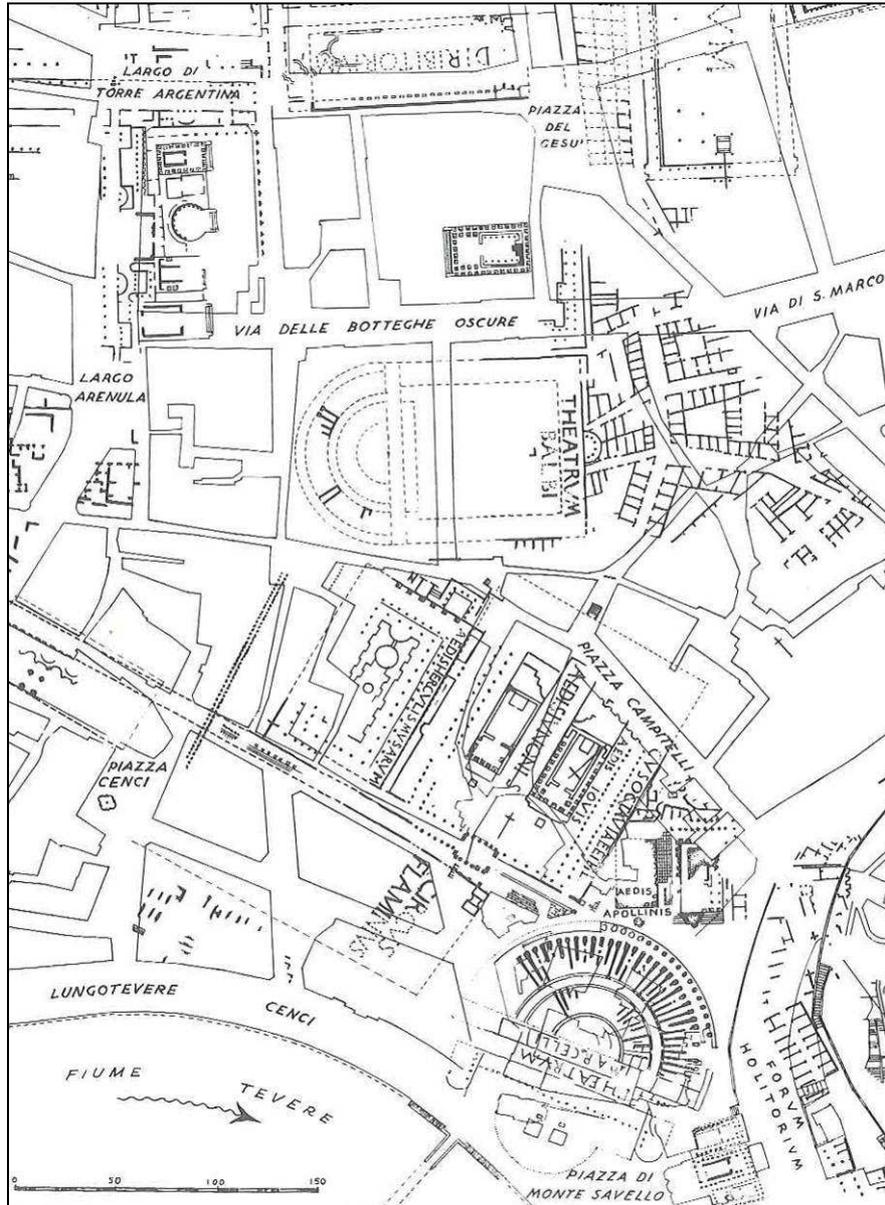


Figure 192 : le théâtre de Marcellus et le théâtre de Balbus d'après les fragments de la Forma Urbis Severiana (dans gros 1996 p. 282.)

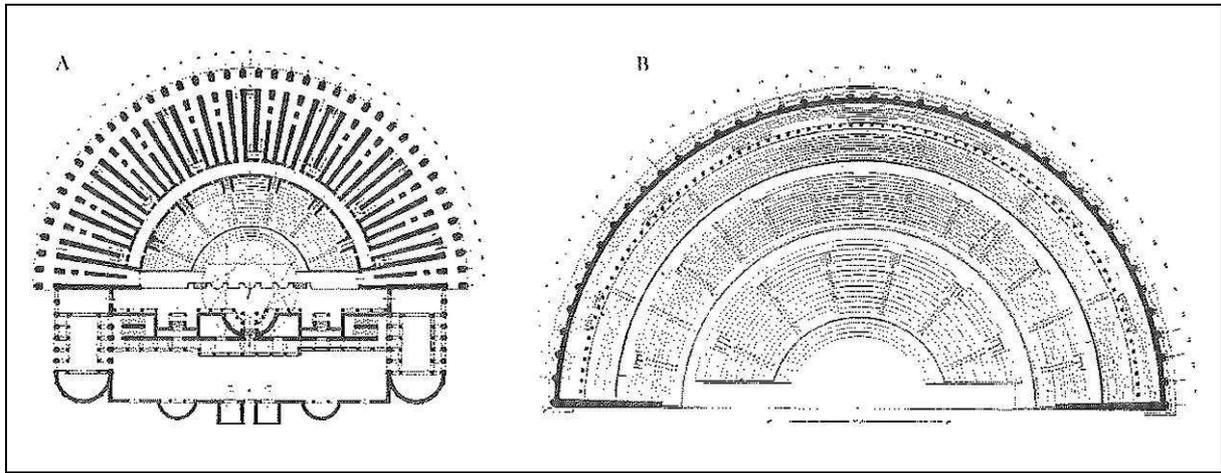


Figure 193 : Le théâtre de Marcellus d'après P. Fidezoni. A. Plan des substructions du niveau inférieur du théâtre. B. Restitution de la cavea des niveaux supérieurs du théâtre. Dans : *Via Triumphalis per theatrum Marcelli, simbolos de architectura en la forma Urbis Marmorea* (Antonio Monterroso p. 6 figure 2)

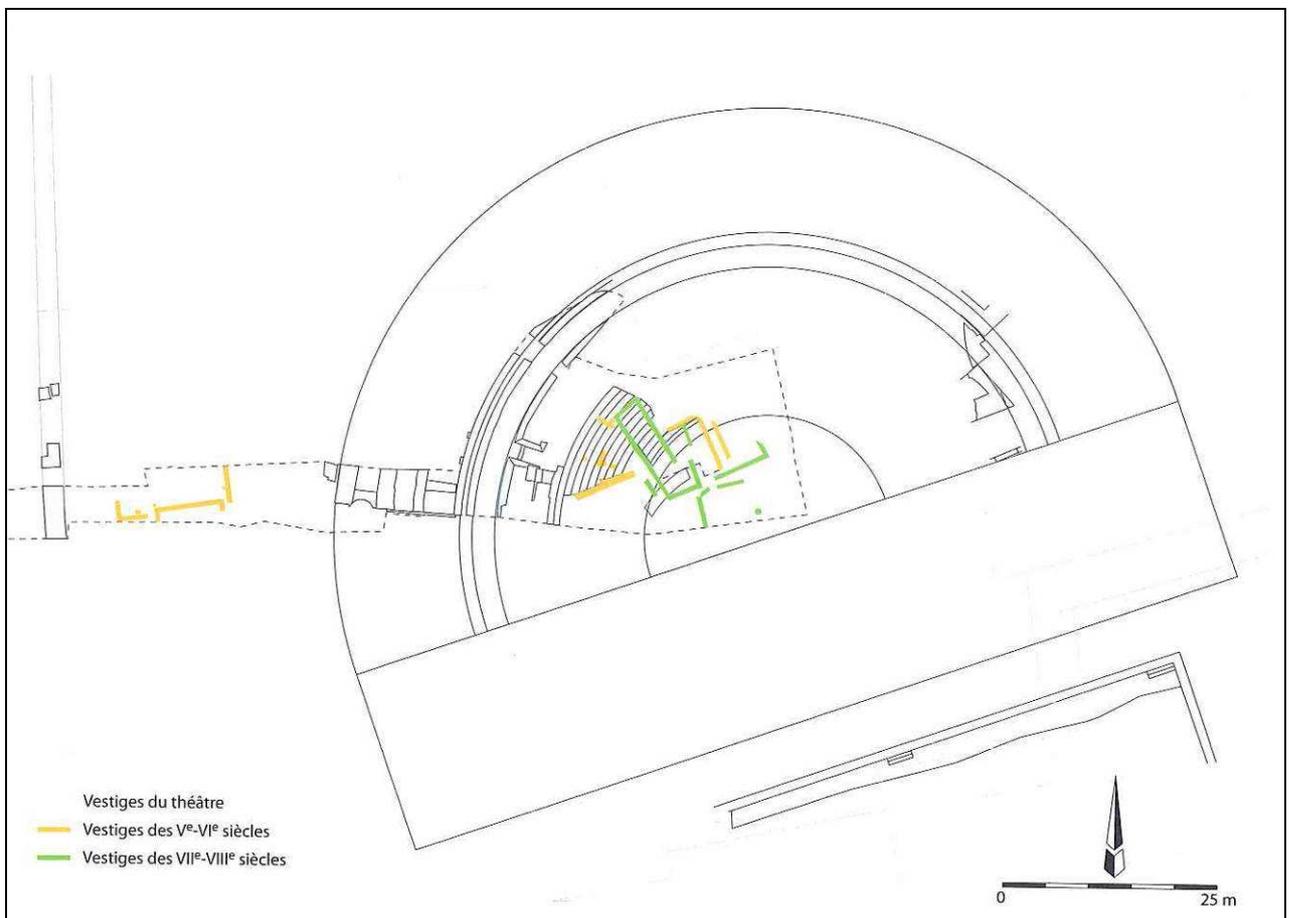
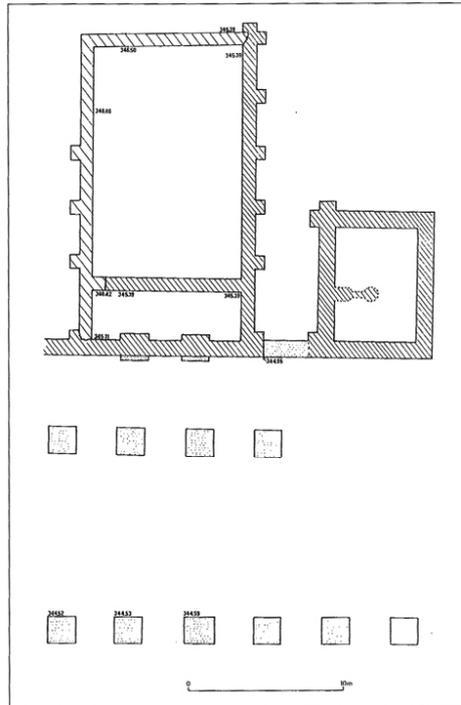


Figure 194 : Plan des vestiges de l'Antiquité tardive mis au jour durant la campagne de fouille de 2004 au sein du théâtre antique. (D'après Nuria Nin dans : "La réoccupation des monuments antiques : l'exemple du théâtre d'Aix-en-Provence" p.633 figure 7)



Plan de la Curie de Feurs (d'après P. Valette et V. Guichard.)

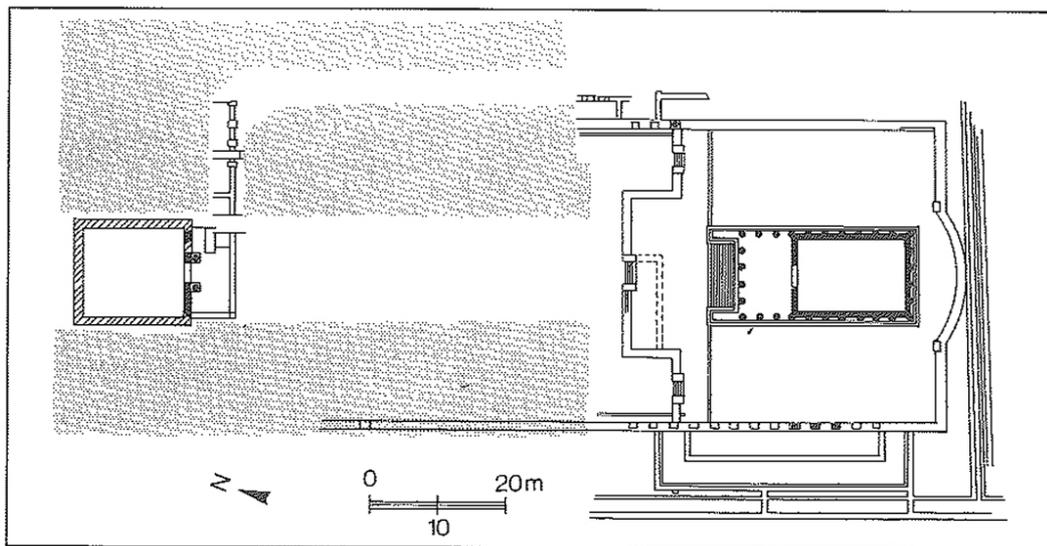


Schéma restitué du forum de Nîmes avec sa Curie à gauche (d'après A. Pelet et J. Ch. Balty)

Figure 195 : plan des Curies de Nîmes et de Feurs (dans Gros 1996 pp. 265-268)

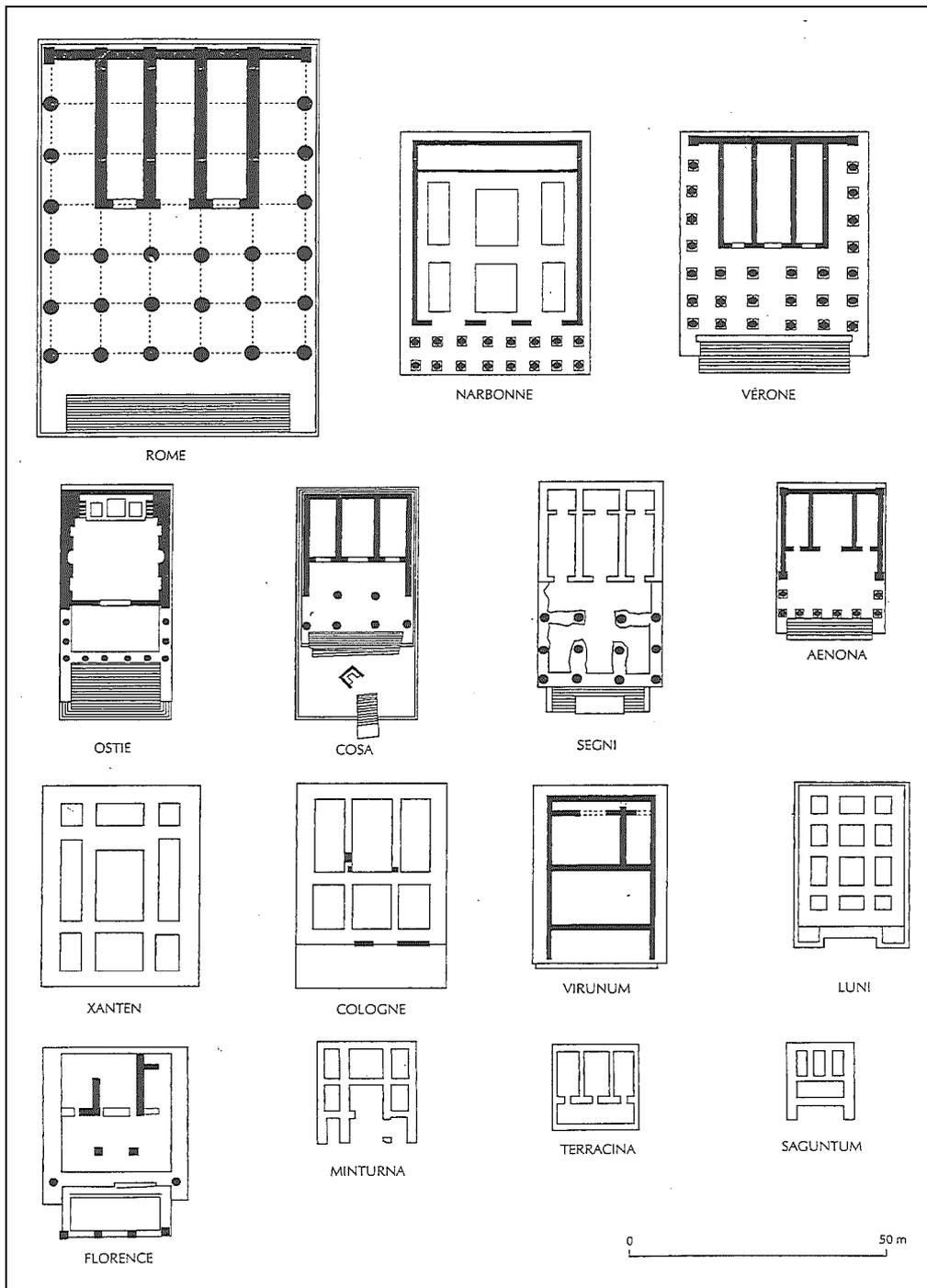


Figure 196 : Plan de capitales d'après divers auteurs dans J. Ch ; Arramond, L. L. Boudartchouk , 19977 p. 222.

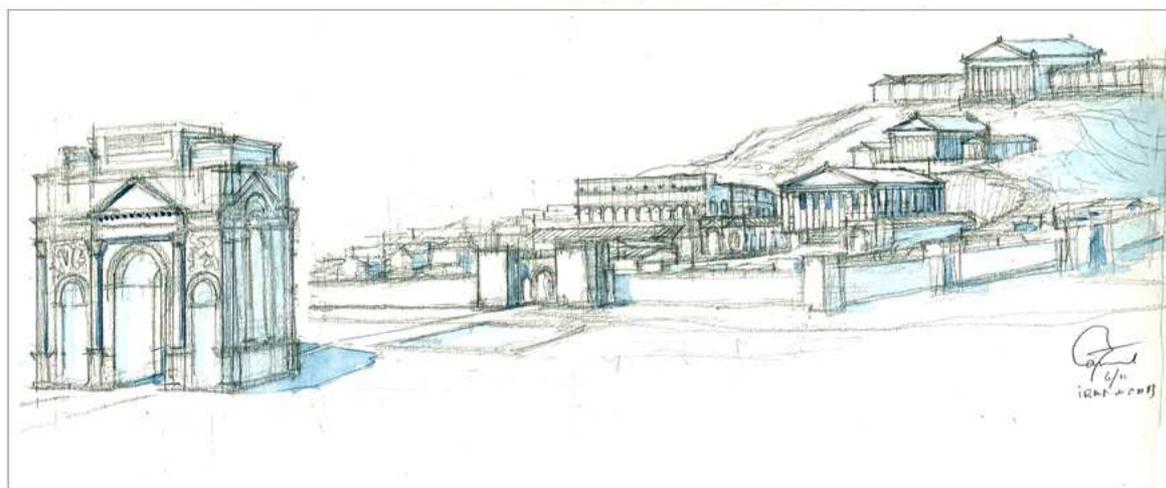
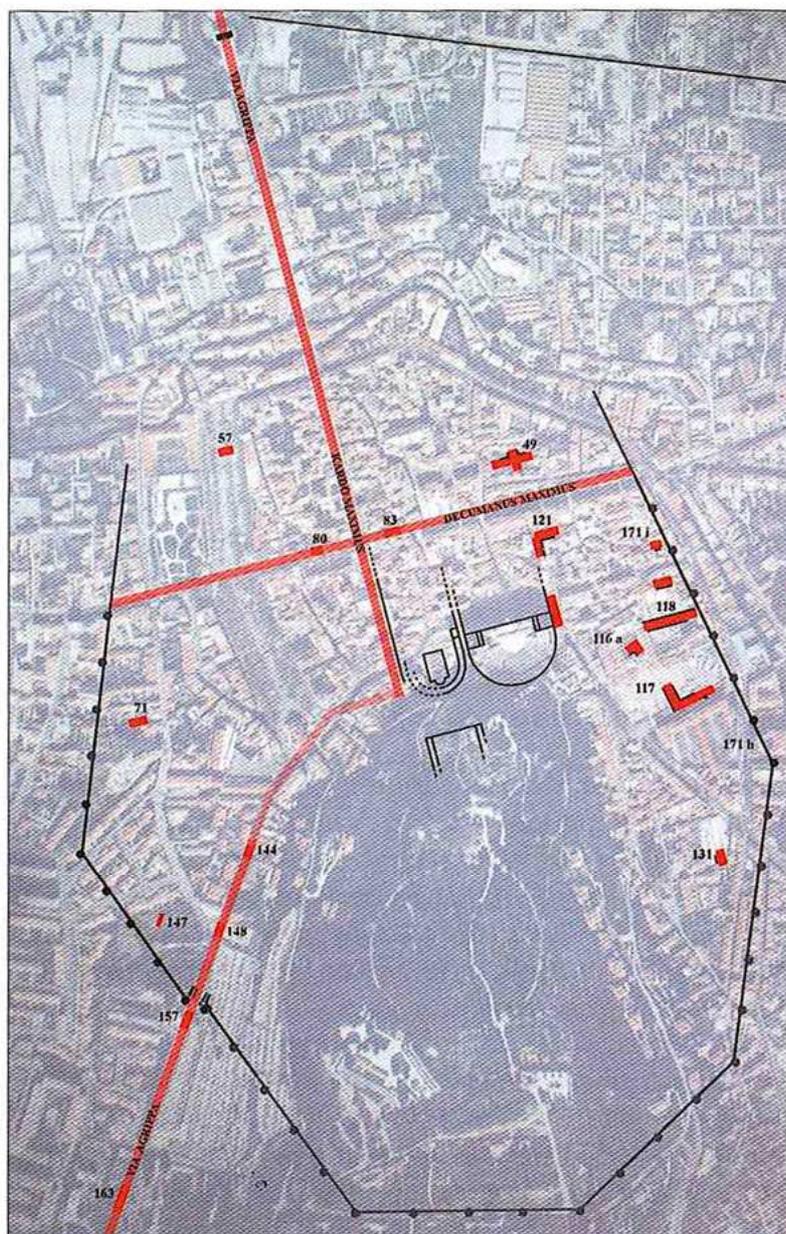


Figure 197 : Orange. En haut proposition de restitution de la trame urbaine (dessin de J. M. Mignon dans Roumégous 2009 p.108) dessous évocation d'*Aurasio* (aquarelle de J.-M. Gassend) Iraa

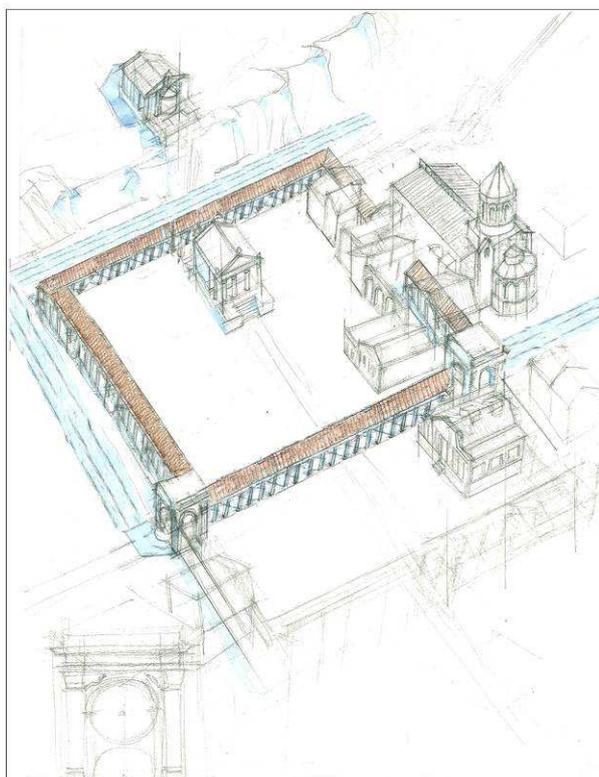


Figure 198 : Cavillon. Dessus plan d'ensemble des structures antiques (SADV) ; dessous évocation du forum de *Cabellio* (Aquarelle J. M. Gassend)